

calibrite

colorchecker classic

ÉLÉMENTS

DE L'HISTOIRE

D'ANGLETERRE,

Depuis la conquête des Romains jusqu'à *Georges II*, par M. l'Abbé MILLOT, de l'Académie Française.

SIXIÈME ÉDITION.

Revue, corrigée et augmentée des règnes de GEORGES II et GEORGES III, par CH. MILLON.

Prix : 7 liv. 10 s. brochés.

Tome III.

PARIS,

Chez ARTAUD, Libraire, quai des Augustins, n°. 50.

1802.



MILLOT



HISTOIRE
D'ANGLETERRE

3

3912

3412



MCD 2022-L5

Œ U V R E S

D E

M. L'ABBÉ MILLOT.

A V E R T I S S E M E N T

Sur les contrefaçons *in-12* des Oeuvres de l'Abbé
Millot.

Le public est prévenu que tous les Ouvrages de l'Abbé Millot dont on vient de faire une nouvelle édition, avec des augmentations, format *in-12* et *in-8°*, portent la signature de L. ARTAUD : qu'il lui sera facile, en conséquence, de se garantir des contrefaçons fautive desdits ouvrages. On n'en a tiré que 100 exemplaires *in-8°*, sur carré fin d'Angoulême.

Prix, brochés et étiquetés.

- Éléments d'Histoire ancienne, 4 vol. *in-12*, 10 fr.
 Éléments d'Histoire moderne, 5 vol. *in-12*, 12 liv. 10 s.
 Éléments d'Histoire d'Angleterre, augmentée des règnes de Georges II et Georges III, 3 vol. *in-12*, 7 liv. 10 s.
 Éléments d'Histoire de France, corrigés et augmentés d'observations sur le règne de Louis XV, concernant les mœurs de la cour, les finances, le ministère, les progrès de l'esprit humain, etc. continués jusqu'à la mort de Louis XVI, 3 vol. *in-12*, 7 liv. 10 s.
 Hist. littéraire des Troubadours, 1 vol. *in-12*, 7 l. 10 s.
 Les mêmes Ouvrages en 15 vol. *in-8°*, sur beau papier, 60 liv. *Idem*, sur carré fin d'Angoulême, 90 liv.
 L'édition *in-8°* ne se vend pas séparément, excepté l'Histoire de France et d'Angleterre, 6 vol. *in-8°*. 30 liv.

COURS D'ÉTUDES ENCYCLOPÉDIQUES, rédigés sur un plan neuf, contenant : 1°. l'Histoire de l'origine et des progrès de toutes les sciences, belles-lettres, beaux arts et arts mécaniques; 2°. l'analyse de leurs principes; 3°. tous ces mêmes objets traités en détail. Le tout d'après les meilleurs auteurs, et les découvertes les plus récentes, 6 gros vol. *in-8°*, avec un *frontispice* gravé et un *atlas* de 64 planches ou tableaux. Prix, 56 fr. brochés, pour Paris; 40 fr. franc de port par les messageries, pour les départemens; et 48 fr. franc de port par la poste : il faut ajouter 8 fr. de plus pour la reliure en bazane propre, et 15 fr. en veau porphyre, filet, atlas, reliure pleine. Il en reste quelques exemplaires sur beau papier vélin, atlas grand raisin velin, premières épreuves, du prix de 72 fr. br. pour Paris, et 84 fr. par la poste. Il faut ajouter 30 fr. pour la rel. en veau racine, dentelle, doré sur tranche, 2°. édition.

É L É M É N S

DE L'HISTOIRE

D'ANGLETERRE,

Depuis la conquête des Romains jus-
qu'à *Georges II*, par M. l'Abbé
MILLOT, de l'Académie Française.

SIXIÈME ÉDITION.

Revue, corrigée et augmentée des règnes de
GEORGES II et GEORGES III, par CH. MILLON.

PRIX : 7 liv. 10 s. brochés.

~~~~~  
Tome III.  
~~~~~

Paris 1978
A P A R I S,

Chez ARTAUD, Libraire, quai des Augus-
tins, n^o. 50.

=====
1802.



1870

1871

1872

1873

1874

1875

1876

1877



ÉLÉMENTS DE L'HISTOIRE D'ANGLETERRE.

CHARLES I.

CHAPITRE II.

Depuis le commencement de la guerre civile jusqu'à la fin de ce regne.

L'ARMÉE royale, d'abord extrêmement foible, devint bientôt assez forte pour se faire craindre. Charles I étoit vaillant; il avoit avec lui les princes Robert & Maurice, ses neveux, fils de l'électeur Palatin, l'un & l'autre pleins de bravoure & capables de commandement. Dans une

1643.
Premières
hostilités.

Tome III.

A

longue suite d'hostilités, dont nous supprimons le détail, les royalistes eurent souvent le dessus. Après plusieurs victoires, ils assiégèrent & prirent Bristol, la seconde ville du royaume. Quelques-uns proposèrent ensuite d'aller droit à Londres. Mais on craignit les difficultés de l'entreprise, & le roi forma le siège de Gloucester, dont la réduction auroit eu des suites importantes.

Siège de Gloucester par le roi, Massey, officier de fortune, en étoit le gouverneur. Le roi l'ayant fait sommer de se rendre, deux citoyens de la ville, avec un air & un habillement hideux, qui annonçoient le fanatisme puritain, se rendirent au camp pour répondre à la sommation. Leur réponse fut une insulte. Ils dirent qu'en vertu de leur serment, ils gardoient cette place pour sa majesté & ses successeurs, qu'ils se croyoient obligé en conscience d'obéir à ses ordres *signifiés par les deux chambres du parlement*; & qu'afin de s'y conformer, ils étoient résolus, avec la grace de dieu, de garder fidelement Gloucester. Les attaques furent vives; la défense ne le fut pas

moins. Le brave Massey profitoit de l'enthousiasme de sa garnison, qui couroit à la mort comme au martyr. Mais la disette de vivres & de munitions le réduisit enfin aux dernières extrémités.

L'alarme s'étoit répandue dans Londres. Le célèbre poëte Waller, membre de la chambre basse, avoit formé depuis peu une conspiration pour forcer le parlement à la paix ; & quoique l'on eût découvert & puni les conspirateurs, un grand nombre de personnes demandoient hautement qu'on mît fin aux troubles. Les communes, en possession d'une autorité despotique, l'exercerent alors avec tyrannie. Eloignées de tout accommodement équitable, elles ne pensèrent qu'à la délivrance de Gloucester. Les enrôlemens forcés, qui avoient paru révoltans de la part du souverain, furent mis en usage sans aucun scrupule. On leva une armée de quatorze mille hommes ; le comte d'Essex, général du parlement, la conduisit au secours de la place. Il n'y avoit plus qu'un baril de poudre, & toute espérance étoit perdue, quand

Les communes intraitables.

Elles avoient au secours de Gloucester.

Bataille de
Newbury.

ces troupes vinrent changer la fortune. Charles fut contraint de lever le siège; mais il se hâta d'arriver à Newbury, sur le passage d'Essex, dans la résolution de livrer bataille. Les deux armées firent des prodiges de valeur. Celle du parlement eût été mise en déroute, si la milice de Londres, quoique sans expérience, n'avoit combattu avec une fermeté inébranlable. La victoire fut indécise.

Mort de
Falkland.

Le roi perdit beaucoup dans cette bataille, par la mort du vicomte de Falkland (Lucius Cary), ce vertueux & savant ministre, qui, à l'âge de trente-quatre ans, étoit digne de tous les éloges. Zélé parlementaire, quand il avoit cru la liberté civile attaquée par la couronne, il avoit embrassé le parti du roi, quand on voulut anéantir la monarchie & la constitution. Il gémissoit sur les maux publics; & le jour de la bataille où il fut tué: *Je prévois, dit-il, que beaucoup de malheurs menacent ma patrie, mais j'espère en être quitte avant cette nuit.* On se battoit aussi vers le nord sans succès décisif. Le marquis de Newcastle y soutenoit la cause

royale; le chevalier Thomas Fairfax & Olivier Cromwel commençoient à s'y distinguer dans l'autre parti.

Les Ecoſſois
pour le parle-
ment.

En faifant la paix avec l'Ecoſſe, Charles n'avoit pas changé le caractere turbulent de cette nation fanatique. Le parlement s'étoit attaché les Ecoſſois, moins par les ſommes conſidérables qu'il avoit fournies à leur armée, que par ſon zele pour la diſcipline preſbytérienne. Il eut ſoin de profiter de leurs diſpoſitions, & de les armer en ſa faveur, contre un roi dont le grand crime, à leurs yeux, étoit de ſoutenir la religion anglicane. Des commiſſaires envoyés à Edinbourg firent jouer avec ſuccès les reſſorts de l'enthouſiaſme & ceux de la politique. On forma un *covenant* ou une ligue ſolennelle, qui impoſoit l'obligation d'attaquer ſans ménagement le papifme, la prélatuſe, l'héréſie, & les uſages profanes; de livrer à la juſtice tous les mal-intentionnés, & d'établir la réforme dans les deux royaumes, ſuivant la parole de dieu & l'exemple des églifes les plus pures. (Ce langage devoit caractériſoit les rebelles.)

Covenant
COMMON.

Treuve du
roi avec les
Irlandois.

Le covenant devoit être signé partout. Les Ecoſſois en conſéquence leverent une armée de plus de vingt mille hommes, pour ſecourir le parlement. Charles, de ſon côté, conclut une treuve avec les rebelles d'Irlande. Le marquis d'Ormond, gouverneur de ce royaume, lui étoit dévoué ; & envoya auſſi-tôt en Angleterre pluſieurs corps de troupes, dont la plupart s'attachèrent à ſon ſervice. Le parlement, toujours attentif à tourner la religion à ſon profit, accuſa le roi d'avoir épargné les catholiques Irlandois, dans le temps même où l'on s'efforçoit de lui arracher la couronne.

1644.
Parlement
d'Oxford op-
poſé à celui
de Weſtmin-
ſter.

Quoique ce prince eût remporté juſqu'alors pluſieurs avantages ſur ſes ennemis, les parlementaires devenoient plus redoutables ; ſoit par la ſévère diſcipline qui s'obſervoit parmi eux, & que leurs préjugés de religion contribuoient à maintenir ; ſoit par l'expérience qu'ils acquéroient tous les jours dans l'exercice des armes ; ſoit par le reſpect de la nation pour le parlement, dont le nom ſeul pouvoit en impoſer au grand nom-

bre. Afin de remédier au mal, Charles imagina un expédient inoui : ce fut de convoquer à Oxford ceux des membres des deux chambres qui étoient déclarés pour ses intérêts. Le nombre des pairs s'y trouva le double de ce qu'il en restoit à Westminster ; mais il n'y eut que cent quarante membres des communes : la chambre basse de Westminster l'emportoit de plus du double. Le roi exposa dans une déclaration toutes les violences qui l'avoient forcé à sortir de Londres, ainsi que ses partisans ; il en concluait que le premier parlement n'étoit plus libre & n'avoit plus d'autorité légitime. Celui d'Oxford lui procura de l'argent, unique ressource qu'on pouvoit en espérer. Toutes les offres d'accommodement étant inutiles, parce que l'assemblée de Westminster craignoit, avec raison, un examen des prétentions réciproques ; on se replongea dans les horreurs de la guerre la plus opiniâtre.

Les troupes que Charles avoit tirées de l'Irlande eurent d'abord des succès rapides ; mais le chevalier Fairfax les dissipa. Le comte de Man-

Nouvelles
hostilités.

chester, un des généraux du parlement, se joignit aux Ecoissois qui avoient pénétré dans le royaume. Il étoit sur le point de prendre York, lorsque le prince Robert parut tout à coup, & présenta la bataille malgré le marquis de Newcastle, dont il méprisa trop les conseils. Cette bataille de Marston fut des plus sanglantes. Cromwel, alors lieutenant général, décida la victoire par son habileté & sa bravoure. Newcastle, seigneur distingué, qui avoit sacrifié au service du roi son goût naturel pour le repos & pour les lettres, crut pouvoir abandonner une cause dont l'imprudencce du prince Robert venoit de le dégoûter. Il se retira hors du royaume.

Bataille de
Marston per-
due par les
royalistes.

Autres ba-
tailles.

Politique du
parlement.

D'un autre côté, Charles attaqua le comte d'Essex, & le défit presque entièrement. On ne laissa pas de remercier ce général de son zele. La politique du parlement étoit de traiter ses amis avec indulgence, & ses adversaires avec une extrême sévérité. Il s'attachoit les uns, & faisoit trembler les autres. Rien n'avoit plus contribué sans doute à rendre Essex

inébranlable dans son parti, quelque effort que fît le roi pour l'attirer dans le sien. Manchester & Cromwel ayant amené des renforts, battirent les vainqueurs à Newbury; & si Cromwel avoit été cru, on auroit pu écraser les royalistes par une seconde victoire.

Cet homme, que nous allons voir jouer le premier rôle, étoit un des chefs de la secte des indépendans; secte fanatique, cachée jusqu'alors dans la foule des presbytériens, mais qui se signala bientôt sur les débris de la monarchie. Les indépendans, enthousiastes par système, infatués d'une chimere de perfection, se croyant tous surnaturellement inspirés, tolérans malgré leur fanatisme, ne vouloient ni rites, ni évêques, ni prêtres, ni ministres. Il prétendoient que l'Esprit saint, par ses communications intimes, mettoit une parfaite égalité entre le pauvre & le riche, l'ignorant & le docteur. Si la hiérarchie leur paroissoit odieuse, ils ne haïssoient pas moins la royauté. Les puritains ne pensoient qu'à la restreindre: eux, ils vouloient l'a-

Secte des
Indépendans

néantir ; & joignant une profonde politique à leurs rêveries absurdes , ils exécuterent ce que les autres jugeoient impossible.

Caractere de Cromwel.

Cromwel avoit des qualités toutes propres aux plus grands desseins ; la fougue d'un sectaire , l'audace d'un chef de parti , la dissimulation d'un hypocrite , les talens d'un général , le génie & l'habileté d'un homme d'état. Il déclama dans la chambre basse , dont il étoit membre , contre la conduite de Manchester , qu'il accusoit de n'avoir pas poussé la guerre avec assez de vigueur. Ce général lui reprocha à son tour des projets & des discours séditieux , qui tendoient à la ruine du parlement. L'aigreur de ces disputes inspira aux indépendans la résolution de faire un nouveau modele d'armée. Leur maxime étant que *celui qui tire l'épée contre son roi , doit en même temps jeter le fourreau* , ils vouloient des actions décisives , & des officiers résolus à tout entreprendre. Quoiqu'ils fussent les moins forts par le nombre , ils vinrent à bout , par adresse , d'exécuter leur dessein : ce trait seul va peindre l'esprit dominant.

Projet de réformer l'armée.

On ordonne un jeûne solennel pour attirer les graces du ciel. Des prédicateurs hardis déplorent les diffusions du parlement; ils en accusent l'esprit d'intérêt personnel, dont les membres sont animés; ils se plaignent de la perfide lenteur des chefs, qui, au lieu de finir promptement la guerre, ne cherchent qu'à la prolonger pour s'enrichir de la substance du peuple; ils conjurent le seigneur de susciter des hommes plus dignes d'être les instrumens de sa providence. Le lendemain on fait valoir ces discours dans la chambre basse, comme une inspiration manifeste du saint-Esprit. On insiste sur la nécessité de remédier aux désordres. On invite les membres à se dépouiller de tout intérêt personnel, de tout emploi lucratif. Cromwel ajoute qu'il s'est formé depuis le commencement de la guerre un grand nombre d'officiers habiles, capables des plus grandes expéditions; que les troupes ont besoin d'être réformées sur un nouveau plan, & que le succès des armes dépendra de l'extirpation des abus. Tous ces manèges produisirent leur effet.

Artifice singulier des indépendans.

Ordonnance
du renonce-
ment à soi-
même.

Fairfax gé-
néral. Crom-
wel sous lui.

Les communes passèrent l'ordon-
nance du *renoncement à soi-même*,
par laquelle les membres du parle-
ment, excepté un petit nombre, fu-
rent exclus des emplois civiles & mi-
litaires. La chambre-haute, trop foi-
ble contre le torrent, céda par crainte
ou par politique. Essex, Manchef-
ter, plusieurs autres seigneurs rési-
gnèrent leurs commissions. Le che-
valier Fairfax fut nommé général.
On avoit eu soin d'envoyer Crom-
wel au secours d'une place assiégée.
Fairfax demanda au parlement la
permission de se servir de lui quel-
ques jours; il obtint ensuite de l'em-
ployer tout le temps de la campagne.
Par ce moyen, Cromwel, malgré
l'ordonnance bizarre dont il étoit un
des principaux auteurs, eut l'autorité
militaire entre ses mains; & le géné-
ral, avec de la probité, du courage,
mais sans génie, ne fut que l'instru-
ment de ses passions.

1645.
Négociations
hautes.

Cependant un des commissaires du
roi & du parlement négocioient à
Uxbridge pour un traité. Charles
avoit enfin rendu aux deux chambres
de Westminster le titre de parlement

d'Angleterre. Il auroit souscrit aux conditions que ce parlement proposoit, si elles n'eussent pas été honteuses & tyranniques. On vouloit que la suspension d'armes avec les rebelles d'Irlande fût déclarée nulle ; & qu'après les avoir domptés, le parlement nommât lui-même le gouverneur & les juges de ce pays. On exigeoit que tout le pouvoir militaire fût abandonné au parlement pour sept années, & qu'ensuite, au lieu d'être rendu au roi, il fût réglé par une transaction & par un bill. On ne se contentoit pas de la tolérance offerte par rapport aux cérémonies ecclésiastiques ; mais on demandoit que l'épiscopat fût aboli & le covenant reçu dans tout le royaume. On vouloit même que les principaux officiers de la couronne & tous les juges fussent à la nomination du parlement ; que le droit de paix & de guerre ne fût jamais exercé sans le consentement des deux chambres, &c. Telles étoient les prétentions du parti presbytérien. En cela, comme l'observe M. Hume, il ne différoit guère que de nom des indépendans,

Conditions
odieuses que
le parlement
proposoit.

qui demandoient l'établissement d'une pure république. Les commissaires se séparèrent après vingt jours de conférences infructueuses.

Fanatisme
des parle-
mentaires.

Des préjugés de religion étoient toujours le premier mobile de ces furieux. A les voir, à les entendre, on les eût pris pour autant de saints. Ils ne parloient que le langage de l'écriture; ils affectoient une rigidité de mœurs, que le commun des hommes confond avec la sublime vertu. Un livre du roi Jacques, sur les divertissemens permis le dimanche, après le service divin, avoit été condamné au feu *. Laud venoit enfin d'être immolé à la pieuse ven-

Laud exé-
ré injuste-
ment.

* « On voit au milieu de la campagne un cercle de grès bruts, fichés en terre, & très-anciennement arrangés de main d'homme. Les ministres ont dit, & tout le peuple de ce canton croit pieusement, que ces grès sont autant d'hommes ainsi métamorphosés au milieu d'une partie de paume qu'ils s'étoient irréligieusement permise un jour de dimanche ». (*Londr. t. 1.*) Les fraudes pieuses, tant reprochées aux catholiques, se trouvent donc chez leurs ennemis.

geance de ses ennemis. Les communes avoient fait périr sur un échafaud, comme coupable de haute trahison, ce vieux & respectable primat, aussi innocent que Strafford, & à qui l'on ne peut reprocher qu'un excès de zele pour sa liturgie, pour des opinions reçues, dont il n'étoit point l'inventeur. Sa roideur avoit occasionné en partie les troubles funestes de l'état; mais ce fut la faute des religionnaires autant que la sienne. S'il eut tort de heurter avec violence leurs préventions, ils firent encore plus mal de rompre, sous ce prétexte, tous les liens d'une juste dépendance. La rage du fanatisme, excitée par l'ambition, se joue des lois & de la nature. Charles en reçut bientôt les derniers coups.

Fairfax & Cromwel réformèrent leur armée sur le modele dont on étoit convenu. Les officiers furent choisis, tels que les indépendans pouvoient les souhaiter. Une rigide discipline augmenta la ferveur religieuse des soldats. Excités par l'exemple & les exhortations de leurs officiers, qui leur servoient de ministres

Différences
des deux ar-
mées.

tres, ils passoient en prieres, en conférences, en lectures spirituelles, tout le temps qu'ils pouvoient donner à l'amusement & au repos. Les imaginations ardentes s'élevoient au-dessus de l'humanité. Les périls, la mort n'étoient rien pour ces hommes ravis hors d'eux-mêmes; où plutôt c'étoit le chemin du bonheur céleste où ils aspiroient. Dans l'armée royale, au contraire, régnoient la licence & le désordre. Le soldat, faute de paye, exerçoit impunément toute sorte de brigandages; l'officier railloit l'enthousiasme des parlementaires, sans réfléchir sur les effets qu'il devoit produire. Ce contraste présageoit de grands malheurs.

Bataille de
Naseby, décisive contre
la couronne.

La bataille de Naseby, du côté d'Oxford, fut décisive pour les rebelles. Le prince Robert, dont le courage bouillant ne savoit point se modérer, détermina le roi & le conseil à engager l'action, au lieu d'attendre des secours qui pouvoient en assurer le succès. Il rompit l'aîle gauche des ennemis. Pendant qu'il les poursuivoit avec une aveugle impétuosité, Fairfax enfonça le corps de bataille

commandé par le roi même. La valeur & l'habileté de Charles furent inutiles; il perdit toute son infanterie, son artillerie, ses bagages & sa cassette. On y trouva des copies de ses lettres à la reine, retirée en France. Le parlement n'eut pas honte de les publier, & de tirer avantage contre lui de sa confiance pour une épouse chérie. Les communes, en 1644, avoient accusé la reine de trahison, pour avoir amené de Hollande des secours à son mari. Tant de passion auroit déshonoré une bonne cause.

On publie les lettres du roi à la reine.

Depuis la bataille de Naseby, les affaires déclinerent rapidement. Tout plia devant les vainqueurs. Le prince Robert démentit lui-même sa bravoure, & rendit Bristol avec lâcheté. Charles, justement indigné, le congédia. En Ecosse, le comte de Montrose, qui par son courage & sa conduite, presque sans troupes, avoit remporté plusieurs victoires étonnantes, fut défait malheureusement, & ses principaux officiers condamnés à mort. Charles, au milieu de ces défaites, conservoit la fermeté de son

1640.
Les affaires empirant.

ame. Il écrivit que, *s'il ne pouvoit mourir en roi, il étoit résolu de mourir en gentilhomme*; & que ses amis n'auroient point à rougir pour le prince qu'ils avoient défendu. En vain s'efforça-t-il encore d'engager les communes à un accommodement convenable. Leur dureté augmentoit dans la victoire.

Négociation en Irlande, qui irrite encore les rebelles.

Un nouvel événement les mit en fureur. Le roi, désirant la paix avec les rebelles d'Irlande pour en tirer quelques secours, avoit prié le comte de Glamorgan, zélé catholique & bon sujet, de hâter la négociation commencée par le marquis d'Ormond. Le comte, inconsideré dans ses démarches, sans agir de concert avec le marquis, promit au nom du roi que les Irlandois conserveroient toutes les églises dont ils s'étoient emparés, à condition qu'ils feroient passer en Angleterre un corps de dix mille hommes. Au premier bruit d'un traité si propre à réveiller les accusations de papisme, Ormond fit arrêter Glamorgan, & Charles défavoua le téméraire négociateur. Mais les communes n'en furent pas moins

persuadées que le roi vouloit rétablir une religion qu'elles regardoient comme une secte abominable.

En abolissant la prélature, le parlement n'avoit pas réglé les affaires ecclésiastiques. Il termina enfin ce grand ouvrage; il établit le gouvernement presbytérien, avec ses congrégations & ses assemblées. Des anciens de chaque paroisse, joints aux ministres, présiderent à toutes les choses spirituelles. On croyoit ressusciter l'ancienne église; on croyoit revoir le temps des apôtres. Les théologiens prétendirent que le presbytériat étoit de droit divin; moyen facile & admirable de consacrer les inventions humaines. Le parlement rejeta leur décision, dans la crainte qu'elle n'établît une autorité égale à celle dont les évêques jouissoient auparavant. Comme le pouvoir des clefs paroissoit une arme dangereuse, il eut soin de fixer les cas où l'excommunication seroit légitime, & accorda le droit d'appel de toutes les cours ecclésiastiques. Plusieurs même de ses membres penchoient à tolérer sans exception les sectes protestantes. Rien

Le parlement change le gouvernement ecclésiastique.

Presbytériat.

Système de tolérance rejeté par les puritains.

n'étoit plus contraire au système des presbytériens. Leur zèle fougueux s'éleva contre le scandale. À les entendre, « on alloit faire de l'église » l'arche de Noé, le réceptacle de » toute les bêtes immondes : le co- » venant leur imposoit l'obligation » de combattre le schisme & l'héré- » sie ; nulle raison politique ne pou- » voit contrebalancer ce devoir ». Les disputes s'échauffèrent, la division éclata. Le roi auroit peut-être profité des conjonctures, si la haine contre sa personne n'avoit réuni ceux que l'opinion divisoit.

Le roi s'adresse
aux Ecoissois.

Comme Fairfax se préparoit à l'assiéger dans Oxford, la crainte d'être mené en triomphe par les rebelles, lui inspira un dessein qui lui sembla l'unique ressource dans le désespoir. Se flattant que les Ecoissois n'avoient pas perdu tout attachement pour leur souverain, & qu'en puritains zélés ils romproient volontiers avec les indépendans, il se détermine à chercher un asile entre leurs bras. Il part secretement d'Oxford, marche déguisé jusqu'auprès de Londres, arrive à l'armée d'Ecosse, qui faisoit

le siège de Newark. La surprise est Comment ils le reçoivent.
 extrême en le voyant. On affecte de
 lui rendre des honneurs, mais pour
 le réduire en servitude. On exige
 qu'il envoie ordre à ses gouverneurs
 de rendre leurs places; il s'y sou-
 met, & Newark, Oxford, Dublin,
 les autres villes sont abandonnées aux
 parlementaires. Les ministres puritains Insolence des ministres.
 l'accabloient de sermons & de re-
 montrances. Un d'eux, après des
 reproches amers sur sa conduite,
 voulut faire chanter devant lui le
 psaume qui commence par ces mots,
 dans la traduction angloise : *Pourquoi,*
tyran, te glorifies-tu de tes mauvaises ac-
tions? Le roi se contenta de désigner
 cet autre psaume : *Ayez pitié de moi,*
Seigneur; car les hommes veulent me
dévoré.

Enfin il falloit prendre un parti Les Ecois vendent le roi au parlement.
 & décider de son sort. Le parlement
 vouloit qu'on le livrât entre ses mains;
 les Ecois vouloient le garder pour
 caution des sommes qui leur étoient
 dues. Elles montoient, selon leur cal-
 cul, à deux millions de livres ster-
 ling. Quatre cent mille livres offertes
 par les Anglois, la moitié payable

fur le champ, terminerent la dispute. A ce prix, les commissaires d'Ecosse conclurent le honteux traité que l'on reprochera toujours à leur nation. S'ils n'avoient pas promis de sacrifier le monarque, les Anglois auroient-ils sacrifié une telle somme. Il est vrai que le parlement d'Ecosse parut d'abord s'intéresser en sa faveur; mais l'assemblée ecclésiastique décida qu'un prince opposé au covenant ne devoit point être reçu dans le royaume, & le fanatisme entraîna l'exécution du traité. Charles jouoit aux échecs quand il apprit, par une lettre, qu'on alloit disposer de sa personne. Il continua la partie sans marquer la moindre émotion. Livré aux parlementaires, il eut besoin de toute sa constance pour soutenir leurs indignes traitemens. On le priva de ses anciens domestiques; on lui refusa même ses aumôniers; on vouloit qu'il renonçât non seulement à ses droits, mais à ses principes de religion.

On le traite
indignement

Cette tyrannie du parlement fut enfin détruite par une autre espèce de tyrannie. Les communes pen-

foient à licencier une partie des trou- Révolte de
 pes, pour affoiblir les indépendans l'armée con-
 qui avoient su s'en rendre presque tre le parle-
 les maîtres. Ceux-ci, résolus d'exé- ment.
 cuter leur plan de république, n'a-
 voient garde de perdre leurs avanta-
 ges. L'armée se mutina, & présenta
 une pétition au général, pour obte-
 nir sa paye & les arrérages qui lui
 étoient dus. Cette pétition fut un
 crime aux yeux des communes. Leurs
 menaces aigrèrent l'armée. Des plain-
 tes insolentes, des cris séditieux an-
 nonçoient de quoi elle étoit capable.
 On envoya Cromwel, avec son gendre
 Ireton & quelques autres; on leur
 donna commission de remédier au dé-
 sordre. Eux-mêmes en étoient les au-
 teurs secrets. L'artificieux Cromwel,
 sous un masque de zele pour le parle-
 ment, cachoit le dessein de lui enle-
 ver toute l'autorité. Bientôt se forma Parlement
 un parlement militaire, plus militaire.
 terrible que celui de Westminster. Les
 principaux officiers composoient la
 chambre haute; deux bas officiers,
 ou deux soldats de chaque compa-
 gnie, sous le nom d'*agitateurs*, re-
 présentoient la chambre basse; ce

Parlement
militaire.

ne fut pas le dernier phénomène produit par la rage des fanatiques.

L'armée en-
leve le roi,

Pendant que les parlementaires se dispofoient à diffiper ce complot par quelque coup de vigueur, l'armée en fit un qui décida la querelle. Un des agitateurs, nommé Joyce, à la tête de cinq cents chevaux, court à Hombly, où étoit le roi, pénètre dans fon appartement, & lui déclare qu'il faut le fuivre fur l'heure. Charles demande par quel ordre? Joyce, pour toute réponfe, lui montre quelques-uns de fes cavaliers bien armés. *Votre ordre*, dit le roi en fonnant, *eft écrit en beaux caractères qui fe font lire aifément.* La garde ne fit point de réfiftance. Les commiffaires du parlement fe virent arracher leur proie; & l'armée, maîtrefle d'une tête fi précieufe, fentit qu'elle pouvoit donner la loi aux deux chambres. C'étoit le but de Cromwel. Tout fe faifoit par fes adroites infinuations; tout fe rapportoit à fa fortune, fans qu'il parût lui-même y penfer. Fairfax avoit été le jouet de fes intrigues; trop peu clairvoyant pour en démê-

let

ler la trame, & trop honnête homme pour soupçonner toutes les fraudes de l'hypocrisie.

Le parlement n'étoit plus, dans l'opinion publique, le défenseur des lois & le restaurateur de la liberté. Il exerçoit un pouvoir plus arbitraire que le prétendu despotisme, dont il avoit fait le prétexte de ses entreprises contre la couronne. L'accise, impôt sur les boissons & les denrées, plusieurs autres taxes nouvelles devoient soulever la nation. Des sommes immenses, qu'un calcul exagéré fait monter à plus de quarante millions sterling, levées en cinq ans, offroient une ample matière de murmures, comparées sur-tout aux foibles subsides qu'on payoit auparavant. Les commissaires qui administroient cet argent, n'en rendoient même aucun compte. Le clergé épiscopal, sous le poids d'une cruelle persécution, sans autre crime que d'avoir été fidele aux principes de l'église anglicane, étoit devenu un objet de pitié plutôt que de haine. A la place de la cour de haute-commission & de la chambre-étoilée,

Le parlement devenu odieux.

abolies avec tant de vigueur , on voyoit par-tout des tribunaux dont les jugemens ne paroissent pas moins odieux. Enfin la nation gémissoit du despotisme parlementaire , lorsque Cromwel fit marcher l'armée vers Londres.

L'armée
exerce à son
tour le des-
potisme.

Alors le parlement plie sous une force supérieure. Il révoque ses décrets contre les auteurs de la pétition militaire ; il change sa hauteur en complaisance. Mais comme le jeu des passions est par-tout le même , & que le pouvoir de l'épée est la principale source de la tyrannie , l'armée à son tour affecte le despotisme. Plus on lui cede , plus elle exige. Elle accuse de haute-trahison onze membres du parlement , chefs du parti presbytérien ; elle demande qu'ils soient conduits à la tour. Les communes répondent qu'une accusation générale ne suffit pas pour les faire arrêter. On réplique qu'elle a bien suffi pour faire arrêter Lau & Strafford. C'est ainsi que les différens partis usurpent l'un après l'autre l'autorité , & se permettent , quand ils ont la force en main , tous les excès

qu'ils ont condamnés dans leurs adversaires. Qu'avoient produit tant de violentes commotions pour renverser la prérogative royale ? au lieu d'un maître modéré, l'Angleterre s'étoit donné une foule de tyrans.

Pour satisfaire l'ambition de Cromwel, & assujettir le parlement à ses ordres, il falloit que l'armée entrât dans Londres sous un prétexte plausible. L'occasion s'en présenta d'elle-même. Les communes avoient ordonné, non sans peine, que la milice de Londres fût changée. A cette nouvelle, la populace s'émeut, une troupe de mutins assiege la chambre, & lui fait révoquer ses ordres. Les deux orateurs du parlement, suivis de plusieurs autres membres, soit que la violence du peuple les eût effrayés, soit plutôt pour faire leur cour à Cromwel, dont ils prévoyoit l'empire, s'évadent secretement, vont porter leurs plaintes à l'armée, & implorent son secours. Les chefs ne pouvoient rien souhaiter de plus favorable. On se récrie contre l'audace des séditieux, on ne parle que de venger le parlement. Bientôt l'armée

Elle domina
à Londres.

est aux portes de la ville, elle y entre sans que personne ait le courage de lui résister ; elle décide souverainement de tout , accuse les uns , chasse les autres , donne la milice aux indépendans , & réduit le parlement à une entière servitude.

Le roi se sauve dans l'île de Wight.

Depuis que Charles n'étoit plus en la puissance des parlementaires , sa prison étoit devenue moins insupportable. On lui permettoit de voir sa famille & ses amis. Cromwel même le traitoit en roi ; & ce prince espéroit de le gagner par des titres & des promesses. Peut-être y auroit-il réussi avec le temps , si les conjonctures n'avoient pas excité l'usurpateur à franchir toutes les barrières. Les indépendans , désormais sans crainte , maîtres du parlement & de Londres , se livrèrent avec plus d'audace au projet d'anéantir la royauté. Charles commençoit à n'éprouver de leur part que des rigueurs. Il entendoit parler de menaces , de projets d'assassinat contre lui. Cromwel cherchoit peut-être à le remplir de défiance , pour le faire tomber dans un nouveau piège. Le roi , en prenant la fuite , s'éloi-

gna de ses partisans & perdit toutes ses ressources. Il se réfugia dans l'île de Wight, dont le gouverneur étoit Hammond, dévoué à Cromwel. Hammond l'y retint prisonnier : un mot pouvoit décider de sa vie.

Il s'étoit formé parmi les troupes une faction qui auroit suspendu le coup, si Cromwel eût été moins capable de la dissiper. Le nom de *Levellers*, qu'on donnoit à ce parti, exprime le systême de ceux qui le composoient. Ils vouloient que tous les hommes fussent *de niveau*, qu'il ne restât ni roi ni noblesse, que l'égalité des biens & du pouvoir fût établie dans la nation. Des idées mystiques servoient de fondement à leurs chimères, dignes de ces temps affreux, où les plus grossières extravagances se mêloient à la religion mal entendue. « Les élus, disoient-ils, sont égaux : les apôtres étoient fortis de la lie du peuple : pourquoi un simple soldat, illuminé par l'esprit de dieu, n'auroit-il pas les mêmes droits que les commandans ? pourquoi laisseroit-on aux officiers tant de privilèges & d'a-

Factions des Levellers.

Leurs principes extravagans.

Cromwel
les réprime.

» avantages contraires à l'égalité chrétienne » ? Ces discours se répertoient avec chaleur. Plusieurs régimens s'associerent pour faire valoir leurs prétentions. Mais le génie de Cromwel avoit des ressources également prompts & efficaces. Il possédoit l'art d'employer la terreur comme la fraude. Dans une revue de l'armée, il faisit les chefs des mutins ; il en fait exécuter un sur le champ ; les autres rentrent dans le devoir.

Articles
qu'on veut
faire souscrire
au roi.

Dès-lors la résolution fut prise de se défaire du roi par quelque grand coup d'éclat , auquel on tâcheroit de donner les couleurs de la justice. Charles offrit au parlement de lui céder le pouvoir militaire & la nomination des offices considérables , pourvu qu'après sa mort ces droits retournaissent à la couronne. On rejeta l'offre avec arrogance. On lui envoya quatre articles préliminaires à souscrire , les plus humilians & les plus iniques. Il demanda de traiter en personne avec les deux chambres , avant de faire des concessions , qui , sans cela , ne pouvoient assurer la paix. C'en fut assez pour enflam-

mer la fureur des républicains. Ils crierent que le roi manquoit à son peuple ; que l'obéissance des sujets supposoit la protection du prince ; que Charles leur refusant ce qu'il leur devoit, ils étoient libres de leurs obligations, & qu'il falloit travailler sans lui à l'établissement national. Cromwel insista dans la chambre basse sur ces maximes séditieuses. Il fit entendre que l'Angleterre ne comptoit plus que sur la sagesse du parlement, qui à son tour pouvoit compter sur le zele & le secours de l'armée.

Jusqu'alors la qualité de roi avoit paru respectable ; elle n'attira plus à Charles que des injures & des mépris. Le parlement ordonna qu'on ne lui présenteroit plus d'*adresses* * ; qu'on ne recevrait plus de lui aucune lettre de message ; & que l'on déclareroit coupable de trahison, quiconque, sans l'aveu des deux chambres, entretiendroit quelque communication avec lui. A cette ordonnance

On perd tout respect pour lui.

* Une *adresse* est une requête ou pétition adressée au roi.

destructive de la royauté, on joignit des calomnies atroces, jusqu'à l'accuser sans pudeur d'avoir empoisonné son pere, & d'avoir excité les Irlandois au fameux massacre. Charles, tranquille dans sa prison, oppo-
soit une constance héroïque à ce torrent d'infortunes. Ses sentimens de religion le soutenoient contre les
affaires du fanatisme & de la scélératesse.

1647.
Seconde
guerre civile.

Cependant un parti considérable s'éleva tout à coup pour sa défense. Les Ecoissois se crurent obligés par le covenant (car les autres obligations étoient effacées) à maintenir la majesté royale ainsi que la secte presbytérienne. Leur parlement arma quarante mille hommes. La tyrannie de l'armée étoit devenue si odieuse aux Anglois mêmes, qu'en plusieurs endroits les partisans de Charles leverent des troupes. Dix-sept vaisseaux se déclarerent pour lui, une seconde guerre civile s'alluma dans le royaume. Tandis que Cromwel & les autres chefs s'appliquoient à dissiper cet orage, le parlement, plus libre, rétracta la dernière

ordonnance , & envoya quinze commissaires traiter avec le roi. Ce changement pouvoit produire les plus grands biens , si le désir de la paix eût été accompagné des sentimens de modération qui auroient dû l'acclérer.

Les commissaires trouverent Charles dans un état capable de les attendre , presque sans domestiques , la barbe longue , les cheveux négligés & blanchis par le chagrin. Mais son esprit n'avoit rien perdu de sa pénétration ni de sa force. Il discuta seul avec eux dans une longue suite de conférences , les points les plus délicats , avec une supériorité de raison dont ils furent étonnés. La nécessité le forçoit à recevoir des conditions odieuses. Il consentit à reconnoître que le parlement avoit pris les armes pour une juste défense ; à lui céder pour vingt ans , & le pouvoir militaire , & le droit de lever l'argent destiné à l'entretien des troupes , le droit même de reprendre ensuite cette double autorité , lorsque les deux chambres le jugeroient utile au bien public ; il consentoit à le laisser maître de la

Négociation
entre le roi
& le parlement.

nomination des grands offices , & du gouvernement de l'Irlande ; à faire payer par le peuple toutes les dettes contractées dans la guerre civile. Concessions si étranges, que , s'il avoit dépendu de lui de les éviter , dit-il avec douleur , elles l'auroient rendu plus digne qu'aucune action de sa vie , d'être regardé comme l'ennemi de ses sujets.

On ne peut
s'accorder sur
des points de
religion.

Il ne refusa son consentement qu'à deux articles , l'un pour la punition de ses partisans , l'autre pour l'abolition de l'épiscopat. Toujours pénétré de regret d'avoir sacrifié l'illustre Strafford , il accorda seulement , mais avec peine , que les royalistes payeroient des compositions au parlement , & que sept des principaux seroient bannis pour un temps limité. A l'égard de la religion , inflexible dans ses principes , comme les communes l'étoient dans leur système presbytérien , il abandonnoit tout ce qui ne paroissoit pas d'institution apostolique , pourvu que l'épiscopat fût conservé ; il consentoit néanmoins qu'on ne laissât aux évêques d'autre pouvoir que celui de conférer les ordres aux ministres.

Telle est la démenche des religion- Entêtement
insensé des
sectaires.
naires enthousiastes : leur intérêt ,
l'intérêt public , ne font rien au prix
de leurs opinions. Quelque avanta-
geux que ce traité fût au parlement,
quelques motifs qu'on eût de le con-
clure sans délai , les négociateurs
s'opiniâtrèrent sur l'article qui sem-
bloit le moins difficile. On recon-
noît l'esprit de secte dans cette dé-
claration parlementaire : *Les deux
chambres détestant l'abominable idolâtrie
qui se commet à la messe , ne peuvent
admettre ni autoriser , comme sa majesté
le désire , l'exemption pour la reine &
sa famille , des peines qui seront portées
contre l'usage de la messe.* Un aveugle
entêtement fermoit les voies de con-
ciliation.

On perdit le temps en disputes , Progrès de
l'armée.
tandis que l'armée agissoit avec vi-
gueur. Elle dissipa bientôt les roya-
listes , dont les différens corps n'é-
toient point unis. Cromwel pénétra
en Ecosse , où rien ne put lui résister.
Fairfax s'empara de Colchester après
un siège mémorable. Ireton , le plus
cruel des fanatiques , engagea ce gé-
néral , naturellement humain , à

Exécutions.
Traits de cou-
rage.

faire passer par les armes quelques-uns des officiers de la garnison. Le chevalier Lucas passa le premier, & donna ordre lui-même aux exécuteurs de faire feu. A peine fut-il tombé mort, que Lille, son ami, courut l'embrasser & se présenta au supplice. Les soldats lui paroissant trop loin, il leur dit de s'approcher. Un d'eux répondit qu'ils ne le manqueroient sûrement pas. *Amis*, répliqua-t-il en souriant, *je vous ai vus de plus près ; & vous m'avez manqué.* Une mort si glorieuse étoit préférable au triomphe des rebelles.

L'armée veut
se défaire du
roi.

Leur premier soin, après avoir renversé rapidement tous les obstacles, fut de se saisir de la personne du roi, & de le transférer dans une prison plus étroite. Charles pouvoit prévenir ce coup par la fuite. Mais ayant promis au parlement de ne point s'évader pendant la négociation, il se fit scrupule de violer cette promesse, dont les circonstances sembloient le décharger. Il devoit mourir victime de sa bonne foi, comme de la tyrannie de ses oppresseurs. Le

parlement eut le courage de leur résister d'abord, & déclara que les concessions du roi pouvoient servir de fondement au traité national. Mais le colonel Pride, autrefois charretier, assiégea la chambre des communes, arrêta quarante & un membres presbytériens; les autres membres suspects furent exclus, au nombre de plus de cent seize; & il ne resta que les furieux indépendans. Ce fantôme de parlement exécuta le projet incroyable de faire le procès au souverain.

Le parlement réduit aux indépendans.

Sur le rapport des commissaires chargés de dresser les articles d'accusation, la chambre basse déclare le roi criminel de haute trahison, pour avoir fait la guerre au parlement, & forme une haute cour de justice à qui elle donne pouvoir de le juger. Les pairs rejettent ce bill avec l'indignation convenable. Alors, en partant du principe nouveau, que le peuple est l'origine de toute autorité juste, on déclare que les communes d'Angleterre assemblées en parlement, étant choisies par le peuple qu'elles

1648.
Bill qui renverse la constitution.

Discours
hypocrite de
Cromwel.

représentent, ont la suprême autorité de la nation ; & que tout ce qui est jugé loi par les communes, a force de loi sans le consentement du roi & des pairs. Ainsi, la constitution angloise, au milieu des foulevemens & de la guerre civile, est totalement renversée par ceux qui affectoient de la soutenir. L'hypocrite Cromwel soutient ces usurpations inouïes, en jouant le rôle d'un inspiré. « Der-
» nierement, dit-il, lorsque je voulois
» parler pour le rétablissement de sa
» majesté, je sentis ma langue qui se
» colloït dans ma bouche, & je re-
» gardois ce mouvement surnaturel
» comme une réponse du ciel qui reje-
» toit le prince endurci ».

Le roi devant
ses juges.

Charles, conduit à Londres par Harrison, colonel, fils d'un boucher, & digne de sa naissance, comparoit devant ses juges, parmi lesquels se trouvent Ireton, Cromwel, Harrison, & une foule de scélérats dont la mémoire sera éternellement en horreur. Le solliciteur, ou procureur général, dit au nom de communes, que « Charles Stuart, ayant été reçu
» roi d'Angleterre avec un pouvoir

» limité, voulant établir un gouver-
 » nement illimité & tyrannique, a
 » traîtreusement & méchamment fait
 » la guerre au parlement, & à la na-
 » tion qu'il représente; & que pour
 » cela il est accusé comme traître,
 » tyran homicide, ennemi déclaré
 » & implacable de la république ».

Sur quoi le président de l'assemblée
 somme le roi de répondre. Charles, ^{Réponse du}
 avec une dignité & un courage que ^{roi.}
 les revers n'avoient pu abattre, ré-
 pond qu'il ne reconnoît point l'au-
 torité, ni la juridiction de ce tri-
 bunal; qu'étant leur roi héréditaire
 par le droit de sa naissance, tous
 ses sujets, même réunis, n'ont pas
 le pouvoir de lui faire son procès;
 qu'ayant souvent exposé sa vie pour
 la défense de la liberté & des lois
 fondamentales du royaume, il est
 prêt encore à sceller de son sang ces
 droits précieux; que ceux qui s'ar-
 rogent la qualité de ses juges, sont
 nés ses sujets, & sujets des lois,
 qui prononcent que *le roi ne peut*
faillir; mais que, sans recourir à
 cette maxime générale, il est en état
 de justifier sa conduite par des rai-

sons évidentes ; & que , s'il est invité d'une autre maniere , il désire de leur démontrer , & à l'univers entier, la justice de la guerre où il s'est malheureusement & malgré lui engagé pour sa défense.

Il est condamné à mort.

Une réponse si juste , si noble , si ferme , & tout à la fois si modérée , auroit confondu des hommes moins obstinés au crime. La nouvelle cour ne laissa pas de continuer ses poursuites. Charles y ayant été traduit jusqu'à trois fois , & ayant trois fois décliné sa juridiction ; les juges , après avoir entendu quelques témoins , qui déposèrent que le roi avoit paru en armes contre les troupes du parlement , prononcèrent la sentence de mort. La France , la Hollande , l'Ecosse s'étoient efforcées inutilement d'arrêter cette horrible procédure. Quatre illustres amis du roi , Richmond , Hertfort , Southampton & Lindesey , représentèrent aux communes qu'en qualité de ses conseillers , ils étoient seuls coupables des mesures qu'on lui imputoit comme des crimes ; ils demandèrent à sauver , par leur sup-

Quatre seigneurs s'offrent à mourir pour lui.

plice , cette vie précieuse que les communes elles-mêmes étoient intéressées à défendre. Leur générosité excita peut-être la rage des paricides ; car plus les méchans se voient condamnés par la vertu des gens de bien , plus ils s'empressent à recueillir les fruits de leurs attentats.

Pendant trois jours qu'on laissa au roi avant l'exécution , il s'occupait tranquillement de ces vérités éternelles , qui élèvent l'ame au dessus des maux de la vie. Le prince de Galles & le duc d'Yorc , ses deux fils aînés , s'étoient enfuis. Le duc de Glocester , leur cadet , âgé de huit ans , lui ayant été amené : « Mon enfant , lui dit-il , on va couper la tête à ton pere , & peut-être voudra-t-on te faire roi. Mais prends garde ; tu ne peux être roi du vivant de tes freres Charles & Jacques. Ils couperont la tête à tes freres lorsqu'ils pourront les tenir ; ils te la couperont aussi à la fin. Ainsi je t'ordonne de ne pas souffrir qu'ils te fassent roi ». Le jeune prince répondit en soupirant : « Je me

2649.
Le roi se
prépare au
supplice.

» laisserois plutôt mettre en piéces ». L'échafaud avoit été dressé devant le palais même de Whitehall, demeure des rois d'Angleterre. Charles y monta sans foiblesse. Il harangua l'assemblée, protesta de son innocence, & reconnut néanmoins que sa mort étoit juste aux yeux de l'être suprême, qu'il étoit puni pour ne s'être pas opposé à une sentence injuste (celle de Strafford). Il pardonna généreusement à ses ennemis, les exhortant, eux & la nation, à l'obéissance envers son légitime successeur. Un homme masqué lui trancha la tête d'un coup. Un autre la prit, la montra aux spectateurs en s'écriant : *Voilà la tête d'un traître.*

Fairfax trompé par les régicides.

Fairfax s'étoit absenté pendant le procès. Avant l'exécution, il s'efforça d'empêcher ce dernier crime ; il résolut enfin de sauver le roi par la force avec son régiment. Cromwel & Ireton persuaderent au crédule général de recourir à la priere, dans un moment où l'on avoit si grand besoin, disoient-ils, de lumieres surnaturelles. Le fanatique Harrison fut chargé de s'unir à lui pour invoquer

le seigneur ; il eut soin de prolonger cet exercice jusqu'à ce qu'on vint annoncer la mort du roi ; se levant alors d'un air de prophete , il assura que le ciel exauçoit leurs vœux , & faisoit connoître miraculeusement ses volontés.

La nation , trop long-temps dupe de ces hypocrites , étoit revenue de son erreur. Autant elle s'étoit livrée contre Charles aux transports d'une haine aveugle , autant se livra-t-elle à l'affliction après avoir perdu ce bon prince , dont le caractère méritoit l'estime & l'amour de ses sujets. Peu de rois ont eu plus de vertus & si peu de vices. Dans un siecle moins orageux , il auroit régné tranquille , avec la gloire de faire du bien sans inspirer de la défiance. Mais il manqua de cette sagesse politique qui doit se régler sur les conjectures ; & il suivit trop aisément des conseils qui ne valaient pas ses propres lumieres.

Pour mieux faire connoître son esprit & ses sentimens , nous traduirons quelques morceaux d'une lettre , où il rendoit compte au prince

Douleur de la nation.

Lettre de Charles I à son fils.

de Galles de ses dernières négociations avec le parlement. « Vous » voyez , lui écrivoit-il , combien » j'ai travaillé à la recherche de la » paix. Ne craignez pas de suivre » mes traces. Employez tous les » moyens dignes de vous pour re- » couvrir vos droits ; mais préférez » les voies pacifiques. Faites voir la » grandeur de votre ame , en triom- » phant de vos ennemis par le par- » don plutôt que par les châtimens. » Que mon expérience vous ap- » prenne à ne point affecter plus de » pouvoir & de prérogative , qu'il » n'en faut réellement pour le bien » des sujets , non pour la satisfaction » des favoris. Par-là vous ne man- » querez jamais de moyens d'être un » bon pere à l'égard de tous , & un » prince libéral envers ceux que vous » voudrez favoriser. Ces considéra- » tions peuvent vous rendre un aussi » grand roi , que votre pere est au- » jourd'hui éloigné de l'être ; & vo- » tre autorité sera d'autant plus so- » lide , que la mienne a été plus » affoiblie : car nos sujets ont appris » que des victoires sur leur prince

» ne font que des triomphes sur eux-
 » mêmes. Les Anglois font un peuple
 » sage, quelque infatués qu'ils soient
 » à présent. Enfin si Dieu vous
 » donne du succès, ufez-en avec
 » modestie, & ayez toujours de
 » l'éloignement pour la vengeance.
 » S'il vous rétablit à des conditions
 » dures, tenez tout ce que vous au-
 » rez promis. Ces infracteurs des lois
 » qu'ils étoient obligés de défendre,
 » trouveront leurs victoires pleines
 » de troubles; mais ne pensez pas
 » que rien au monde mérite d'être
 » obtenu par des voies injustes &
 » déshonnêtes ».

Peu de jours après la mort du roi,
 parut sous son nom un ouvrage, in-
 titulé en grec *Icon Basiliké* (Ta-
 bleau royal), plein d'élégance, de
 sentiment, & de vertu. Milton en
 compare les effets à ceux que produi-
 sit sur les Romains le testament de
 César, lu par Antoine. On en fit cin-
 quante éditions dans l'espace d'un an.
 Étoit-ce véritablement l'ouvrage du
 roi? Plusieurs le nient; mais il y a
 d'assez bonnes raisons pour le croire,
 du moins comme une chose vraisem-
 blable.

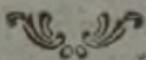
L'Icon de
 Charles I.

Arts, lit-
térature.

Charles I aimoit la peinture & les beaux-arts. Son économie & son peu de revenus ne l'empêchoient pas de vivre avec magnificence. Il possédoit vingt-quatre maisons royales, toutes assez bien meublées pour qu'il passât de l'une à l'autre, sans avoir besoin d'y faire transporter la moindre chose.

Ben John-
son dans la
misere.

Quoiqu'il aimât les ouvrages d'esprit, & qu'il fût bon connoisseur, on lui reproche d'avoir manqué de générosité envers Ben-Johnson, fameux poëte dramatique, qui, dans une vieillesse infirme & indigente, lui ayant fait demander quelque secours, ne reçut qu'une somme très-médiocre. *Je suis logé fort à l'étroit, dit le poëte mécontent; mais je vois par l'étendue de cette faveur, que l'ame de sa majesté n'est pas logée plus au large.*



R É P U B L I Q U E.

JAMAIS conspiration n'avoit été conduite avec plus d'habileté & de vigueur, que celle des indépendans pour fonder une république sur les ruines du trône d'Angleterre. Après le supplice de Charles I, ils se hâtèrent de mettre la dernière main à leur ouvrage. La chambre basse, réduite au nombre d'environ quatre-vingts membres, de cinq cent treize députés qui la composoit au commencement, déclara que la chambre des pairs devoit être abolie, comme inutile & dangereuse, & qu'il n'y avoit plus de monarchie. *Si l'on désiroit un roi, dit un de ces républicains, le dernier étoit aussi digne de la couronne qu'aucun gentilhomme du pays.* Cependant sa statue fut renversée, & l'on mit sur le piédestal cette inscription : *Exiit tyrannus, regum ultimus.* Le TYRAN, DERNIER DES ROIS, A DISPARU. Les communes firent un grand sceau qui portoit pour légende : *La première année du*

1649.

La monarchie abolie.

rétablissement de la liberté, par la bénédiction du ciel. Elles déclarerent coupable de haute trahison quiconque reconnoîtroit pour roi, *Charles Stuart, connu sous le nom de prince de Galles.* Afin d'augmenter la terreur, quelques royalistes furent condamnés à mort.

Plusieurs partis dans la nation. La nation étoit divisée en plusieurs partis, d'autant plus animés l'un contre l'autre, qu'ils respiroient presque tous le fanatisme. Ceux-là vouloient qu'il ne restât aucune forme de gouvernement humain, parce que Jésus-Christ, dont le second avènement ne pouvoit tarder, alloit régner seul dans l'univers. Ceux-ci portoient la démence jusqu'à soutenir qu'il ne restoit plus ni morale ni loi naturelle, & que les élus, dirigés par l'esprit saint, étoient au dessus des obligations ordinaires. Les presbytériens, les royalistes, avec des principes tout opposés, faisoient éclater le même mécontentement.

Charles II proclamé en Ecosse. L'héritier de la couronne, Charles II, quoique fugitif & sans forces par lui-même, espéroit rentrer en possession de ses droits. L'Ecosse l'avoit proclamé

clamé, à condition qu'il se conduiroit avec sagesse, qu'il garderoit le covenant, & qu'il n'auroit autour de lui que des personnes bien intentionnées.

Conditions dures, mais supportables dans ces tristes circonstances. D'un autre côté, le marquis d'Ormond, gouverneur d'Irlande, étoit à la tête d'un grand parti dévoué au prince; & quoique les Irlandois se fussent de nouveau révoltés en 1646, à l'instigation d'un nonce du pape, ils étoient alors sincèrement unis aux royalistes. Les indépendans se voyoient entourés d'ennemis; mais le génie de Cromwel se jouoit des obstacles & des dangers.

Son parti en
Irlande.

Révolte des
Levellés.

Nommé par le conseil d'état gouverneur d'Irlande, Cromwel, avant de partir, pourvut à la tranquillité de l'Angleterre. La faction des *Levellés* n'étoit pas détruite dans l'armée. Quatre mille de ces enthousiastes s'étant révoltés ouvertement, on les amusa par une négociation, on tomba ensuite sur eux. Il y en eut quatre cents de pris, quelques-uns de traînés au supplice; & cet exemple atterra les autres. Lilburn, lieutenant colonel,

homme fanatique & turbulent, fut mis en prison. Les femmes en corps demanderent son élargissement : on les avertit de soigner les affaires du ménage, & de laisser aux hommes le gouvernement de l'état. (Ce n'étoit plus le temps où les pétitions des femmes paroissoient utiles pour échauffer l'esprit d'indépendance.) Les cas de haute trahison furent étendus jusqu'aux simples discours, jusqu'aux intentions sans effet; les prisons remplies de citoyens, quoique le pouvoir d'emprisonner eût paru si tyrannique; l'accise & d'autres taxes extraordinaires, exigées avec rigueur. La nouvelle république ressembloit au regne de Tibere.

Gouvernement tyrannique.

Cromwel subjugue l'Irlande.

Cependant Cromwel arrive en Irlande; il fait lever le siège de Dublin au marquis d'Ormond; il emporte d'assaut la ville de Tredah, défendue par une nombreuse garnison; il ordonne un massacre général des soldats: un seul échappe à la boucherie. Cette cruauté politique répand la terreur; les places ouvrent leurs portes: le clergé Irlandois, voyant Ormond malheureux, le frappe d'anathème en qualité de

R É P U B L I Q U E. 51

protestant; plus de quarante mille hommes se bannissent volontairement de leur patrie pour aller servir les étrangers; & l'Irlande est subjuguée par Cromwel *. Il eut bientôt l'occasion de se signaler en Ecoſſe avec plus de gloire

Le brave marquis de Montrose n'étoit plus. Après la mort de Charles I, ayant reçu de son fils une commission de capitaine général en Ecoſſe, il avoit débarqué dans ce royaume, accompagné d'un petit nombre de soldats allemands. Surpris & arrêté par les Ecoſſois, ces fanatiques n'avoient vu dans un ſi grand homme, leur concitoyen, qu'un impie excommunié comme rebelle au covenant. Il eſſuya des indignités affreuses, & fut condamné à être pendu. La ſentence portoit que ſa tête ſeroit

1650.

Exécution
du brave
Montroſe.

* Il y avoit en Irlande deux partis de catholiques, celui des jéſuites & celui des cordeliers. Cromwel profita de leurs diſſiſions. Les cordeliers, dans un manifeſte imprimé à Paris en 1650, reprochent aux jéſuites d'avoir favorisé l'uſurpateur. (V. Londres, tom. 2, pag. 51.)

clouée à la porte de la prison ; ses
jambes & ses bras attachés dans les
quatre principales villes du royaume ;
& son corps enterré avec ceux des
malfaiteurs , à moins que son repentir

Paroles de ce
héros.

ne fît lever l'excommunication. « Je
» suis plus fier , dit - il aux ministres
» presbytériens , d'avoir ma tête atta-
» chée au lieu marqué par la sen-
» tence , que d'avoir mon portrait
» suspendu dans la chambre même du
» roi. Loin d'être fâché qu'on envoie
» mes bras & mes jambes dans quatre
» villes du royaume , je voudrois avoir
» assez de membres pour qu'on les
» dispersât dans toutes les villes chré-
» tiennes , & qu'ils y servissent de
» témoignage en faveur de la cause
» pour laquelle je suis condamné ».

Le soir il mit en vers ce sentiment. Sa
mort fut aussi héroïque que sa vie. Il
étoit encore à la fleur de l'âge , lorsque
son roi & sa patrie eurent le malheur
de le perdre.

Charles II en
Ecosse.

Cet événement apprit à Charles II
combien le fanatisme écossais étoit
redoutable ; & le détermina , contre
l'avis de plusieurs , à recevoir des
conditions odieuses , sans lesquelles il

ne devoit rien espérer d'un peuple si aveugle & si opiniâtre. Il fit voile pour l'Ecosse avec sept vaisseaux de guerre hollandois. En arrivant, il fut contraint de congédier une partie de ses amis, de signer le covenant, & d'essuyer les ennuyeux sermons des ministres. Il affecta même, dans une déclaration publique, un zele conforme à leur bigoterie. Il s'accusoit d'avoir suivi les mauvais conseils de son pere ; il déplorait l'idolâtrie de sa mere & la tolérance qu'on lui avoit accordée ; il promettoit de n'aimer & de ne favoriser aucun de ceux qui auroient assez peu de conscience pour préférer son intérêt à l'évangile & au royaume de Christ ; de n'avoir désormais d'autres ennemis que les ennemis du covenant ; & de le faire triompher du papisme, de la superstition, de la prélatrice, en un mot, de tous les usages profanes. Les puritains, gouvernés par le duc d'Argyle, furent peu touchés de ces apparences, dont ils se desioient sans doute. Le prince étoit parmi eux un captif plutot qu'un roi : on ne l'admettoit pas même au conseil.

Il est forcé de prendre le langage du fanatisme.

Zeles des
Ecoffois con-
tre les for-
ciers,

Sil falloit encore des preuves de la démenche qui régnoit alors en Ecoffe, en voici une frappante. Le zeles s'acharnoit sur les forciers, comme sur les chrétiens *idolâtres*, & en trouvoit par-tout à immoler. Dans un seul village de quatorze maisons seulement, quatorze personnes furent brûlées pour forcellerie. N'en doutons pas, l'ignorance a fait autant de mal au genre humain que les passions. On poursuivoit aussi les forciers en Angleterre avec beaucoup de crédulité & de rigueur. Mais où ne les poursuivoit-on pas ?

Cromwel
est général,
& marche en
Ecoffe.

Fairfax, se faisant scrupule d'attaquer les Ecoffois contre la foi du covenant, s'étoit démis du généralat, & Cromwel avoit été nommé à sa place. Ce dernier, qui connoissoit Fairfax incapable de trahir sa conscience, s'efforça de le faire changer de résolution, bien sûr de ne pas y réussir. On vanta comme un prodige de désintéressement le chef-d'œuvre de l'ambition la plus profonde. Le nouveau général s'avança bientôt à la tête de seize mille hommes. Lesley commandoit l'armée d'Ecoffe. Charles

se rendit au camp, & se fit aimer des soldats par sa vivacité & sa valeur.

Le clergé en ayant pris de l'ombrage, on l'obligea de quitter l'armée. On renvoya aussi quatre mille hommes, trop bons royalistes pour que les presbytériens les crussent dignes de servir la cause commune; on craignit qu'un seul de ces profanes n'attrirât la malédiction du ciel.

Le clergé
Ecossois af-
foiblit l'ar-
mée par la
bigoterie.

Déjà Cromwel commençoit à manquer de vivres; le général écossois, en évitant de combattre, le réduisit aux dernières extrémités. Malheureusement les ecclésiastiques avoient l'ascendant sur les troupes. A force de crier que le seigneur avoit exaucé leurs vœux, qu'ils étoient assurés de la victoire, ils contraignent Lesley à descendre des hauteurs où il campoit, entre Dunbar & Berwick, & à risquer une bataille. Aussi-tôt Cromwel attaque cette armée plus nombreuse que la sienne, mais fort inférieure en discipline & en expérience. Il la met en fuite dès la première charge, fait neuf mille prisonniers, s'empare d'Edinbourg & de Leith. Il auroit poussé plus loin ses avantages, si

Bataille de
Dunbar.

l'hiver & la fièvre ne l'en eussent empêché.

Cromwel réfuta les révéries des Ecoſſois presbytériens.

Rien ne détrompe les fanatiques. Quand ils raisonnent, c'est pour s'affermir dans l'erreur; & ils fortifient leurs préjugés par les preuves mêmes qui semblent devoir les détruire. Le clergé presbytérien, qui avoit prophétisé le gain de la bataille de Dunbar, vit clairement dans les décrets de la providence toutes les raisons pourquoy on l'avoit perdue. Il les exposa dans un ouvrage absurde que Cromwel réfuta lui-même. Celui-ci soutint que les prières faites de part & d'autre étoient un appel au jugement de Dieu, & que Dieu avoit prononcé à Dunbar une sentence irrévocable. Rien n'eût été plus facile que de trouver des causes naturelles de l'événement; mais l'esprit d'enthousiasme mêloit toujours la théologie aux fureurs de la guerre civile. Charles, quoiqu'excédé par les ministres, qui le fatiguoient de sermons & de prières, qui ne lui permettoient aucun plaisir, qui lui reprochoient sévèrement les moindres fautes, étoit néanmoins un peu plus libre depuis que les Ecoſſois avoient

Charles à
Parrée.

rabattu de leur confiance. On les laissa maîtres d'aller au camp pour la première campagne.

Cromwel la commença par ses succès ordinaires. Le jeune roi, désespérant de lui résister, prit une résolution hardie & imprévue. Il passa en Angleterre; car on n'avoit pas même pensé à en fermer le chemin. Si les royalistes l'eussent attendu, c'étoit le moment favorable pour une révolution. Mais l'activité de Cromwel répara bientôt son imprudence. Les milices s'assemblerent à ses ordres, & joignirent les troupes réglées. A la tête de quarante mille hommes, il attaque Worcester où le roi s'étoit renfermé avec ses partisans. Il renverse tout devant lui, & se rend maître de la place, pleine de morts & de mourans. Charles prend la fuite, se sépare de ses compagnons, arrive avec le comte de Derby dans une métairie éloignée; il y trouve de bons payfans, empressés à le recevoir. Retiré sur un chêne où il se tint caché un jour entier, il vit passer plusieurs soldats qui le cherchoient. Lui donner asile, étoit s'exposer à la peine de

1651.

Il passe en Angleterre.

Cromwel vainqueur à Worcester.

Fuite du roi, à travers les plus grands périls.

mort ; le trahir , étoit s'assurer une fortune considérable. Cependant il erra quarante-un jours , déguisé , au milieu d'une infinité de périls , sans que de quarante personnes à qui le secret fut confié , hommes , femmes , domestiques même , un seul manquât de discrétion ou de zele. C'est dans les plus violentes agitations que la vertu se déploie avec plus de force ; comme c'est alors aussi que le fanatisme & les passions se déchaînent avec plus d'acharnement. Le prince trouva enfin un vaisseau sur lequel il s'embarqua pour la France.

Puissance de
la république.

Dès lors la république angloise , si on peut donner ce nom au gouvernement arbitraire des usurpateurs , parut solidement établie. Blake , son grand amiral , poursuivit jusques dans l'embouchure du Tage le prince Robert , qui commandoit la flotte de Charles. Le roi de Portugal ayant fermé à Blake l'entrée de ce fleuve , il enleva plusieurs vaisseaux portugais ; & la cour de Lisbonne fut réduite à faire des soumissions. Les colonies d'Amérique , auparavant fidelles au parti royal , se soumettent à une force

supérieure. Ireton, successeur de Cromwel en Irlande, y mourut de la peste après des expéditions vigoureuses ; mais le général Ludlow acheva de subjuguier ce royaume. Monk réussit de même en Ecosse. On y vit une entière sujétion succéder à l'ancienne indépendance.

Soumission
de l'Irlande
& de l'Ecosse.

Une héroïne françoise, de la maison de la Trémouille, la comtesse de Derby, se signala par la défense de l'île de Man. Elle eut la gloire, dit M. Hume, d'être la dernière personne, dans les trois royaumes & dans toutes leurs possessions, qui se soumit à la république victorieuse.

La comtesse
de Derby.

Tant de succès inspirent aux chefs de l'état le désir d'humilier leurs voisins, & de se signaler au dehors. Ils étoient irrités contre la Hollande. Dorilaüs, leur agent, avoit été poignardé à la Haie, en 1649, par quelques royalistes de la suite de Montrose. Les états généraux avoient montré peu d'ardeur à faire punir les assassins, à qui on laissa le temps de s'évader. Un autre député du parlement venoit d'essuyer encore des insultes impunies. On désiroit à Londres

1652.

Rupture avec
la Hollande.

Akte de navigation.

Hostilités.

une rupture. Pour chagriner les Hollandois, dont le pays est stérile par lui-même, & dont les richesses viennent principalement du commerce de commission & d'entrepôt, on publia le fameux acte de navigation, par lequel il est défendu à tous étrangers d'apporter en Angleterre aucune marchandise qui ne soit pas une production de leur pays, ou qui n'ait pas été fabriquée chez eux; acte d'autant plus important, qu'il obligea les Anglois à faire le commerce par eux-mêmes. Cette démarche, suivie de quelques violences, fit craindre aux États une guerre ouverte. Ils s'efforcèrent de la prévenir en négociant, mais avec la précaution d'équiper une flotte de cent cinquante voiles. Le fameux Tromp fut chargé de défendre les navires hollandois contre les pirateries des armateurs anglois. Il trouva Blake près de Douvres. Les deux flottes se battirent, sans que l'on pût constater qui avoit été l'agresseur, les relations de part & d'autre étant tout à fait différentes. En vain la Hollande voulut se justifier. Le parlement n'écouta rien, & saisit avec

R É P U B L I Q U E. 61

ardeur cette occasion de guerre. Malgré le courage, l'habileté & les forces de Tromp & de Ruyter, les Anglois eurent à la fin un avantage décidé; parce que les vaisseaux que Charles I avoit fait construire, étoient d'une grandeur extraordinaire, inconnue jusqu'alors. La taxe des vaisseaux, cet ancien prétexte de révolte, avoit donc été un bien réel pour la nation.

C'est un grand spectacle de voir la Hollande, autrefois si pauvre & comme ensevelie dans ses marais, lutter contre toutes les forces de l'Angleterre : c'est le prodige de la liberté, mere du courage & de l'industrie. Toujours en guerre avec l'Espagne, qui la regardoit encore comme une province rebelle, cette république lui enlevoit ses établissemens dans les Indes, triomphoit des flottes espagnoles, s'enrichissoit par un commerce immense. L'extrême jalousie des Anglois prouve assez combien elle avoit acquis en peu de temps.

Si le parlement s'applaudissoit de la guerre maritime, c'étoit sur-tout dans la vue d'affoiblir l'armée & de la soumettre enfin à ses ordres.

Progrès étonnans de la Hollande.

Projet de Cromwel contre le parlement.

Cromwel s'aperçut qu'on en vouloit au pouvoir sans bornes dont il jouissoit. Il se sentit assez fort pour écraser à la fois tous ses adversaires; &, sans recourir davantage aux ruses de l'hypocrisie, il résolut de casser lui-même le parlement. Dans une assemblée générale des officiers militaires, on dresse, conformément à ses vues, une remontrance audacieuse, par laquelle, après avoir loué le parlement de ses entreprises & de son zele, on lui représente qu'il est temps de laisser à d'autres citoyens les soins du service public, & de former une nouvelle compagnie, pour décharger de ce fardeau ceux qui le portent depuis tant d'années. La remontrance ayant été mal reçue, les officiers insistent: Cromwel leur propose de régler eux-mêmes le gouvernement national. Tandis que cette grande affaire les occupe, on vient lui dire que le parlement, loin de penser à se dissoudre, délibere de remplir les places vacantes. Aussi-tôt il y court, accompagné de trois cents soldats; il entre dans la salle, écoute les délibérations quelques momens; & se

Il le casse
avec outrage.

levant tout à coup, il accable d'injures cette assemblée, lui reproche sa tyrannie, son ambition, ses rapines. Les soldats se présentent au premier signal. Alors, avec une hardiesse sans exemple : *Fi, fi*, s'écrie-t-il dans son langage grossier, *retirez-vous, vous n'êtes plus un parlement. Je vous le déclare, vous n'êtes plus un parlement. Le Seigneur vous a rejetés ; il a choisi d'autres instrumens pour consommer son ouvrage.* Ensuite il en faïfit plusieurs par le manteau. *Tu es un putassier*, dit-il à l'un ; à l'autre, *tu es un adulateur* ; à celui-ci, *tu es un ivrogne* ; à celui-là, *tu es un voleur.* Il ajoute en s'adressant à la chambre : *C'est vous qui m'y avez forcé. J'ai conjuré le Seigneur nuit & jour de me faire périr de mort violente, plutôt que de me charger de cet ouvrage.* Les soldats les ayant tous mis dehors, il ordonne de fermer la salle, & se retire tranquillement.

Nul trait ne peint mieux le caractère d'Olivier Cromwel, l'homme du monde le plus intrépide & le plus fougueux, quoique le plus rusé. Incapable de modération, il avoit

Ce trait
donne l'idée
la plus juste
de Cromwel.

64 R É P U B L I Q U É.

passé des excès de la débauche à ceux du rigorisme. Acharné contre le roi pendant la guerre civile, il avoit dit hautement que, s'il le rencontroit dans une bataille, il lui brûleroit la cervelle comme à un autre. Il lui avoit fait trancher la tête avec les formalités de la justice. Mais cette dissolution soudaine du parlement étonna ses propres amis, plus que tout le reste de ses actions. Lui seul étoit capable d'imaginer & d'exécuter un pareil dessein.

Se flattant alors que le ciel lui avoit donné tous les droits du gouvernement, & voulant satisfaire les citoyens par une apparence de république, il envoya ordre à cent vingt-huit Anglois, six Irlandois & cinq Ecoissois, de se rendre à Londres; il leur confia pour quinze mois l'autorité législative, qu'ils devoient ensuite transmettre à cent trente-neuf autres personnes choisies par eux-mêmes. Cette assemblée, pleine de fanatiques de la lie du peuple, se crut un vrai parlement, & en exerça les fonctions. On commença par *chercher Dieu dans la priere*. Quelques

1653.

Parlement
fanatique de
Barebone.

enthousiastes furent chargés de cet office. Les assistans convinrent que jamais, dans leurs transports de ferveur, ils n'avoient senti en une si grande abondance la communication de l'Esprit saint. Ce qui paroît aujourd'hui le comble du ridicule, étoit pour eux la sainteté même.

La premiere harangue que leur fit Cromwel, est singuliere par le galimathias mystique dont il enveloppoit toujours son hypocrisie. « J'a-
 » voue, dit-il, que je n'ai jamais osé
 » m'attendre, ni vous-mêmes peut-
 » être, à voir un jour tel que celui-ci,
 » où J. C. pût être reconnu comme
 » il l'est en ce jour. J. C. est reconnu
 » aujourd'hui par votre vocation,
 » & vous le reconnoissez par votre
 » ardeur à paroître pour lui, & vous
 » manifestez, autant que de foibles
 » créatures peuvent le faire, que ce
 » jour est le jour de la puissance de
 » Christ, &c. »

Harangue
singuliere de
Cromwel.

De cette chambre sortirent bientôt des actes dignes de l'esprit dont elle étoit animée. Elle déclara les sciences & les universités, des institutions païennes & inutiles; elle nomma les

Actes dignes
d'une telle
assemblée.

lois communes d'Angleterre, le livre de l'esclavage Normand; elle conçut le dessein d'établir la loi mosaïque, comme le seul système de la jurisprudence angloise. Elle projetait une réformation générale, qui se réduisit, faute de temps, à ordonner que le mariage se fit par l'autorité civile sans aucune intervention du clergé.

Distolution
de ce parle-
ment.

Ce parlement tomba bientôt dans le mépris. On lui donna le nom burlesque de Barebone (*os décharné*), que portoit un de ses membres. Cromwel se repentoit déjà de son ouvrage. Comme il étoit maître d'une grande partie de l'assemblée, il fut la dissoudre de manière à devenir lui-même plus puissant. Ceux des membres qui lui étoient dévoués, & qui connoissoient sans doute ses intentions, lui résignèrent par un acte authentique l'autorité dont ils étoient revêtus. Les autres, en petit nombre, voulant protester contre cet acte, une troupe de soldats survint tout à coup, & décida la question. *Que faites-vous ici ?* dit le colonel White. On lui répond dévotement : *Nous cherchons le Seigneur.* — *Vous pouvez,* répliqua-t-il,

le chercher ailleurs ; car je vous assure qu'on ne l'a pas vu paroître ici depuis long-temps. Chacun se retira.

Le conseil militaire décerna ensuite à Cromwel le titre de protecteur, avec une autorité peu différente de celle des derniers rois. La justice devoit s'administrer en son nom ; le pouvoir de l'épée, le droit de paix, de guerre & d'alliance, étoient remis entre ses mains ; on l'obligeoit néanmoins à prendre l'avis d'un conseil qui fut créé en même temps, à convoquer tous les trois ans l'assemblée parlementaire, & à la maintenir cinq mois entiers sans ajournement & sans prorogation. Les bills devoient passer en lois par la seule autorité du parlement, si le protecteur n'y donnoit pas son consentement dans l'espace de trente jours. Il devoit y avoir une armée subsistante de trente mille hommes, qui ne pourroit être diminuée sans le consentement du protecteur. (Cette armée seule le rendoit maître de la nation.) Sa dignité étoit à vie, & le conseil devoit lui nommer un successeur après sa mort. Tels sont les principaux articles d'un règlement par

Cromwel,
protecteur.
Son autorité.

lequel on croyoit fixer pour toujours la constitution angloise. Après avoir renversé le trône, & cimenté du sang le plus précieux les fondemens de la république, il fallut se donner un roi sous un autre nom, ou plutôt il fallut servir un tyran.

Suite de la
guerre avec
la Hollande.

Tous ces troubles dans l'état, tous ces délires du fanatisme, dont l'Angleterre a honte aujourd'hui, ne l'empêchoient pas de continuer très-vivement la guerre avec la Hollande. Les deux nations, si long-temps amies, & intéressées à l'être encore, se déchiroient sur les flots pour le frivole honneur du pavillon, sans aucun motif raisonnable de haine. Les amiraux anglois Monk & Dean battirent, sur les côtes de Flandres, une flotte de cent voiles, commandée par le brave Tromp. Dean perdit la vie dans cette action. Peu après, Tromp livra une seconde bataille où il fut tué. Le commerce des Hollandois souffrit prodigieusement. Ils refusèrent néanmoins d'entrer dans les vues de Cromwel, qui vouloit établir entre les deux peuples une parfaite union de gouvernement, de privi-

lèges, d'intérêts & de conseils; système chimérique, imaginé avant le commencement de la guerre, & déjà rejeté par les Etats. Enfin le protecteur signa un traité de paix & de ligue défensive. La Hollande céda l'honneur du pavillon, & ne perdit rien de considérable.

1654.

Le protecteur
fait la paix.

Quelque terreur qu'inspirât aux Anglois l'autorité de Cromwel, son usurpation excitoit un murmure presqu'général. Ce peuple, si jaloux de l'indépendance, gémissoit de s'être forgé des chaînes beaucoup plus dures que celles dont il s'étoit affranchi. Un parlement assemblé par le protecteur voulut d'abord examiner le régleme[n]t militaire, sur lequel son titre & sa puissance étoient établis. Cromwel employa la force contre le zele patriotique : il mit des gardes à la porte de la chambre des communes ; il obligea ce parlement à reconnoître son autorité suprême, & se hâta de dissoudre l'assemblée après les cinq mois prescrits, qu'il supposa ne devoir être que de vingt-huit jours chacun, selon la maniere de compter pour le payement des trou-

Parlement
bientôt dis-
sout.

Affaire de
Pantaléon
Sa.

pes. Les lois font ce que veut un tyran. L'orgueil indomptable de Cromwell ne ménageoit pas même les couronnes. Pantaléon Sa, frere de l'ambassadeur de Portugal, ayant poignardé un Anglois au milieu de Londres, il le fit arrêter dans l'hôtel même de l'ambassadeur, & exécuter publiquement avec ses complices. La cour de Lisbonne loin de tirer vengeance de cet affront conclut peu de temps après un traité fort avantageux au commerce d'Angleterre.

Alliance avec
la Suede.

Toute l'Europe tournoit les yeux sur une puissance presque oubliée depuis le regne d'Elisabeth. Les rois briguoient l'amitié du protecteur, souillé du sang de son propre roi. Cependant il rechercha l'alliance de la Suede. C'est que la Suede étoit au comble de la gloire. Ses armes victorieuses avoient rétabli le Palatin; elle partageoit avec la cour de France l'honneur d'avoir pacifié l'Allemagne, fixé les droits du corps germanique, & donné des bornes à la puissance impériale, par le fameux traité de Westphalie.

Guerre de la
France avec
l'Espagne.

Depuis 1642 qu'étoit mort le cardinal de Richelieu (quelques mois

avant Louis XIII), la guerre qu'il avoit allumée contre la maison d'Autriche, continua parmi les troubles de la minorité de Louis XIV. Le traité de Westphalie, en 1648, ne désarma point le roi d'Espagne, Philippe IV, qui, malgré ses pertes & sa foiblesse, espéroit de profiter de ces troubles. Mais l'autorité royale, si bien affermie par Richelieu, triompha entre les mains du cardinal Mazarin, son successeur, de toutes les cabales des mécontents. Devenu tranquille & absolu, après avoir été chassé de France, ce ministre tourna les forces du royaume contre l'Espagne, dont le grand Condé, malheureusement rebelle, soutenoit alors le parti.

Mazarin, aussi souple, aussi rusé que Richelieu étoit hardi, impérieux, sanguinaire, ayant donc à soutenir une guerre longue & périlleuse, ne balança point non seulement à ménager le parlement anglois après la mort de Charles I, mais à employer tous les moyens pour se concilier le protecteur. La fille de Henri IV, épouse du roi détrôné, manquoit à Paris du

Mazarin briguel l'alliance de Cromwel.

nécessaire. Son fils fut obligé de quitter la France, ou il étoit sans agrémens & sans espoir. La politique de Mazarin effuya toutes les hauteurs de Cromwel. Ils conclurent enfin un traité par lequel la France abandonnoit Charles, & l'Angleterre s'unissoit à elle contre l'Espagne.

Cromwel
préfère la
France à l'Es-
pagne.

Le zele de re-
ligion y con-
tribue.

C'étoit, selon M. Hume, négliger les intérêts de la nation, que de ne pas maintenir l'équilibre entre ces deux puissantes monarchies; l'une devenant trop supérieure à l'autre. Mais outre le désir de signaler son gouvernement par quelque conquête dans le nouveau monde, Cromwel écouta son zele pour la religion protestante. Il espéra adoucir le sort des huguenots; & d'ailleurs les Espagnols, plus attachés au pape que les François, lui paroissoient plus dignes de haine. L'ambassadeur d'Espagne lui disant un jour que le commerce des Indes & l'inquisition étoient les deux yeux de son maître. *Il faut, répondit-il, les arracher tous deux à la fois.* Si la droiture accompagnoit la politique, on n'auroit pas vu la cour de Madrid

qui s'étoit empressée à reconnoître le protecteur, faire un crime à celle de France de s'être alliée avec l'ennemi de la royauté.

Une flotte de trente voiles, sous les ordres de l'amiral Blake, entre dans la méditerranée, où nulle esca-

Expéditions
maritimes
contre l'Espa-
gne.

dre angloise n'avoit paru depuis les croisades. En même temps une autre flotte va porter la terreur en Amérique. Pen, qui commandoit celle-ci, ne s'accordant pas avec Venables, général des troupes de débarquement, leur tentative sur Saint-Domingue ne réussit point; mais ils

Conquête de
la Jamaïque.

s'emparèrent de la Jamaïque, dont les Anglois ont fait une des plus riches plantations de l'univers. L'Espagne leur déclare aussi-tôt la guerre. Blake, dans sa première expédition, s'étoit rendu redoutable aux corsaires d'Afrique & sur les côtes d'Italie.

L'année suivante, il alla brûler une flotte espagnole dans la baie de Santa-Cruz aux Canaries, malgré le feu d'un château & de sept redoutes, qui sembloient devoir aisément le foudroyer. Une maladie l'obligea de retourner en Angleterre. Il y mourut

Mor de
Blake.

avec la réputation de grand homme. Quoique républicain par principes, il avoit toujours eu la confiance de Cromwel. *Nous devons combattre pour notre patrie*, disoit-il, *dans quelque main que le gouvernement soit tombé.* La plus forte preuve de son mérite, c'est qu'au milieu de tant de factions ennemies, il jouit d'une estime générale.

Gouverne-
ment inté-
rieur de
Cromwel,

Si le protecteur se faisoit craindre & respecter au dehors, son administration en Angleterre n'étoit pas moins propre à maintenir son autorité. Rigide observateur des lois & de la justice, il n'y donnoit atteinte que rarement, lorsque la nécessité le décidoit contre la regle. Il avoit étouffé un soulèvement des royalistes, mais il rejeta toujours avec indignation le conseil que lui donnoient ses officiers de les dévouer au massacre. L'armée lui étoit fidelle, malgré l'enthousiasme dangereux qui la dominoit. Des milices entretenues & exercées avec soin dans les provinces, pouvoient, au premier signal, lui donner un puissant secours. Comme la religion, ou plutôt le fanatisme, dirigeoit

Il dompre les
puritains.

la multitude, un de ses principaux soins fut de réprimer la fougue des puritains, en s'attachant leurs adversaires par une tolérance dont il n'excluoit que les catholiques & les partisans de l'épiscopat. Il se félicitoit d'avoir trouvé seul le moyen de subjuguier cette insolente secte qui ne pouvoit souffrir qu'elle-même. Attentif à tout, ses espions, ses intelligences lui coûtoient, dit-on, soixante mille livres sterling par an.

Il ne craignoit que l'assassinat, & il fut s'en garantir. Un colonel royaliste ayant publié un discours pour exciter les mécontents à cette indigne vengeance, il déclara, de son côté, qu'il détestoit une voie si odieuse; qu'il ne s'en serviroit pas le premier; mais qu'en cas d'entreprise contre sa personne, il useroit de la loi du talion; qu'il ne manquoit point d'instrumens; & qu'il les feroit servir jusqu'à l'entière extinction de la famille royale. Une telle menace, si on eût osé la braver, auroit infailliblement produit son effet.

La puissance de Cromwel n'étoit fondée que sur la force militaire. Il

Il se garantit
de l'assassi-
nat.

1657.

Parlement
voué à Crom-
wel.

désiroit ardemment d'y mettre le sceau des lois; & l'éclat de son gouvernement lui faisoit espérer de rendre enfin son usurpation légale & plus solide. Dans cette vue, il assembla un parlement, composé de membres des trois royaumes. L'Irlande & l'Ecosse, réduites à une espece de servitude, nommerent les députés qu'il voulut. Pour s'assurer la pluralité des suffrages, il exclut une centaine de membres suspects; par-là, il se rendit maître de l'assemblée.

On lui offre
la couronne.

On abrogea d'abord tous les titres de Charles Stuart & de sa maison. On proposa ensuite de donner au protecteur le titre de roi. Après de vives disputes sur une proposition si capable de le flatter, le plus grand nombre des suffrages fut pour le bill. Des commissaires du parlement, envoyés aussitôt à Cromwel, lui représenterent tous les motifs de se rendre au vœu du parlement. « La constitution angloise supposoit l'autorité royale; les lois ne reconnoissoient point de protecteur hors les temps de minorité, & n'avoient point fixé les prérogatives

& les fonctions de cette place ; pour écarter toute apparence de pouvoir arbitraire, l'unique moyen étoit de substituer à un nouveau titre, celui que la nation avoit toujours respecté ; & ce moyen étoit d'autant plus praticable, qu'une loi expresse de Henri VII avoit pourvu à la sûreté de ceux qui défendroient le prince régnant ; preuve certaine que la législation s'attachoit à la forme du gouvernement, plutôt qu'au droit de naissance du magistrat suprême ». Ainsi raisonnoient les députés du parlement.

Cromwel goûtoit fort ces raisons. Il la refuse. Pourquoi.
 Son ambition aspirait à la couronne, elle lui étoit offerte par les représentans du peuple ; une parole le faisoit roi, sans qu'il parût l'être par force : cependant il refusa. La crainte d'une révolte dans l'armée, à qui ce nom de roi étoit toujours odieux ; la vue des conspirations prêtes à se renouveler ; les conseils de ses meilleurs amis ; la généreuse fermeté de Fleetwood, son gendre, & de Desborow, son beau-frère, résolu de remettre leurs commissions s'il acceptoit les offres du parlement ; ces motifs l'emportèrent

sur l'ambition même. Les noms de république & de protecteur furent conservés.

On regle son
autorité.

Le parlement présenta au protecteur un acte sous le titre d'*humble pétition & avis*, par lequel son autorité étoit augmentée sur quelques points, & restreinte sur d'autres : on lui donnoit le pouvoir de nommer son successeur ; on lui assignoit un revenu perpétuel, un million chaque année pour l'armée & pour la flotte, & trois cent mille livres sterling pour l'administration civile ; on y ajoutoit le droit de former une nouvelle chambre, qui exerceroit une partie des fonctions de l'ancienne chambre des pairs. Cet acte fut reçu comme loi fondamentale des trois royaumes ; & Cromwel fut de nouveau reconnu dans la salle de Westminster, avec une pompeuse cérémonie. Pour former sa chambre haute, il tira de celle des communes plusieurs de ses partisans. La pluralité se tournant dès lors contre lui, les communes lui donnerent de l'inquiétude : elles formerent des liaisons avec les mécontents de l'armée ; elles jeterent des

Il casse le parlement, dès qu'on l'inquiète.

doutes sur l'autorité de l'autre chambre. Le protecteur n'étoit pas d'un caractère à souffrir ces entreprises; il cassa le parlement.

Parmi tant de sollicitudes, son génie ardent ne perdoit pas de vue les affaires de l'Europe. Uni avec la France contre l'Espagne, il envoya dans les Pays-Bas un corps de six mille Anglois, qui aiderent Turenne à gagner la bataille des Dunes. On prit Dunkerque; & cette importante place fut remise, comme on en étoit convenu, entre les mains de Cromwel. Mazarin, dans ses conversations particulieres, l'appeloit *un fou heureux*; mais assez politique pour le traiter en grand roi, il lui envoya Mancini, duc de Nevers, son neveu, avec le duc de Créqui; & lui fit témoigner son regret de ne pouvoir lui faire la cour en personne.

Cependant les plus noirs chagrins dévoreroient ce cœur altier. Ses gendres, ses propres filles détestoient son usurpation; les terreurs attachées à la tyrannie le suivoient par-tout: couvert d'une cuirasse, chargé d'armes offensives, environné d'une garde nombreuse,

~~1658.~~
1658.

Dunkerque
remis à Crom-
wel.

Mazarin le
courtise.

Cromwel dé-
voré de cha-
grins.

SO R É P U B L I Q U E.

ne couchant pas trois nuits de suite dans la même chambre, il voyoit le fer des assassins toujours prêt à venger la mort de Charles I. C'est ainsi que le méchant devient son propre bourreau, même au comble de la fortune.

Sa dernière
maladie.

Il se rassure
contre les re-
mords.

De si vives agitations lui causèrent une fièvre lente qui parut bientôt dangereuse. L'idée de la vie future frappa son esprit, & lui inspira quelques remords. Il demanda à un de ses ministres, s'il étoit bien vrai qu'un élu ne pouvoit jamais tomber, ni courir les risques de la réprobation. Rien de plus certain, répondit l'ecclésiastique. *Je n'ai donc rien à craindre*, dit Cromwel, *car je suis sûr d'avoir été autrefois en état de grace.* Avec cette doctrine, le plus grand scélérat peut jouir de la douce sécurité des justes. Ses aumôniers le rassurèrent davantage par le récit de révélations flatteuses, qui ne laissoient aucun doute sur sa guérison. Accoutumé à se repaître de pareilles chimères, il les saisit avidement comme un gage infailible de ce qu'il souhaitoit. L'amour-propre fortifia

son enthousiasme. *Croyez moi, disoit-il aux médecins, plus clairvoyans que ses prophetes, je ne mourrai point de cette maladie. Le Seigneur accorde mon rétablissement aux prieres de tant de saintes ames ; vous pouvez être fort habiles dans votre profession ; mais la nature est au dessus de tous les médecins du monde, & Dieu infiniment au dessus de la nature.* Déjà même on remercioit Dieu de son rétablissement, lorsque les médecins déclarerent qu'il n'y avoit plus d'espérance. Le conseil lui envoya une députation pour favoir ses volontés sur le choix de son successeur. A peine put-il faire entendre qu'il désignoit Richard, son fils aîné. Il mourut âgé de cinquante-huit ans, le 3 septembre, jour célèbre par les batailles de Dunbar & de Worcester, & qu'il regardoit comme un jour singulierement heureux pour lui.

Il prédit sa guérison.

Il mourut.

Cet homme extraordinaire, né sans biens, quoique de bonne famille, n'ayant pu faire de progrès dans les sciences, libertin dans sa jeunesse, bigot & fanatique après quelques années de débauche, ré-

Portrait d'Olivier Cromwell.

duit par le besoin à la condition de fermier, avoit été inconnu jusqu'à l'âge de quarante-quatre ans, qu'il fût député au parlement par la ville de Cambridge. Sa valeur & ses talens militaires, joints à une fureur effrénée contre la cause royale, furent l'origine de sa réputation & de sa fortune. L'art de gouverner les esprits, de faire servir leurs préjugés à ses vues, de tromper les uns, d'enflammer les autres; de mettre en mouvement, avec autant de force que d'adresse, les ressorts de la religion, l'éleva en peu de temps au plus haut degré de puissance. Il n'étoit rien moins qu'éloquent; qualité si nécessaire, ce semble, au rôle qu'on le vit jouer avec tant de succès. Ses discours sont plats, entortillés, vides, souvent absurdes. Mais il possédoit au suprême degré la connoissance des hommes; & son génie lui fournissoit les moyens d'en faire les instrumens ou les victimes de ses passions. On peut croire, avec le P. d'Orléans, qu'il fut moins un *heureux fou*, comme le disoit Mazarin, qu'un habile scélerat; on doit aussi avouer qu'il ne

lui manqua guere que la vertu, pour être un des plus grands hommes du monde.

Du reste, en examinant les choses d'un œil impartial, il paroît que ce fougueux caractère fut entraîné par les circonstances, plutôt que par une méchanceté réfléchie. Ses attentats même contre le roi ne peuvent-ils pas s'attribuer à cette rage de fanatisme qui aveugloit les hommes, & à cette frénésie républicaine qui les transportoit ? Sa violence contre le parlement, son despotisme militaire ne furent-ils pas une suite de la position fatale où il se trouva ? Il étoit vraisemblablement perdu, s'il eût moins osé : il osa tout, & réussit. Rien de plus terrible que de grands préjugés unis à des passions fortes & à des talens supérieurs.

Les circonstances l'entraînent.

Le conseil, l'armée, la flotte, tous les comtés reconnurent d'abord Richard Cromwel pour protecteur de la république. C'étoit un jeune homme modéré, simple dans ses mœurs, aussi indolent que doux, élevé en province, loin de l'intrigue & des affaires ; & qui n'avoit ni des goûts, ni des

Richard Cromwel protecteur.

habitudes, ni des talens propres à remplacer l'usurpateur. Son premier soin fut de convoquer le parlement pour en obtenir des subsides. Quoique cette assemblée parût d'abord favorable au gouvernement établi, elle ne tarda point à se faire craindre par des discussions dangereuses.

1659. Mais le plus grand mal vint de l'armée. Fleetwood, gendre d'Olivier Cromwel, fanatique républicain, & Lambert, ambitieux indomptable, y cabaloient avec chaleur. On demandoit un général qui eût la confiance de tous les partis; on se plaignoit des promotions de Richard. *Voudroit-on, dit-il un jour, que je préférasse uniquement les saints ? Ingolsby ne sait ni prier, ni prêcher; je le préfère néanmoins à tous tant que vous êtes.* Les dévots militaires ne lui pardonnerent pas ce mot imprudent. Les communes, alarmées de la cabale, défendirent aux officiers de s'assembler sans l'ordre ou le consentement du protecteur. Ceux-ci vinrent en tumulte demander au protecteur la dissolution du parlement. En l'accordant par foiblesse, il s'ôta

Cabales dans l'armée.

tout moyen de se soutenir; & peu de temps après, il se démit du protectorat. Henri, son frere, gouverneur d'Irlande, plus habile sans être plus ambitieux que lui, résigna de même sa commission. Tel fut le sort de la famille de Cromwel. Cet édifice de grandeur, élevé avec tant de peine à force d'attentats, disparut presque en un moment.

Richard se dé.net.

Richard voyagea en France après le rétablissement de la monarchie. Le prince de Conti, gouverneur de Languedoc, le vit à Pézenas sans le connoître. On s'entretint de la révolution d'Angleterre. Ce prince vanta le courage & les talens d'Olivier Cromwel. « Mais l'imbécille Richard, » ajouta-t-il, qu'est-il devenu? » Comment peut-il avoir été assez » bête, pour ne pas mieux profiter » des crimes & de la fortune de son » pere? » Cependant l'imbécille Richard vécut heureux dans la médiocrité, jusqu'à la fin d'une très-longue vieillesse; & il ne faut qu'un peu de raison, pour trouver son sort préférable aux attraits d'une fortune odieuse & agitée.

Il vécut heureux dans la retraite.

Le *Rump*,
parleurent ri-
dicule.

Conspiration
en faveur de
la maison
royale.

Le conseil militaire, se voyant en possession du pouvoir, & n'osant l'exercer sans quelque forme d'administration civile, imagina de rappeler ce long parlement qui avoit détrôné Charles I, que Cromwel avoit ensuite chassé avec opprobre. Il se flattoit de le tenir sous sa main & de le gouverner par ses caprices. Cette assemblée ne fut que d'environ quarante personnes. On la surnomma par mépris le *Rump*, (le croupion.) Les presbytériens & les royalistes, également indignés contre elle, s'unirent pour la dissiper. Les premiers, malgré leurs préventions religieuses, se repentoient du zèle violent qui les avoit emportés au delà des bornes. Ils voyoient qu'en poussant trop loin l'amour de la liberté, ils s'étoient mis dans l'esclavage. Ils désiroient, comme les autres, de rendre à la maison royale une couronne qu'on lui avoit ravie, sans devenir plus heureux. La grande & la petite noblesse concouroient au même dessein. Une conspiration générale se forma dans le royaume; & si le chevalier Willis n'avoit pas trahi l'intérêt commun, l'événement sembloit infaillible.

Dès que le parlement républicain fut averti du complot, il chargea Lambert d'en prévenir l'exécution.

Lambert fau-
ve le parle-
ment & le
casse.

Celui-ci, par sa prodigieuse activité, eut bientôt détruit toutes les ressources des royalistes. Mais la concorde dura peu entre l'armée & le parlement. Les officiers, s'apercevant qu'on cherchoit à les réduire, usèrent de la force qu'ils avoient en main; & le *Rump* fut cassé par Lambert aussi aisément qu'il l'avoit été par Cromwel.

Toutes les espérances de Charles II s'évanouissoient en fumée. Sans ressource du côté de ses amis, il essaya d'intéresser à son sort les puissances étrangères. Il se rendit à Fontarabie, où Mazarin négocioit la paix avec l'Espagne. Ce cardinal refusa même de le voir. Don Louis de Haro, le ministre espagnol, lui accorda de pures civilités. Ce n'étoit pas encore le temps où la générosité seule devoit armer un grand roi pour la cause d'un roi malheureux. Le traité des Pyrénées fut conclu sans que l'on daignât y faire mention de lui.

Charles II
sans ressour-
ces, à la paix
des Pyrénées,

Mais tel est l'enchaînement des choses humaines, que la fortune vient quelquefois de la source même des malheurs. Un Anglois républicain fit passer tout à coup ce prince de l'abjection sur le trône.

Monk se déclare pour le parlement.

Le fameux général George Monk, attaché d'abord au parti de Charles I, employé ensuite par Cromwel, & chargé du gouvernement d'Ecosse, méritoit, par sa douceur, sa droiture, & ses autres vertus, l'amour des soldats & la confiance des peuples. Soit qu'il voulût seulement s'opposer aux vues de l'ambitieux Lambert, soit qu'il méditât en secret le rétablissement du roi, il se déclara en faveur du parlement contre ceux qui l'avoient cassé. Sa prudence le rendoit impénétrable. Le docteur Monk son frere étant venu, de la part de Charles, l'inviter à servir la couronne, le général lui demanda s'il n'avoit confié à personne le secret de sa commission? A personne, répondit le docteur, excepté Brice votre aumônier, pour qui je connois votre confiance. Brice étoit un homme sûr, zélé royaliste. Cependant Monk rompit

aussi-tôt le discours, & renvoya son frere, sans vouloir lui découvrir ses intentions; persuadé que dans une affaire de cette importance, le secret confié à un tiers n'est plus un secret.

Aussi-tôt qu'on fut que le gouverneur d'Ecosse prenoit le parti du parlement, plusieurs imiterent son exemple en Angleterre. Des régimens entiers se révolterent contre l'armée. Fleetwood, qui la commandoit en chef, homme aussi foible qu'enthousiaste, cherchoit dans la priere les ressources que lui refusoit son petit génie. On le voyoit souvent se mettre à genoux au milieu du conseil de guerre; & quand on l'exhortoit à des résolutions vigoureuses, il répondoit que *Dieu lui avoit craché au visage, & ne vouloit plus l'entendre.* Lambert, en le faisant général, s'étoit bien promis de l'être sous son nom. Mais il fut lui-même accablé par des forces supérieures. Une partie des troupes l'abandonna: le parlement s'étant assemblé de nouveau, envoya ordre à ses soldats de se retirer dans leurs quartiers. Ils obéirent, & Lambert bientôt après fut enfermé à la tour.

Le parti
de l'armée
abattu.

Fleetwood
sans vigueur.

Lambert pri-
sonnier.

Monk dans
la capitale.

Parlement
libre convo-
qué.

Monk traverse l'Angleterre à la tête de son armée. Par-tout on accourt auprès de lui; on le conjure de rétablir le gouvernement, de mettre fin à cette funeste anarchie, dont les désordres se multiplioient de jour en jour. Il paroît d'abord zélé pour le *rump*; il entre par son ordre dans la capitale; il inspire la frayeur aux ennemis de l'assemblée parlementaire. Enfin, changeant de système, ou plutôt dévoilant ses véritables desseins, il reproche au parlement sa tyrannie, & s'unit avec la ville de Londres, dans la vue de réparer les maux publics. Le peuple, qui ne connoît point de règles ni de bienséances lorsque les passions l'emportent, fit éclater sa joie en brûlant de toutes parts des croupions. Les membres, autrefois exclus du parlement, furent invités à y reprendre leur place; les autres se retirèrent confus; l'assemblée se rompit elle-même, après avoir convoqué un parlement libre, qui pût remédier aux violences de l'ancien. Cet heureux événement fut le fruit de la sagesse de Monk. Insensible à toutes les offres des factieux, il suivit son

objet avec autant de prudence que de fermeté; & fans faire couler de sang, il vint à bout de changer la face du royaume. Ses dispositions à l'égard du roi demeurèrent secretes jusqu'au moment où il se vit obligé de les découvrir. Craignant que les Espagnols ne le retinssent, pour se faire restituer Dunkerque & la Jamaïque, il le fit exhorter à sortir de leur territoire. Sur cet avis, Charles partit promptement de Bruxelles. Quelques heures plus tard, on croit qu'il auroit perdu sa liberté.

Les Anglois en général étoient si bien guéris de leurs préjugés contre la couronne, que le nouveau parlement fut tout rempli de membres décidés en sa faveur. La rage des républicains n'en étoit devenue que plus vive; & Lambert, échappé de prison, rassembloit déjà quelques troupes. Mais on se hâta de prévenir les progrès de cet incendie. Lambert & d'autres officiers tomberent entre les mains des royalistes. Tandis que le parlement déploroit les derniers troubles, & témoignoit la plus grande horreur pour Cromwel, fans que personne osât encore prononcer

Restauration
de la monar-
chie.

le nom du roi, Monk fit avertir la chambre, que Granville, envoyé de ce prince, étoit à la porte avec ses dépêches. Toute l'assemblée se livre à la joie; Granville est introduit; il présente une lettre & une déclaration de Charles. Le prince accordoit une amnistie générale, dont le parlement seul devoit fixer les exceptions; une entière liberté de conscience, avec promesse de concourir à tout ce que le parlement feroit pour la maintenir; une assurance de payer les arrérages des soldats, & de leur continuer la même paye qu'auparavant. Chacun fut satisfait. Les concessions du dernier roi limitoient assez la prérogative, pour ne laisser aucune inquiétude aux zélateurs de la liberté.

Proclama-
tion de Char-
les.

On proclama solennellement Charles II. Les deux chambres (car les pairs venoient de reprendre leurs droits sans obstacle) assisterent à cette pompeuse cérémonie. Monk alla recevoir à Douvres le prince qu'il avoit eu la gloire de remettre sur le trône. Nulle révolution plus rapide, plus avantageuse, ni moins violente. Tant de maux, causés par la discorde & les

guerres civiles, avoient appris aux Anglois qu'un gouvernement légal est l'unique appui de la liberté & du bonheur des citoyens,

Nous avons vu le fanatisme allumer les flammes qui ravagerent l'état. Mœurs; fanatisme.
 Ce fléau épidémique dominoit dans les trois royaumes. L'Angleterre surtout regorgeoit de sectes infatuées de leurs rêveries, & déterminées à soutenir sans ménagement des erreurs absurdes. Les républicains étoient Les républicains austères.
 d'autant plus terribles, que leurs principes de religion nourrissoient une extrême sévérité de mœurs. Rien ne contribua peut-être davantage à leurs triomphes sur les royalistes, qu'ils nommoient *les cavaliers*; Les royalistes gens de plaisir.
 la plupart gens de plaisir, soit par un effet de leur naissance & de leur fortune, soit parce que leur morale étoit commode, & qu'à force de haïr les puritains, ils se faisoient gloire de s'éloigner de leurs maximes. Un parlementaire disant un jour à un royaliste : *Vos amis les cavaliers sont fort*

dissolus ; l'autre répondit : *Oui, ils ont les foiblesses des hommes ; mais vos amis les têtes rondes (c'étoit le sobriquet du parti contraire) ont les vices des démons, la tyrannie, la rebellion, & l'esprit d'orgueil.* Ces derniers pouissoient le rigorisme jusqu'à défendre les courses de chevaux, les combats de coqs & d'ours, uniquement comme des plaisirs. De tels hommes, les armes à la main, pour la cause de Dieu & de la patrie (comme ils le croyoient), avoient un courage & des forces au dessus de l'humanité.

Mœurs &
opinions des
Quakers.

La secte fameuse des Quakers doit être distinguée dans la foule. George Fox, apprentif cordonnier, en fut le fondateur. Quoiqu'enthousiastes au dernier degré, ils ne jouerent pas un grand rôle, parce qu'ils s'interdisoient l'usage des armes. Les pratiques de la civilité leur paroissoient des raffinemens mondains, indignes du christianisme. Ils tutoyoient tout le monde, ne saluoient personne, ne donnoient que le titre d'ami, même aux gens en place. Leur habillement répondoit à leurs manieres : ils rejetoient

non seulement toute superfluité de luxe, mais les plis, les boutons qu'ils jugeoient peu nécessaires. Suivre l'évangile à la lettre étoit leur systême de religion. Assurément ils le suivoient mieux que les puritains, puisqu'il n'y eut jamais d'hommes plus doux ni plus pacifiques, malgré leurs premiers emportemens de zele. Un serment en justice étoit un crime à leurs yeux: rien ne pouvoit les y obliger. Point de sacremens ni de cérémonies ecclésiastiques, point d'églises ni de prêtres. Chacun d'eux prétendoit à l'inspiration, & faisoit des efforts étranges pour recevoir le Saint-Esprit. De là les convulsions qui leur procurerent le nom de Quakers, *trembleurs*.

Ces fanatiques se jeterent quelque-
 fois dans les temples, troublèrent le
 service divin, insultèrent les ministres.
 On les condamnoit au fouet, au pilori: c'étoit un triomphe pour eux, & le peuple admiroit leur patience inaltérable, comme un prodige surnaturel. Quelques-uns entreprirent de jeûner quarante jours, à l'exemple de Jesus-Christ. Cet excès leur coûta la vie. Tous se faisoient un devoir de

Leur premier
 fanatisme.

tendre la joue à qui leur donnoit des foufflets. Enfin, à force d'outrer les devoirs, ils expofoient leurs vertus mêmes au ridicule. Comment l'évangile, fi propre à inspirer toutes les vertus fociales, a-t-il pu fervir de prétexte à tant de fous & de frénétiques, pour rompre tous les liens de la fociété? Telle est la foibleffe de l'efprit humain : en voulant fortir de la voie commune, tracée par l'auteur de la raifon, il s'égaré dans des routes obscures & fcabreufes, où l'homme ne fe reconnoît plus lui-même.

Déiftes; littérature.

Ces différentes folies contribuèrent beaucoup à multiplier les déiftes; esprits téméraires, qui, attribuant à la religion les excès du fanatisme, y substituerent ceux de l'incrédulité. Cromwel les appelloit païens, quoiqu'avec eux il se moquât de tous les fectaires. La philosophie étoit alors trop peu cultivée, pour qu'on puiſſe croire que le déisme fût son ouvrage. Cependant Hobbes se rendit célèbre par des productions également contraires à la morale & au christianisme, quoiqu'il paſſât pour

Hobbes.

pour honnête homme. Il méprisoit le savoir, & disoit que, s'il avoit autant lu que les autres gens de lettres, il seroit aussi ignorant qu'eux : en quoi il avoit raison à certains égards, puisqu'un savoir pédantesque, sans philosophie, ne seroit qu'à perpétuer les erreurs. Il soutenoit que l'homme est méchant par sa nature. Ce principe ne fait pas honneur au caractère du philosophe. Aussi lui reproche-t-on d'avoir favorisé la tyrannie.

Harvey acquit une véritable gloire en découvrant la circulation du sang, regardée jusqu'alors comme une chimère, ou du moins comme une chose douteuse.

Mais le plus illustre génie de l'Angleterre fut Milton. Misérable déclamateur quand il écrivit pour les régicides, il s'éleva dans le *paradis perdu* au plus haut degré du sublime. Les défauts énormes de ce poëme n'en éclipsent point les beautés. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que l'auteur le composa sous le poids de l'infortune, pauvre, aveugle, méprisé ; & qu'un ouvrage si admiré en

Tome III.

E

Harvey.

Milton.

98 R É P U B L I Q U E.

Angleterre resta long-temps inconnu dans une boutique.

Finances. Sous le gouvernement républicain, toutes les taxes monterent, année commune, à plus de douze millions de livres sterling. Le revenu des rois n'avoit jamais approché de cette somme. En 1650, des commissaires furent chargés de l'accise & des droits de douane; mais Cromwel les afferma, selon l'ancienne coutume, en 1657: on offrit onze cent mille livres sterling pour ces deux impôts, qui valoient moins sous la régie des commissaires. Le protecteur laissa deux millions de dettes, malgré son économie & sa vigilance. Les difficultés du gouvernement, l'espionage, la guerre, une armée toujours subsistante, ne pouvoient manquer d'engloutir les revenus.

Troupes; leur paye. La république, en 1652, avoit sur pied plus de cinquante mille hommes, dont la paye étoit ordinairement d'un schelling par jour pour l'infanterie, & de deux schellings & demi pour la cavalerie. Il n'est pas surprenant, comme l'observe M. Hume, que l'armée s'opposât au rétablissement du

gouvernement civil, qui devoit entraîner la chute d'une profession si lucrative. Les troupes parlementaires, tant milices que troupes réglées, faisoient environ quatre-vingt mille hommes vers le temps de la bataille de Worcester.

Avant les guerres civiles, le commerce s'accrut beaucoup sous Charles I. Celui des Indes orientales & de la Guinée étoit fort avantageux. Sept cent mille livres sterling fortoient chaque année de la monnoie. Tous les ans on envoyoit vingt mille pieces de drap en Turquie. Le gouvernement républicain rétablit cette source de richesses, altérée par les guerres civiles. Ce fut en grande partie le fruit de l'acte de navigation publié en 1652 : car les Hollandois ne faisant plus dès-lors le commerce maritime de l'Angleterre, les Anglois s'y portèrent avec ardeur. On a observé que sous Charles I, il n'y avoit pas trois vaisseaux marchands du port de 300 tonneaux ; & qu'il y en eut plus de quatre cents sous Charles II, qui renouvella l'acte de Cromwel en 1660.

Noblesse
commerçan-
te.

Une des choses qui contribua principalement à faire fleurir le commerce, c'est que les principes de la démocratie affoiblirent les préventions de la vanité. On vit les enfans de la petite noblesse entrer en apprentissage chez les marchands. Cette profession utile à l'état devint honorable. La même façon de penser s'est maintenue jusqu'à nos jours, & l'expérience de l'Angleterre en démontre les avantages. Pourquoi seroit-il honteux à un noble de s'enrichir par le commerce, plutôt que de croupir dans une oisive & malheureuse pauvreté ?

Réduction
de l'intérêt.

L'intérêt fut réduit à six pour cent en 1650. Nous l'avons vu à quatorze pour cent avant le regne d'Elisabeth. Cette différence prouve une grande augmentation d'espèces & un meilleur système de gouvernement.

L'argent de-
venu le res-
sort des gou-
vernemens.

Depuis la chute du gouvernement féodal, les diverses puissances de l'Europe s'étant agrandies ; formant de vastes entreprises au dehors ; s'unissant ou se divisant entre elles par des intérêts d'ambition & de politique ; ne connoissant point les rapports de

la vraie politique avec le bonheur particulier de leurs sujets, avec le bien général de l'humanité; ajoutant le luxe & le faste aux charges déjà si onéreuses de l'état: l'argent étoit devenu le principal ressort des grandes affaires, les finances devoient presque décider de tout. Ce mal auroit dû faire sentir la nécessité d'un plan d'économie très-exact. Henri IV, Elisabeth, Cromwel l'avoient sentie. Plus nous avancerons dans l'histoire, plus nous verrons que les fautes du gouvernement à cet égard entraînent une infinité de malheurs.

C H A R L E S I I.

Toutes les apparences annonçoient au roi & à son peuple une regne aussi glorieux que fortuné. Charles II, âgé de trente ans, instruit par ses malheurs, connoissant les hommes & les cours, joignoit à beaucoup d'esprit & de pénétration, un caractere

 1660.

Bonnes qualités du roi.

plein de douceur & de bonté, une politesse charmante, une gaieté inaltérable, des graces nobles & nullement affectées. On ne se trompe guere en appréciant le mérite d'un prince, par le choix des personnes qu'il honore de sa confiance ou de sa faveur.

Conseil bien
composé.

Le conseil fut d'abord composé de gens respectables, choisis indifféremment parmi les presbytériens & les royalistes. Monk, créé duc d'Albemarle, éprouva combien l'ame du roi étoit au dessus de l'ingratitude,

Hyde, comte
de Clarendon.

si commune dans les cours. Le chevalier Edouard Hyde devint comte de Clarendon, chancelier & premier ministre. Peu d'hommes lui étoient comparables en lumieres & en vertus. Enfin les deux chambres, étroitement unies avec le monarque, appelées d'abord *convention*, parce qu'elles avoient été convoquées sans son ordre, furent érigées en parlement par un acte solennel, & exercerent sous ce nom leur autorité.

Aste d'am-
nistie.

Un de leurs principaux soins fut de régler les exceptions de l'amnistie générale. La chambre haute, par ressentiment ou par zele, vouloit en

exclure beaucoup de personnes. Mais Charles lui représenta la promesse sacrée qu'il avoit faite, à laquelle même il se croyoit redevable du bonheur dont il jouissoit; & insista pour la clémence d'une manière qui fut généralement applaudie. On n'excepta du pardon que les juges régicides, avec Vane & Lambert, républicains furieux. Quelques autres furent exclus, au cas qu'ils acceptassent des emplois publics; d'autres furent déclarés seulement incapables d'en posséder. Il eût été difficile de montrer plus de modération envers tant de criminels.

On fixa ensuite le revenu de la couronne à douze cent mille livres sterling; revenu supérieur à celui des rois précédens. Aussi les dépenses étoient-elles considérablement augmentées: elles augmentèrent bien plus dans la suite, quand on vit Louis XIV donner l'exemple dangereux d'avoir sur pied, même en temps de paix, des armées nombreuses. L'entretien de la flotte & quelques autres articles qui coûtoient seulement autrefois quatre-vingt mille livres sterling, en

Revenu de
la couronne
plus fort
qu'autrefois

exigeoient alors huit cent mille. Quel avantage pouvoit résulter de cette grande augmentation de troupes, qui commençoit à devenir générale? Les peuples étoient chargés de plus d'impôts, fans que les princes fussent en effet plus puissans. De petites armées faisoient autrefois ce que cent mille combattans font aujourd'hui. Mais dès qu'une puissance formidable donnoit cet exemple, les autres étoient obligées de le suivre.

Procès des régicides.

Leur fanatisme jusqu'à la mort.

Le procès & l'exécution des régicides causerent une joie universelle. Leur fermeté ne se démentit jamais, & il y a peu d'exemples si frappans de cette aveugle obstination qu'inspire le fanatisme. Harrison dit à ses juges que le prétendu crime dont on l'accusoit, loin de le rendre coupable, étoit une action commandée par le ciel même; que dans le doute il avoit imploré avec larmes les lumières du Seigneur, & qu'il avoit reçu des assurances incontestables de ses volontés; que les jugemens humains n'étoient que ténèbres en comparaison des inspirations divines; qu'ayant toujours été résolu de ne

faire aucun tort au dernier des hommes, pour le plus grand intérêt du monde, il étoit sûr d'avoir suivi les regles d'une conscience droite ; que ni l'ambition, ni la crainte ne lui avoit arraché le moindre signe d'approbation pour la tyrannie de Cromwel ; qu'on l'avoit toujours vu ferme dans ses principes de religion & d'intégrité ; & qu'une pareille conduite n'étoit point celle d'un meurtrier & d'un scélérat. Tous ceux qui furent exécutés, au nombre de dix, montrèrent constamment le même courage. Ils se regardoient comme des martyrs. L'extrême bonté du roi accorda aux autres la grace du répi. On les dispersa dans plusieurs prisons.

Il ne restoit plus qu'à congédier L'armée con-
cette armée dangereuse, dont l'en-gédiee.
thousiasme & l'audace avoient produit des excès qui pouvoient encore se renouveler. Le parlement accorda des sommes pour le payement des troupes. Frappé de leur air martial, de leur discipline, le roi les eût conservées avec plaisir. Mais Clarendon lui en fit sentir l'inconvénient. On retint seulement cinq mille hommes

& quelques garnisons, premier exemple d'armée subsistante sous la monarchie.

Le parlement
dissous.

Offre éton-
nante au roi.

Charles congédia le parlement d'une manière gracieuse & honorable.

Il auroit pu, selon quelques écrivains, en obtenir deux millions sterling de revenu sur les terres, outre les droits d'accise & de douane : cette somme pouvoit rendre la couronne indépendante. Les mêmes auteurs ajoutent qu'un membre des communes lui ayant fait la proposition, il la rejetera par les conseils du chancelier. *Le meilleur revenu de votre majesté, lui dit Clarendon en vrai citoyen, est de gagner les cœurs de vos sujets : avec ce secours l'argent ne vous manquera jamais.* On a tout lieu de penser que cette offre d'un membre n'auroit point été du goût des communes. Elles accorderent beaucoup, mais avec des précautions qui prouvent combien elles avoient à cœur de maintenir les droits du parlement. Il n'y eut pas même de fonds assignés pour les deux tiers de la somme destinée au roi.

L'épiscopat
rétabli avec
modération.

L'épiscopat tenoit en quelque sorte à la monarchie, & n'avoit été aboli par aucun pouvoir légal ; il fut réta-

bli fans violence par la seule autorité du prince. Dans une affaire si délicate, si odieuse pour les presbytériens, Charles se montra d'abord très-moderé, & bien résolu de ne pas donner atteinte à la liberté de conscience qu'il avoit promise. La juridiction épiscopale devoit être contenue & limitée; la liturgie, déchargée de ce qui choquoit les partis contraires; & chacun, libre de ne rien faire contre ses principes. Un Soulevement de fanatiques. soulèvement des millénaires *, qui se jeterent dans Londres, proclamant le *roi Jésus*, & qui se défendirent en furieux, fournit au ministère des raisons ou des prétextes d'abandonner cette indulgente politique. Ceux qu'on exécuta soutinrent jusqu'au dernier soupir que, *s'ils avoient été dans l'erreur, c'étoit le Seigneur qu'ils devoient en accuser.* Quelle démence du fanatisme!

* C'est le nom d'une secte qui s'imaginoit que Jésus-Christ devoit régner mille ans sur la terre.

Les presby-
tériens trop
difficiles à
soumettre.

Clarendon haïssoit sur-tout les presbytériens, dont le génie factieux avoit occasionné tous les troubles du royaume. Il n'attendoit que l'occasion de les affoiblir & de détruire leur secte. La prélature, si abhorrée en Ecosse, y fut rétablie aussi bien qu'en Angleterre. On cassa le covenant, cet acte autrefois révééré comme divin. Le parlement écossois témoigna la plus entière déférence aux intentions du monarque; mais le corps de la nation conserva un levain de mécontentement toujours dangereux. Charles désiroit de réunir les presbytériens à l'église nationale. On tint pour cela une conférence ecclésiastique, d'autant plus inutile, que les deux partis n'y apportèrent que leur entêtement, avec la résolution de ne rien céder.

1661.

Parlement.
Acte en fa-
veur de la
couronne.

Un nouveau parlement, où l'on ne comptoit que cinquante-six presbytériens dans la chambre basse, signala son zèle pour la couronne & pour l'église. Il déclara qu'entreprendre d'emprisonner le roi ou de le déposer, étoit un crime de haute trahison; que l'accuser d'hérésie ou

de papisme, & le décrier par des libelles, étoit un délit qui devoit exclure de toutes sortes d'emplois; que le pouvoir de l'épée lui appartenoit, & même qu'il n'étoit pas permis de se défendre contre lui.

On condamna au feu le covenant & d'autres actes des républicains. Enfin on passa un bill d'uniformité en matière de religion, portant que tout ministre qui n'avoit pas reçu l'ordination épiscopale, seroit obligé de la recevoir; qu'il feroit profession d'approuver sans réserve le livre des prières communes; qu'il prêteroit le serment de l'obéissance canonique; qu'il abjureroit le covenant, & renonceroit au principe, *qu'il est des cas où l'on peut s'armer contre le roi.*

Ce fameux acte fut un coup de fou-
dre pour les presbytériens. Confon-
dus avec les autres non conformistes,
avec les catholiques même, ils se
voyoient exposés aux peines portées
contre eux, après avoir vu le presby-
térianisme dominant sous la république.
L'église anglicane étoit remise dans
l'ancien état; les lois pénales alloient
revivre; la liberté de conscience,

Bill d'uniformité.

Cet acte propre à aigrir les sectaires.

TIO CHARLES II.

expressément promise par le souverain, se trouvoit anéantie. C'étoit déchirer des cicatrices bien délicates. L'expérience découvrit le danger de ces violentes mesures. On les attribua aux catholiques, qui vouloient ou partager le bienfait de la tolérance avec les presbytériens, ou que ceux-ci partageassent avec eux les rigueurs de la persécution. Le roi donna, malgré lui, son consentement à ce bill. Clarendon en fut cause plus que personne, & se fit par-là beaucoup d'ennemis.

Subside extraordinaire.

Un subside extraordinaire de douze cent mille livres sterling, prouva encore le zele du parlement; & l'on accorda de plus au roi, sa vie durant, un impôt de deux schellings sur chaque foyer. Rapin Thoyras en conclut que ce parlement vouloit rendre Charles assez riche pour se soutenir par lui-même. Hume remarque au contraire que, malgré une augmentation si considérable, le revenu de la couronne, pendant plusieurs années, n'excéda pas un million de livres sterling; somme insuffisante pour les dépenses publiques. Il est évident que

C H A R L E S I I. I I I

la couronne ne pouvoit se soutenir sans une augmentation considérable de revenu; puisque tout étoit considérablement augmenté de prix, en proportion des richesses, & que les charges de l'état se multiplioient chaque jour.

Lambert & Vane étoient toujours en prison. Ils n'avoient point trempé dans la mort de Charles I; mais leur acharnement contre la couronne les ayant fait excepter de l'amnistie, les royalistes demandèrent avec ardeur qu'on les jugeât. On instruisit enfin leur procès. L'accusation contre Vane ne tomboit que sur la conduite qu'il avoit tenue depuis l'exécution du roi, en qualité de conseiller d'état & de secrétaire pour la marine. Il alléguoit pour sa défense la nécessité d'obéir au gouvernement établi, quelque illégitime qu'il puisse être. « Si cette » obéissance est criminelle, dit-il, » dès que la force aura changé le » gouvernement d'un état, toute la » nation doit s'attendre à périr par les » supplices. Les usurpateurs puniront » les uns de leur fidélité au prince » dépossédé, & le prince punira les

1662.

Procès de
Vane & de
Lambert.

Défenses du
premier.

» autres de la soumission aux usur-
 » pateurs. Pour prévenir cet affreux
 » désordre, & mettre à couvert la vie
 » & la liberté des citoyens, Henri VII
 » a déclaré qu'on ne feroit un crime
 » à personne de son obéissance au
 » prince actuel. Il n'appartient point
 » aux particuliers de discuter les titres
 » de ceux qui gouvernent. D'ailleurs,
 » les plus honnêtes gens ayant été
 » divisés entre le roi & la répu-
 » blique, pourroit-on le condamner
 » pour avoir suivi un parti auquel il
 » étoit lié par le covenant, obli-
 » gation sainte & indissoluble ? Ces
 raisons n'effacèrent pas le souvenir
 des démarches féditieuses de l'accusé.
 Les juges s'en tinrent à la lettre de
 la loi. Vane, naturellement timide,
 reçut la mort avec toute l'intrépidité
 des fanatiques. C'est lui qui avoit le
 plus influé dans le jugement du comte
 de Strafford, & il fut la dernière victime
 de ces sanglantes querelles. Lambert,
 condamné comme lui, obtint une sur-
 sésance d'exécution. Il vécut encore près
 de trente ans; plus heureux peut-être
 dans son exil, qu'il ne l'étoit dans la
 carrière épineuse de la fortune.

C H A R L E S II. 113

Tout prince sans économie s'expose à de cruelles nécessités. C'étoit le principal défaut de Charles II d'aimer les plaisirs avec excès, & de prodiguer l'argent pour satisfaire ses goûts. Les charges de la couronne absorboient des sommes immenses. Il auroit dû se restreindre sur le reste, autant que l'exigeoit une prudente politique. Si un monarque absolu s'expose beaucoup en se ruinant, que fera-ce d'un prince qui n'est pas maître de lever un seul impôt ? Cependant le dernier subsidé, la dot de la nouvelle reine Catherine de Portugal, deux cent mille écus que la France avoit donnés, tout étoit déjà englouti. Le roi avoit encore à payer la dot de Henriette sa sœur, épouse du duc d'Orléans. Pressé par le besoin, il vendit Dunkerque à la France quatre cent mille livres sterling. Clarendon lui-même approuva cette démarche. On faisoit monter à cent vingt mille livres sterling les frais annuels de la garnison ; & les avantages qui en revenoient alors n'approchoient point d'une dépense si onéreuse. Ce marché excita néanmoins les plus grands murmures :

Dunkerque
vendu à la
France faute
d'économie.

il en auroit excité, quand même le roi eût été à couvert du reproche de dissipation. Louis XIV fit de Dunkerque un port également utile à son royaume, & redoutable à l'Angleterre.

Les presbytériens vexés.

L'acte d'uniformité produisit une sorte de révolution ecclésiastique. On le nommoit l'acte de la Saint-Barthélemi, parce que l'exécution étoit fixée au 24 août, fête de cet apôtre. Sans être comparable à la Saint-Barthélemi de France, il mit à l'épreuve l'invincible opiniâtreté des enthousiastes. En un jour & de concert, environ deux mille ministres presbytériens renoncèrent à leurs bénéfices, plutôt que de signer les articles de cet acte. Le clergé anglican se vengea de la persécution en devenant persécuteur : c'est le penchant trop naturel du cœur humain, & l'histoire de tous les siècles. Les presbytériens, dans le temps de leur triomphe, lui avoient du moins laissé le cinquième des bénéfices. On leur refusa une si légère ressource, quoique demandée par les pairs. On porta la dureté jusqu'à leur défendre, en 1665,

d'approcher plus près que de cinq milles, excepté en voyage, des lieux où ils avoient exercé le ministere, sous peine de six mois de prison & de cinquante livres sterling d'amende. En leur ôtant ainsi les moyens de vivre, on aigrissoit le fiel de leur secte.

Tant de rigueur ne s'accordoit point avec le caractere & les principes du roi. Quoique soupçonné d'indifférence pour toute sorte de religions, il penchoit secretement vers la catholique, qu'il avoit même vraisemblablement embrassée avant de rentrer dans ses états. Son frere, le duc d'York, avec moins d'esprit, mais plus d'activité & d'ardeur, étoit zélé pour l'église romaine, & le sollicitoit vivement d'accorder une tolérance générale. Le malheur des presbytériens fournissoit un prétexte fort plausible : Charles en profita.

Le roi favorable à la religion catholique.

Il promit, dans une déclaration, de ménager les consciences scrupuleuses qui craignoient de se conformer au culté établi ; & comme le parlement étoit prorogé, il assura qu'aux prochaines sessions il tâcheroit de lui

Déclaration de tolérance désapprouvée par le parlement.

faire autoriser cette indulgence. Le parlement, rassemblé peu de temps après, loin d'approuver la déclaration, représenta au roi que son extrême douceur avoit attiré dans le royaume un grand nombre de prêtres romains & de jésuites, & demanda un ordre pour les obliger d'en fortir. On exceptoit tous les prêtres *étrangers* de la maison des deux reines (la reine mere étoit revenue dans le royaume), & ceux qui étoient à la suite des ambassadeurs. Charles publia une proclamation conforme aux désirs du parlement; mais au sujet de ces prêtres, le mot d'*étrangers* fut omis; ainsi, la protection des reines s'étendit sur les Anglois comme sur les autres. Le parlement accorda quatre subsides, le clergé autant; l'un & l'autre satisfaits de la complaisance du prince.

1664. Une guerre entreprise contre les Hollandois augmenta bientôt ses besoins. Les communes se plaignoient des états généraux, plus par jalousie que par équité. Leur enviant un commerce que l'économie rendoit supérieur à celui de l'Angleterre, elles

Guerre avec la Hollande.

attendoient impatiemment l'occasion de le traverser ou de l'affoiblir. Le duc d'York, soit intérêt national, soit haine contre une république protestante, pouffoit son frere à une rupture. Clarendon n'approuvoit point ces desseins; mais il avoit perdu beaucoup de son crédit, & touchoit au moment de la disgrâce. Quelques violences des Anglois furent suivies de représailles. Ruyter leur enleva presque tout ce qu'ils avoient pris. Charles fit équiper une flotte, présidant lui-même à l'ouvrage, parcourant les ports, animant les travaux par sa présence & sa libéralité. Un subside de près de deux millions & demi de livres sterling, le plus fort que l'on eût jamais accordé aux rois, le mit en état de faire d'immenses préparatifs. La guerre fut déclarée, quoique la Hollande n'oubliât rien pour la prévenir. Jean de Wit gouvernoit alors cette république en qualité de grand pensionnaire *.

* Le *pensionnaire* en Hollande est celui que la république charge principalement de ses affaires.

Aussi courageux que prudent, il s'arma contre les périls qu'il ne pouvoit éloigner.

1665. La flotte angloise, commandée par le duc d'York, étoit de cent quatorze vaisseaux, & avoit à bord vingt-deux mille hommes. Opdam, amiral hollandois, risqua la bataille. Son vaisseau sauta malheureusement; les Hollandois furent vaincus. Alors de Wit se rendit lui-même sur la flotte, & son génie répara les suites de ce revers. Louis XIV, après avoir tenté inutilement de réconcilier les deux nations, se déclara en faveur de la Hollande, malgré l'offre que faisoit Charles de lui abandonner les Pays-Bas espagnols, s'il ne s'opposoit point à ses avantages. Colbert, ce fameux ministre des finances, auquel Louis dut, en grande partie, l'éclat de son regne, avoit déjà commencé l'établissement d'une marine. Le duc de Beaufort commandoit une escadre de quarante vaisseaux: les Hollandois devoient la joindre. La flotte angloise, sous les ordres de Monk, duc d'Albemarle & du prince Robert, étoit de soixante & quatorze voiles. Albe-

Batailles navales.

Louis XIV pour les Hollandois.

marle eut la confiance d'en détacher vingt vaisseaux qu'il envoya contre les François. Avec le reste, il attaqua les Hollandois, supérieurs en forces. Combat de quatre jours.

Ce furieux combat dura quatre jours, & parut finir à l'avantage des derniers. Leurs amiraux Ruyter & Tromp, quoique divisés par un esprit de faction, soutinrent également l'intérêt de la patrie. Bientôt les Anglois vinrent encore les attaquer. Ruyter battu fit Ruyter battu.

une retraite glorieuse; mais indigné de plier devant l'ennemi: *Que je suis malheureux! s'écria-t-il; de tant de boulets, n'y en aura-t-il pas un seul qui puisse finir ma misérable vie?* Les Anglois devinrent par cette action les maîtres de l'océan. Beaufort passa presque sous leurs yeux pour joindre la flotte hollandoise; & ne la trouvant plus, il eut le bonheur de rentrer à Brest sans autre perte que celle d'un vaisseau.

Plus de cent mille habitans de Londres étoient morts de la peste l'année précédente. Le feu acheva de désoler cette capitale. Il prit dans la maison d'un boulanger, & pendant trois jours

Peste & incendie de Londres.

& trois nuits il continua ses ravages. On compta environ quatre cents rues & treize mille maisons réduites en cendres. Les rues étoient fort étroites, les maisons presque toutes bâties de bois. Un changement avantageux suivit ce désastre. Londres fut bientôt une ville plus belle & plus saine. La peste, qui y étoit auparavant très-commune, n'y a jamais reparu depuis.

On accuse de l'incendie les catholiques.

Telle est l'injustice de la haine que les événemens les plus naturels lui paroissent des crimes médités. Sans raison, sans preuves, les ennemis des catholiques leur attribuerent l'incendie. A la sollicitation de la chambre basse, Charles bannit tous les prêtres & les jésuites; ou plutôt il fit pour cela une ordonnance, dont l'inexécution rendit sa foi plus suspecte.

1667.
Négociation de Breda.

Ce double fléau du feu & de la peste, joint aux dépenses excessives de la guerre & au peu de profit réel qu'on en retiroit, lui inspira, ainsi qu'à toute la nation, le désir de traiter avec la Hollande. On ne veut pas prévoir les maux de la guerre: on se repent presque toujours de ne les avoir

avoir pas prévus. Charles propofa lui-même l'accommodement. Les Hollandois, que leurs richesses & leur marine foutenoient fur un meilleur pied que l'Angleterre, demanderent l'alternative, ou que l'on remît les chofes dans l'état où elles étoient avant la rupture, ou que les deux peuples confervaffent leurs acquifitions préfentes. Cette dernière offre fut acceptée, & l'on ne difputoit plus que fur l'île de Poleron dans les Indes orientales.

Tandis que la négociation traînoit à Breda, le penfionnaire entreprit de venger avec éclat les injures faites à fa patrie. Comme il n'y avoit point de fufpention d'armes, il profita de la négligence de Charles, qui, pour payer fes dettes avec les fubfides, fe contentoit de tenir en mer deux foibles efcadres. La flotte de Hollande, fous le commandement de Ruyter, alla brûler des vaiffeaux anglois jufques dans leurs ports, jufques dans la Tamife. On craignit même pour Londres. Mais le traité de Breda mit fin aux alarmes & à la deftruction. Les Anglois eurent la Nouvelle-York.

Entreprife hardie des Hollandois.

Traité de Breda.

les Hollandois Poleron, & les François l'Acadie.

Disgrace du
comte de
Clarendon.

Une guerre si ruineuse, terminée avec si peu d'avantage, ayant aigri l'humeur inquiète des Anglois, Charles leur sacrifia Clarendon, ce grand ministre dont il avoit respecté longtemps le mérite; mais dont la vertu lui étoit devenue importune. Dans une cour pleine de dissolution, l'incorruptible chancelier conservoit toujours l'intégrité de ses mœurs; il n'avoit aucune complaisance pour les maîtresses du roi; il gênoit ses plaisirs, & s'opposoit à ses prodigalités. Une favorite, connue depuis sous le titre de duchesse de Cléveland, femme insatiable & prodigue, travailloit efficacement à sa ruine. Le peuple ingrat, moins attentif au bien qu'on lui fait, que frappé des choses qui lui déplaisent, loin de favoir gré à Clarendon de cette conduite, le regardoit comme l'auteur de ses souffrances. D'une part, les presbytériens lui reprochoient la persécution, & ce reproche étoit fondé; de l'autre, les catholiques, connoissant son zèle pour l'église nationale, désespéroient

d'obtenir la tolérance sous son ministère. Quoique la guerre de Hollande eût été entreprise contre son avis, on lui en attribuoit les malheurs, parce qu'on vouloit le trouver coupable. Le comte de Southampton, grand trésorier, mort depuis trois mois, avoit rendu justice au chancelier. « Tant qu'il conservera de l'autorité, avoit-il dit en plein conseil, nos lois, notre liberté, & notre religion seront à couvert : s'il est éloigné, je tremble pour les suites ». Cependant les sceaux furent ôtés à clarendon.

Aussi-tôt un membre des communes se porta pour accusateur. L'accusation rouloit sur dix-sept articles, dont le plus grave étoit la vente de Dunkerque ; comme si un conseil imprudent faisoit un crime capital. La chambre haute refusa de faire arrêter le ministre. Mais il aima mieux se retirer que de se défendre. Le parlement le bannit, & le roi donna son consentement au bill. Clarendon fixa son séjour en France, où il vécut encore six ans. Il employa son loisir à composer l'histoire des dernières

Il est accusé
& banni.

Sa retraite
en France.

guerres civiles, ouvrage digne de la plume d'un homme d'état & d'un illustre citoyen. Il avoit passé sa jeunesse dans l'étude des lois. Son pere, dit-on, l'exhortoit souvent à ne point relever la prérogative royale aux dépens de la liberté publique, & mourut d'apoplexie en lui répétant cette leçon. Un accident si terrible l'imprima profondément dans son cœur. Son zele pour le roi fut toujours le zele d'un citoyen attaché aux principes de la constitution nationale.

Alarme
qu'inspire
l'ambition
de Louis
XIV.

Si la conduite de Charles excitoit déjà beaucoup de murmures, la triple alliance lui attira du moins les applaudissemens de son peuple. Louis XIV, aussi fier que puissant, passionné pour toute sorte de gloire, singulièrement pour celle des conquêtes, la moins digne de l'ambition d'un grand prince; capable de tout entreprendre par les richesses de son royaume, par l'habileté de ses ministres & de ses généraux, par l'enthousiasme que la prospérité inspiroit à ses peuples, remplissoit l'Europe d'inquiétude & de terreur. Malgré les renonciations faites

par Marie-Thérese d'Autriche, son épouse, il venoit d'envahir la Flandre & la Franche-Comté, prétendant qu'elle y avoit des droits légitimes. L'Espagne, sous la minorité de Charles II, gouvernée par la reine, ou plutôt par le P. Nitard, jésuite allemand, son confesseur, languissoit dans une extrême foiblesse. Les Provinces-unies étoient alarmées avec raison; l'Angleterre frémissoit de la supériorité que prenoit la France. Charles forma le projet d'une ligue. Il chargea le chevalier Temple de la négocier à la Haie. Ce philosophe, homme d'état, fut bientôt d'accord avec de Wit. Même franchise, même grandeur d'ame dans l'un & dans l'autre. Ce n'est point entre des ministres de ce caractère que la politique dégénere en finesse & en chicane. Ils convinrent de se rendre médiateurs entre la France & l'Espagne, & de les obliger à faire un traité qui laisseroit à Louis XIV une partie de ses conquêtes, mais par lequel il promettoit d'abandonner entièrement les droits de sa femme. La Suede entra dans cette alliance.

Triple alliance négociée à la Haie.

De Wit n'attend pas le consentement des villes.

Selon les lois de la république hollandoise, toutes les villes devoient donner leur consentement au traité. Il étoit à craindre que les intrigues de la cour de France ne les en détournassent. En effet, l'ambassadeur de Louis XIV dit, en apprenant la négociation : *Nous en parlerons dans six semaines.* Mais de Wit prévoyant les risques du délai, & persuadé qu'il est des cas où le bien public l'emporte sur les lois mêmes, dont il est la fin, eut le courage de déterminer les états-généraux à ratifier la ligue le jour qu'elle fut signée. Temple reçut les éloges les plus flatteurs, avec une modestie qui rehaussoit son mérite. Il répondit que, pour élcigner les choses de leur élément ou de leur centre, il falloit de la force & du travail; mais qu'elles y retournoient d'elles-mêmes.

Modestie du chevalier Temple.

Paix d'Aix-la-Chapelle.

La paix d'Aix-la-Chapelle termina bientôt les conquêtes de Louis XIV. Celles qu'il avoit faites dans les Pays-bas lui demeurèrent; la Franche-Comté fut rendue aux Espagnols. Ce monarque attendit l'occasion de faire sentir son courroux à la Hollande, qui s'éroit opposée à ses entreprises.

Quoique la triple alliance fût très-agréable aux Anglois, elle ne dissipoit point les soupçons que la conduite de Charles avoit excités. Il se flatta en vain de tirer du parlement des secours proportionnés à ses besoins. Une nouvelle proposition de tolérance, en faveur des non conformistes, effaroucha le zele des communes; elles demanderent aussi-tôt une proclamation contre les *conventicules*. Pour avoir de l'argent, il falloit les satisfaire. Leur bill fut confirmé.

Commen-
cement des
troubles.

Tout membre d'un conventicule ou d'une assemblée non conformiste, de plus de cinq personnes, outre la famille chez qui l'on s'assembloit, étoit condamné à une amende; & contre le principe reçu dans les affaires criminelles, le doute devoit toujours être expliqué dans le sens le moins favorable. Cette rigueur des communes parut d'autant plus étrange, que le même esprit de persécution avoit depuis peu occasionné un soulèvement en Ecosse. Environ deux mille presbytériens, après avoir renouvelé le covenant, y avoient pris les armes; on n'avoit éteint que dans

1670.
Acte contre
les conventi-
cules.

le sang une flamme allumée par le désespoir. Un de ces fanatiques, mourant avec joie des douleurs de la torture, s'écria : *Adieu, soleil, lune, étoiles ; adieu, monde & temps ; adieu, corps foible & périssable ! Je te salue, éternité ; je vous salue, anges & saints ; je vous salue, Sauveur du monde, ô Dieu, juge de tous !* On ne sentoit pas combien il étoit dangereux de faire de tels martyrs. Enfin l'église anglicane & ses sectateurs ignoroient encore, ainsi que leurs adversaires, les bornes que la justice & la charité prescrivent au zèle de religion.

Le roi mécontent.

Quelques autres démarches du parlement mécontenterent le roi. On se défioit de Charles, comme il se défioit des autres. Esclave des plaisirs, il négligeoit les affaires, il multiplioit ses embarras. De perfides conseils lui firent perdre enfin de vue toutes les règles de la sagesse, & l'exposèrent à une fatale révolution.

Nouveau ministère ou la cabale.

Cinq nouveaux ministres partageoient sa confiance ; Ashley, comte de Shaftesbury, distingué par ses talens & emporté dans ses passions ; le duc de Buckingham, sans principes

fans conduite, avec tous les avantages de l'esprit, de la figure, & de la fortune; le duc de Lauderdale, favant, mais entêté, flatteur du prince, & tyran pour les fujets; le chevalier Clifford, capable d'entraîner les esprits par l'impétuofité hardie de fon caractère; enfin le comte d'Arlington, fort verfé dans les affaires, & qui eût été digne de fa place, s'il avoit eu la force de fuivre fes fentimens plutôt que les impressions de la cour. Les deux derniers étoient catholiques. Ce confeil fut appelé la *cabale* *. L'événement fit connoître leur fyftême de politique, trop conforme aux délirs du roi, & fur-tout aux difpofitions de fon frere le duc d'York.

Charles, pour s'affranchir de la dépendance où le tenoit l'économie du parlement, & pour étendre fon autorité au delà des bornes qu'il s'étoit lui même prescrites; oubliant l'intérêt de l'Angleterre, changéa tout à fait de vues par rapport à ses

Systeme du roi pour passer du parlement.

* En anglois *cabal*, mot composé des lettres initiales de leurs noms.

voisins. Une liaison étroite avec Louis XIV, une nouvelle guerre contre la Hollande, lui parurent des moyens presque infailibles de parvenir à son but. Louis le soutiendrait de ses trésors & de ses armées; la Hollande soumise ne seroit plus un objet d'émulation pour l'Anglois, jaloux de ses privilèges. Ces idées s'accordoient parfaitement avec la politique du roi de France. La triple alliance oppoisoit une barriere à son ambition : il profita des conjonctures. Un voyage qu'il fit à Dunkerque, accompagné de sa cour, servit de prétexte pour voiler de profonds desseins.

Il se ligue
secretement
avec Louis
XIV. La duchesse d'Orléans étoit du voyage. Ses graces, son esprit, son ascendant sur le roi d'Angleterre son frere, la rendoit capable de former entre les deux couronnes les liaisons que l'on désiroit. Elle passe la mer, comme pour visiter en sœur Charles II. Au milieu des fêtes & des plaisirs, elle l'engage dans une ligue contre la Hollande; elle lui donne pour maîtresse une femme de sa suite, capable d'enchaîner son cœur, mademoiselle de Kerouet, qui reçut bientôt le titre

de duchesse de Portsmouth, & à laquelle ce prince fut toujours extrêmement attaché. La mort tragique de cette jeune princesse ne rompit point les engagements. Bientôt le chevalier Temple est rappelé; le sage de Wit commence à se défier du roi d'Angleterre. Cependant Charles, pour obtenir des subsides, représente au parlement l'augmentation de la marine françoise, la nécessité d'équiper une flotte considérable, & de remplir les obligations contractées pour le bien commun de l'Europe. Les communes donnent dans le piège. Trompées par ces fausses apparences, elles accordent deux millions cinq cent mille livres sterling. Mais les pairs ayant fait quelques changemens aux bills de subside; les contestations nées à ce sujet entre les deux chambres, obligent le roi de proroger l'assemblée, & de se priver par-là du secours qu'il en espéroit.

Il trompe le parlement.

Pendant la session il montra peu de justice & de sagesse dans deux affaires particulieres, qui eurent un grand éclat. On avoit proposé une taxe sur les spectacles. Les partisans de la cour objecterent que les comé-

Deux fautes du roi.
Outrage fait à un gentilhomme.

diens étoient au service du roi, & feroient à ses plaisirs. Le chevalier Coventry demanda en plaisantant, si c'étoient les acteurs ou les actrices. Charles entretenoit réellement des actrices, outre ses autres maîtresses. Blessé de ce trait offensant, il se vengea d'une manière indigne de sa dignité. Quelques gardes attaquèrent Coventry, le désarmèrent malgré son courage, & lui couperent le nez jusqu'à l'os. Les communes en témoignèrent leur indignation par un acte qui déclaroit les agresseurs incapables du pardon de la couronne.

Scélérat en
faveur.

Vers le même temps, Blood, ancien officier de Cromwel, scélérat d'une audace sans exemple, après avoir attenté à la vie du duc d'Ormond, après avoir enlevé de la tour la couronne & tous les ornemens royaux, fut arrêté, confessa ses crimes, refusa de déclarer ses complices; disant que la vue de la mort ne pouvoit lui faire ni désavouer un crime, ni trahir un ami. Le roi eut la curiosité de le voir; Blood eut l'effronterie de lui dire que, si on le faisoit exécuter, ses compagnons en

grand nombre ne manqueroient pas de le venger. Soit crainte, soit caprice, Charles, non seulement lui fit grace, mais lui donna une terre, le reçut à la cour, & le traita même avec distinction, tandis que de bons serviteurs étoient oubliés & sans récompense. On pardonne difficilement aux princes l'oubli des services, mais sur-tout lorsqu'ils placent si indignement les bienfaits.

Ces imprudences en annonçoient de plus dangereuses. Le duc d'York, en se déclarant catholique, réveilla les anciennes inquiétudes d'un peuple furieux au nom de papisme. Le roi, en suspendant par une proclamation les lois pénales, que le parlement avoit à cœur de maintenir, se fit soupçonner de tendre au pouvoir arbitraire, si abhorré dans la nation. En fermant l'échiquier, c'est-à-dire, en retenant les sommes que les banquiers avançoient sur la créance des fonds parlementaires, il interrompit le commerce, ruina un grand nombre de familles, & répandit une défiance générale.

On ne pouvoit encore se persuader qu'il eût conjuré avec Louis XIV la perte des Hollandois. Ses résolutions

Autres imprudences.

Guerre avec la Hollande, sous de frivoles prétextes.

se manifesterent enfin. Le capitaine d'un yacht eut ordre de faire baisser pavillon à toute une flotte hollandoise, & de tirer en cas de refus. La flotte de Smyrne, qui apportoit en Hollande un million & demi de livres sterling, fut attaquée par une escadre angloise qu'elle repoussa glorieusement. Une déclaration de guerre suivit ces hostilités. Rien de plus frivole que les motifs qu'on alléguoit. Charles insistoit sur des peintures *injurieuses* faites en Hollande. Les Etats-Généraux furent long-temps à deviner quelles étoient ces peintures. Il s'agissoit d'un portrait de Corneille de Wit, frere du pensionnaire, qui s'étoit signalé dans les expéditions maritimes. Des vaisseaux en flammes étoient représentés au fond du tableau. Voilà l'injure qu'il falloit venger par les armes. Louis, avec plus de dignité, mais sans raisons bien solides, n'apporta d'autres motifs de guerre que son mécontentement de la conduite des Etats.

Deux factions en Hollande.

Deux factions divisoient malheureusement la Hollande; celle des de Wit, inflexibles républicains, qui, en 1667, avoient fait exclure pour

toujours la maison d'Orange du stathoudérat * ; & celle du prince d'Orange, Guillaume III, qui aspiroit à l'autorité dont ses ancêtres avoient joui dans la république. Ce prince, âgé de vingt & un ans, étoit capable des plus grandes choses par la solidité de son jugement, la gravité de ses mœurs & son application aux affaires. Jean de Wit avoit eu soin de lui procurer une excellente éducation ; il l'avoit voulu mettre en état, aux risques de sa propre fortune, de servir un jour la patrie, si le gouvernement changeoit de face. Dans ces terribles conjonctures, à l'approche de l'orage le plus violent, Guillaume fut créé général & amiral, mais sans avoir aucune part à l'autorité civile. On lui donna une armée de soixante & dix mille hommes ; troupes nouvelles, que le défaut d'expérience & de discipline rendoit faciles à vaincre. La marine avoit fixé tous les soins du

Le prince
d'Orange.

* On appelle Stathouder le chef que les Provinces-unies se donnoient par choix. Le stathoudérat est devenu héréditaire.

penfionnaire; & ne prévoyant pas le danger d'une invafion foudaine, il ne s'étoit point appliqué aux moyens de s'en garantir.

Combat naval de Solebay.

Le combat naval de Solebay foutint l'honneur de la république. Ruyter, avec quatre-vingts vaiffeaux de guerre & quarante brûlots, attaqua les flottes angloife & françoife réunies, l'une fous le commandement du duc d'York, & l'autre fous celui du comte d'Eftrées. Le duc d'York, après avoir effuyé long-temps un feu terrible, fut contraint de changer de vaiffeau. Des deux côtés la perte fut à peu près égale. Comme les François ne prirent guere de part à l'action, l'on conjectura qu'ils avoient ordre de ménager leurs vaiffeaux, tandis que les deux puiffances maritimes s'affoibliroient mutuellement. Mais Louis XIV, à la tête d'une armée formidable, ayant avec lui les plus fameux généraux, paffa le Rhin, & porta l'effroi jufqu'au fein de la Hollande. Les provinces d'Utrecht, de Gueldres, d'Overyffel furent conquifes en une feule campagne. Amsterdam fe vit près de fa ruine. Les Etats

Louis XIV en Hollande.

demandèrent grace au vainqueur. S'il eût imposé des conditions supportables, la république se soumettoit.

Trop de dureté ranima le courage en inspirant le désespoir. De Wit persistoit néanmoins dans son opposition au stathoudérat. Alors le peuple, lui imputant ces désastre, & regardant le prince d'Orange comme l'unique soutien de la patrie, se révolte avec fureur. On force les magistrats à reconnoître le prince pour stathouder. Des assassins attaquent le pensionnaire en pleine rue. Corneille de Wit, accusé par un imposteur, subit une cruelle torture, en répétant des vers d'Horace qui expriment les sentimens héroïques du vrai citoyen. Son frere va le trouver dans la prison, résolu de partager son sort. Une populace effrénée les y poursuit, les met en pieces, & s'acharne sur leurs cadavres.

Le prince
d'Orange
Stathouder.
Massacre des
de Wit.

Guillaume, devenu maître de l'état, se montra digne de le gouverner; il exhorta les citoyens à la constance; il leur annonça que les souverains de l'Europe ne tarderoient point à les secourir; il leur représenta qu'on se

Guillaume
anime les
Hollandois.

flatteroit en vain de désarmer par la soumission, des ennemis ambitieux qui ne gardoient aucune mesure; que c'étoit le moment de sacrifier tout à cette précieuse liberté, cimentée du sang de leurs ancêtres; que pour lui, il marcheroit sur les traces de ses peres, & se devoit sans réserve au service de la république. Buckingham, envoyé de Charles II, lui demandant s'il ne voyoit pas qu'elle étoit infailliblement perdue: *J'ai un moyen sûr*, répondit le jeune prince, *de ne voir jamais la ruine de ma patrie: je mourrai dans le dernier retranchement.*

1673.
Parlement
rassemblé.

La Hollande, noyée dans les eaux de la mer dont elle avoit eu le courage de se faire un rempart contre les François, espéroit toujours que le parlement d'Angleterre se déclareroit en sa faveur, & que l'intérêt visible de la nation prévaudroit sur les vues ambitieuses de la cour. Depuis environ deux ans, le roi, par des prorogations affectées, s'étoit délivré de l'inquiétude que lui donnoit le parlement. Le besoin de subsides fut cause qu'il le rassembla. Son discours aux deux chambres, plein de con-

fiance & de cordialité, déguisoit les dispositions réelles de son cœur. Shaftesbury, qui avoit été créé chancelier pour prix de ses pernicieux conseils, appuya sur la nécessité de la guerre, contre une république essentiellement ennemie des Anglois. « Le » parlement lui-même, dit-il, a reconnu qu'il fait *détruire Carthage*; & la » guerre présente peut être appelée la » guerre du parlement, plutôt que » celle du roi ». Les communes, quoique dans une disposition peu favorable, accorderent des secours; mais elles les firent acheter par des actes de complaisance. Le chancelier, de sa propre autorité, contre l'usage établi depuis le parlement de 1604, avoit expédié des lettres pour l'élection de nouveaux membres, à la place de ceux qui étoient morts. On déclara nulles ces élections, & les membres ainsi élus se retirèrent d'eux-mêmes.

Shaftesbury
chancelier.

On en vouloit sur-tout à la déclaration d'indulgence de 1662, qui suspendoit les lois pénales contre les non conformistes & les catholiques. Les communes soutinrent qu'elle pouvoit altérer la constitution, & changer

On attaque
la déclara-
tion d'indul-
gence.

le pouvoir législatif, que les deux chambres partageoient avec le roi.

Le roi cede.

Charles étoit d'abord résolu de soutenir sa démarche ; il s'étoit promis d'employer, en cas de résistance, la force & le secours de Louis XIV. Mais falloit-il rompre avec le parlement, s'exposer à une guerre civile ? La vue des dangers, qu'il auroit dû prévoir de loin, ébranla sa résolution. Son indolence naturelle, l'amour du repos & du plaisir, le besoin d'argent, le firent plier dans une conjoncture si critique. Après avoir consulté les pairs, afin de paroître agir avec plus de maturité, il rompit de sa propre main le sceau de la déclaration suspecte, & promit d'approuver tous les bills que l'on feroit pour remédier aux abus.

Serment du
Test.

Il approuva en effet le fameux bill du *Test* ou de l'*Epreuve*, par lequel quiconque seroit chargé de quelque office public, étoit obligé, outre les sermens d'*allégeance* (de fidélité) & de suprématie, de prêter serment contre la transsubstantiation, en ces termes : « Je déclare que je crois » qu'il ne se fait point de transsub-

» tantiation dans le sacrement de la
 » cene du seigneur, ni avant, ni après
 » la consécration faite par quelque
 » personne que ce puisse être ». Ainsi,
 tous les catholiques furent exclus
 des emplois, & le duc d'York lui-
 même réduit à quitter le comman-
 dement de la flotte. Une entreprise
 précipitée en leur faveur devint, par
 cet événement, la source d'une plus
 grande disgrâce.

Le comte de Shaftesbury fut le principal auteur des résolutions for-
 mées contre la cour. Dès qu'il avoit
 vu le roi rétracter sa déclaration, pré-
 voyant que les adversaires de la cour
 alloient prendre le dessus, il s'étoit
 jeté sans pudeur dans leur parti; &
 son infidélité le rendit encore plus
 dangereux qu'il ne l'étoit auparavant
 par ses conseils. On lui ôta les sceaux.
 Le parlement, qui ne vouloit point
 approuver la guerre, accorda un sub-
 side, mais pour *les besoins extraordinaires*
du roi.

Infidélité de
 Shaftesbury.

La Hollande
 délivrée.

Cependant les Hollandois com-
 mençoient à respirer. L'empereur
 Léopold, l'Espagne, & le Danemark
 prirent leur défense. Louis, pour

n'avoir pas rasé leurs places, comme Condé & Turenne le propofoient, affoibli par un trop grand nombre de garnifons, fut contraint d'évacuer les trois provinces conquifes. Ruyter, quoiqu'inférieur en forces aux François & aux Anglois réunis, foutint trois batailles navales avec la gloire qui l'accompagnoit toujours. Charles raffembla le parlement. Le voyant difpofé à censurer l'adminiftration, & à ne plus accorder de fubfide pour une guerre odieufe, il fit promptement la paix. On convint d'un règlement de commerce avec la Hollande. Elle céda de nouveau tous les honneurs du pavillon, & promit environ trois cent mille livres fterling. Les Anglois, dit Rapin Toyras, payèrent les frais de cette guerre; le roi en recueillit feul tous les fruits. Il laiffa dix mille hommes au fervice de la France. Toujours attaché par inclination à cette couronne, il fit valoir auprès de Louis XIV la néceffité qui l'avoit détaché de fon alliance, & il offrit fa médiation pour une paix générale.

1674.
Paix avec la
Hollande.

Confeils

Le chevalier Temple fut envoyé

en Hollande avec le titre d'ambassadeur. Avant son départ, il eut le courage de représenter au roi les inconveniens du système de la *cabale*, combien il étoit difficile, pour ne pas dire impossible, d'établir en Angleterre le gouvernement & la religion de France; qu'on ne changeoit pas en si peu de temps le génie & les principes d'un peuple; qu'on ne pouvoit parvenir que par la force des armes à faire plier les Anglois sous un joug dont ils avoient horreur: & quelle apparence de réussir par cette voie? que les catholiques ne faisoient pas la centieme partie de la nation; que des troupes étrangères ne pourroient être levées & entretenues en grand nombre, ou que, si elles étoient en petit nombre, elles ne serviroient qu'à exciter la haine & la révolte. Enfin il lui rappela ces paroles de Gourville, gentilhomme françois, fort estimé de Charles II: *Un roi d'Angleterre qui veut être l'homme de son peuple, est le plus grand roi du monde; s'il veut être quelque chose de plus, il n'est rien du tout.* Ce discours déplut au roi; mais il favoit

du chevalier
Temple au
roi.

dissimuler : *Hé bien*, dit-il, *je veux être l'homme de mon peuple*. Nous jugerons bientôt, par les effets, du peu de sincérité de cette réponse.

Louis continue la guerre avec succès,

Sa médiation n'empêcha point les alliés de pousser la guerre avec vigueur. Le prince d'Orange trouvoit sa gloire & son intérêt à la prolonger. Il égala presque le grand Condé à la sanglante bataille de Senef. Condé dit de lui : *Le prince d'Orange s'est conduit dans toute l'action en grand capitaine, mais il a trop exposé sa vie en jeune soldat*. Cependant la conquête de la Franche-Comté & les exploits de Turenne en Allemagne confondirent les espérances des ennemis de Louis XIV.

1675.
Disputes parlementaires.

Serment qu'on veut exiger.

Dans une nouvelle session du parlement, les communes, toujours pleines de défiance sur les sentimens du roi, dressèrent d'abord plusieurs bills capables d'inquiéter la cour. Le parti de la cour s'agita d'un autre côté dans la chambre haute; & y fit passer un bill qui exigeoit de tous les membres du parlement, & de toutes les personnes en place, un serment conçu en ces termes : *Je déclare qu'il n'est pas*

pas permis, sous quelque prétexte que ce puisse être, de prendre les armes contre le roi; que j'abhorre cette maxime pleine de trahison: Qu'on peut prendre les armes, par l'autorité du roi contre sa personne ou contre ceux qui agissent en vertu de ses commissions; & je jure qu'en aucun temps je ne ferai aucun effort pour changer ou altérer le gouvernement de l'état & de l'église. Ce bill fut vivement combattu; les uns soutenant qu'il portoit sur de faux principes; les autres, qu'il ne serviroit qu'à réveiller des disputes dangereuses. Dans la chambre même des seigneurs, il ne l'emporta que de deux voix. L'opposition eût été plus forte de la part des communes; mais une querelle imprévue entre les deux chambres suspendit l'affaire des bills.

Shirley ayant appelé devant les pairs d'un jugement de la chancellerie, en faveur de Flag, membre des communes, & les pairs ayant reçu son appel, la chambre basse prétendit qu'on violoit ses privilèges; qu'aucun de ses membres ne pouvoit être cité devant les seigneurs; que

Contestation
des commu-
nes avec les
pairs.

Les cafés fermés & rouverts.

ceux-ci ne pouvoient même recevoir d'appels. Les esprits s'échauffèrent; & Charles, craignant plus qu'il n'espéroit de cette assemblée, prit le parti d'une longue prorogation. La licence de censurer le gouvernement s'exerçoit sur-tout dans les cafés, où l'on se rendoit en foule. Il défendit ces rendez-vous par une proclamation, comme s'il eût été possible de calmer le peuple, en lui donnant un nouveau sujet de plaintes. Le mécontentement augmenta. Les limonadiers promirent de ne plus souffrir les discours séditieux. A cette condition, les cafés furent bientôt rouverts.

Puissance de Louis XIV.

Louis soutenoit la supériorité de ses armes. Quoique Turenne eût péri d'un coup de canon, quoique Condé eût quitté le commandement, la France conservoit ses avantages; & la déroute du maréchal de Créqui à Confarbrik, du côté de Treves, fut presque le seul revers en ce genre qu'elle eût essayé depuis soixante ans.

Conduite de Charles à son égard.

Les Anglois, jaloux de cette puissance formidable, brûloient d'impatience de la combattre. Tandis qu'on négocioit à Nimegue, le parlement fit tous ses

efforts pour engager le roi à prendre les armes. Les plus riches subsides devoient être le prix de sa complaisance. Ces offres d'argent étoient un puissant appât. Il parut se rendre aux vœux publics. Il accorda au prince d'Orange la princesse Marie, fille du duc d'York; il donna quelques démonstrations de fermeté à l'égard de la France; déjà même il faisoit des préparatifs de guerre avec le secours du parlement. Mais toujours flottant, irrésolu, tantôt gagné par les promesses de Louis XIV, tantôt arrêté par les charmes du plaisir, il ne répondit point à l'attente des Anglois ni à celle des confédérés.

Les états généraux, contre l'inclination du prince d'Orange, conclurent la paix avec Louis. On lui assuroit la Franche - Comté & plusieurs villes de Flandres. L'Espagne & l'Empire, après de grandes clameurs, acceptèrent les conditions qu'on leur prescrivoit. Ce traité, signé à Nimegue, mit le comble aux prospérités de la France. Louis avoit eu presque toute l'Europe à combattre; il lui impose la loi; il est pacificateur après

1678.

Paix de
Nimegue.

ses victoires, Heureux s'il avoit borné son ambition à être le pere de ses peuples ! Mais quoique ses finances souffrissent déjà d'une guerre pleine de succès, on le verra s'en attirer de nouvelles par ses entreprises ; & plus il s'efforcera de s'agrandir, plus sa puissance s'affoiblira.

L'Ecosse
tyranniee.

Depuis environ dix ans, l'Ecosse gémissoit sous un gouvernement tyrannique. Charles y avoit envoyé le duc de Lauderdale en qualité de son commissaire. Ce ministre avoit engagé le parlement écossois, non seulement à déclarer que tout ce qui concernoit le gouvernement extérieur de l'église, étoit un droit de la couronne ; mais à mettre sur pied un corps de milice de vingt-deux mille hommes, qui devoit marcher pour toute entreprise où le pouvoir & la grandeur du souverain se trouveroient intéressés. Autant Charles étoit naturellement ami de la tolérance, autant le duc fut ardent pour la persécution. Quel remede contre le fanatisme presbytérien répandu dans ce royaume ! Le détail de ses violences seroit infini ;

& nous n'en rapporterons qu'un ou deux traits.

Parce que la loi qui défendoit les conventicules, les avoit appelés des *seminaires de révolte*, il traita en rebelles plusieurs comtés où les conventicules étoient plus fréquens : des troupes qu'il y envoya commirent d'affreux désordres. Selon une loi du pays, tout accusé qui ne se présentoit pas en justice, pouvoit être condamné par contumace & proscrit publiquement ; & quiconque avoit ensuite avec lui la moindre communication, sous prétexte de parenté ou de charité, étoit sujet à la peine du crime dont on chargeoit l'accusé. Cette loi, trop odieuse pour être en vigueur, fut le prétexte d'un grand nombre de proscriptions. Tout étoit en proie à la rapacité du duc & de la duchesse de Lauderdale ; tout se vendoit secrètement, & rien n'échappoit à l'oppression la plus odieuse. La rage du peuple augmentoit chaque jour. De crainte que le cri public ne frappât les oreilles du prince, Lauderdale défendit à tous ceux qui possédoient des terres, de quitter l'Ecosse.

Le roi n'y remédie point.

Quelques seigneurs portèrent néanmoins leurs plaintes aux pieds du trône. Charles, si l'on en croit Burnet, auteur fatirique dont il faut se défier, dit à ce sujet : « Je comprends que Lauderdale » s'est fort mal conduit envers mon » peuple d'Ecosse; mais je ne vois pas » qu'il ait rien fait de contraire à mon » intérêt ». Quand le prince distingue son intérêt de celui du peuple, on ne doit pas s'étonner que le peuple se fasse un intérêt différent de celui du prince.

Conspiration absurde attribuée aux catholiques.

Le récit de ces violences toucha vivement les Anglois. Pleins des idées les plus sinistres, persuadés que les liaisons de Charles avec Louis tendoient à l'établissement du pouvoir absolu & de la religion romaine, ils prêtoient l'oreille à toutes les extravagances qui confirmoient leurs soupçons. La haine est follement crédule. On en vit alors une preuve singulière dans l'effet que produisit la fameuse conspiration *papiste* (c'est le nom que les Anglois lui donnerent), fable absurde s'il en fut jamais, reçue avidement comme une vérité incontestable, & qui même servit de prétexte pour

exclure le duc d'York de la couronne. Titus Oates, auteur de cette imposture, étoit un homme décrié, réduit à la dernière misere. ^{Oates accusateur.} Accusé de parjure dans sa jeunesse, il s'étoit fait catholique ; il avoit vécu quelque temps chez les jésuites de Saint - Omer, qui le congédierent comme un sujet dangereux. Le ressentiment contribua sans doute à le rendre accusateur. Il assura que sa conversion n'étoit qu'une feinte pour pénétrer dans les secrets du papisme & des jésuites. Voici le merveilleux résultat de ses découvertes.

Suivant les dépositions d'Oates, « le pape s'attribuoit la souveraineté sur le royaume, & avoit confié aux jésuites l'exercice de ses droits : en conséquence le P. Oliva, général de l'ordre, avoit disposé par des patentes munies de son sceau, de tous les principaux offices, soit civils, soit militaires : dans un conseil de cinquante jésuites, tenu à Londres, on avoit pris la résolution unanime de se défaire du roi ; le pere de la Chaise (qu'il appelle *la Shee*), confesseur de Louis XIV, avoit consigné dix mille

Ses dépositions contre les jésuites.

livres sterling pour récompense de ce régicide : la couronne devoit être offerte au duc d'York, à condition qu'il la recevroit comme un don du pape, sans quoi il devoit périr par le fer ou le poison : le grand incendie de Londres étoit l'ouvrage des jésuites ; ils avoient gagné par le pillage quatorze mille livres sterling ; leur plan étoit déjà tracé pour un nouvel incendie & un massacre général ; enfin ils vouloient bouleverser le royaume, mettre tout à feu & à sang pour établir leur domination avec le papisme». Ces absurdités, quoique démenties par des contradictions palpables, répandirent la plus grande terreur. On ne douta point de la réalité du complot.

Lettres de
Coleman au
pere de la
Chaise,

Coleman, secrétaire de la duchesse d'York, ayant été arrêté, les papiers de sa correspondance avec le pere de la Chaise, avec un nonce du pape & quelques autres catholiques, fournirent de nouveaux sujets d'alarmes. Ces lettres indiscrettes parurent des pieces de conviction. Il écrivoit au confesseur de Louis : « Nous avons » entre les mains un grand ouvrage ;

» il ne s'agit de rien moins que de la
 » conversion de trois royaumes. Dieu
 » nous a donné un prince (le duc
 » d'York) qui est devenu miraculeu-
 » sement très-zélé pour l'honneur
 » de servir d'instrument à ce glorieux
 » dessein. Mais étant sûrs de trouver
 » de grandes oppositions, il importe
 » de nous procurer autant de secours
 » qu'il sera possible ». Dans une autre
 lettre, il lui marquoit : « Avec de
 » l'argent, on persuadera tout au roi.
 » Il n'y a rien qu'on ne puisse obtenir
 » de lui par ce moyen. L'argent a
 » tant de pouvoir sur lui, qu'il n'est
 » pas capable d'y résister. La logique,
 » fondée sur l'argent, a plus de force
 » dans cette cour que tous les argu-
 » mens du monde ». Trois cent mille
 livres sterling, qu'il demandoit au jé-
 suite, devoient engager le roi, ajoutoit-
 il, à dissoudre le parlement, dont les
 résolutions étoient extrêmement oppo-
 sées aux intérêts de la France. Ces
 lettres, il faut l'avouer, ouvroient un
 vaste champ aux soupçons & aux
 conjectures.

L'idée qu'on avoit du zele des jé-
 suites, fit trouver vraisemblable tout

La conspi-
 ration jugée
 certaine,

ce que leur imputoit la calomnie. Un nouvel incident fortifia les préjugés, Godfrey, juge de paix, qui le premier avoit reçu la déposition d'Oates, fut trouvé mort dans un fossé, ses bagues aux doigts & son argent dans la poche: il n'avoit donc pas été tué par des voleurs. Aux yeux de la multitude furieuse, cet assassinat, dont l'auteur n'a jamais été connu, ne pouvoit être qu'un crime de catholique. Chacun se crut en danger de mort; on tendit les chaînes à Londres; on éleva des palissades, comme si l'ennemi eût paru aux portes.

On dénonce
la conjura-
tion au par-
lement.

Quoique Charles méprisât toutes ces chimères, il parla de la conspiration au parlement, que le besoin de subsides lui avoit fait rassembler; mais il ajouta que, dans la crainte d'en dire trop ou trop peu, il abandonnoit l'affaire aux magistrats. Le comte de Danby, grand trésorier & principal ministre, ne laissa pas de dénoncer le complot à la chambre haute; soit par haine contre les catholiques, soit pour rendre la personne du roi plus chère à la nation, en persuadant que les jésuites avoient

conjuré sa mort. Aussi-tôt les deux chambres saisirent l'affaire. Oates fut entendu. On déclara que les papistes récusans tramoient un complot infernal contre le roi, le gouvernement, & la religion. On donna au délateur, à l'infame Oates, un logement dans le palais de Whitehall avec une pension de douze cents livres sterling. Cette récompense suscita un nouveau témoin; car les imposteurs ne manquent point, lorsqu'on paye l'imposture. Bedloe, autre scélérat, qui avoit parcouru l'Europe en fourbe & en voleur, accusa du meurtre de Godfrey, des catholiques, dont quelques-uns étoient au service de la reine. Il ajouta aux dépositions d'Oates quelques circonstances encore moins croyables. Ceux qu'il nomma, parmi lesquels il y avoit des seigneurs, furent mis en prison.

Oates ré-
compensé.

Autre déla-
teur, suscité
par cet exem-
ple.

On établit un *test* où le papisme est taxé d'idolâtrie. Tous ceux qui refusent de le recevoir sont exclus du parlement. Le duc d'York, les larmes aux yeux, demanda à la chambre haute une exception en sa faveur, protestant que sa religion demeurera

Mesures vio-
lentes du par-
lement.

secrete entre Dieu & lui, sans paroître jamais dans sa conduite. A peine l'emporte-t-il de deux voix sur le sentiment contraire. *Je ne voudrois pas*, dit un seigneur, *qu'il restât ici un homme ni une femme papiste, pas un chien ni une chienne papiste, pas un chat papiste, pour miauler autour du roi.* Rien ne peut être comparé à l'indécence de cette faillie, que les applaudissemens qu'elle reçut. L'esprit de parti est une frénésie inconcevable, qui étouffe le sens commun. L'histoire en doit conserver précieusement les traits singuliers, puisque c'est un moyen d'en garantir les têtes sensées.

Danby accusé de trahison pour une faute du roi.

Sur ces entrefaites, Montague, ambassadeur en France, revint brusquement donner une nouvelle scene. Il produisit une lettre du grand trésorier Danby, écrite pendant la négociation de Nimegue, lettre plus honteuse pour le roi que pour le ministre, puisqu'elle prouvoit que ce prince avoit en quelque sorte vendu les intérêts de l'Angleterre & ceux des alliés. Elle portoit, entre autres choses, que si les conditions de paix étoient

acceptées, Charles s'attendoit à recevoir six millions de la France, pendant trois ans, depuis le jour que le traité seroit conclu. Pour contenter Danby, qui désapprouvoit sa conduite, le roi avoit ajouté de sa propre main: *Cette lettre est écrite par mon ordre.* Les communes ne douterent plus alors que Charles n'eût agi de concert avec la cour de France; & pour approfondir un mystere propre à irriter la nation, elles accuserent de haute trahison le grand trésorier. Les seigneurs ne voulurent point le faire arrêter. La dispute devenoit fort vive; mais le roi prorogea & bientôt après cassa ce long parlement, d'abord si favorable à la couronne, devenu ensuite si inquiet & si ombrageux. Les démarches du roi, ainsi que l'esprit national, avoient altéré ses premières dispositions. Il subsistoit depuis l'an 1661.

Le parlement
est prorogé &
cassé.

On continua le procès de ceux qui étoient accusés de la conspiration papiste. Coleman fut la première victime. Ses lettres prouvoient un grand zele pour la religion romaine, sans aucun indice de trahison. Oates

Procès de
Coleman, du
P. Irlande,
&c.

& Bedloe jurèrent qu'il avoit reçu du général des jésuites une patente de secrétaire d'état, & qu'il avoit consenti à l'assassinat du roi; imputations chimériques qui ne devoient être d'aucun poids dans la bouche de ces parjures. Coleman fut néanmoins condamné & exécuté, en protestant toujours de son innocence. Le P. Ireland subit le supplice, quoiqu'il eût prouvé qu'il étoit dans le comté de Strafford, au temps où les accusateurs le supposoient avoir conspiré à Londres. Tout jésuite, tout disciple de la société passoit pour un fourbe; tant on étoit convaincu que leur doctrine autorisoit le mensonge & les restrictions mentales. D'autres accusés furent punis de mort avec aussi peu de justice.

Le complot papiste est une chimère.

Rapin Thoyras n'ose soutenir la réalité de cette conspiration; mais il dissimule bien des circonstances qui en démontrent la fausseté. Hume, plus impartial & mieux instruit, fait sentir à chaque pas l'influence de la passion & des préjugés dans toute l'affaire. Qu'une conspiration si générale, accompagnée de tant de pré-

paratifs immenses, de tant de relations avec les étrangers, n'ait pu se prouver que par le témoignage d'un petit nombre d'hommes infames, malgré les récompenses promises à quiconque en découvreroit quelque chose, malgré le zele & les recherches du parlement; c'est une preuve sensible de l'imposture.

Les chefs du parti populaire, Shaftesbury sur-tout, profitoient adroitement de la fermentation générale, pour exécuter un complot réel contre le duc d'York, héritier présomptif de la couronne, dont ils craignoient également & le caractère & la religion. Un nouveau parlement ayant été convoqué, les élections se firent contre le vœu de la cour. Charles ne tarda point à s'apercevoir que cette assemblée suivroit les traces de la dernière. Le danger pressant le tira de sa léthargie, & donna plus de ressort à son ame. Pour dissiper les soupçons de papisme, il obligea son frere à se retirer hors du royaume. Le duc obéit, après avoir demandé des assurances par rapport à son droit de succession. Shaftesbury vouloit mettre

1679.

Nouveau
parlement.

On en veut
au duc d'York.

Le roi l'oblige de se retirer.

un jour sur le trône le duc de Montmouth, fils naturel du roi : le bruit se répandoit même déjà qu'il y avoit un contrat de mariage entre le roi & Lucie Walters, mere de Montmouth. Mais Charles défavoua en plein conseil cette imposture, & déclara que son fils étoit illégitime. Le duc d'York choisit Bruxelles pour y fixer sa demeure.

On poursuit
l'affaire de
Danby.

Sa retraite auroit dû calmer les factieux : l'accusation contre Danby fut cependant renouvelée par les communes. Quoique le roi lui eût accordé un pardon général, quoiqu'il assurât que ce ministre n'avoit rien fait que par ses ordres, la chambre prétendit qu'un pardon de la couronne ne pouvoit arrêter une accusation des communes ; prétention jusqu'alors inouïe, mais conforme, selon les principes d'Angleterre, au gouvernement d'une monarchie limitée, où les ministres sont supposés comptables à l'assemblée nationale, des abus qu'ils peuvent commettre par les ordres mêmes du prince. Il fut décidé que si Danby ne comparoissoit pas un certain jour, il seroit jugé coupable. Ayant com-

paru par la crainte d'un jugement si rigoureux, on l'envoya prisonnier à la tour.

Le chevalier Temple, plus sensible Nouveau conseil.
aux avantages de la philosophie qu'aux

attraits de l'ambition, rappelé par son maître pour travailler dans le ministère, proposa de former un conseil où fussent admis les principaux de ceux qui avoient la confiance du peuple. Par-là, disoit-il, les prétentions du parlement ne manqueroient pas de diminuer, ou du moins on auroit un parti considérable à opposer aux factieux. Ses raisons parurent très-solides;

mais, contre son avis, Charles créa Shaftesbury président.

le comte de Shaftesbury président du nouveau conseil. Cet homme dangereux ne prit point le change: trouvant moins de sincérité que de politique dans la conduite du prince à son égard, il resserra les liens qui l'attachoient aux mécontents. Jusqu'où ne pouvoient-ils pas aller sous un tel guide?

D'abord les communes déclarerent Le duc d'York exclus de la couronne.
que le zele du duc d'York pour sa religion, & l'espérance de le voir monter sur le trône, avoient forte-

ment excité les conspirations des papistes. Le roi se hâta de prévenir les suites naturelles de cet acte, en proposant, pour assurer les droits de son frere, des conditions capables d'adoucir les plus furieux. En cas que la couronne passât à un catholique, il proposoit qu'on l'obligeât de renoncer au droit de conférer les dignités de l'église; que les membres du conseil privé, les juges, les gouverneurs mêmes des comtés & leurs lieutenans, tous les officiers de la marine ne pussent être nommés ni destitués sans l'aveu du parlement. Ces concessions extraordinaires, qui limitoient si étroitement la prérogative, ne calmerent point l'inquiétude de la chambre. Les cabales de Shaftesbury allumoient un feu terrible. Le bill d'exclusion fut dressé. En excluant le duc d'York, on déclara qu'après la mort du roi, les couronnes d'Angleterre & d'Irlande appartiendroient au plus proche héritier; que si le duc paroïssoit dans l'un ou l'autre de ces royaumes, il seroit coupable de trahison; & que ceux qui soutiendroient son titre, seroient punis comme traîtres & rebelles. C'est ainsi que le

Bill d'exclusion.

prétexte de la religion avoit dépouillé de ses droits en France l'immortel Henri IV, bien plus digne de régner que le duc d'York.

Les communes se signalerent par d'autres actes, où respirent l'esprit de liberté & la jalousie contre la couronne. Pour ôter à la cour le moyen de se faire des partisans, elles exclurent de leur chambre quiconque possédoit quelque office lucratif. Elles déclarerent illégales les troupes toujours subsistantes, & même la garde du roi, ce qui étoit une forte atteinte à la prérogative royale. Enfin elles proscrivirent les emprisonnemens arbitraires, par le bill d'*habeas corpus*, qu'on regarde en Angleterre comme un rempart de la sûreté des citoyens. En vertu de cet acte célèbre, nul sujet du royaume ne peut être envoyé en prison au delà des mers; un juge ne peut refuser à quelque prisonnier que ce soit l'ordre d'*habeas corpus*, qui oblige le geolier de le produire devant la cour que cet ordre désignera, & de certifier la cause de l'emprisonnement: le prisonnier doit être accusé & jugé au terme prescrit;

Autres actes des communes.

Bill d'*habeas corpus*, pour les emprisonnemens.

& si la cour de justice le fait élargir, on ne peut le remettre en prison pour le même sujet. Le bill passa en loi.

Le parlement
cassé.

A ces opérations des communes succéderent de nouvelles attaques contre Danby. On décida que soutenir la validité du pardon que lui avoit accordé le roi, étoit un crime attentatoire à la liberté de la chambre. On demanda que les évêques s'absentassent pendant la suite de cette affaire; tant leur dévouement pour la cour les rendoit suspects au parti. La chambre haute s'y opposa. Les communes préparoient une remontrance. Leur chaleur fit craindre des effets sinistres. Alors Charles cassa le parlement sans la participation du nouveau conseil. Il en avoit tiré de foibles secours, & ne pouvoit en attendre que de funestes éclats.

Exécution de
cinq jésuites
innocens.

Cinq jésuites & Langhorn, habile juriconsulte, leur avocat, furent encore exécutés pour la conspiration papiste. En vain seize étudiants de Saint-Omer attestèrent qu'Gates étoit avec eux au college de cette ville,

dans le temps qu'il juroit avoir été à Londres. Leur témoignage ne leur attira que des railleries; & l'un d'eux ayant dit que le fait étoit certain, s'il devoit s'en rapporter à ses sens: *Vous autres papistes*, répliqua le chef de justice, *on vous apprend de bonne heure à n'en pas croire vos sens.* Oates trouva quelques témoins qui déposèrent pour lui; mais la fausseté de la déposition fut reconnue dans la suite. Toutes ces victimes soutinrent leur innocence jusqu'au dernier soupir. Si la passion étoit moins aveugle, c'en étoit assez pour dessiller les yeux du peuple & des juges.

En Ecosse, les presbytériens, aussi maltraités que les catholiques en Angleterre, perdirent enfin patience. Malgré leur morale sévère, la doctrine de l'homicide étoit commune parmi eux, parce qu'elle tient naturellement au fanatisme. Sharp, archevêque de Saint-André, primat du royaume, qui avoit fait sa fortune en abandonnant leur parti, & qui étoit devenu persécuteur comme le duc de Lauderdale, fut assassiné par une troupe de ces fanatiques. Le

Révolte des
presbytériens
en Ecosse.

crime de quelques-uns attira sur tous une plus vive persécution. Ils prirent les armes dans le désespoir. Charles envoya le duc de Monmouth pour les réduire. N'ayant d'autres chefs que leurs ministres, ils furent aisément battus. Monmouth, pour gagner l'affection des Ecoissois, les traita fort humainement. Quelque temps après, le duc d'York le fit disgracier, & même envoyer au delà des mers. Ce prince étoit revenu dans le royaume sur une invitation secrète du roi, son frere, alors dangereusement malade: il obtint la permission de se retirer en Eccôse.

1680.

Whigs &
Torys.

La maladie du roi avoit causé une alarme universelle: on rendoit justice à son caractère aimable; & cette raison, autant que la crainte de voir le duc d'York monter sur le trône, faisoit regarder sa mort, suivant l'expression de Temple, comme la dernière fin du monde. Cependant les cabales ne perdirent point leur activité. Les mécontents demandoient qu'on assemblât sans délai le parlement. Le parti de la cour oppoisoit à leurs *pétitions des adresses* pleines de

respect pour la volonté du souverain. C'est alors que les noms de *Whigs* & de *Torys* devinrent à la mode. Le premier, sous lequel les fanatiques d'Ecosse étoient connus, fut appliqué aux adversaires de la cour; le second, qui désignoit auparavant les catholiques rebelles d'Irlande, le fut à ses partisans. Ces noms odieux nourrissoient tout à la fois la malignité & la discorde.

Le roi assembla enfin le parlement, ^{Parlement.} & s'efforça de lui inspirer les senti- ^{Exhortation} mens d'union nécessaires au bien pu- ^{du roi.} blic. « Toute l'Europe, dit-il, a les » yeux ouverts sur cette assemblée, » dont elle pense que dépend son » bonheur ainsi que le nôtre. Gardons- » nous de favoriser nos ennemis, & » de décourager nos amis par des » disputes hors de saison. S'il s'en » élève de cette nature, le reproche » ne tombera point sur moi; car je » n'ai rien négligé pour vous mettre » en paix pendant ma vie, & pour » vous y laisser à ma mort ». Les ^{Violences} communes, loin d'entrer avec sagesse ^{des commu-} dans ces vues, débiterent par des actes ^{nes.} de violence contre les *Torys*. La loi

Résistance de
Stowel.

d'*habeas corpus* ne fut pas même respectée. Les emprisonnemens arbitraires devinrent si communs, que la nation en murmura. Un nommé Stowel eut le courage de résister à l'officier de justice qui devoit l'emprisonner par ordre de la chambre. Il se mit en défense; il dit qu'il ne connoissoit point la loi en vertu de laquelle on vouloit le priver de sa liberté. Les communes n'eurent pas le front d'aller plus avant; elles se tirèrent d'embaras en supposant que Stowel étoit malade, & en lui accordant un mois pour se rétablir. Mais elles revinrent à l'acte d'exclusion contre le duc d'York. Après de grands débats dans la chambre haute, où l'éloquence de Shaftesbury parut effacée par celle d'Hallifax, son neveu, zélé partisan de la cour; les pairs se déclarèrent contre le bill, & confondirent l'espérance des communes. Leur colere se déchargea sur quelques seigneurs, accusés du fantôme de conspiration qui troubloit encore les esprits.

Procès de
Stafford,
pour le com-
plot papiste.

Cinq pairs catholiques étoient depuis long temps en prison pour ce sujet. Le plus âgé & le plus foible de
tous,

tous, le vicomte de Stafford fut celui qu'en attaqua le premier, comme le moins capable de se défendre. Oates déposa qu'il lui avoit vu remettre une commission signée du P. Oliva, général des jésuites. Deux autres témoins jurèrent qu'il avoit voulu les engager à tuer le roi. L'infamie des délateurs, l'absurdité des dépositions, la conduite irréprochable & la fidélité de Stafford, les preuves qu'il apporta pour sa défense, n'empêcherent pas que les pairs eux-mêmes, à la pluralité de vingt-quatre voix, ne le déclarassent criminel : tant il est difficile de résister au torrent des préjugés populaires. Son courage ne l'abandonna point. Vieux & infirme, Il meurt avec courage. en partant pour l'exécution, il demanda un manteau : *Je pourrai, dit-il, trembler de froid ; mais, grace au ciel, je ne tremblerai pas de peur.* Il désavoua sur l'échaffaud la morale corrompue qu'on attribuoit à l'église romaine. Je meurs, ajouta-t-il, dans l'espérance que l'illusion se dissipera bientôt, & que la force de la vérité obligera tout le monde à faire réparation à mon honneur. *Nous vous*

croyons, Mylord ; s'écria le peuple touché jusqu'aux larmes ; que le ciel vous bénisse, Mylord ! Le bourreau eut peine à frapper. Les circonstances de cet événement changerent presque l'opinion. On ne versa plus de sang pour ce complot imaginaire, quoique l'on continuât encore à donner l'alarme.

Charles casse
le parlement.

Le caractère flexible de Charles II & ses besoins continuels animant l'audace des communes, & les mesures violentes leur paroissant un moyen infailible de le soumettre à leurs volontés, elles proposerent plusieurs bills féditieux : elles déclarerent ne pouvoir accorder de subsides avant que le bill d'exclusion eût passé en loi. La dissolution de ce parlement fut le fruit de leurs entreprises. Mais le roi, qui se flattoit de ramener enfin les esprits par un mélange de fermeté & de douceur, convoqua un autre parlement à Oxford, où les mauvaises dispositions de la capitale devoient avoir moins d'influence.

1681.
Parlement
d'Oxford.
Mutinieux.

A Londres, éclata le mécontentement le plus vif. On nomma pour la nouvelle chambre des communes les

membres de l'ancienne; on les remercia de leurs efforts dans la recherche des horribles profondeurs de l'inférieure conspiration papiste, & pour l'exclusion du duc d'York, principale cause de la ruine dont la nation étoit menacée. Monmouth, avec quinze pairs, s'éleva contre le projet d'assembler le parlement à Oxford; il dit dans sa pétition, « que les deux chambres y » seroient exposées au fer des papistes » & de leurs adhérens, dont plusieurs » s'étoient glissés jusques dans la garde » du roi ». L'esprit de révolte se montra bientôt à découvert. Oxford vit arriver les chefs du parti bien escortés; les membres de Londres, en particulier, étoient suivis d'une foule de citoyens parés de rubans, sur lesquels étoient en broderie ces mots : *Point de papisme, point d'esclavage.* Autant de symptômes de guerre civile, qui faisoient trembler les vrais patriotes.

Ici le roi commence à déployer son autorité avec une vigueur dont il avoit toujours paru incapable. Dans une harangue impérieuse, il se plaint de la conduite des deux dernières

chambres basses ; il proteste qu'il ne prétendra jamais lui-même au pouvoir arbitraire , mais aussi qu'il ne le souffrira point dans les autres. Le génie des communes étoit le même qu'auparavant. Elles suivent le même système , & insistent hardiment sur le bill d'exclusion. On rejeta même la proposition faite par un des ministres , de bannir le duc d'York pour toute sa vie , & d'assurer la régence au plus proche héritier après lui ; en sorte que ce prince n'eût jamais que le titre de roi , sans aucun pouvoir. Il falloit porter la passion aux derniers excès de fureur , pour ne pas se contenter d'un pareil expédient. La scène que nous allons rapporter dévoilera encore mieux l'esprit de parti & l'injustice aveugle qui forme son caractère.

Imposteur
protégé par
les commu-
nes.

Fitz-Harris , catholique Irlandois , s'étoit attiré des graces de la cour , en l'instruisant des mesures & des libelles du parti contraire. Il s'avisâ de composer lui-même , avec un nommé Everard , espion des Whigs , le libelle le plus insolent & le plus injurieux ; apparemment pour en faire

un objet de délation, qui lui procurât quelque récompense. Un traître n'épargne point son semblable, lorsqu'il peut gagner à le trahir; Everard dénonça Fitz-Harris, que la cour fit aussitôt arrêter. Le prisonnier, habile imposteur, chercha l'appui du parlement. Il déposa que la cour l'avoit engagé elle-même à écrire ce libelle, afin d'en rejeter l'odieux sur les partisans de l'exclusion. Il ajouta de nouvelles circonstances sur le complot papiste. Les communes ne rougirent point de le protéger comme un instrument utile à leurs desseins. Mais comment l'arracher des mains de la justice ordinaire? L'expédient qu'elles prirent fut d'envoyer une accusation contre lui à la chambre haute. L'accusation ayant été rejetée par les seigneurs, refus contraire à l'usage, elles se plaignirent qu'on violoit leurs privilèges; elles déclarerent coupable tout juge qui poursuivroit l'accusé. Charles comprit qu'il n'y avoit plus de ménagemens à garder avec une assemblée si audacieuse, & cassa tout à coup le parlement.

Le procès
fut cassé.

Le roi de-
vient absolu.

Ce trait de vigueur le sauva. Résolu de ne jamais s'exposer aux attaques parlementaires, il diminua beaucoup sa dépense, il abandonna la ville de Tanger en Afrique, qui coûtoit des sommes très-considérables; il se montra enfin déterminé à soutenir son triomphe sur les factieux. On vit tout à coup une espèce de révolution. Le clergé fit retentir avec confiance les maximes favorables à la couronne. Les Whigs furent décriés comme des républicains & des sectaires. On jeta publiquement des doutes sur la conspiration papiste, qu'on avoit fait semblant de croire avec le peuple. Il ne manqua au roi que de conserver la modération dont il avoit donné tant de marques. Ceût été la vengeance la plus digne de lui. Mais le droit de représailles fut exercé avec rigueur. Les espions & les faux témoins, dévoués aux Whigs avant que la cour prévalût, se livrerent à la cour, quand ils virent sa supériorité bien établie; & ces pestes publiques servirent sa haine contre leurs anciens protecteurs. Fitz-Harris fut exécuté: il rétracta ses impostures; il assura qu'il n'avoit

Espionnage
& délation.

composé le libelle, que pour se faire valoir en le livrant au ministère. On ne peut rien assurer des intentions d'un fourbe qui se jouoit de la vérité & de l'honneur.

Il est temps de jeter un coup-d'œil sur l'Irlande & sur l'Ecosse. La première étoit gouvernée par le sage duc d'Ormond, zélé royaliste, sans être moins bon citoyen, protestant fidele à sa religion, & indulgent pour celle des autres. Charles l'avoit trop longtemps négligé, comme il arrive souvent aux meilleurs sujets, qui dédaignent les bassesses de l'intrigue & de l'adulation. Carry Dillon, colonel Irlandois, priant un jour le duc de le servir à la cour, & l'assurant qu'il n'avoit de confiance qu'en dieu & en lui : *Hélas ! pauvre Carry, répondit Ormond, tu me fais pitié; tu ne saurois avoir deux amis moins accredités à la cour.* On lui rendit son gouvernement en 1677. *J'ai fait tout ce que j'ai pu, dit le roi, pour désobliger cet homme, & je n'ai pu m'en faire un ennemi.* C'est peut-être, dans un temps de cabales, le plus bel éloge d'un sujet puissant.

Leduc d'Ormond en Irlande.

Shaftesbury
Paccusé ; le
comte d'Of-
fory le dé-
fend.

L'adminiftration heureufe & paci-
fique du gouvernement d'Irlande irrita
la haine farouche de Shaftesbury. Il
l'attaqua dans le parlement. Ormond
y eut pour défendeur fon propre fils,
le comte d'Offory, qui, après avoir
loué fes actions, ajouta avec une
noble hardieffe : « Jamais il n'a con-
» feillé de rompre la triple alliance ;
» jamais il n'a confeillé de fermer
» l'échiquier ; jamais il n'a confeillé
» la déclaration en faveur des non-
» conformiftes ; jamis il n'a con-
» feillé de rompre avec les Hollandois
» pour s'allier avec la France. Je de-
» mande , Mylords , qu'on juge de
» mon pere & de tous les hommes
» par leurs actions & leurs confeils ».
Ce difcours fimple & vrai l'emporta
fur l'artificieufe éloquence de fon ad-
verfaire, auteur des mauvais confeils
que le roi avoit autrefois fuivis. Of-
fory mourut quelque temps après. Le
duc d'Ormond difoit qu'*il ne change-
roit pas fon fils mort contre un autre fils
vivant.*

L'Irlande
paifible fous
fon gouver-
nement.

C'étoit une chofe finguliere , qu'en
Irlande , pays catholique , on n'en-
tendît point parler de complot &

de révolte, tandis que la conjuration papiste agitoit violemment toute l'Angleterre. Shaftesbury n'oublia rien pour persuader que les Irlandois tramoient aussi quelque entreprise abominable. Un petit nombre de vils délateurs, corrompus par des promesses de récompense, entrèrent dans ses vues. Le parlement d'Oxford suivit l'affaire avec chaleur; & il en coûta la vie au primat d'Irlande, homme doux & paisible, qu'on a lieu de regarder comme une victime de l'imposture.

En Ecosse, l'exercice du pouvoir arbitraire causa des maux réels, capables de révolter la nation. Le parlement écossois, où le duc d'York prit la qualité de commissaire du roi, établit un test par lequel la prérogative royale, la suprématie, l'obéissance passive, c'est-à-dire, l'obligation de ne jamais résister au souverain, étoient expressément reconnues. Mais on y ajouta, malgré le duc, un article d'adhésion au protestantisme. Le comte d'Argyle s'éleva contre la proposition, faite par les partisans de la cour, de dispenser les princes du sang de

Affaire d'Ecosse.
Argyle contre le duc d'York.

ce test. Il fit même observer que la religion établie n'avoit à craindre que du côté de la famille royale. La formule du serment, très-longue, mal digérée, mal conçue, renfermoit des contradictions si palpables, qu'Argyle, en le prêtant, crut devoir y joindre quelques explications. Le duc d'York, irrité contre lui, faisit ce prétexte de vengeance. On l'arrêta, on le condamna. Voyant l'injustice plus forte que son innocence, il trouva moyen de s'évader, & en fut quitte pour la confiscation de ses biens.

Excès du
gouverne-
ment.

Sous un gouvernement impitoyable, dans un pays où le fanatisme faisoit braver les supplices, il falloit s'attendre à de terribles & de continues exécutions. La rigueur ne servoit qu'à rendre les esprits plus opiniâtres. Deux prédicans aimèrent mieux mourir que de dire seulement *Dieu conserve le roi* : ils ne consentoient qu'à prier pour sa conversion. Avoir le moindre commerce avec les réfractaires, étoit un crime d'état. Environ deux mille presbytériens, pros crits pour ce crime, furent poursuivis avec acharnement. Une inqui-

sition cruelle répandoit la terreur dans les familles. Il falloit répondre à des question insidieuses, telles que celles-ci : *Voulez-vous renoncer au covenant ? — Regardez-vous le soulèvement de Bothwel (du temps de Marie Stuart) comme une révolte ? — La mort de l'archevêque de Saint-André vous paroît-elle un assassinat ?* Le refus de s'expliquer étoit puni de mort. Quoique le duc d'York eût obtenu la permission d'aller à Londres, il passoit pour le principal auteur de ces violences. Son pouvoir augmentoit chaque jour, & le faisoit redouter. Le roi, dont on aimoit la douceur, étoit moins exactement servi. Aussi le poëte Waller disoit-il : *Charles, en dépit du parlement, qui ne veut pas que le duc d'York lui succède, a résolu de le faire régner d'avance.*

Le duc d'York redouté & haï.

Cependant l'autorité de la couronne croissoit rapidement. La ville de Londres, dont les intrigues & le pouvoir donnoient de l'ombrage, fut assujettie par des moyens extraordinaires. On porta contre elle un *Quo-warranto*, c'est-à-dire, un ordre de

1682.
Londres dé-pouillé de ses privilèges.

produire les chartes de ses privilèges. Si les conditions prescrites dans ces sortes de chartes avoient été violées en quelque point essentiel, les privilèges pouvoient être supprimés. On prétendit que Londres étoit dans le cas. On cita deux faits, sur lesquels les avocats de la ville la justifient solidement ; mais les juges, dévoués à la cour, prononcèrent au gré de ses intentions. Il fallut, pour obtenir le rétablissement des chartes, se soumettre à tout ce qu'elle exigea. Le lord maire & les schérifs, selon les nouveaux réglemens, ne pouvoient plus entrer en charge sans l'approbation du roi ; & si l'élection étoit contraire deux fois à ses volontés, le droit de nommer devoit lui appartenir. Cette politique fut employée pour réduire les autres villes à une étroite dépendance. Les patriotes crièrent au despotisme ; un levain de révolte toujours subsistant fermenta au sein de la nation, & produisit un complot des plus dangereux.

Conspiration
de Shaftesbu-
ry.

Shaftesbury avoit déjà formé en 1680, avec le duc de Monmouth, le lord Russel, & quelques autres sei-

gneurs, le projet du soulèvement. Après que le parlement d'Oxford eut été dissous, ce chef de parti fut accusé & mis en prison. Il vint à bout d'échapper à la justice. Les conspirateurs renouèrent leurs cabales, à l'occasion des nouveaux schérifs que la cour avoit fait nommer. Il se proposoit de soulever une grande partie du royaume, d'attaquer même la garde du roi. Toutes les mesures étoient prises, le temps fixé, un manifeste déjà prêt pour justifier la révolte. Quelques délais imprévus choquerent Shaftesbury, & le firent désespérer du succès. Il se retira en Hollande : il y mourut bientôt, digne de l'exécration de tout homme qui aime l'ordre, la paix, la justice, & la probité. On le soupçonne, avec beaucoup de vraisemblance, d'avoir forgé la fable du complot *papiste*. Etant chancelier, il n'avoit fait néanmoins que des décrets modérés & équitables. « Tant il est difficile, » dit M. Hume, de trouver dans » l'histoire un caractère entièrement » mauvais ou parfaitement bon; quoi- » que les préjugés de parti entraî-

Fin de ce
conspirateur.

» nent souvent les historiens aux ex-
 » trémités du panégyrique ou de la
 » satire ».

Les conjurés ne laisserent pas de
 suivre leur plan. Un traître qui se
 trouva parmi eux, espérant d'obtenir
 grace pour un autre crime, révéla
 heureusement le complot. Monmouth
 se cacha; les lords Russel, Grai, &
 Howard furent arrêtés. Ce dernier,
 homme sans honneur, voulut ache-
 ter le pardon en trahissant ses com-
 plices. Sur sa déposition, l'on faitit
 le comte d'Essex, le fameux Algernon
 Sidney, & Hambden, petit-fils du
 républicain si connu sous le dernier
 regne. Trois coupables de moindre
 rang furent d'abord exécutés. A s'en
 tenir à la lettre des lois d'Angleterre
 sur la trahison, les plus douces que
 l'on connoisse en ce genre, il étoit
 difficile de constater le crime des sei-
 gneurs. Selon la loi d'Edouard III,
 il y a deux principales especes de
 trahison; l'intention & l'entreprise
 d'ôter la vie au roi, l'entreprise ac-
 tuelle de faire la guerre contre lui.
 Selon le statut de Marie, l'un ou
 l'autre de ces deux crimes doit être

1683.
 La conspira-
 tion décou-
 verte,

Comment la
 trahison doit
 être prouvée
 selon les loix.

prouvé par le concours de deux témoignages sur quelque action qui tende ouvertement à ce but. Des raffinemens de jurifconsultes avoient rendu la définition du crime moins étroite, & la preuve plus facile. Par exemple, on n'exigeoit plus que les deux témoins déposassent du même acte, il suffisoit qu'ils déposassent de quelque acte de la même trahison. C'est ce qui fit condamner Ruffel, l'idole du parti populaire.

Trop honnête homme pour nier qu'il eût participé au projet d'un soulèvement, il se contenta de soutenir qu'il n'avoit eu aucun dessein contre la vie du roi. Monmouth lui ayant offert de se rendre prisonnier, s'il croyoit que cette démarche pût le sauver : *Je ne gagnerois rien*, répondit-il, *à voir mes amis périr avec moi.* Il rejeta de même l'offre du lord Cavendish, qui vouloit changer d'habillement avec lui, pour faciliter son évafion. Sa femme, digne des plus grands éloges, ayant fait auprès du roi de vains efforts pour le sauver, ne pensa plus qu'à soutenir & fortifier son courage. Ils se firent tendrement

Procès & mort de Ruffel.

leurs adieux, mais sans foiblesse, le jour même de l'exécution. Dès qu'il se fut séparé d'un objet si cher : *Maintenant*, dit Ruffel, *l'amertume de la mort est passée.* Sur le point d'être conduit au supplice, il remonta sa montre, & dit : *C'en est fait pour le temps, il ne faut penser qu'à l'éternité.* Son principe, étoit que le pouvoir des rois d'Angleterre est limité par les lois; & que si le monarque en passe les bornes, les sujets peuvent se défendre pour l'y ramener. Mais il assura toujours n'avoir jamais été capable de projets noirs, qui tendissent à l'assassinat du souverain. Du reste, il préféroit une mort violente à toute autre, persuadé, dit-il à Burnet, qu'on en étoit quitte pour être exposé quelques minutes aux yeux de la populace, & que l'on avoit moins à souffrir qu'en se faisant arracher une dent. Il mourut sans montrer la moindre foiblesse. Ces circonstances donnent une idée du caractère des Anglois.

Procès de
Sidney.

Sidney, fils du comte Leicester, succéda sur l'échafaud à Ruffel. Son vaste génie, son courage inébran-

lable, sa passion pour la liberté, lui avoit fait jouer un grand rôle parmi les républicains. Il s'étoit opposé à la restauration de la monarchie, aussi ardemment qu'à l'usurpation de Cromwel. Howard étant le seul témoin contre lui, on imagina d'y suppléer par les papiers de l'accusé. Quelques écrits où il avoit établi ses sentimens sur le contrat national, sur la résistance contre les tyrans, sur les avantages de l'état républicain, furent regardés comme un second témoin plus que suffisant pour une parfaite conviction. En vain Sidney représenta que la ressemblance d'écriture, preuve rejetée en Angleterre, étoit l'unique preuve qui pût lui faire attribuer ces ouvrages; que d'ailleurs ils n'avoient point été publiés, ni communiqués à personne; qu'ils ne prouvoient pas une conspiration récente, puisque l'on voyoit évidemment que l'écriture étoit ancienne. Condamné malgré ces raisons, il fit gloire de mourir pour la cause qu'il avoit embrassée dès l'enfance. On ne peut douter qu'il ne fût coupable, quoique sa sentence fût irrégulière;

Ses écrits servent de témoins.

mais on doit plaindre cet homme illustre, qui, dans une république, n'auroit mérité que des éloges. Nous avons de lui un *Traité du gouvernement*, & d'autres ouvrages estimés.

Sort d'Essex
& de Monmouth.

Les exécutions qui suivirent n'offrent rien d'intéressant *. Le comte d'Essex avoit été trouvé mort dans sa prison. Le bruit courut que c'étoit un meurtre commis par les ordres du roi & de son frere. Il paroît cependant certain que le prisonnier s'étoit lui-même coupé la gorge. Monmouth obtint sa grace, & fut disgracié de nouveau pour avoir rétracté sa confession.

Leroi absolu.

Charles jouit ensuite d'une autorité paisible & presque sans bornes. L'horreur du complot le rendoit plus cher à son peuple. La doctrine de la soumission entière & même de

* J'ignorois un trait, que Madame Brooke rapporte dans une note, d'après Daltymple. On offrit à Baillie de le sauver s'il vouloit servir de témoin. Il répondit en souriant: *Ceux qui me font une pareille proposition ne connoissent ni moi ni ma patrie.*

l'obéissance passive devint le système dominant ; & l'université d'Oxford condamna des propositions qu'on avoit vu peu auparavant érigées en principes. En voici quelques - unes.

Toute autorité civile dérive originairement du peuple. La souveraineté en Angleterre consiste dans les trois états, le roi, les seigneurs, & les communes, & le roi a un pouvoir égal avec les deux chambres. La conservation de soi-même est la loi fondamentale de la nature, & arrête l'obligation des autres lois, lorsqu'elles lui sont opposées. En condamnant une doctrine, les docteurs ne font quelquefois que l'enraciner. On en verra bientôt la preuve sous le regne suivant.

Propositions
condamnées
à Oxford.

Le duc d'York fut rétabli dans la charge de grand Amiral, sans avoir prêté le serment du test. Ce prince tenoit les rênes du gouvernement. Les rigueurs de ces dernières années conviennent plus à son caractère, qu'à celui de Charles, toujours porté à l'indolence & à la douceur. Un jour que le duc lui proposoit quelques mesures précipitées ou violentes : *Mon frere*, lui dit-il, *je suis*

Autorité du
duc d'York.

trop vieux pour recommencer mes courses; vous le pouvez si c'est votre goût. Charles pensoit (dit-on) à le renvoyer, & à rendre le gouvernement plus conforme au génie de la nation; lorsque ce roi mourut dans la cinquante-cinquième année de son âge, après avoir reçu les sacremens de l'église romaine. Il avoit toujours vécu en déiste plutôt qu'en catholique. Quelques-uns crurent qu'on l'avoit empoisonné; soupçon téméraire, inspiré par la méchanceté & la haine.

1685.
Mort de
Charles II.

Son caractère.

Charles II auroit été plus digne du trône, si les passions & l'indolence n'eussent altéré en lui les dons précieux de la nature. Il avoit les qualités d'un homme aimable, plutôt que celles d'un grand roi, & même d'un homme solide; ennemi du travail, oubliant les services, ne s'attachant par estime à personne, négligeant tous les devoirs. On a prétendu (& sa conduite donnoit lieu à cette censure exagérée) qu'il n'avoit jamais dit une chose folle, & qu'il n'en avoit jamais fait une sage. Son extrême attachement aux plaisirs fut

une des principales sources de ses fautes & de ses chagrins. Son dévouement à la France le fit toujours soupçonner de vouloir se rendre absolu par le secours de cette couronne. Clifford, un des ministres favoris, disoit que la qualité de vice-roi sous un grand monarque tel que Louis XIV, étoit préférable pour son maître à celle d'esclave de cinq cents de ses insolens sujets.

Le malheur des Stuarts fut toujours de se méprendre sur la constitution angloise, & de juger de leur autorité par celle des monarques les plus puissans. Si la grande charte, tant de fois confirmée, étoit une loi fondamentale du royaume, leurs principes & leur conduite ne pouvoient manquer d'offenser la nation, devenue aussi jalouse de ses privilèges, qu'elle s'étoit montrée docile sous les Tudors. Ils avoient pour eux de grands exemples; mais on leur opposa souvent des lois nationales. En respectant ces lois, ils n'auroient pas mis en danger leur prérogative.

Méprise des Stuarts.

Au reste, on ne doit pas s'étonner que ces princes cherchassent à étendre

Ils se régloient imprudemment

par des exem-
ples étran-
gers,

leur pouvoir. D'une part, ils trou-
voient dans le parlement une parci-
monie excessive, une inquiétude dan-
gereuse : de l'autre, ils voyoient, sur-
tout en France, l'autorité royale con-
centrer toute la force publique, se pas-
ser même de ces états-généraux dont
elle avoit eu besoin autrefois. Peur-
être, avec plus de prudence, seroient-
ils venus à bout d'établir une sembla-
ble forme de gouvernement. Mais dans
une île telle que l'Angleterre, chez un
peuple si fier, si brave, si ombrageux,
& si remuant, les difficultés étoient
énormes, le projet téméraire. Du moins
il falloit bien le cacher.

Leduc d'York
successeur de
son frere.

Charles n'eut point d'enfans de la
reine Catherine de Portugal, princesse
vertueuse, qui ne put jamais se faire
aimer de son époux. Ce mariage mal-
heureux occasionna la révolution, en
laissant la couronne au prince qu'une
faction redoutable vouloit en exclure.



 J A C Q U E S I I.

Le duc d'York, sous le nom de Jacques II, commença son regne avec un applaudissement presque général. Le discours qu'il fit au conseil privé, annonçoit de la modération dans les principes & de la sagesse dans le gouvernement. Après avoir donné quelques éloges à la clémence de son frere, après avoir dit qu'il vouloit le prendre pour modele : « On m'a » peint, ajouta-t-il, comme infatué des » principes du pouvoir arbitraire ; » & ce n'est pas la seule calomnie » qu'on ait répandue contre moi. Je » m'efforcerai de conserver le gou- » vernement, soit de l'église, soit de » l'état, tel que les lois l'ont établi. » Je fais que l'église anglicane est » favorable à la monarchie, & que » tous ses membres se sont toujours » montrés fideles sujets : aussi m'ap- » liquerai-je à la soutenir & à la » défendre. Je fais de même que les » lois d'Angleterre suffisent pour me

 1685.
 Discours de
 Jacques au
 conseil.

» rendre un roi aussi puissant, qu'il
 » m'est permis de souhaiter de l'être;
 » & je prétends conserver les préroga-
 » gatives de ma couronne, sans en-
 » treprendre sur les privilèges de mes
 » sujets. J'ai souvent exposé ma vie
 » pour la défense de la nation; je
 » suis prêt à l'exposer encore pour
 » maintenir ses justes droits & ses
 » libertés ». Ce discours parut une
 expression sincère de ses sentimens,
 quoique sa conduite passée semblât
 mériter de la défiance.

Adresse des
 Quakers au
 roi.

Il reçut de toutes parts des adresses
 respectueuses. Celles des Quakers,
 d'un style fort différent, est un mo-
 nument du génie de leur secte. En
 voici les termes : *Nous sommes venus
 témoigner notre affliction pour la mort
 de notre bon ami Charles, & notre
 joie de te voir fait gouverneur. On
 nous a dit que tu n'étois pas de l'é-
 glise anglicane, non plus que nous :
 ainsi nous espérons que tu nous accor-
 deras la même liberté que tu prends
 pour toi-même; & si tu le fais, nous
 te souhaitons toutes sortes de prospé-
 rités.*

Les Quakers
 en Pensilva-
 nie.

Malgré tous leurs ridicules, il faut
 l'avouer,

l'avouer, les Quakers se rendoient alors respectables. Guillaume Pen, gentilhomme de leur secte, en formoit dans l'Amérique une heureuse & florissante colonie. La Pensilvanie rendra son nom immortel. Il y établit les lois de l'humanité, de la charité. Cette province, peuplée d'hommes verueusement pacifiques, ennemis de l'injustice comme de la guerre, fut un spectacle bien intéressant, sur-tout dans le nouveau monde, où tantôt la superstition, tantôt l'avarice ont fait couler des fleuves de sang.

La conduite de Jacques, démentant ses belles promesses, fit bientôt craindre & pour la liberté nationale & pour la religion dominante. Les droits d'entrée & d'accise, qu'on avoit librement accordés à son prédécesseur, furent levés par ses ordres, comme s'il les eût déjà obtenus du parlement. On le vit aller publiquement à la messe, contre les lois établies. Les prêtres, en particulier les jésuites, devinrent ses principaux confidens. Le pape Innocent XI, à qui il envoya faire des soumissions, blâma l'imprudence de son zele. L'ambassa-

Conduite du
roi peu con-
forme à son
discours.

Son zele blâ-
mé à Rome.

Mot de l'am-
bassadeur
d'Espagne.

deur d'Espagne lui représenta que tant de prêtres, admis à la cour, étoient capables de nuire par leurs conseils. Jacques lui ayant demandé si le roi d'Espagne ne consultoit pas son confesseur : *Oui*, répondit l'Espagnol, & *c'est ce qui fait que nos affaires vont si mal*. Quoi qu'en dise le P. d'Orléans, dont l'histoire de ces derniers regnes est écrite avec une extrême partialité, on ne peut guere douter que le désir de se rendre absolu & de changer la religion, n'ait entraîné Jacques dans le précipice. Le conseil fut à la vérité composé de protestans ; mais la reine, Marie-Éléonore d'Est, & quelques prêtres catholiques étoient plus écoutés que le conseil.

Parlement
dévoué au
roi.

Quelque répugnance qu'eût le roi à convoquer le parlement, il ne pouvoit s'en dispenser au commencement de son regne. Depuis quelques années, la cour avoit pris beaucoup d'ascendant. Les élections répondirent à ses vœux, & les communes furent presque toutes composées de Torys. Jacques, dans son discours aux deux chambres renouvela ses promesses

de gouverner selon les lois, & de maintenir la religion protestante. La maniere dont il demanda que son revenu fût établi pour la vie, comme sous le regne précédent, devoit cependant inspirer des soupçons aux patriotes. « On peut s'imaginer, dit-
 » il, que de me fournir de temps en Discours im-
prudent de
Jacques,
 » temps quelques subsides, ce seroit
 » un moyen infallible de rendre les
 » assemblées du parlement plus fré-
 » quentes. Mais comme je vous parle
 » aujourd'hui du trône pour la pre-
 » miere fois, je dois vous dire sans
 » détour qu'un tel expédient seroit
 » fort mal entendu, & que le meil-
 » leur moyen de m'engager à vous
 » assembler souvent, est d'en user
 » toujours bien avec moi ». Quoique
 ce discours marquât une résolution
 formelle de se passer du parlement,
 en cas d'opposition, on dissimula tous
 les motifs de crainte; on accorda au
 roi le revenu fixe de son prédécesseur;
 on déclara que sa parole ne laissoit
 aucun doute sur le maintien de la reli-
 gion anglicane; religion, ajouterent
 les communes, qui leur étoit plus
 chere que la vie même.

Oates puni.

Quelque temps après, l'infame Oates, convaincu de parjure par une foule de témoins irréprochables, dont neuf étoient protestans, fut condamné à une prison perpétuelle, & au pilori cinq fois l'année. Rien ne put lui arracher l'aveu de son crime. Il obtint dans la suite, sous le roi Guillaume, une pension de quatre cents livres sterling, & plusieurs personnes lui demeurèrent attachées, comme à un martyr de la bonne cause.

Révolte de Monmouth.

Le duc de Monmouth, toujours extrêmement cher au peuple, entreprit de détrôner son oncle, dans un temps où le trône paroissoit si bien affermi. Il débarque avec trois vaisseaux sur la côte occidentale d'Angleterre, sans avoir d'abord plus de cent hommes à sa suite. Il publie une déclaration, dans laquelle ne donnant au roi que le titre de duc d'York, il le qualifie de traître, de tyran, de meurtrier, d'usurpateur papiste, & invite la nation à prendre les armes. Le parlement porte contre Monmouth un bill de haute trahison. Quarante mille livres sterling, accordées en forme de subside pour étouffer

la révolte, favorisent l'activité de Jacques. Le rebelle, déjà proclamé dans quelques villes, est battu près de Bridgewater. On le poursuit avec chaleur; on le découvre dans un fossé, Il est pris & exécuté. couvert de fange, déguisé sous un habit de payfan. La crainte du supplice le réduit d'abord à faire d'humbles soumissions; mais il refuse courageusement de trahir ses partisans, & expie son crime sur l'échafaud. La faveur populaire dont il jouissoit auroit pu le rendre plus dangereux, si l'imprudencé n'eût précipité ses démarches. Jacques avoit une occasion précieuse de se signaler par la clémence: il ne montra que de la rigueur; il donna l'essor à son caractère.

Cette victoire fut suivie des plus Exécutions barbares. barbares exécutions. Le colonel Kirke, barbares. soldat de fortune, dont l'ame féroce ne respiroit que le sang, poussa la cruauté jusqu'à se faire un jeu des supplices de ceux qu'il immoloit. Le Jefferies, magistrat inhumain. chef de justice, Jefferies, encore plus magistrat inhumain. inhumain, puisque son état devoit le rendre plus doux, remplit de carnage les comtés qui avoient eu part à la

révolte. Une dame anabaptiste fut brûlée pour avoir reçu charitablement dans sa maison un des coupables ; & ce malheureux fut sauvé, pour avoir eu la perfidie de déposer contre elle. Mylady Lisle, sans autre crime que d'avoir aussi donné retraite à deux rebelles après le combat, fut également punie de mort, à l'âge d'environ soixante-dix ans, quoiqu'elle eût envoyé son fils combattre Monmouth. Selon le P. d'Orléans, Jacques, informé *trop tard* de ces excès, en témoigna de l'indignation, & répara autant qu'il put l'injustice. Mais comment le croire, lorsqu'on voit l'implacable Jefferies créé pair à son retour, & élevé bientôt après à la dignité de chancelier ? Etrange façon de punir un homme trop digne de la haine publique !

Affaires d'Es-
cote.

Le comte d'Argyle avoit tenté une invasion en Ecosse, avant que Monmouth fit la sienne en Angleterre. Ses compatriotes n'étoient point disposés à le soutenir ; sa foible armée se dissipa d'elle-même ; il fut pris & exécuté. Tous les actes du parlement, qui se tint alors, sembloient dictés par la

cour. On rejeta avec horreur les principes capables de donner atteinte au pouvoir sacré, suprême, souverain & absolu du roi; on déclara crime de haute trahison le refus de prêter le serment du test, quand il seroit exigé par le conseil; on établit peine de mort contre ceux qui assisteroient à quelque conventicule; on statua que refuser de rendre témoignage dans les cas de trahison ou de non conformité, c'étoit encourir la peine de ces crimes. Ce changement prodigieux en Ecosse prouve ce que peut la force sur un peuple subjugué.

En Angleterre, le parlement ne se montra pas si docile. Jacques ayant déclaré qu'en faveur des officiers catholiques, qui le servoient fidelement, il avoit dispensé tout le monde du test prescrit par la loi; les communes firent paroître d'abord un peu de vigueur, & résolurent d'examiner le pouvoir que s'attribuoit le monarque de dispenser des lois. *Nous sommes Anglois, j'espère*, dit un membre, *& quelques mots durs ne sont point capables de nous effrayer.* Cependant la crainte retint les con-

Tout s'y fait au gré de la cour.

Parlemens, Dispense du test.

munes. Elles n'allèrent pas plus loin; le subside passa même les demandes de Jacques. Mais la chambre haute, moins complaisante contre sa coutume, entreprit cet examen par l'avis même des évêques, si attachés à la cour. Il n'en falloit pas tant pour choquer le roi. Irrité d'une apparence d'opposition, il prorogea aussi-tôt le parlement.

1686.

Haîne pour
les catholi-
ques.

Examen du
pouvoir de
dispenser des
lois.

Favoriser ouvertement les catholiques, toujours suspects & toujours haïs, étoit une démarche aussi dangereuse que téméraire. Louis XIV venoit de révoquer l'édit de Nantes; & les rigueurs exercées en France contre les huguenots, faisoient abhorrer plus que jamais le nom de papiste. Jusqu'alors le pouvoir de dispenser des lois positives avoit paru une des prérogatives de la couronne. Les communes l'avoient reconnu elles-mêmes, dans le temps qu'elles sapoient l'autorité de Charles I. Mais l'usage qu'on en vit faire à Jacques II, excita des doutes sur ce point; les doutes amenèrent des principes contraires aux anciennes maximes. « S'il peut » dispenser d'une loi, disoit-on,

» pourquoi pas d'une autre? pourquoi
 » pas de toutes? & que deviendra la
 » législation entière, abandonnée aux
 » caprices du souverain? La loi du test
 » étant la plus forte barrière contre
 » la religion romaine, qui empêchera
 » cette religion de s'établir sous un
 » roi qui la professe, si le test n'est
 » plus en vigueur?»

De semblables raisonnemens faisoient trop d'impression pour ne pas produire quelque grand effet. Les inquiétudes augmentèrent, quand on vit des ministres du roi, des seigneurs embrasser la religion romaine; d'illustres protestans perdre leur crédit; le duc d'Ormond rappelé d'Irlande, & le comte de Tirconnel, zélé catholique, pourvu bientôt après du gouvernement de ce royaume. Le pere Peters, confesseur de Jacques, membre du conseil privé, passoit pour l'auteur de toutes les résolutions. On regardoit un jésuite dans cette place, comme un ennemi public, chargé des rênes du gouvernement.

Les catholiques en fa-
veur.

Le P. Peters.

Zèle impru-
dent du roi
pour sa reli-
gion.

Une rupture ouverte avec l'église anglicane, qu'il importoit de ménager; l'établissement d'une cour ec-

clésiastique, peu différente de celle de haute commission, abolie depuis long-temps; l'évêque de Londres, frere du comte de Northampton, suspendu par ce tribunal, pour n'avoir pas voulu punir arbitrairement un ministre qui avoit prêché contre le catholicisme; des atteintes manifestes portées aux privilèges des universités, pour y faire admettre des catholiques: ces nouvelles imprudences découvroient un dessein formé de changer la religion. Les lois pénales furent suspendues par une déclaration propre à envenimer le mal. Comme le caractère du roi & ses principes n'étoient rien moins que favorables à la tolérance, on jugea qu'il travailloit uniquement en faveur des catholiques, quoiqu'il affectât de caresser les presbytériens. Comptant sur son autorité, plus absolue en effet alors que celle d'aucun de ses prédécesseurs, il ne craignit point d'envoyer à Rome un ambassadeur extraordinaire, ni de recevoir à Londres un nonce du pape. Toute communication avec Rome avoit été déclarée haute trahison par

 1687.

un acte du parlement. Que pouvoit-on augurer d'une démarche si contraire aux lois ?

Innocent XI en prévint les suites, Innocent XI en prévint les suites.
 & témoigna peu d'estime pour un prince dont le zele inconsidéré devoit nuire à la bonne cause. Le jugement de ce pontife, célèbre par ses disputes avec Louis XIV, mérite d'autant plus d'attention, que lui-même il exposoit l'autorité du saint siége par un excès de roideur. « Il est étrange, » dit avec raison M. Hume, que » Jacques, qui savoit combien le » zele religieux avoit d'influence sur » son propre cœur, fût assez aveugle » pour ne pas soupçonner qu'il pou- » voit avoir la même force sur ses » sujets. S'il avoit su profiter de tant » d'expériences, quelles preuves n'a- » voit-il pas de leur haine pour cette » religion qu'il vouloit introduire » par toute sorte de moyens dans le » royaume » ? Peut-être fondeoit-il ses espérances sur les changemens rapides qu'on avoit vus sous Henri VIII, Edouard VI, Marie & Elisabeth. Mais outre que le parlement étoit presque esclave sous les Tudors,

le parti catholique avoit tellement décliné, il étoit devenu si odieux à la nation, qu'il falloit des prodiges de sagesse pour le faire triompher de ses ennemis.

Procès de six
vêques.

La déclaration de tolérance ayant été renouvelée, avec ordre de la lire dans toutes les églises, six évêques représenterent au roi, dans une pétition respectueuse, qu'étant fondée sur un pouvoir que le parlement, disoient-ils, avoit souvent déclaré illégal, ils ne pouvoient l'adopter par une lecture publique. Quoique ces prélats eussent porté les égards jusqu'à tenir leur acte secret, autant qu'il étoit possible, on les fit aussi-tôt conduire à la tour. L'affluence du peuple sur leur passage, la consternation des spectateurs, le respect même des soldats qui les menoient en prison, furent une marque éclatante des sentimens du public. Les avocats des évêques défendirent leur cause avec autant de succès que de liberté; & les juges, en les renvoyant absous, exciterent une joie universelle. Le jour même du jugement, Jacques faisoit la revue des troupes. Ayant tout à

Mauvais effet
qui en ré-
sulte.

coup entendu un bruit extraordinaire, il demanda ce que c'étoit. *Ce n'est rien,* répondit un seigneur; *les soldats se réjouissent de la délivrance des évêques.*— *Vous appelez cela rien!* répliqua le roi: *mais tant pis pour eux.* Deux des juges qui avoient été favorables aux accusés, perdirent leurs places; les ministres qui n'avoient pas lu la déclaration, furent traités en coupables: le mécontentement s'aigrit de plus en plus.

La reine venoit d'accoucher d'un fils, & déjà la calomnie jetoit des doutes sur sa naissance. « On débita plusieurs faussetés, dit Dalrymple, pour fortifier le soupçon; & les moins probables furent celles qu'on crut davantage, selon la nature de la crédulité dans les temps de passion violente. Les personnes, même sensées & amis du vrai, semblèrent perdre, dans les préjugés du vulgaire, la supériorité de leur esprit ». (*Mémoires de la Grande-Bretagne & de l'Irlande.*)

Jusqu'alors le prince d'Orange, dans l'espérance de succéder à la couronne, s'étoit conduit envers le roi son beau-père avec une profonde po-

Soupçons sur la naissance du prince de Galles.

Politique du prince d'Orange.

Ligue contre
Louis XIV.

litique; lui donnant toutes les démonstrations de respect & d'attachement; ne se mêlant point des affaires de son royaume, & paroissant ne s'occuper que des intérêts de l'Europe. La hauteur de Louis XIV après le traité de Nimegue, les chambres de Metz & de Brisac établies pour augmenter ses domaines; sur-tout la révocation de l'édit de Nantes, avoient rallumé la jalousie & la haine des ennemis de ce redoutable monarque. Une infinité de protestans, sortis de France par zele de religion, le peignoient dans les pays étrangers comme un odieux persécuteur. En profitant de leur industrie & de leurs richesses, on partageoit leur ressentiment, on brûloit de venger leur religion. Le prince d'Orange, par animosité personnelle, autant que par principes de politique, agitoit toutes les cours contre la France. La ligue d'Augsbourg, conclue en 1686, étoit son ouvrage. Jacques, persuadé que l'exemple du stathouder pouvoit beaucoup sur les Anglois, s'efforça de lui faire approuver ses démarches, en

Guillaume
désapprouve
la conduite
de Jacques.

promettant à cette condition d'entrer lui-même dans toutes ses vues. Mais Guillaume n'eut garde de s'exposer à la haine d'un peuple dont il pouvoit devenir le souverain. Il fit entendre au roi que si, d'une part, il approuvoit la révocation des lois pénales, parce qu'il aimoit la tolérance; de l'autre, il regardoit le serment du test comme un moyen nécessaire pour conserver le culte établi; que l'exclusion des offices publics n'étoit pas une punition; & que la Hollande, quoiqu'elle tolérât indistinctement toutes les sectes, ne confioit ces offices qu'à ceux qui suivoient la religion nationale. Après avoir déclaré ses sentimens, le prince commença à prêter l'oreille aux plaintes des Anglois. La naissance du prince de Galles paroissant lui fermer le chemin du trône, il ne craignit plus de rompre avec un beau-pere dont il blâmoit la conduite, & dont les fautes favorisoient son ambition.

Plusieurs mécontens l'appeloient déjà au secours de l'Angleterre. Les Préparatifs secrets de ce prince. Tories mêmes & le haut clergé, pliant leurs principes aux conjonctures, se

rapprocherent de l'opinion des Whigs. Le prince d'Orange, par ses émissaires, flattoit adroitement tous les partis. Toutes les sectes, anglicans, presbytériens, désiroient également un tel protecteur. Enfin il fit les préparatifs pour la guerre, sans espérer qu'elle pût le mettre sur le trône. Quoiqu'il agît de concert avec les confédérés d'Augsbourg, le secret fut long-temps impénétrable : la flotte & l'armée hollandoises parurent destinées contre la France.

Jacques re-
jetta les offres
de Louis XIV.

Le comte d'Avaux, ambassadeur de Louis à la Haie, plus clairvoyant que Jacques II, pénétra enfin le fond de l'intrigue, & en avertit son maître. Aussi-tôt Louis communique la découverte au roi d'Angleterre; il lui offre de joindre une escadre françoise à sa flotte, de lever même le siège de Phillipsbourg, & de faire marcher ses troupes dans les Pays-Bas, pour contenir les Hollandois par la crainte d'une invasion. Jacques, plein d'une aveugle confiance, est sourd aux avis, rejette les offres. Je ne suis pas réduit, disoit-il, à la condition du cardinal de Furstenberg, ni contraint de re-

chercher la protection de la France *. Les démarches officieuses de Louis XIV firent soupçonner qu'il étoit lié avec Jacques par un traité secret, tel que celui qu'il avoit conclu avec Charles II; & ce bruit, malignement répandu, anima la haine des factieux. La flotte angloise s'étoit mutinée, parce que l'amiral faisoit dire la messe sur son vaisseau; les troupes de terre n'étoient pas moins disposées à la révolte, parce qu'on vouloit les faire consentir à la révocation du test & des lois pénales. Jacques couroit à sa perte avec la sécurité d'un homme qui ne prévoit rien.

L'illusion se dissipe quand il n'est plus temps. Son ambassadeur lui écrit de Hollande que tout est prêt pour une prompte invasion, & que le grand pensionnaire Fagel avoue hautement l'entreprise. A cette nouvelle, il pâlit, il se trouble, il se rétracte; il rend leurs offices aux partisans du test

Il est surpris
& tremblant.

* Le cardinal de Furstenberg, évêque de Strasbourg, dévoué au roi, avoit été frustré de l'électorat de Cologne. C'étoit un motif de la guerre commencée contre l'empereur Léopold.

& des lois pénales; il caresse les prélatz persécutés; il casse la commission ecclésiastique; il restitue les chartes de Londres & des autres villes; il s'efforce de gagner les Hollandois, en promettant d'embrasser les alliances qu'ils jugeroient nécessaires pour le bien commun. Mais son imprudence avoit rendu le mal incurable; & quand même ce changement soudain auroit pu paroître sincere, on auroit craint sans doute que ses principes ne l'emportassent sur ses promesses.

1688. Un manifeste du prince d'Orange prépara les voies à l'invasion. Les griefs de l'Angleterre y étoient exposés en détail. Le prince ajoutoit, que, pour remédier à tant de désordres, il se proposoit de passer dans le royaume avec une armée; que son unique but étoit de garantir la nation des pernicioeux conseils de ceux qui avoient la confiance du roi; en un mot, de procurer un parlement libre, qui pourvût à la liberté publique, & examinât les preuves de la légitimité du prince de Galles.

Jacques
abandonné.

Il ne tarda point à soutenir par les

armes cette fatale déclaration. Sa flotte, d'environ cinq cents voiles, portoit une armée de plus de quatorze mille hommes. A peine fut-il débarqué à Torbay, le 15 novembre 1688, qu'une foule de seigneurs & d'officiers Anglois s'empresserent de le joindre. Churchill, si célèbre depuis sous le nom de Marlboroug, trahit le roi, son bienfaiteur & son ami : de page il étoit devenu pair ; il étoit un des principaux officiers de l'armée. Le prince Georges de Danemark, gendre de Jacques, & la princesse Anne, sa fille la plus chérie, l'abandonnerent avec inhumanité. Dans l'accablement où le jeta ce coup imprévu : *Grand Dieu ! prends pitié de moi, s'écria-t-il, mes propres enfans ont abandonné leur pere !*

Se défiant de son armée, craignant de se mettre à la discrétion du parlement ; ce prince, d'une valeur éprouvée & d'un caractère ferme, perdit courage, & abandonna son trône sans avoir même tenté de le défendre. On l'arrête dans sa fuite ; il revient à Londres ; il fait demander une conférence au prince d'Orange.

Il perd la
couronne
sans combat.

Guillaume lui envoie ordre de sortir de la capitale, & lui assigne pour prison Rochester, ville peu éloignée de la mer, dans l'espérance que ce dangereux prisonnier le délivreroit, en fuyant, de l'embarras que lui causoit son séjour dans le royaume. En effet, le roi détrôné se sauva bientôt en France, où Louis XIV le reçut avec une générosité inouïe.

Jugement de
Hume sur ce
roi.

M. Hume rend cette justice au malheureux Jacques II, que pour faire un excellent souverain, il ne lui manqua que les égards dus à la religion & aux lois de sa patrie. « S'il » avoit eu, ajoute-t-il, cette qualité » essentielle; ses talens, quoique médiocres, relevés par tant de vertus, » auroient pu rendre son regne également glorieux & fortuné. Sans » elle, toutes les perfections qu'il » possédoit devinrent dangereuses & » funestes à son royaume ». Peut-être, en s'y prenant avec sagesse, seroit-il venu à bout de réconcilier l'Angleterre avec l'église romaine; & jamais l'expérience ne prouva mieux combien un zèle indiscret peut nuire à une cause respectable. Jacques, étant

duc d'York, avoit inventé
de mer, invention qui lui fait beaucoup
d'honneur.

Le prince d'Orange, trop politi-
que pour s'emparer violemment de
la couronne; trop partisan de la li-
berté pour s'exposer au reproche de
tyrannie; comptant d'ailleurs sur les
dispositions favorables d'un peuple
qui le regardoit comme son libéra-
teur, voulut que les lois disposassent
du gouvernement. Le parlement fut
convoqué sous le nom de *convention*,
parce que le nom de *parlement* sup-
pose les ordres du roi. Bientôt les com-
munes déclarèrent que Jacques II,
s'étant efforcé de renverser la consti-
tution du royaume, en rompant le
contrat original entre le roi & le
peuple; ayant violé les lois fonda-
mentales, par le conseil des jésuites
& d'autres esprits pernicious; & s'é-
tant évadé du royaume, avoit abdi-
qué le gouvernement, & qu'ainsi le
trône étoit vacant. Quoique les
Torys eussent beaucoup relâché de
leurs principes sur l'autorité royale,
cette déclaration excita de grandes
disputes dans la chambre haute. On

Parlement.

On déclara
le trône va-
cant.

examina d'abord *s'il y avoit un contrat national entre le roi & le peuple*: l'affirmative l'emporta de sept voix. On agita ensuite la question, *si le roi Jacques avoit rompu le contrat original*: elle fut décidée sans peine contre lui. On passa ensuite au dernier article, *s'il laissoit le trône vacant*. La pluralité étant pour les Torys, on résolut de supprimer cet article. Les communes insisterent; & après de nouveaux débats, leur déclaration fut reçue sans le moindre changement.

Première
source de la
révolution.

Voilà donc le fruit des malheureuses disputes commencées sous Jacques I. Auparavant, l'épée faisoit les révolutions; on ne raisonnoit guere, on couroit aux armes. Maintenant c'est la nation assemblée qui discute ses droits & ceux du souverain: elle prononce le jugement d'après des principes; & ce jugement fixe la constitution de l'état. Mais qu'on suppose Jacques II vainqueur du prince d'Orange: comme les principes & tout le reste auroient pu changer!

Le prince
d'Orange déclare ses intentions.

Il s'agissoit de remplir le trône. Les uns vouloient un régent, les

autres un roi. Changer le droit de succession, paroïssoit aux premiers un renversement des lois fondamentales ; nommer un régent qui gouvernât avec une autorité précaire, c'étoit, au jugement des autres, laisser une source de confusion & de discorde. Le prince d'Orange leva enfin le masque. Ayant fait appeler quelques seigneurs, il leur dit qu'il ne prétendoit point entrer dans les délibérations parlementaires ; que c'étoit au parlement à choisir le système le plus convenable & le plus avantageux ; que si on se déterminoit pour une régence, il croyoit devoir les avertir qu'il n'accepteroit pas un titre, dont il apercevoit les inconvéniens inévitables ; que si l'on donnoit la couronne à la princesse son épouse, dont il connoissoit tout le mérite, il préféreroit pour lui-même une condition privée à cette couronne, qui dépendroit de la vie d'un autre ; que dans ces deux suppositions, il lui seroit impossible de les seconder ; & qu'une dignité précaire ne pouvoit lui faire abandonner les objets de la plus haute importance, qui l'appelleroient bien-

tôt ailleurs. La princesse Marie, fort attachée à son époux, entra dans ses vues, ainsi que la princesse Anne sa sœur.

Etablis-
sement de la
couronne.

Alors fut passé un bill pour l'établissement de la couronne. On la donnoit au prince d'Orange conjointement avec sa femme; mais l'administration étoit réservée au prince seul. Anne devoit succéder après leur mort, & sa postérité après celle de sa sœur Marie. On joignit à ce règlement une déclaration qui fixoit les bornes de la prérogative royale. Nous la transcrivons en partie, comme un acte essentiel pour donner l'idée du gouvernement anglois.

Les droits de
la nation.

Elle porte, que le prétendu pouvoir de suspendre les lois, ou l'exécution des lois, par la prérogative royale, sans le consentement du parlement, est illégal. Que l'érection d'une cour ecclésiastique, & de toute autre cour, est illégale & pernicieuse. Que toute levée d'argent pour l'usage de la couronne, sans que le parlement l'ait accordée, ou pour un temps plus long, ou d'une autre manière qu'elle n'est accordée, est illégale. Que c'est un droit

droit des sujets de présenter des pétitions au roi, & que tout emprisonnement ou toute poursuite pour cette raison, est illégale. Que lever ou entretenir une armée dans le royaume sans le consentement du parlement, est contraire aux lois. Que les sujets protestans peuvent avoir des armes pour leur défense, suivant leur condition, & de la maniere qu'il est permis par les lois. Que les élections des membres du parlement doivent être libres. Que les discours & les débats du parlement ne doivent être examinés dans aucune cour, ni dans aucun autre lieu que le parlement. Qu'on ne doit point exiger des cautionnemens excessifs, ni infliger des amendes exorbitantes, ni imposer des peines trop rudes. Que les jurés doivent être choisis d'une maniere impartiale; & que ceux qui sont choisis pour jurés dans les procès de haute trahison, doivent être membres des communautés. Que toutes les concessions ou promesses de donner la confiscation des biens de quelque accusé, avant sa conviction, sont contraires aux lois & nulles. Que pour trouver du remede à tous ces abus,

pour corriger les lois, pour les fortifier & les maintenir, il est nécessaire de tenir souvent les parlemens.

Nouveau
serment.

A la place des sermens d'allégeance & de suprématie, supprimés par la déclaration, on substitue un nouveau serment en ces termes : « Je promets
» sincèrement, & je jure que je serai
» fidele à leurs majestés le roi Guil-
» laume & la reine Marie. Je jure que
» du fond du cœur, j'abhorre comme
» impie & hérétique cette damnable
» doctrine & proposition, que les
» princes excommuniés ou déposés par le
» pape, ou par quelque autorité du siège
» de Rome, peuvent être déposés ou tués
» par leurs sujets, ou par d'autres, quels
» qu'ils soient ; & je déclare qu'aucun
» prince, aucune personne, prélat,
» état ou souverain étranger, n'a &
» ne doit avoir aucune juridiction,
» pouvoir, supériorité, prééminence,
» autorité ecclésiastique ou spirituelle
» dans ce royaume. Ainsi Dieu me
» soit en aide ».

Pourquoi
on ne resterra
pas davanta-
ge la préro-
gative.

Après tant d'agitations contre la prérogative royale, & tant d'efforts pour la restreindre de plus en plus, il paroît étonnant que les Anglois ne lui

aient pas fixé des limites plus étroites; qu'ils aient laissé le roi maître de convoquer & de dissoudre le parlement, de refuser son consentement aux bills, de conférer toutes les grandes places dont le revenu est immense, &c. Mais l'armée de Guillaume en imposoit: on étoit pressé; on craignoit de faire des innovations trop considérables. D'ailleurs la couronne dépendant du parlement pour son revenu, pour les subsides; & les lois étant comme enracinées dans l'esprit national, on se croyoit toujours assez fort contre les entreprises d'un roi qui voudroit se rendre absolu. Le seul exemple de Jacques avoit de quoi contenir ses successeurs.

Sous les regnes de Charles II & de Jacques II, derniers rois de la maison de Stuart, la milice angloise déchet considérablement, mais la marine fit de grands progrès. Charles n'avoit trouvé que soixante-trois vaisseaux en 1660. Sa flotte, en 1678, étoit de quatre-vingt-trois vaisseaux. Celle de

Marine, sous
merce sous
les derniers
rois.

Jacques, au temps de la révolution, en avoit cent soixante-treize, pour lesquels il falloit quarante mille hommes d'équipage. Dans le cours de vingt-huit années, le nombre des vaisseaux marchands augmenta du double : preuve évidente de l'augmentation du commerce. L'art de teindre les draps étoit encore inconnu dans le royaume, lorsque Louis XIV fit son invasion en Hollande : l'industrie hollandoise en profitoit. Un homme réfugié des Pays-Bas apporta enfin cet art important ; & ce fut un grand avantage pour l'Angleterre. C'est aux étrangers qu'elle étoit depuis long - temps redevable de ses manufactures. La communication des peuples entre eux a fait circuler partout les plus utiles connoissances. On ne réfléchit point assez sur les effets de cette cause féconde, qui a changé la face de toute l'Europe.

Mœurs,
Irréligion.

Après le rétablissement de la monarchie, un libertinage effréné corrompit les mœurs ; mais le fanatisme fut presque éteint. A ce dernier fléau succéda l'esprit d'irréligion ; parce que les hommes passent d'ordinaire d'un extrême à l'autre. La cour & une partie

des gens de lettres en furent infectés. Tant d'excès & de folies, qu'on avoit vu naître des préjugés religieux, inspirerent ou de la haine, ou du mépris pour les vérités même les plus utiles à la société. On eut l'injustice de confondre avec la religion l'aveugle superstition qui la déshonore, & le furieux fanatisme qui semble la pervertir. Mais Philosophie, littérature. les deux plus grands philosophes de ce temps, Boyle & Newton (le premier fort inférieur à l'autre), résisterent au torrent de l'impiété; leur exemple étoit une forte preuve contre les impies. Charles II établit par des lettres patentes, en 1660, la société royale de Londres, si fameuse par ses travaux, & par les savans qu'elle a rassemblés dans son sein. Elle s'étoit formée à Oxford, où quelques gens de lettres cultivoient paisiblement la raison, du temps de Cromwel. Les encouragemens de la cour se bornerent à ces patentes. Ce fut le siècle des sciences en Angleterre, tandis que c'étoit en France celui du goût.

L'Hudibras de Butler, satire ingénieuse & piquante, fut très - utile Butler, Dryden, Otway. à la couronne par le ridicule qu'elle

jeta sur le fanatisme & sur les entreprises du parlement républicain. En France, la *satire Ménipée* avoit produit le même effet contre la ligue: tant la raison peut employer utilement le ridicule. L'Absalon de Dryden contribua au triomphe des Torys sur les Whigs, vers la fin du regne de Charles. Otway, célèbre poète dramatique, comme Dryden, étoit royaliste déclaré. Cependant ces trois auteurs ne reçurent aucun bienfait de la cour, qui pût les tirer de l'indigence. Charles, avec plus d'esprit peut-être & plus de connoissances que Louis XIV, ne fut pas s'immortaliser comme lui en récompensant le génie: il n'en avoit pas les moyens, parce qu'il dissipoit pour de vains plaisirs.

Temple,

Un des écrivains anglois le plus estimable de ce siècle, malgré la négligence de son style, est le chevalier Temple. Il joignoit les talens littéraires à ceux de la politique, & à la gloire de l'esprit & de la philosophie, le mérite, alors très-rare, de respecter toujours les mœurs & les lois.

Le fanatisme avoit produit dans les mœurs angloises une réforme importante, que la raison & le théâtre ont affermie : c'est l'extinction du duel. Cromwel & ses semblables le proscrivirent très-séverement, parce qu'ils n'en trouvoient aucun exemple dans la bible : cette raison pouvoit tout sur l'esprit des enthousiastes. Heureusement le génie national s'est plié par habitude à un changement si avantageux.

Presque plus
de duels;
pourquoi.

En jugeant de tout après la bible, on s'accoutuma de même à ne voir dans les financiers que les publicains de l'évangile : on en conçut des idées très-défavorables. Ce préjugé subsiste encore dans la nation.

Préjugé con-
tre les finan-
nciers.



SIXIEME PARTIE.

Depuis la révolution de 1688.

GUILLAUME III ET MARIE.

1689. **L**ES droits de la succession violés en faveur d'un étranger, le roi légitime détrôné par son gendre & proscrit par la nation, le stathouder de Hollande établi sans combat sur le trône d'Angleterre, c'étoit une suite naturelle des principes qui avoient pris racine dans ce royaume, & qui avoient donné au génie libre & turbulent des Anglois tant d'audace contre les droits de la royauté. Mais soit que l'expérience eût fait connoître les inconvéniens d'une trop grande liberté, soit que le parti populaire n'osât franchir les barrières de la constitution nationale; soit que l'adresse du prince d'Orange, reconnu sous le nom de Guillaume III, prévint des attaques dangereuses, les Anglois, comme je l'ai déjà observé, ne profiterent point de la conjoncture, pour

Pouvoir de
la couronne
après la révo-
lution.

dépouiller la couronne de ses véritables prérogatives, ni pour la mettre hors d'état de réveiller les inquiétudes de la nation. Elle conserva le droit de convoquer & de dissoudre le parlement, de choisir les membres du conseil, & de nommer aux offices les plus importants. Guillaume eut soin de composer le conseil de personnes dévouées à ses intérêts. Le docteur Burnet, Burnet évêque. l'un des auteurs de la révolution, ennemi passionné des Stuarts, obtint le siège de Salisbury. Réfugié en Hollande sous le dernier regne, il avoit employé sa plume & ses intrigues au service de l'ambitieux stathouder. L'esprit de parti transpire dans ses ouvrages.

Il falloit, ou assembler un parlement, ou donner ce titre à la La convention changée en parlement. convention qui venoit de disposer de la couronne. On préféra le dernier parti, comme plus facile & moins hasardeux. Le roi se rendit à l'assemblée, harangua les deux chambres, leur représenta que les affaires du royaume exigeoient des mesures également promptes & efficaces; les assura de son zèle pour le bien public, & de

son empressement à justifier l'opinion que l'Angleterre avoit conçue de sa droiture & de son intégrité. Quoique plusieurs membres des communes soutinssent que la présence du roi ne suffisoit pas, sans des lettres de convocation, pour former un parlement, le sentiment contraire prévalut. On décida, malgré le parti de la cour, que les revenus accordés à Jacques II n'auroient plus lieu. Tandis qu'on délibéroit sur les moyens d'y suppléer, Guillaume informa les communes que le roi déposé alloit faire une invasion en Irlande. Le parlement lui accorda aussi-tôt quatre cent vingt mille livres sterling, pour la guerre qui menaçoit le royaume.

Parti contre
Guillaume.

Cependant les cœurs commençoient à se diviser. Ces différens partis, qui avoient appelé de concert le prince d'Orange, ne voyoient pas de même œil le roi Guillaume. Les uns lui reprochoient d'avoir passé en Angleterre, moins pour défendre la nation que pour se saisir de la couronne; les autres le soupçonnoient d'être ennemi de l'église nationale, parce qu'attaché au calvinisme, il souhai-

toit d'établir la tolérance. Quelques évêques & quelques seigneurs refusèrent le serment. On appela *non jurans* ceux qui montrèrent de l'opposition au gouvernement établi. Le roi, informé d'un complot, fit arrêter les personnes suspectes. Quoique ce fût une atteinte aux lois de la nation, les pairs le remercièrent de son zèle, & les communes lui accorderent pour un temps le pouvoir de dispenser de l'acte d'*habeas corpus*. Cet acte, si favorable à la liberté civile, ne l'est pas autant à l'ordre politique; car le moyen de réprimer les émeutes, les séditions, sans quelque coup d'autorité absolue?

Après la cérémonie du couronnement, Guillaume obtint des subsides, Subsides avec précaution, soit pour rembourser la Hollande, à qui son expédition avoit coûté sept millions de florins, soit pour entretenir une armée & équiper une flotte considérable, nécessaire dans des conjonctures si orageuses. Mais il s'aperçut avec chagrin que les communes, en mettant des bornes à leur libéralité, pensoient à resserrer sa puissance comme celle de ses prédécesseurs.

Le roi veut
établir la to-
lérance.

Ce grand politique vouloit sur-tout étouffer les hâines & les disputes de religion, source de discorde entre les citoyens, & de cabales dans l'état. Tous ces sermens, qui tourmentoient la conscience des sujets sans aucun avantage pour la nation, ou qui excluoiient des offices plusieurs hommes de mérite qu'on auroit dû y appeler, lui paroissoient également inutiles & dangereux. Il se propoisoit de réunir les sectes protestantes, de maniere que, jouissant toutes des mêmes droits, elles concourussent unanimement au même but, au bien public. Des évêques, des docteurs éclairés, vraiment religieux, & non moins ennemis de la superstition, entre autres, le célèbre Tillotson, depuis archevêque de Cantorbéry, seconderent en vain les désirs du roi. L'intérêt & les préventions du clergé anglican mirent obstacle à ses desseins. Les anciens sermens d'allégeance & de suprématie furent abolis, sans que les non conformistes partageassent les privilèges des anglicans. Un bill passé en loi exempta seulement des lois pénales, ceux qui auroient prêté le serment

Le clergé y
met obstacle.

au roi, pourvu qu'ils ne tinssent point d'assemblées particulières. Cette tolérance s'étendit aux Anabaptistes & aux Quakers, dont on exigea néanmoins une profession de foi sur la trinité & l'écriture sainte. Quoique les catholiques ne fussent point compris dans l'acte parlementaire, Guillaume les traita de même avec douceur. Il craignoit d'enflammer leur haine, & ses principes de tolérance devoient des ressorts de sa politique.

Un des objets les plus importans pour le roi, les plus dignes de l'attention du parlement, étoit le revenu qu'on devoit fixer à la couronne, ou ce qui s'appelle *la liste civile*. Sous les derniers regnes, le revenu assigné, toujours insuffisant, quelque considérable qu'il parût, avoit été entièrement à la disposition du monarque; souvent le défaut d'économie ou de sagesse avoit dissipé les fonds destinés aux besoins de la patrie. On vouloit prévenir un abus si dangereux. Pour cela, en fixant la somme qui devoit entretenir la maison du roi, & soutenir la dignité royale, on

Revenu de
la couronne
fournis à
l'examen des
communes.

réglâ que le parlement veilleroit à l'emploi du reste des deniers publics. Les communes en ont toujours fait depuis l'application, & les comptes ont été fournis à l'examen des deux chambres. Ce changement devoit d'autant plus déplaire à Guillaume, que l'on n'accorda le revenu que pour un temps limité & court. Les Anglois, suivant leur ancien système, vouloient contenir le souverain, par le besoin de secours pécuniaires. La faction des Whigs dominoit alors; la résistance des Torys redoubla son ardeur inquiète. Ce choc perpétuel de sentimens opposés excita de vives disputes dans le parlement, & troubla sans cesse le gouvernement de Guillaume III.

Guillaume
reconnu en
Ecosse.

L'Ecosse reconnut son autorité comme l'Angleterre, malgré les efforts des émissaires & des partisans du roi détrôné. Jacques avoit écrit à la convention écossoise, pour l'exciter à soutenir ses droits légitimes, contre les entreprises de l'usurpateur. Il promettoit de prompts secours; il offroit le pardon à ceux qui rentreroient dans le devoir; il menaçoit de

punir sévèrement les rebelles opiniâtres. Vaines paroles, auxquelles il ne pouvoit donner de poids dans la situation de ses affaires. Le duc d'Hamilton, président de l'assemblée, entraîna les suffrages contre un prince dont la religion & le despotisme étoient peints avec les couleurs les plus odieuses. Les états de ce royaume déclarerent qu'étant papiste, ayant exercé la puissance royale, sans avoir prêté le serment prescrit par les lois; ayant attaqué les constitutions fondamentales d'une monarchie limitée, & violé les lois & les libertés de la nation, Jacques avoit perdu tous ses droits à la couronne, & que le trône étoit vacant. On fit défense de le reconnoître & de l'assister; on proclama le roi Guillaume & la reine Marie; on envoya des commissaires leur présenter l'acte qui établissoit leur autorité. La formule du serment qu'on leur proposa, contenoit, entre autres articles, une promesse de détruire l'hérésie. Guillaume protesta qu'il ne prétendoit point s'obliger à agir en persécuteur; les commissaires l'assurèrent que ce n'étoit pas l'esprit du

Actes contre
le roi Jac-
ques.

ferment. Sur cette déclaration, il accepta la couronne d'Ecosse. La convention fut changée en parlement.

Griefs des
Ecossois,
Lords des
articles.

Bientôt il s'éleva des plaintes contre le roi, parce qu'il crut pouvoir lui-même choisir les juges, & qu'il laissa subsister quelques-uns des griefs de la nation. Le principal de ces griefs concernoit les *lords des articles*. C'étoit l'usage que le commissaire du roi nommât huit évêques, qui choisissent huit seigneurs, & ceux-ci huit représentans des comtés & huit bourgeois; tous ensemble formoient un comité, sous le titre de *lords des articles*, ayant le droit exclusif de proposer la réformation des abus, ou les projets qu'ils jugeoient utiles au royaume. Cet établissement étoit favorable à la couronne, puisque la cour avoit la principale influence dans le choix. Aussi l'avoit-on aboli sous Charles I. Il avoit été rétabli sous Charles II. Le parlement d'Ecosse vouloit de nouveau secouer un joug, qu'il prétendoit contraire à ses privilèges & à ses droits. Guillaume consentoit que les états choisissent eux-mêmes les lords, qu'ils pussent remet-

tre en délibération les articles que ces derniers auroient rejetés. Mais on exigeoit des concessions plus étendues. Les Ecoffois semblerent reprendre cet ancien amour de la liberté, qui avoit tant de fois dégénéré parmi eux en audace licencieuse. Le roi en craignit les suites, & ajourna le parlement.

Le duc de Gordon, fidele aux Stuarts, tenoit encore dans le château d'Edinbourg, bloqué par les troupes de la ville. Un siège régulier le réduisit aux abois. Il capitula enfin. Content d'obtenir pour sa garnison des conditions avantageuses, il eut la générosité de n'en vouloir aucune pour lui-même. C'eût été, selon lui, manquer à ce qu'il devoit à son maître, que d'insister sur ses propres intérêts en soutenant la cause royale. Le comte Dundée, à la tête d'un corps de montagnards écossois, attaqua les Anglois avec une ardeur héroïque, les mit en déroute dès le premier choc, remporta une victoire complete. Mais un coup tiré au hasard le blessa mortellement. Avant

L'Ecosse
entièrement
soumise.

de mourir, il demanda *comment alloient les affaires ?* Bien, lui répondit-on. *Je suis donc bien*, dit ce héros; & il expira. Peu à peu les rebelles perdirent courage, les revers abattirent leurs espérances: ils quitterent les armes pour mériter l'amnistie qu'on leur offroit.

Conduite
de Jacques
protégé par
Louis XIV.

Sa dévotion
mal enten-
due.

Jacques II ne réussit pas mieux en Irlande que ses partisans en Ecosse. Ce prince fugitif avoit été magnifiquement reçu par Louis XIV, qui mit sa gloire à le consoler & à le secourir dans le malheur. On crut voir un contraste singulier entre la grandeur d'ame de l'un & la pusillanimité de l'autre. Le premier agissoit en roi généreux: le second ne se montra que dévot. Presque toujours environné de jésuites, oubliant son état & ses affaires, pour s'occuper avec eux de choses pieuses ou d'affaires ecclésiastiques, il perdit l'estime des François, il s'attira les railleries de la cour. *Voilà un bon homme*, dit l'archevêque de Reims, le Tellier, trop peu réservé dans ses propos, *voilà un bon homme qui a quitté trois*

royaumes pour une messe ! Plus la religion rendoit ce prince respectable , moins on l'excusoit de ne pas y joindre la dignité & les bienféances de son rang.

Cependant le comte , depuis duc de Tyrconnel , soutenoit en Irlande le parti de Jacques. Une flotte françoise devoit le transporter dans ce royaume. Louis pourvut à tout , lui fournit des armes , des équipages , des provisions , de l'argent. *Tout ce que je puis vous souhaiter de mieux ,* lui dit-il en le quittant , *c'est de ne jamais vous revoir.*

Préparatifs de guerre.

Une forte escadre transporta bientôt ce prince à Dublin. Les évêques & les prêtres catholiques l'y reçurent solennellement ; le peuple partagea leur zele , & fit éclater sa joie. Ces heureux commencemens furent suivis d'un triste revers. Londondery , ville bâtie par les Anglois & pleine de protestans , ferma ses portes , fit une résistance opiniâtre. La disette de vivres & de munitions n'effraya point les assiégés. Un ministre de leur religion , nommé Walker , leur servit de commandant , & leur inspira

Jacques en Irlande.

Siège mémorable de Londondery.

et enthousiasme qui brave la mort*. Rozen, général François, les menaça en vain des traitemens les plus cruels. Il fit traîner jusques sous les murs de la place environ quatre mille protestans, comme des victimes destinées au supplice. Mais les habitans lui firent savoir qu'ils alloient exterminer tous leurs prisonniers, si l'on ne renvoyoit ces malheureux en liberté. Les horreurs de la famine augmentèrent bientôt celle du siège. Après s'être nourris de chiens, de chats, de souris, de cuirs salés, on manqua même de cette ressource. On parloit déjà de tuer & de manger les papistes. Enfin le général Kirke, qui s'étoit attaché au service de Guillaume, rompit avec deux vaisseaux une estacade par laquelle le port étoit fermé, & entra dans la ville aux acclamations des habitans. L'armée de Jacques leva promptement le siège. Il y avoit perdu neuf mille hommes.

Nonvelles
fautes de Jac-
ques.

Ses malheurs, dont il ne pouvoit

* Ce Walker fut tué à la bataille de Boyne, à quelques pas du roi Guillaume.

ignorer la cause, n'étoient pas une leçon assez forte pour plier son caractère. Toujours porté au despotisme, toujours immodéré dans son zèle, il se comporta en Irlande, comme s'il avoit voulu rendre sa religion & sa personne plus odieuses aux Anglois. Il avoit d'abord insisté, dans une déclaration, sur son impartialité à l'égard des protestans, sur la préférence qu'il donnoit à quelques-uns d'eux, sur le soin qu'il prenoit de les protéger tous, & d'établir une parfaite liberté de conscience. Mais les effets démentirent les paroles. Le parlement irlandois, plein de catholiques, annulla un acte par lequel les protestans avoient été maintenus dans la possession des biens qu'on avoit enlevés aux catholiques. On les dépouilla bientôt avec une extrême rigueur; & pour consommer leur ruine, on porta un bill d'*attaquer* contre ceux qui s'étoient absentés d'Irlande, ou qui avoient eu quelque correspondance avec les ennemis de Jacques. Il y en eut environ trois mille enveloppés dans cette proscription, & parmi eux beaucoup de personnes du premier

Les protestans vexés.

rang. Le clergé protestant perdit sa juridiction & ses privilèges, il fut même chassé de plusieurs églises. Ces démarches eussent été fort dangereuses en un temps de calme; elles l'étoient infiniment au milieu des troubles. Jacques dirigeoit tout sans prévoir les suites de son imprudence. Un zèle aveugle l'entraînoit. Il voulut néanmoins faire restituer les églises aux protestans; mais les catholiques refusèrent d'obéir, & méconnurent son autorité quand ils n'approuverent pas ses ordres.

Fausse mon-
noie, &c.

Une monnoie de cuivre à laquelle il donna un prix énorme, des taxes arbitraires, des expédiens ruineux devinrent les ressources d'un mauvais gouvernement. Soit que le prince agit par lui-même ou par les inspirations d'autrui, on devoit bien prévoir que cet abus d'une autorité chancelante ne contribueroit point à l'affermir.

Guillaume
envoie des
troupes en
Irlande.

Louis envoya de nouveaux secours; & l'amiral Herbert fut battu par une escadre françoise, sous le commandement du comte de Château-Redon.

naud *. Guillaume avoit déclaré la guerre à la France; il étoit peu tranquille en Angleterre : cependant il se préparoit à repousser son compétiteur. Après des retardemens attribués à la méfintelligence des ministres, il fit partir pour l'Irlande le duc de Schomberg avec une armée; il se proposoit d'y aller lui-même, dès qu'il auroit arrangé les affaires du gouvernement.

Froid, réservé, taciturne, toujours enfermé dans son cabinet, ou ne goûtant que le plaisir de la chasse; retiré ordinairement à Hamptoncourt, parce que l'air de Londres ne convenoit point à sa santé; il n'avoit rien de populaire, & il commençoit à perdre l'affection des Anglois. La prudence peut forcer le naturel. On le vit tout à coup adopter les anciens usages, assister aux courses de chevaux, se montrer affable & complaisant. Il alla dîner chez le maire de Londres;

Il plie son caractère.

* Selon Dalrymple, les officiers anglois se crurent battus, parce qu'ils n'avoient pas été vainqueurs dans leur élément; & les François se crurent vainqueurs, parce qu'ils n'avoient pas été battus.

il accepta le titre de citoyen de la ville ; il daigna même permettre qu'on le nommât premier maître de la communauté des épiciers : popularité peut-être excessive, si le prince, en s'abaissant jusqu'au peuple, n'avoit pas su d'ailleurs soutenir sa dignité*.

Le clergé anglican contraire à Guillaume.

On touchoit au terme prescrit pour lui prêter le nouveau serment. Quelques membres du clergé refuserent de le faire, craignant de violer celui qu'ils avoient prêté au roi Jacques. Le plus grand nombre s'y soumit avec des explications, après avoir distingué un roi *de fait* & un roi *de droit* ; après avoir déclaré qu'ils prétendoient seulement marquer leur

* Ce trait paroîtra moins surprenant, si l'on fait réflexion que Londres est une ville toute commerçante. Les douze corps, qui sont à la tête des soixante-douze *corporations* ou communautés, soit de marchands, soit d'artisans, y jouent un très-grand rôle. On en titre le lord maire. Un étranger illustre que la ville honore d'une patente de bourgeoisie, est obligé de choisir un de ces corps. Le duc de Brunſwich a été ainsi agrégé à celui des épiciers.

soumission

soumission paisible aux puissances actuelles. Un pareil serment ne pouvoit qu'inspirer la défiance, & sembloit ouvrir la porte au parjure. Il en résulta, selon M. Smolett, un mépris général pour les sermens, dont l'usage cesse d'être utile, & devient souvent pernicieux, lorsque la conscience admet les restrictions qui favorisent la fausseté. Le clergé anglican haïssoit un roi calviniste, presque autant qu'un roi catholique. Guillaume connoissoit les dangers de l'esprit de secte. Il essaya encore de le subjuguier en réunissant les religionnaires; mais l'assemblée ecclésiastique opposa une résistance invincible à des vues si faibles. La chambre basse du clergé employa l'ancienne formule des barons; *Nous ne voulons point qu'on change les lois d'Angleterre.* On eût dit que le changement de quelques rites faisoit la ruine de l'état.

Deux millions sterling, donnés pour la guerre, annonçoient plus de bonne volonté de la part du parlement. Les deux factions qui le divisoient, & dont la chaleur augmentoit de jour en jour, ne laisserent pas

Le parlement
l'inquiete
aussi.

de causer tant d'inquiétude à Guillaume, qu'il fut sur le point de se retirer en Hollande. Retenu par les conseils de quelques amis zélés, il déclara au parlement sa résolution d'aller combattre le roi Jacques, & rompit l'assemblée quelque temps après.

1690.
Débats d'un
nouveau par-
lement.

Un nouveau parlement, où les Torys étoient les plus forts, fut un nouveau théâtre de violentes contestations. Elles roulerent principalement sur deux bills, l'un pour confirmer les actes de la dernière assemblée, l'autre pour exiger des hommes en place un serment de renoncer au roi Jacques. Le premier passa, malgré la répugnance des Torys; ils furent eux-mêmes effrayés des conséquences qu'on avoit à craindre, s'il restoit des doutes sur la légitimité d'un parlement, par lequel étoit établi le gouvernement actuel. Le second bill, que les Whigs, de concert avec le ministère, appuyoient de toutes leurs forces, efluya des contradictions plus opiniâtres. Le roi fit dire aux communes d'abandonner cette affaire; ce qui dégoûta tellement le comte de Shrewsbury, secrétaire d'état, que

rien ne put le déterminer à garder sa place. Les Whigs eurent encore le chagrin de voir passer un acte d'amnistie favorable à leurs adversaires. On confia le gouvernement à la reine pendant l'absence de Guillaume, & il partit pour finir la guerre d'Irlande.

Le brave Schomberg, autrefois maréchal de France, quoique protestant, attaché aux ennemis de Louis XIV, depuis la révocation de l'édit de Nantes; Schomberg, vieilli dans les armées, n'avoit pas rempli l'attente de l'Angleterre. La maladie avoit affoibli ses troupes. Il avoit évité le combat, parce que l'ennemi étoit trop supérieur; & l'on se plaignoit d'une lenteur qui venoit en partie de sa prudence. Guillaume, avec plus de forces, fut plus actif & plus heureux. Le roi Jacques résolut imprudemment de livrer bataille. Son armée, comme celle de l'ennemi, étoit d'environ quarante mille hommes. La riviere de la Boyne les séparoit. Tandis que Guillaume examinait le terrain, un boulet de canon lui effleura l'épaule gauche, déchira

Guillaume
passe en Ir-
lande.

Fausse nou-
velle de sa
mort.

son habit, & lui emporta beaucoup de cheveux. Les ennemis le croyant mort, se livrerent à une folle joie. Cette nouvelle passa rapidement jusqu'en France; le peuple de Paris, crédule & aveugle dans sa haine, fit des réjouissances publiques, glorieuses au prince qu'on insultoit.

Bataille de la
Boyne.

Mort de
Schomberg.

Après avoir reçu le coup, Guillaume parcourut ses lignes à cheval, rassura les troupes par sa présence, donna les ordres de la bataille pour le lendemain. Les Anglois passent la Boyne; ils soutiennent le choc de la cavalerie irlandaise, ils enfoncent & dissipent l'infanterie. Schomberg combat à la tête des François réfugiés : *Voilà vos persécuteurs*, leur dit-il en les animant par son exemple; mot terrible! la cour de France n'y avoit que trop donné lieu. Ce fameux général, âgé de quatre-vingt-deux ans, fut tué par ses propres soldats, qui, le voyant environné d'Irlandois, tirèrent sur eux avec trop peu de précaution. Sa mort pouvoit entraîner des suites funestes. Guillaume survint à propos, & décida la victoire. Il ne trouva de résistance que dans

les troupes de Louis XIV. Elles se retirèrent en bon ordre, tandis que les Irlandois épouvantés fuyoient en déroute. Jacques, simple spectateur Retraite de Jacques. d'une action à laquelle il auroit dû prendre part, fut des premiers à se retirer. Son ancien courage sembloit étouffé par l'infortune. Il reprocha aux Irlandois leur lâcheté, & s'embarqua pour la France, où il étoit sûr de vivre en repos. Quelques Irlandois prisonniers dirent aux Anglois, non sans apparence de raison : *Changeons de roi ; demain nous livrerons la bataille, & nous sommes sûrs de vous vaincre.*

Une flotte françoise de plus de Suite des succès en Irlande. soixante & dix vaisseaux, sous les ordres du vice-amiral Tourville, avoit battu les flottes angloise & hollandoise réunies. Cette victoire avoit rendu Louis XIV maître de l'Océan ; mais elle n'empêcha point Guillaume, après la bataille de la Boyne, de poursuivre une guerre qui devoit affermir son trône. Les Irlandois, animés par les prêtres catholiques, furent peu touchés de la déclaration d'amnistie qu'il publia d'abord à Du-

blin. Ses généraux s'emparèrent de plusieurs places. Il assiégea lui-même Limerick. La mauvaise saison, jointe à la résistance des assiégés, lui fit abandonner son entreprise, & prendre la route d'Angleterre. Mais après son départ, le fameux Churchill, comte de Marlboroug, força les villes de Kork & de Kinsale, importantes par leur situation sur la mer; & le comte de Lauzun, qui commandoit les troupes françoise en Irlande, désespérant de la cause Jacobite, crut devoir abandonner ce royaume.

Guerre contre
Louis XIV.

La guerre embrâsoit aussi le continent. Presque toute l'Europe armée contre Louis XIV ne pouvoit ébranler la puissance de ce redoutable monarque. Le prince de Waldeck, général des confédérés, vainqueur du maréchal d'Humiere à Valcour, venoit d'être battu à Fleurus par le maréchal de Luxembourg, élève & imitateur du grand condé. Guillaume étoit le moteur de cette ligue : il en dirigeoit, il en pressoit les mouvemens. Ayant obtenu du parlement des sommes très-considérables, soit pour l'augmentation de la marine, soit pour

les dépenses de la guerre, il passa en Hollande, & dans un congrès solennel, il excita les alliés aux plus grands efforts. Il leur promit vingt-mille hommes pour la première campagne; il envoya de puissans secours au duc de Savoie, déclaré depuis peu contre la France; mais il eut la douleur de voir Mons tomber entre les mains de Louis XIV, qui, attaqué de toutes parts, se signaloit encore par des conquêtes.

1691.

Tandis que Guillaume s'opposoit au torrent dans les Pays-Bas, le baron Ginckle, son général en Irlande, achevoit de ruiner les espérances de Jacques II. Athlone fut emportée d'assaut, presque sous les yeux de l'armée irlandaise. Les ennemis furent mis en déroute à la bataille décisive d'Aghrim; & Tyrconnel, le principal partisan de l'ancien roi, mourut du chagrin que lui causa cet événement. La prise de Limerick mit le comble au succès de Ginckle. Il accorda aux assiégés une capitulation honorable, dans laquelle furent comprises toutes les autres places qui restoient encore à soumettre. On

L'Irlande
soumise.

Conditions convint que quiconque reconnoîtroit
 accordéesaux l'autorité de Guillaume & de Marie,
 Irlandois, excepté un petit nombre de per-
 sonnes, seroit rétabli dans ses biens, pri-
 vilèges, immunités, & admis à la
 protection des lois; que chacun au-
 roit la liberté de se retirer avec sa fa-
 mille & ses effets dans quelque pays
 que ce fût, hors l'Angleterre & l'É-
 cosse; qu'on feroit même des
 voitures & des bâtimens de trans-
 ports à ceux qui prendroient ce parti;
 que les catholiques romains auroient
 l'exercice libre de leur religion, au-
 tant qu'une pareille liberté s'accorde-
 roit avec les lois d'Irlande, comme
 ils en avoient joui sous Charles II.
 Les protestans se récrierent contre ce
 traité. Ils virent avec indignation le
 catholicisme autorisé, les Irlandois
 impunis. Mais Ginckle avoit ordre
 de terminer promptement la guerre;
 & son expédition étoit d'autant plus
 glorieuse, que Louis avoit envoyé
 des troupes & d'immenses provisions
 à Limerick.

Plusieurs Malgré l'amniste & la liberté de
 s'expatrient. conscience, douze mille Irlandois
 aimerent mieux s'expatrier, que de

se soumettre au gouvernement. La France fut leur asile. Jacques les remercia de leur fidélité. N'auroit-il pas dû combattre à leur tête, & ne céder qu'aux derniers coups de la fortune?

GINCKLE fut récompensé de ses services par le titre de comte d'Athlone, & par les remerciemens des communes d'Angleterre. Le parlement félicita Guillaume de ses succès, en lui témoignant une extrême ardeur à le seconder. Ces démonstrations en général étoient moins sinceres que flatteuses. Un mécontentement secret se répandoit de proche en proche. Le roi ayant observé dans sa harangue, qu'une armée de soixante-cinq mille hommes suffiroit à peine pour la guerre, on trouvoit étrange qu'il demandât plus de troupes que la nation n'en avoit jamais entretenu, quand elle étoit menacée de grands périls; on insinuoit même qu'une telle armée seroit l'instrument du despotisme; on se plaignoit de porter presque tout le fardeau de la guerre, sans en tirer aucun fruit; on faisoit des réflexions chagrines sur la conduite des ministres.

Parlement.
Plaintes contre le roi.

tres, sur le caractère du roi; on le taxoit d'orgueil & d'ingratitude, principalement au sujet du comte de Marlboroug, disgracié après sa campagne d'Irlande; on l'accusoit d'employer la corruption pour se rendre maître des suffrages dans le parlement: les Jacobites exagéroient tous ces griefs; & les Whigs, qui avoient à se plaindre de la cour, ne mettoient pas moins d'aigreur dans leurs plaintes. Cependant les communes accorderent au roi une grosse somme. Les débats du parlement ne produisirent aucun effet dangereux.

Fermenta-
tion en Ecos-
se.

L'Ecosse étoit plus agitée. Dès le commencement de ce regne, l'épiscopat y avoit été aboli, & Guillaume avoit traité les presbytériens avec des égards pleins de complaisance. Ces fougueux religieux l'ayant bientôt indisposé par leur conduite, il favorisa les épiscopaux, qui abuserent à leur tour d'un crédit naissant, contre la secte qu'ils détestoient. Le dépit échauffa la bile des presbytériens. On avoit rompu leur assemblée; c'étoit à leurs yeux un acte de tyrannie. Ils s'assemblerent malgré les ordres

du roi, & devinrent les censeurs implacables du gouvernement.

Guillaume fournit matière à de justes plaintes, en faisant massacrer des montagnards écossais, dont le chef Macdonald venoit de prêter le serment. Un ennemi de Macdonald l'avoit peint à la cour comme un rebelle obstiné. Peut-être ignoroit-elle sa soumission, lorsqu'elle ordonna le massacre. Cet ordre sanguinaire fut exécuté avec barbarie. On égorgea une partie des habitans de la vallée de Glencoe; on brûla toutes les maisons; on enleva les bestiaux; les femmes, les enfans restèrent au milieu des neiges sans secours; & ceux que le fer avoit égarnés périrent de froid ou de faim. Cette exécution excita tant de clameurs, que le roi fit informer contre les ministres de la cruauté; il prétextua son ignorance sur le contenu de l'ordre, qu'il avoit pourtant signé de sa propre main. Les montagnards d'Ecosse n'en furent pas moins irrités contre le roi; & ses ennemis saisirent l'occasion de le difamer par leurs invectives.

Guillaume étant retourné en Hol-

L vj

Nouvelle ter-
rative en fa-
veur de Jac-
ques.

Déclaration
qu'il publie.

lande, pour diriger les opérations de la ligue, Louis XIV, avec une magnanimité admirable, fit de plus grands efforts pour rétablir le roi Jacques. Les coups devoient tomber sur l'Angleterre. On se préparoit à y faire une descente. Les émissaires & les partisans de Jacques travailloient vivement en sa faveur. Il publia une déclaration qui annonçoit l'entreprise; remettant sous les yeux de ses sujets l'usurpation & l'injustice du prince d'Orange, la dureté de son gouvernement, les dépenses énormes qu'on avoit faites pour le soutenir, la nécessité de briser un joug odieux, & de reconnoître le souverain légitime. Il leur défendoit de rien payer à l'usurpateur; il promettoit le pardon, & même des récompenses à ceux qui rentreroient dans le devoir; il s'engageoit à protéger l'église anglicane, à procurer une liberté entière de conscience, à faire fleurir le commerce & la marine, enfin à remédier aux maux de la nation, & à cimenter son bonheur. Ces belles paroles ne pouvoient effacer le souvenir des griefs qui avoient occasionné la ré-

volte. Quelque mécontentement qu'il y eût parmi les Anglois, l'animosité contre Jacques étoit plus forte que les murmures contre son rival.

La reine Marie, chargée des affaires en l'absence de son époux, opposa de prudentes mesures aux desseins d'un pere, qu'elle traitoit malheureusement en ennemi. Elle ordonna aux catholiques de fortir de Londres & de Westminster ; plusieurs personnes suspectes furent arrêtées ; les milices prirent les armes ; & l'amiral Russel, renforcé par les escadres de Hollande, mit à la voile avec quatre-vingt-dix-neuf vaisseaux de ligne, pour combattre la flotte françoise. Tourville, quoique fort inférieur en nombre, avoit ordre d'attaquer l'ennemi. Il se battit courageusement, & soutint la gloire de la nation. Mais enfin sa flotte fut dispersée, quatorze grands vaisseaux brûlés dans la rade de la Hogue. Le roi Jacques, prêt à se mettre en mer, fut témoin de ce désastre. Il retourna sans espérance à Saint-Germain. Louis XIV, à son tour, se vit menacé d'une invasion. Le ministere

La reine Marie s'oppose à son pere.

Combat de la Hogue.

anglois, jugeant la saison trop avancée, abandonna l'entreprise. On laissa murmurer le peuple, qui s'en promettoit de grands avantages.

Campagne
de Flandres.

Si la journée de la Hogue étoit affligeante pour Louis, dont la fortune avoit semblé jusqu'alors maîtriser les événemens, il eut de quoi se consoler par le succès de ses armes dans les Pays-bas. Il prit Namur en personne.

Prise de Namur
par Louis
XIV.

Le maréchal de Luxembourg, qui couvroit le siège, se conduisit avec tant d'habileté, que Guillaume, à la tête d'une armée nombreuse & formidable, ne put passer la Méhaigne, ni secourir une place si importante.

Bataille de
Steinkerque.

Luxembourg, malade & surpris, le battit quelque temps après à Steinkerque; action fameuse, où les François firent des prodiges de bravoure. Guillaume trouvoit dans son génie des ressources inépuisables. Il tint la campagne comme s'il n'eût pas été vaincu; & les transports de joie qu'excita en France le gain de cette bataille, furent pour lui une espèce de triomphe: car il est souvent aussi glorieux de réparer une défaite, que de remporter une victoire.

On découvrit en ce temps-là une ^{Conspiration} ^{contre Guil-} ^{laume.} conspiration formée contre la vie de ce prince. M. Smolett, en l'attribuant sous de vains bruits au ministère de France, se rend suspect de la plus injuste partialité. Le ministère de Louis XIV, sur-tout aux yeux d'un Anglois, peut mériter quelques reproches; mais la noirceur n'entra jamais dans ses vues ni dans sa conduite.

Les affaires du continent ne pou- ^{Mécontente-} ^{ment des An-} ^{glois.} voient qu'aigrir les mécontents d'Angleterre. Ils pensoient moins aux motifs qui armoient contre la France la jalousie politique de l'Europe, qu'aux suites fâcheuses d'une guerre qui ruinoit & dépeuploit le royaume. A les entendre, « le roi sacrifioit l'état aux » étrangers; l'intérêt & le besoin de » son peuple le touchoient peu en » comparaison de l'avantage des Hol- » landois; les emprisonnemens & les » violences illégales faisoient sentir » tout le poids du despotisme; le » ministère n'avoit égard ni aux lois, » ni à la liberté publique; chacun » oublioit la patrie pour l'intérêt per-

Corruption
dans le royaume.

» fonnel; & ces maux en annonçoient
» de plus grands, si l'on n'y appor-
» toit de prompts remedes ». Les prin-
cipes étoient réellement fort altérés.
Plusieurs personnes viles, enrichies dans
les affaires, étaloient un luxe extrava-
gant, propre à inspirer la corruption;
la pratique honteuse d'acheter des voix
dans le parlement, ne devenoit que trop
commune, le désordre se communi-
quoit rapidement; enfin l'esprit de fac-
tion, qui exagere tout, avoit une ample
matiere pour exercer sa malignité.

Débats dans
le parlement.

Guillaume, à son retour de Hol-
lande, trouva plus de fermentation
que jamais. Il y eut dans la chambre
des pairs de grands débats, au sujet
de quelques seigneurs emprisonnés :
on y décida que les juges, & ceux
qui avoient en leur garde des person-
nes arrêtées pour haute trahison, de-
voient, conformément à l'acte d'*habeas corpus*, les élargir sous caution,
à moins qu'ils ne déclarassent avec
serment avoir contre ces prisonniers
deux témoins, que l'on ne pouvoit
encore produire. Le roi prévint les
suites de cette affaire, en faisant lui-

même élargir les prisonniers. D'autre part, les communes examinerent les raisons qui avoient empêché la descente en France; elles délibérèrent de donner au roi des avis sur différens objets. L'influence de la cour, ^{Subsides prodigieux.} les moyens ordinaires de séduction ralentirent leur activité inquiète; & la chambre accorda des subsides avec une prodigalité sans exemple, environ deux millions sterling pour la marine, plus de trois millions pour les troupes de terre & pour la guerre du continent, cinquante-quatre mille hommes, dont vingt mille destinés à défendre la nation. Les terres, les biens personnels, tous les offices qui n'étoient pas militaires, furent taxés sur le pied de quatre schellings par livre. Une clause ajoutée par les seigneurs, portant qu'ils se taxeroient eux-mêmes, parut aux communes une violation du droit qu'elles possédoient de régler tout ce qui regarde les secours parlementaires. Les seigneurs abandonnerent leur clause, en déclarant qu'ils se croyoient autorisés à la soutenir; mais qu'ils consentoient à passer le bill, uniquement

258 GUILLAUME III & MARIE.

en considération des besoins urgens de l'état.

Vains projets du parlement.

Malgré la complaisance presque servile du parlement, on forma quelques entreprises contraires aux vues de la cour. On vouloit anéantir la compagnie des Indes orientales, à qui l'on reprochoit de grands abus; on vouloit rendre les parlemens triennaux, afin de les rendre plus libres par des élections plus fréquentes. Mais Guillaume fit avorter ces projets. Sa prérogative & son adresse l'emportèrent sur les efforts des mécontents.

1693.
Guillaume
battu à Nerwinde,

Il repasse la mer pour se mettre à la tête des alliés. Le maréchal de Luxembourg le surprend, l'attaque à Nerwinde avec une armée très-supérieure. Le roi ne perd pas un moment, range ses troupes en bataille, s'expose à tous les dangers, cede enfin au nombre & la valeur de l'ennemi. Vaincu, il fait une retraite glorieuse, il est même encore redoutable; & les François ne tirent d'autre avantage de leur victoire que la prise de Charleroi.

Autres avantages stériles de la France.

L'Allemagne, le Piémont étoient dans le même temps des théâtres de

earnage. Le palatinat fut impitoyablement ravagé par le duc de Lorges; le duc de Savoie, qui avoit porté la défolation dans le Dauphiné l'année précédente, fut défait à la Marfaille par Catinat. Mais Louis XIV, malgré tant de victoires célèbres, trouvoit partout des ennemis capables de lui résister. La guerre est un fléau si terrible, qu'après avoir jonché de morts les champs de bataille, elle ne produit souvent que de vaines réjouissances.

Depuis le désastre de la Hogue, la marine françoise avoit réparé ses pertes. Le commerce des alliés souffrit prodigieusement. Une de leurs flottes marchandes fut attaquée, & perdit un million sterling. Les Anglois voulurent se venger sur Saint-Malo, dont les armateurs ne cessoient de les poursuivre. La machine *infernale* (c'est le nom qu'on lui donna, & qu'elle méritoit), cette machine par laquelle ils se flattoient d'écraser la ville, échoua contre un rocher, sans pouvoir arriver à l'endroit d'où elle devoit agir. L'ingénieur y ayant mis le feu, elle futa en l'air, & l'explosion fut si violente, que les vitres de

Pertes des alliés sur mer.

Machine infernale.

Saint-Malo en furent toutes brisées, les toits d'un grand nombre de maisons renversés, la terre ébranlée de toutes parts jusqu'à trois lieues. Telle est la cruelle industrie des hommes pour détruire leurs semblables!

Quoique les succès de la guerre ne répondissent point aux vœux de la nation, & excitassent tous les jours de violens murmures, le parlement, gagné par la cour, prodigua encore les subsides. Guillaume, sans être aimé, en butte même au ressentiment d'une foule de factieux, obtenoit des communes tout ce qu'il souhaitoit; au lieu que dans les besoins les plus urgens, ses prédécesseurs n'avoient pu obtenir les secours les plus nécessaires. Quelques mécontents dévoilerent les ressorts qu'il mettoit en œuvre; des pensions, des emplois, des graces, ces divers moyens de corruption, par lesquels on séduit aisément les cœurs, lorsque l'intérêt propre est devenu la passion dominante. Le parlement avoit perdu son intégrité & ses principes. La plupart des membres, courant après la fortune, laissoient la patrie à l'écart. Un roi ambitieux & intrigant ne

roy.
Le roi obtient
tout du parie-
ment.

Manèges de
cour.

pouvoit manquer alors de réussir dans les projets.

Cependant l'esprit national, joint Affaires du parlement. à l'esprit de faction, renouvela les disputes parlementaires. On examina la conduite de ceux qui avoient en main les affaires de la marine; on insista sur la trop longue durée des parlemens; on présenta un bill pour y établir la liberté & l'impartialité. Guillaume refusa son consentement à cet acte, & fit naître par-là de nouvelles plaintes. Un autre bill, Bill pour la naturalisation des protestans. pour naturaliser les protestans étrangers, méritoit l'attention de tout le public. Les esprits se partagerent sur cet objet important. On représentoit, d'une part, les ravages de la guerre, le royaume dépeuplé, l'agriculture en décadence, l'industrie & les richesses des réfugiés établis en Angleterre, l'espérance d'en attirer chaque jour un plus grand nombre, qui donneroient des citoyens à l'état, qui multiplieroient les ressources des manufactures & du commerce. On soutenoit, d'autre côté, que les étrangers, en partageant les avantages des Anglois, leur feroient

infailliblement nuisibles; qu'après avoir amassé des richesses à leurs dépens, ils abandonneroient le royaume; qu'une multitude d'ouvriers mourroient de faim faute de travail; & que le mal, loin de diminuer, augmenteroit par le nouveau systême; enfin qu'admettre tant de non conformistes au nombre des citoyens, c'étoit exposer l'église anglicane. Ce dernier sentiment fut défendu avec une chaleur excessive. La fermentation gagna le peuple; il craignit de voir l'état & la religion en proie à des étrangers. Les préjugés populaires sont quelquefois si redoutables, que le parti de la cour, désespérant de les vaincre, retira le bill, & attendit des temps moins orageux.

Le parlement
triennal.

Après la campagne de Flandres, qui ne mérite aucun détail, Guillaume, selon sa coutume, rassembla le parlement pour obtenir de nouveaux secours. Il les acheta par son consentement au bill triennal. En vertu de ce bill, le parlement doit être tenu au moins une fois en trois ans; il ne peut durer que trois ans au plus; & dans l'intervalle de trois ans, après sa dissolution, le roi doit publier des ordres

pour en convoquer un autre. Par-là, on affermissoit l'ouvrage de la liberté, on se précautionnoit contre les entreprises d'un parlement vendu à la cour; on se ménageoit le moyen de remédier promptement aux abus. Nous verrons un changement extraordinaire sous Georges I. Les subsides monterent à plus de quatre millions sept cent mille livres sterling. Ces prodigieuses dépenses, comparées à l'ancienne économie des communes, prouvent, & l'augmentation des richesses, & le changement du système parlementaire.

La reine Marie mourut âgée de trente-deux ans; princesse douce, attachée à son mari, mais coupable envers son pere. Le roi la regretta d'autant plus, que ses propres droits à la couronne devenoient plus incertains. Il étoit brouillé depuis quelque temps, ainsi que Marie, avec la princesse Anne, leur héritière présomptive. Une réconciliation apparente les rapprocha, sans les rendre amis. Guillaume, en partant pour les Pays-Bas, nomma un conseil de régence. Ni la princesse, ni le prince de Danemarck,

Mort de la
reine.

son époux, n'eurent part à l'administration; nouveau sujet de murmures pour les mécontents.

1695.
Prise de Namur par Guillaume.

Jusqu'alors le roi, presque toujours malheureux à la tête des armées, avoit eu seulement la gloire d'arrêter le progrès des armes françoises. Il en acquit davantage par la conquête de Namur. Le maréchal de Boufflers, excellent citoyen & général distingué, s'étoit jeté dans la place; quinze à seize mille hommes la défendoient; près de cent mille hommes, sous les ordres du maréchal de Villeroi, menaçoient les assiégés d'une bataille; les assiégés combattoient avec une valeur intrépide. Cependant Guillaume prit Namur, comme avoit fait Louis XIV. Nul événement ne prouve mieux combien les succès de la guerre sont incertains, combien les premiers jugemens du public sont hasardés & frivoles sur cet objet. En France, on avoit chargé Guillaume de ridicule quand il eut laissé prendre cette place. On changea de style un moment, mais on ne se corrigea point.

Bombardement,

Les François bombarderent Bruxelles,

les, pour se venger du bombardement de Dieppe, du Havre-de-Grace, de Saint-Malo, de Dunkerque & de Calais, exécuté par les Anglois l'année précédente. Ceux-ci tenterent de nouveaux bombardemens avec moins de succès que de fureur. Toute l'Europe étoit en feu, épuisée d'hommes & d'argent, pour la querelle de quelques princes, qui peut-être ne gémissent point des calamités de leurs sujets.

Guillaume fut reçu en triomphe par les Anglois. La prise de Namur méritoit leurs acclamations. Il força encore son caractere, & affecta une popularité trop peu naturelle pour produire un effet durable. L'ancien parlement ayant été dissous, il en convoqua un nouveau, dont il obtint plus de six millions sterling de subsides. Les taxes étoient énormes, multipliées à l'infini; toute la nation se plaignoit; & cependant on prodiguoit ses trésors. La haine contre la France y contribuoit sans doute autant que les intrigues de la cour.

Ce parlement passa un bill célèbre par rapport aux procès de haute trahison.

Nouveau
parlement.

Actes concer-
nant les pro-
cès de haute
trahison.

trahison, matiere si essentielle, & que nous avons vue sujette à tant d'abus. On régla que les accusés recevroient une copie de l'accusation, cinq jours avant que le procès commençât; qu'ils auroient un conseil pour les défendre; que personne ne pourroit être accusé que sur la déposition de deux témoins recevables; que s'il y avoit plusieurs chefs d'accusation d'especes différentes, deux témoins ne seroient comptés que pour un, lorsqu'ils ne déposeroient point sur le même cas; que les accusés auroient une liste des témoins, deux jours avant l'instruction du procès; & que trois ans après le crime commis, l'accusation ne pourroit plus avoir lieu, à moins qu'il ne s'agit d'entreprise contre la vie du roi. Les seigneurs firent ajouter une clause, portant qu'un pair seroit jugé par tout le corps de la pairie. Cette loi, établie plutôt, eût sauvé beaucoup d'innocens illustres; la liberté auroit eu un rempart contre la vengeance ou le despotisme. Il est sans doute déplorable que la législation se perfectionne si lentement dans les points

qui intéressent le plus l'humanité ! mais il est fort intéressant de suivre ses progrès en Angleterre, depuis que les lumières & l'intérêt de la nation dirigent le pouvoir législatif. Là, on voit naître beaucoup de lois qui ne tendent qu'à l'avantage des citoyens*.

Un autre bill passa en loi, pour la Réforme des monnoies, refonte des especes, considérablement altérées. Les avis de Newton dirigèrent cette affaire ; ceux de Locke n'y furent pas inutiles. Des gens de lettres, pleins de sagacité & de lumieres, peuvent concourir plus que l'on ne pense à la prospérité des états.

Depuis le commencement de ce 1696. regne, on avoit souvent parlé de Conspiration en faveur de Jacques, conspirations chimériques, dont la fausseté avoit été reconnue. Il s'en forma une réelle pour enlever ou as-

* La procédure criminelle des Anglois servira peut-être un jour de modele aux peuples qui aiment l'humanité. Là, point de torture ; (& à quoi est-elle bonne ?) point d'instruction secrète, plus conforme à l'esprit de l'inquisition, qu'au but de la justice. L'accusé a un avocat. En un mot, on cherche à sauver l'innocent, encore plus qu'à punir le coupable.

268 GUILLAUME III ET MARIE.

faillir Guillaume, & pour rétablir son rival. Le comte d'Alesbury, le lord Montgomery, & quelques autres personnes de moindre distinction étoient à la tête du complot. Le duc de Berwick, fils naturel de Jacques, passa secrètement dans le royaume, excita le zèle des Jacobites, leur annonça une prochaine descente, concerta les mesures de l'expédition. Tandis que les conspirateurs travailloient à grossir leur parti & à rassembler des troupes, Jacques se rendit à Calais, dans le dessein de s'embarquer. Un officier Irlandois, catholique, révéla tout à Guillaume; il déclara néanmoins en homme d'honneur, que ses liaisons intimes avec quelques-uns des coupables ne lui permettoient pas de les accuser nommément, ni de servir de témoin dans cette affaire.

Découverte
du complot.

Mesures pour
le dissiper.

Bientôt on prend des mesures pour dissiper le péril. L'amiral Russel se montre vers les côtes de France, & déconcerte les projets de Jacques. Les deux chambres du parlement, instruites du complot par le roi même, forment avec zèle une association en

sa faveur ; s'engagent à soutenir son gouvernement, à venger tout attentat contre sa personne. Il proteste de son côté qu'il sera toujours prêt à combattre, aux risques de sa propre vie, tous ceux qui entreprendroient de renverser les lois, la religion, & les libertés du royaume. Les communes déclarèrent incapables d'emplois publics & de séance, quiconque n'entreroit pas dans cette association. Le comte de Nottingham & deux membres des communes eurent la hardiesse de s'opposer au titre de roi *légitime*, que l'acte donnoit à Guillaume. Ils lui devoient obéissance, disoient-ils, parce qu'il étoit en possession de la couronne & de ses prérogatives, mais sans pouvoir le reconnoître pour légitime souverain. On changea l'expression, pour tranquilliser les consciences scrupuleuses : de tels scrupules auroient pu devenir des crimes, si le prince avoit eu plus d'autorité.

Association
en faveur du
roi.

Dispute sur
le titre du roi.

Plusieurs conjurés subirent le dernier supplice. Leur procès fut instruit avec autant de partialité que de rigueur. Il paroît certain que la plupart n'avoient aucun dessein contre la vie

Supplice des
conjurés.

de Guillaume, & que l'on imputoit faussement au roi, Jacques ce noir attentat. Ses efforts pour recouvrer sa couronne étoient conformes à la justice, s'ils ne l'étoient pas à la prudence, qui eût été sur-tout nécessaire pour assurer le succès.

Procès de
Fenwick.

Si le témoi-
gnage d'un
absent peut
être admis,

Parmi les conspirateurs, le chevalier Jean Fenwick joua un rôle distingué. Guillaume vouloit sa mort. Il y avoit contre lui deux témoignages; mais l'un des témoins avoit disparu, sans avoir déposé juridiquement. Une simple déposition écrite, qui n'étoit accompagnée ni du serment, ni des formalités ordinaires, pouvoit-elle paroître recevable? Ce fut une matière de débats très-vifs dans le parlement. Les défenseurs de l'accusé soutinrent que, selon toutes les regles, le témoin devoit être présent, afin de pouvoir être contredit; qu'on n'admettoit point la déposition des morts, & que celle des absens étoit également nulle: que le parlement, quoiqu'il ne fût point assujetti aux regles des cours inférieures, l'étoit aux regles éternelles & invariables de l'équité; qu'enfin le dernier acte sur les

procès de haute trahison seroit évidemment violé par une pratique contraire. Ces raisons plausibles, qui intéressoient l'humanité & la liberté nationale, furent trop foibles contre le parti de la cour. Sous prétexte de la sûreté du gouvernement, on n'eut point d'égards aux principes établis, quoique la sûreté du gouvernement n'ait point de meilleur appui que les lois. Le bill d'*attainder* passa dans l'une & l'autre chambre : Fenwick fut exécuté, en protestant de son attachement au roi Jacques, & en attestant le ciel qu'il ne s'étoit engagé dans aucun complot pour son service.

La guerre continuoit dans le continent avec la même animosité, mais sans que les nations affoiblies pussent faire les mêmes efforts. Malgré l'ardeur de Guillaume, la campagne de Flandres fut stérile en événemens. Louis XIV, toujours supérieur à ses ennemis, quoique moins heureux qu'auparavant, désiroit la paix, dans la vue, dit-on, de se ménager la succession d'Espagne, ou plutôt, parce qu'il sentoit que la guerre ruinoit son royaume. Il vint à bout de détacher

Suite de la
guerre.

1697.
Traité de
Rifwick.

La France
reconnoît
Guillaume.

Louis avoit
besoin de la
paix.

le duc de Savoie de la grande alliance, par des offres avantageuses. On ouvrit bientôt des négociations à Rifwick. La prise de Barcelone par le duc de Vendôme; l'expédition brillante de Carthagene en Amérique, où Pointis, chef d'escadre, enleva dix millions aux Espagnols, & leur causa une perte irréparable; quatre armées françoises encore sur pied, hâterent la conclusion du traité. Louis sacrifia presque toutes ses conquêtes. Il rendit à l'Espagne Luxembourg, Mons, Ath, Courtrai, outre ce qu'il avoit pris vers les Pyrénées; à l'Empire, Frisbourg, Brisac, Philipsbourg, &c. Il reconnut enfin le prince d'Orange pour roi d'Angleterre. Ainsi Guillaume, après avoir embrasé toute l'Europe, sans autre motif que sa haine & sa jalousie contre ce puissant monarque, vit son trône affermi par un traité, tandis que la France abandonnoit le fruit de ses victoires.

On admireroit davantage la générosité de Louis XIV, si des raisons politiques n'avoient pas concouru, avec les sentimens d'humanité, à lui faire prendre un parti dont ses sujets

murmurerent. Le fardeau de la guerre étoit devenu intolérable : les vainqueurs en étoient accablés comme les vaincus. Il falloit rétablir les finances, soulager le peuple gémissant. Ce qui devoit le plus étonner les hommes, ce n'est pas une paix achetée au prix de quelques places, c'est une guerre où le sang humain coule à grands flots, pour satisfaire les passions de quelques princes. Guillaume, en armant l'Europe contre Louis, quel que fût son motif, l'avoit, pour ainsi dire, livrée aux ravages d'une peste universelle.

Après son retour en Angleterre, le parlement lui prodigua les félicitations, mais contraria ses desseins. Ce prince guerrier, politique & ambitieux, vouloit une armée subsistante qui pût le faire craindre & respecter, soit au dedans, soit au dehors. Louis, conservant une partie considérable de ses troupes, sembloit mettre les autres puissances dans la nécessité de suivre le même système. Quelques patriotes parmi les Anglois sentoient la force de cette raison. Le plus grand nombre étoit alarmé de la proposition de Guillaume. Elle tendoit, selon

Guillaume veut une armée subsistante.

Raisons pour lesquelles on s'y oppose.

eux, à établir le despotisme. « La nation, disoient-ils, perdrait bientôt ses libertés & ses privilèges, si des troupes mercenaires étoient aux ordres du gouvernement: cette coutume une fois établie, se changeroit en maxime d'état; & les élections, les parlemens, tout dépendroit du caprice de la cour: le royaume n'est-il pas assez défendu par l'océan qui l'environne? Ne peut-on pas former une milice, régulièrement occupée de l'exercice des armes? Cette milice n'auroit-elle pas plus de zèle pour la patrie que des soldats mercenaires? Et en y joignant une bonne flotte, ne mettroit-on pas le royaume à l'abri de toute invasion? » Ces raisonnemens prévalurent. On ne conserva que dix mille hommes de l'armée; on en ajouta trois mille pour la marine. Guillaume, extrêmement choqué d'une telle résolution, assura, dit on, à ses confidens, qu'il n'auroit pris aucune part aux affaires du royaume, s'il avoit prévu tant d'ingratitude & de méfiance.

 1698.

 Seconde
 compagnie
 des Indes.

L'attention des communes se tourna sur les besoins publics, & sur les moyens d'acquitter la dette nation-

nale. Les nouveaux subsides monterent à près de cinq millions sterling. Un crédit immense pouvoit à peine suffire pour lever de pareilles sommes. La compagnie des Indes orientales offrit de prêter sept cent mille livres, en considération d'un acte d'établissement qu'on lui faisoit espérer. Une autre compagnie de marchands offrit de prêter deux millions, pourvu qu'on lui accordât le privilège exclusif du commerce des Indes. En vain l'ancienne compagnie représenta les services qu'elle avoit rendus, les pertes qu'elle avoit essuyées, les dépenses qu'elle avoit faites. Le bill en faveur de la seconde passa dans les deux chambres, sans égard pour les anciennes chartes, ni pour la fortune d'une multitude de familles.

De tous les objets qui intéressent les nations, aucun n'est plus essentiel & ordinairement plus négligé que les mœurs. Sans elles, les richesses, la puissance deviennent une source de poison. Les vices des citoyens infectent le corps de l'état; ou plutôt, comme il n'y a point de vrais citoyens sans vertu, l'état trouve dans lui

On demande
la réformation des
mœurs.

même presque autant d'ennemis du bien public que de sujets; & sa grandeur est un présage de sa ruine. Le parlement, qui voyoit la corruption s'étendre de jour en jour, sentit la nécessité d'y opposer quelque barrière. Il représenta au roi l'excès du dérèglement; il le supplia de donner ordre à tous les magistrats & à tous les juges, d'exécuter les lois contre l'impiété & la débauche. Cette adresse fut reçue favorablement. Le roi promit de s'occuper sans délai d'un objet si digne d'attention; il témoigna sur-tout beaucoup de zèle pour la suppression des livres impies, dont l'effet ordinaire est de corrompre tout à la fois le cœur & l'esprit.

Société pour
la réforma-
tion.

Bientôt, sous la protection du gouvernement, naquit une société pour la réformation des mœurs. On s'y engageoit à informer les magistrats des débauches & des vices qui parviendroient à la connoissance des associés; les amendes devoient servir en partie à faire des fonds de charité; un nombre d'ecclésiastiques devoient inspirer la vertu par des lectures, par des prières publiques, &

l'on pourvoyoit libéralement à leur entretien. Cet établissement & d'autres semblables, formés en Angleterre, ne peuvent manquer d'être utiles, sur-tout aux pauvres, à qui ils ménagent de grandes ressources. Mais les délations ont quelque chose de trop odieux; elles inspirent trop de défiance. C'est aux hommes en place à veiller sur la conduite des citoyens, & pour réformer les mœurs, il faut en général de puissans ressorts, que le gouvernement seul peut employer avec succès. L'exemple de la cour seroit dans quelques pays le plus efficace.

Guillaume, toujours occupé des affaires politiques de l'Europe, voyant le roi d'Espagne, Charles II, près de mourir sans postérité, passe en Hollande pour négocier le traité de partage dont nous parlerons bientôt. A son retour, il trouve de nouveaux chagrins dans un parlement qu'il venoit de convoquer. Au lieu de dix mille hommes, nombre fixé par le dernier parlement, il en avoit conservé sur pied seize mille. Les communes lui font sentir leur mécon-

1699.

Le roi obligé
de renvoyer
sa garde hol-
landoise.

tentement de cette conduite. Elles réduisent l'armée subsistante à sept mille hommes; elles obligent le roi à renvoyer même sa garde hollandoise, dont les services méritoient sa reconnaissance. Ses représentations à cet égard ne produisent aucun effet. On lui remet devant les yeux son ancienne promesse de congédier toutes les troupes étrangères; on lui fait entendre que le bonheur du royaume dépend de la confiance mutuelle entre le prince & le peuple, & que cette confiance exige qu'il charge ses sujets de la garde de sa personne. Il se rend malgré lui. L'antipathie s'augmente de part & d'autre, sous des apparences forcées d'affection & de zele. Les Anglois, dévorés de jalousie, ne pardonnoient point à Guillaume son penchant pour les étrangers: Guillaume, regardant les Anglois comme un peuple ingrat & mutin, se livroit au dégoût le plus vif, & ne dissimuloit plus guere ses sentimens.

Le parlement
chagrine le
89.

Rien n'est si dangereux que d'aigrir des hommes opiniâtres, dont l'autorité peut ou combattre, ou contrebalancer celle du prince, Les communes

semblent à présent se faire une étude de chagriner ce héros, ce politique, qui avoit en quelque sorte gouverné une grande partie de l'Europe. Elles font des recherches sur l'administration; elles censurent le ministère; elles rétablissent l'ancienne compagnie des Indes; elles déclarent les papistes incapables d'hériter d'aucun bien, d'acheter aucune terre; elles supposent avec fausseté que la cour est favorable à ces partisans de Rome; elles délibèrent si l'on demandera au roi l'éloignement du lord Somers, chancelier vertueux & éclairé. Quelque temps après, Guillaume fit redemander les sceaux à Somers, pour se concilier les Torys, dont la faction avoit alors le plus d'influence dans le parlement. On peut juger de la pénible situation de ce prince impérial, par la nécessité où il étoit de passer d'un parti à l'autre, & de conjurer les orages en forçant ses inclinations.

L'Ecosse ne lui donnoit pas moins d'inquiétude. Il s'y étoit formé une compagnie de commerce, que les Anglois & les Hollandois regarde-

Affaires de la
compagnie
des Indes.

rent avec jalousie comme une rivale dangereuse. Animée du même esprit d'intérêt qui avoit transporté tant d'Européens dans le nouveau monde, elle établit à grands frais une colonie dans l'isthme de Darien, entre l'Amérique méridionale & la septentrionale. Cet établissement ne ressembloit point aux conquêtes sanglantes des Espagnols : il s'étoit fait par convention avec les naturels du pays. Mais les Espagnols crièrent qu'il donnoit atteinte au dernier traité; les Anglois, qu'il nuiroit à leur commerce. Guillaume défendit toute correspondance avec la nouvelle colonie. Les Ecoissois, frustrés des trésors qu'ils s'en promettoient, poussèrent des cris de fureur. Le parlement d'Ecosse adopta les idées de la nation. Tout annonçoit une révolte. Ce ne fut qu'avec du temps, de l'adresse, des assurances flatteuses, que le roi arrêta le progrès de cet incendie.

1700. Traité de partage pour la monarchie Espagnole. Cependant le roi d'Espagne, Charles II, alloit mourir sans enfans. Sa mort pouvoit détruire la balance de l'Europe. Louis XIV & l'empereur Léopold lui étoient parens au même

degré, & la renonciation faite par Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis, fille aînée de Philippe III, paroissoit un engagement trop fragile pour rassurer les adversaires de la France. Soit que la succession revînt à cette couronne ou à l'Autriche, on avoit également à craindre que l'équilibre ne fût rompu. Guillaume, dont la politique audacieuse ne s'endormoit point, imagina un partage de la monarchie espagnole, qui pût dissiper les inquiétudes & les alarmes. Disposer des états d'un prince vivant sans son aveu, étoit une entreprise aussi étrange que hasardeuse. La France, l'Angleterre, & la Hollande conclurent néanmoins un traité en 1698, par lequel le royaume de Naples & de Sicile, la province de Guipuscoa & plusieurs places dépendantes de l'Espagne, étoient destinées au dauphin; le Milanès à l'archiduc Charles, second fils de l'empereur; & le reste au jeune prince de Bavière, âgé de huit ans.

Ce dernier mourut la même année. Nouvelles intrigues, nouvelles

Nouveau
traité de par-
tage.

négociations, nouveau partage. On substitue l'archiduc au Bavaurois; on ajoute la Lorraine à ce qui étoit pour le dauphin; on donne Milan au duc de Lorraine. Ce traité, signé à Londres & à la Haie, déplut aux Anglois mêmes, comme trop avantageux à la France. L'empereur ne voulut point y accéder, soit qu'il le trouvât injuste, soit qu'il se flattât de tout avoir.

Testament
du roi d'Es-
pagne.

Le roi d'Espagne, indigné du partage qu'on faisoit de ses domaines, méditoit un testament en faveur de l'archiduc; mais la cour de Vienne l'indisposa tellement par sa conduite pleine d'imprudence & de hauteur, qu'il changea de résolution. Le marquis d'Harcourt, ambassadeur de Louis, ménageoit au contraire les esprits des Espagnols avec la plus sage dextérité. Leur ancienne antipathie pour la France s'affoiblissoit chaque jour. Les grands d'Espagne craignoient autant que leur maître un démembrement de la monarchie. Ils ne voyoient que la France capable de prévenir ce malheur. Ils conseillèrent

à Charles de préférer un prince françois. Le pape Innocent XII, consulté sur cette affaire, approuva leur sentiment, qu'il jugeoit conforme aux lois de l'Espagne & au bien de la religion. Louis faisoit avancer des troupes. Il falloit prendre un parti. Charles sacrifia les intérêts de sa maison à ceux du royaume; & nomma son héritier le duc d'Anjou, fils puîné du dauphin, en prenant des précautions pour que les deux couronnes ne pussent jamais être réunies sur la même tête; car il falloit se plier au système qui dominoit en Europe. Ainsi la scene du monde change tout à coup par des ressorts inconcevables. Lorsque la France & l'Autriche se disputoient avec fureur une supériorité sujette à mille revers, auroit-on pu croire qu'un Bourbon seroit appelé au trône d'Espagne par un descendant de Charles-Quint? Ceux dont les petites idées resserrent les bornes du possible, n'ont jamais réfléchi sur ces grandes révolutions.

Le testament de Charles II fut ^{Louis XIV} secret jusqu'à sa mort. Louis balança ^{accepte le testament.}

s'il l'accepteroit, prévoyant une guerre plus terrible que les précédentes. Son courage le décida bientôt. Après avoir accepté le testament, il eut soin de justifier sa conduite. Il fit représenter au roi d'Angleterre & aux Etats-Généraux combien le traité de partage avoit excité de plaintes, combien l'exécution en étoit impraticable; qu'en renonçant à ce traité, il faisoit de grands sacrifices pour la paix & le bien commun, puisqu'il abandonnoit la Sicile, Naples, & tout ce que la France devoit acquérir. Ces raisons étoient solides; mais la grandeur de sa maison faisoit ombrage, comme celle de son royaume. Cependant l'extrême surprise que causoit l'événement, empêcha les alliés de se déclarer d'abord. La Hollande reconnut Philippe V. (C'est le nom sous lequel devoit régner le duc d'Anjou.) Guillaume dissimula. Ardent pour son système d'équilibre, s'imaginant que la fortune des Bourbons menaçoit la liberté de l'Europe, il respiroit déjà la guerre, & méditoit une ligue pour embraser de nouveau le continent.

Comme le parlement actuel lui étoit peu favorable, il en convoqua un autre qu'il espéroit de gouverner.

Akte de limitation pour la succession à la couronne.

On ne négligea point ces moyens de corruption devenus alors si communs, & toujours si propres à étouffer le patriotisme. Il se trouve aisément des âmes vénales qui prostituent à prix d'argent leur conscience & leur volonté; mais ce ne fut pas le plus grand nombre. Les premières délibérations de l'assemblée eurent pour objet une affaire fort importante. Le duc de Gloucester venoit de mourir; c'étoit le seul enfant qui restât de la princesse Anne, héritière de la couronne. Pour exclure de la succession tout prince catholique, pour la fixer dans la ligne protestante, & maintenir tout à la fois la liberté nationale, les communes réglèrent que l'héritier seroit uni de communion avec l'église anglicane; que s'il étoit étranger, la nation ne s'engageroit, sans le consentement du parlement, dans aucune guerre pour la défense des états qu'il posséderoit hors du royaume; que même il ne pourroit sortir d'Angleterre, d'Ecosse ou d'Irlande, sans

 1701.

l'aveu du parlement; que quand cet acte de limitation auroit son effet, nul étranger, fût-il naturalisé & régnicole, à moins qu'il ne fût né de parens anglois, ne pourroit entrer au conseil, ni devenir membre de l'une ou de l'autre chambre, ni posséder aucune place de confiance, ni obtenir par concession de la couronne aucune terre ou héritage; que quiconque tiendrait du roi une pension ou quelque emploi lucratif, ne pourroit être membre des communes; enfin qu'un pardon scellé du grand sceau ne pourroit valoir contre une accusation faite par la chambre.

Droits de
la maison de
Hanover à la
couronne.

A la suite de ce règlement, qui restreignoit la prérogative, & qui sembloit être une censure du gouvernement actuel, on déclara que la princesse Sophie, duchesse douairière de Hanover, petite-fille de Jacques I, étoit la plus proche héritière dans la ligne protestante, après les descendans respectifs du roi & de la princesse Anne, fille de Jacques II. Le bill passa en loi, malgré la répugnance de Guillaume, & fonda les droits de la maison de Hanover à la couronne.

L'affaire d'Espagne occupa ensuite le parlement; elle attira au roi des chagrins encore plus sensibles. L'argent de Louis XIV étoit employé, dit-on, à solliciter les suffrages. Quoi qu'il en soit, les communes, loin d'approuver les mesures de Guillaume, ne craignirent point de les blâmer avec amertume. Le traité de partage devint une matière d'invectives. On se plaignit de ce qu'il avoit été fait sans l'avis du parlement, de ce qu'il tendoit à l'agrandissement de la France. Un membre le taxa de félonie; un autre le compara aux partages que font les voleurs de grand chemin. Les pairs eux mêmes le représentèrent, dans une adresse au souverain, comme incompatible avec les intérêts du royaume & avec la sûreté de l'Europe; ils prièrent le roi de prendre l'avis de ses sujets, de les croire plus dignes que les étrangers de sa confiance, & plus propres à lui donner de bons conseils; ils ajouterent qu'ils lui conseilloyent de mettre dans ses négociations avec la France toutes les précautions qui pouvoient les rendre sûres & utiles.

Le parlement blâme le traité de partage.

Dispositions
de la guerre.

Quoique ces démarches fussent une insulte, Guillaume dissimula son ressentiment, & répondit que ses traités auroient pour but l'honneur & la sûreté de l'Angleterre. Louis XIV ne vouloit rien changer à celui de Rîswich. Indigné des propositions exorbitantes que lui faisoient la cour de Londres & les Etats-Généraux, il cherchoit à former des alliances, il se préparoit à une guerre inévitable. La Hollande étoit déjà menacée. Le parlement témoigna son ardeur à la secourir, mais sans montrer moins de violence contre le traité de partage, ni contre les ministres auxquels on l'attribuoit.

Ministres ac-
cusés. Trou-
bles civils.

Bientôt les comtes de Portland & d'Oxford, les lords Somers & Hallifax sont accusés par la chambre des communes, avec autant d'injustice que de passion. La chambre haute déclare ces accusations nulles. L'animosité divise les cœurs. Une pétition extraordinaire du comté de Kent, pour exhorter le parlement à la concorde, échauffe la bile des communes, qui la déclarent scandaleuse, insolente, séditieuse, & font arrêter

à ce sujet plusieurs gentilshommes. Alors paroît un mémoire signé *Légion*, Libelle contre le parlement. plein d'invectives contre la chambre. *Les Anglois* (ce sont les termes du libelle) *ne doivent pas être plus esclaves des parlemens que des rois ; notre nom est LÉGION, & nous sommes un très-grand nombre.* Tant de hardiesse & les murmures du peuple ne furent pas inutiles au roi. On promit de le seconder dans toutes ses mesures, pour mettre des bornes au pouvoir excessif de la France ; & l'on destina environ deux millions sept cent mille livres sterling aux dépenses de l'année prochaine.

Guillaume, après avoir paru recon- Mouvements contre la France, noître le roi d'Espagne, étoit résolu de lui faire perdre sa couronne. Dans un corps infirme & languissant, il conservoit cette activité de génie, capable de pousser avec vigueur les plus grandes entreprises. Il envoya en Hollande le comte de Marlboroug, à la tête de dix mille hommes, & le nomma son plénipotentiaire auprès des Etats. Les talens supérieurs de Marlboroug, soit pour la guerre, soit pour les négociations, rendirent ce

Ligue de
l'Angleterre
& de la Hol-
lande avec
l'empereur.

choix également glorieux au souverain & à lui. Déjà le fameux prince Eugene, général de l'empereur, commençoit la guerre en Italie, & se monroit digne de sa réputation. Guillaume se rendit à la Haie, où l'on négocioit une alliance contre les Bourbons. Le traité fut bientôt conclu. L'Angleterre & la Hollande s'unirent avec l'empereur, pour le rendre maître des Pays-Bas espagnols, de Naples, de la Sicile & du Milanès, & pour empêcher de concert l'union de la France & de l'Espagne sous un même gouvernement. Les deux puissances maritimes devoient garder les conquêtes qu'elles feroient en Amérique; on assuroit une barriere aux Hollandois; on s'engageoit mutuellement à ne conclure ni paix ni treve sans le consentement commun.

Louis recon-
noit le fils de
Jacques II
pour roi
d'Angleterre.

Après une longue suite de prospérités & de victoires, Louis XIV comptoit trop sur sa puissance, pour être effrayé de l'orage qui se formoit contre lui. Il sembla même le braver fierement par une démarche généreuse, qui devoit irriter ses adversaires. Le roi Jacques étant mort, il donna le titre de roi d'Angleterre au fils de ce prince

infortuné. En vain déclara-t-il, dans un manifeste, qu'il ne prétendoit pas s'écarter du traité de Riswick, ni troubler Guillaume dans la possession de ses états. Les Anglois, déjà disposés à la guerre, se crurent insultés, & ne respirèrent que la vengeance. Un seul intérêt réunit les factions; un cri général annonça leurs vues unanimes.

Le roi harangue le parlement nouvellement convoqué. Il dit que toute l'Europe a les yeux sur cette assemblée; qu'on attend d'elle la décision des affaires les plus importantes; que le moment est venu d'affermir pour jamais la religion & la liberté nationales, par une viguer digne de leurs ancêtres; que les conjonctures exigent de grands efforts, & que, pour soutenir le crédit public, il faut s'attacher à cette maxime inviolable: *Qu'on ne peut rien perdre de ce qui est confié sous une sûreté parlementaire*; qu'en demandant à regret de nouveaux secours à son peuple, il se propose uniquement la gloire & le bonheur du royaume; qu'il est résolu de mettre sous les yeux du parlement les comptes de chaque année; enfin que la conduite des deux

1702.

Harangue de
Guillaume.

chambres va faire connoître si elles ont à cœur de tenir la balance de l'Europe, & de présider aux intérêts des protestans.

Le parlement
entre dans les
mesures du
roi.

On applaudit à ce discours. Les pairs assurent le roi de leur zele pour sa personne, & pour la cause dont il est le défenseur; ils invectivent contre Louis XIV, l'accusant d'avoir violé la foi des traités, & déclarant qu'ils n'épargneront rien pour concourir au dessein de maintenir la liberté de l'Europe, & de réduire l'usurpateur de la monarchie espagnole. Les communes font éclater la même ardeur; elles conviennent d'entretenir quarante mille hommes pour le service de mer, & autant pour l'armée de terre; elles demandent qu'on s'engage à ne point faire de paix avec la France, jusqu'à ce qu'on ait reçu réparation de l'injure faite au roi & au peuple par le monarque françois. Elle dresse même un bill d'*attaquer* contre le prétendant, fils de Jacques II; & un autre bill passe dans la chambre, pour obliger tous ceux qui ont des emplois, au serment de maintenir le gouvernement actuel & l'église anglicane, avec la

tolérance pour les non conformistes. Dix pairs firent une protestation contre ce bill, qui leur paroissoit imposer une nouvelle obligation, aussi inutile que sévère.

Grace à l'indignation qu'avoit inspirée Louis XIV, Guillaume étoit enfin satisfait du parlement. Tout occupé de ses grands desseins, quoique menacé d'une mort prochaine, il faisoit les préparatifs de la campagne, & pensoit à se mettre à la tête des armées, lorsqu'une chute de cheval avança ses jours. Il vit approcher son dernier moment avec la fermeté d'ame qu'il avoit montrée jusqu'alors. *Je fais*, dit-il à son médecin, *que vous avez fait tout ce que votre art pouvoit vous apprendre pour me secourir; mais tout est inutile, & je me soumetts.* Il mourut dans la cinquante-troisième année de son âge, après un règne de treize ans. On l'appeloit le stathouder des Anglois, & le roi des Hollandois, parce que son autorité fut toujours moindre en Angleterre qu'en Hollande.

Mort de Guillaume III.

Guillaume III n'avoit aucune de ces vertus précieuses qui font aimer l'homme & le prince. Son ame, pres-

Son caractère.

294 GUILLAUME III ET MARIE.

que fermée aux sentimens de la nature, avoit pour ressorts l'ambition & la politique. Il détrôna froidement son beau-pere; il n'aima jamais le peuple dont il avoit reçu la couronne; il se soucia peu d'être aimé, pourvu qu'il fût maître. Mais les taches de son caractere ne peuvent couvrir le mérite rare qui le distingue de la foule des souverains. Se maintenir sur le trône d'Angleterre malgré les dégoûts de la nation, malgré les efforts du monarque le plus puissant de l'Europe; gouverner la Hollande sans despotisme, & néanmoins avec une sorte d'autorité absolue, fondée sur l'estime & la confiance; diriger par une profonde politique les conseils des cours étrangères, & commander les armées avec autant d'habileté que de valeur; être toujours à craindre après avoir perdu des batailles, toujours infatigable dans le cabinet & dans les camps, sous le poids de la maladie & des travaux; lutter enfin contre Louis XIV, & affoiblir une puissance si terrible, si long-temps victorieuse: ce sont des traits dignes de l'immortalité.

Ses grandes
entreprises.

Taches de sa
réputation.

Mais quelle ame juste voudroit

acheter une telle gloire au prix d'une
 odieuse usurpation? Les succès mêmes
 de Guillaume ne servirent qu'à lui
 attirer des chagrins. Le stathouder de
 Hollande eut lieu de se repentir d'être
 devenu roi d'Angleterre: c'est un des
 plus grands exemples de l'ambition
 satisfaite & cependant malheureuse. On
 lui reproche son indifférence pour les
 lettres. Il auroit été sans doute plus
 loué, s'il avoit su, comme Louis XIV,
 apprécier les fruits du génie & récom-
 penser les talens. Mais comme les
 louanges prodiguées à Louis par des
 écrivains immortels, n'empêchent pas
 qu'on ne le blâme aujourd'hui sur
 quelques points considérables, de même
 la vérité venge Guillaume de l'injuste
 mépris qu'on témoigna quelquefois en
 France pour ses qualités politiques &
 militaires. Tôt ou tard, il vient un
 temps où les princes sont jugés sans
 prévention au tribunal de l'histoire;
 alors disparoissent les nuages & de la
 flatterie & de la satire.

A N N E.

1702. Anne, digne de la couronne.

Anne Stuart, seconde fille du roi Jacques, femme du prince de Danemark, âgée de trente-sept ans, étoit digne du trône où l'appeloit l'ordre de succession réglé par le parlement. Dans le cours du dernier regne, en butte à la mauvaise volonté de sa sœur & de son beau-frere, elle avoit montré constamment une sagesse supérieure aux coups de la fortune. Sa conduite irréprochable, son caractère flegmatique, son attachement à l'église d'Angleterre, donnoient de grandes espérances. La nation la reconnut avec une joie unanime. Le parlement, qui continua de s'assembler en vertu de l'acte passé sous Guillaume, lui témoigna son empressement à l'aider de tout son pouvoir. Elle déclara aux communes qu'elle s'en rapportoit à leur affection & à leur zele, pour l'établissement du revenu de la couronne; elle promit de ne chercher dans l'administration que le bien public. « J'ai le

» cœur tout anglois, dit-elle, & je
 » vous assure que je suis disposée à
 » faire, pour le bonheur du royaume,
 » tout ce que vous pouvez attendre ou
 » désirer de moi : vous me trouverez
 » très-fidelle à observer religieusement
 » ma parole ». La maniere affable
 dont elle reçut les félicitations de ses
 sujers, augmenta leur alégresse & leur
 confiance.

Quoique la mort de Guillaume eût été un sujet de réjouissance pour les François, & de consternation pour les Hollandois, elle ne produisit aucun changement dans les affaires de l'Europe. Louis XIV essaya en vain d'ébranler les Etats-Généraux. Marlborough affermit leur résolution; & la reine, en suivant les mesures de son prédécesseur, anima cette ligue formidable qui devoit humilier la France. Les alliés firent leur déclaration de guerre. Anne reprochoit à Louis de troubler la liberté du commerce & de la navigation; d'avoir formé le projet d'asservir l'Europe; d'avoir envahi une partie considérable des états d'Espagne; de l'avoir insultée personnellement, en reconnoissant le fils de Jacques II

La guerre
 déclarée à la
 France.

pour roi d'Angleterre. Ces reproches, moins solides que spécieux, ne pouvoient manquer de faire impression sur les esprits prévenus. Il est facile de tout colorer par des prétextes, lorsqu'on veut avoir raison par les armes.

Marlboroug
tout puissant.

Marlboroug, tout puissant à Londres, tout puissant à la cour, soit par son mérite & par le talent de plaire, soit par sa femme, favorite de la reine; assuré des dispositions du parlement & du peuple; joignant à son crédit une capacité singulière, une activité infatigable, un courage d'esprit au dessus des obstacles & des dangers; Marlboroug se mit bientôt à la tête des troupes dans les Pays-Bas. Louis XIV n'avoit plus ces grands généraux ni ces grands ministres, dont les talens avoient si fort contribué aux prospérités de son regne. Ses ressources étoient affoiblies, & par les dernières guerres, & par le faste de sa cour. Un ministre honnête homme, mais trop borné, créature de madame de Maintenon, que Louis avoit épousée en secret, Chamillard étoit chargé de la partie mi-

Etat de la
France.

litaire & des finances, fardeau bien supérieur à ses forces. Les ressorts du gouvernement se relâchoient chaque jour; le roi, avançant en âge, se reposoit trop sur ses propres forces; enfin la France touchoit au terme de sa fortune. Le duc de Bourgogne, ^{Campagne de Flandre.} digne de servir de modele par ses vertus, ayant sous lui le maréchal de Boufflers, fit en Flandre une campagne malheureuse. Les François reculerent devant Marlboroug. Il s'empara de Venlo, de Ruremonde, de Liége, se préparant ainsi à des expéditions plus mémorables.

On se battoit en même temps sur ^{Expéditions maritimes.} mer. Les Anglois attaquèrent Cadix, & échouèrent dans cette entreprise. Mais ils forcerent le port de Vigo, où ils se rendirent maîtres de dix vaisseaux de guerre & de onze galiions. La perte des Espagnols fut considérable en argent & en marchandises, quoiqu'ils eussent prévenu l'arrivée de la flotte angloise, pour mettre une partie de leurs effets en sûreté. L'amiral Benbow fut battu par les François dans les Indes occidentales. Ce brave marin, d'un caractère ^{Trait de courage.}

violent, s'étoit attiré la haine de plusieurs de ses officiers, qui le trahirent lâchement. Il eut une jambe emportée, & reçut d'autres blessures, sans vouloir quitter le tillac. Un officier lui faisant des complimens de condoléance sur son état : *J'en suis fâché comme vous*, répondit Benbow, *mais puiffé-je avoir perdu les deux jambes, plutôt que d'être témoin de ce déshonneur de ma nation !* Quelques-uns des traîtres, dont il avoit lieu de se plaindre, furent condamnés à mort & exécutés.

La reine
gagne la con-
fiance du par-
lement.

Cependant la reine, en gagnant le cœur de ses sujets, jetoit la semence des prospérités qu'on vit naître dans la suite. Elle convoqua un parlement, & le harangua de la manière la plus propre à persuader. Loin de faire valoir sa prérogative en faveur des abus contraires au bien général, elle demanda que les communes examinassent les comptes de recette & de dépense, afin que si les finances étoient mal administrées, on pût découvrir les vices de l'administration, & punir sévèrement les coupables. Elle exhorta la chambre à chercher des

moyens de rendre le commerce, les manufactures, & les arts plus florissans. Elle ajouta que l'amour de son peuple lui paroissoit le meilleur gage de son obéissance & de sa fidélité, qu'elle regardoit son propre intérêt comme inséparable de l'intérêt de la nation; & que le bonheur public seroit le but de tous ses efforts. Ces sentimens, qui devoient toujours animer les souverains, avoient le mérite de la sincérité. Les deux chambres y répondirent par des adresses pleines de reconnoissance. L'acte des communes portoit que les progrès étonnans des armes de sa majesté, sous le comte de Marlboroug, avoient rétabli, avec éclat, l'ancien honneur de la nation angloise. Expression injurieuse à la mémoire de Guillaume, & sur laquelle il s'éleva de grandes disputes. Plusieurs rejetoient le mot *rétabli*; mais il passa malgré eux à la pluralité de cent voix.

La mémoire
de Guillaume
outragée.

On accorda des subsides pour l'entretien de quarante mille hommes. On remercia le duc d'Ormond & l'amiral Rooke de l'expédition de

Actes parlementaires.

Vigo. Marlboroug, créé duc par la reine, reçut les éloges qu'il méritoit. Anne l'avoit gratifié d'une pension de cinq mille livres sterling sur les postes, & vouloit la faire passer à ses descendans. Ce fut dans la chambre basse une matiere de débats. Le duc supplia la reine de renoncer à une demande qui pouvoit nuire aux affaires & au bien public. Les communes, en exaltant les services de ce général, dirent qu'elles avoient craint seulement d'autoriser par un tel exemple l'aliénation des revenus de la couronne, extrêmement diminués par les dons excessifs du dernier regne. Elles assurèrent au prince de Danemark une pension de cent mille livres sterling, au cas qu'il survécût à sa femme. On l'exempra de l'article de l'acte de succession, qui excluoit des offices tout étranger, même naturalisé dans le royaume. La qualité d'époux de la reine ne donnoit aucune autorité à ce prince. Anne régna toujours seule; & il partagea sa gloire sans en acquérir de personnelle.

Traitement
du prince de
Danemarck.

1703.

Les Torys
dominent &
persécutent.

La chaleur des partis subsistoit encore. Les Torys avoient le dessus

dans le parlement ; la reine leur étoit favorable. Attachés à la religion anglicane, ils prirent les armes du faux zèle pour satisfaire leur animosité. La plupart des Whigs, quoiqu'unis en apparence de communion avec l'église, & ne se faisant pas scrupule de prêter les sermens ordinaires, fréquentoient les assemblées des non-conformistes, sans être privés d'aucun avantage des citoyens. Le parti dominant alors joignoit à la haine de leur secte, l'envie de les exclure des emplois. Il regardoit comme un vrai schisme cette conformité *occasionnelle*, qui, sous un extérieur de soumission, cachoit une révolte opiniâtre contre la foi & l'orthodoxie. On présenta un bill en conséquence, dont le préambule blâmoit la persécution, & dont le but sembloit être une sorte de persécution. Quiconque avoit prêté les sermens pour avoir des places de confiance, & fréquentoit ensuite les assemblées non-conformistes, devenoit, selon la teneur du bill, incapable de remplir ces places, sujet à une amende, & ne pouvoit posséder

Conformité
occasion-
nelle.

aucun autre emploi , qu'après un acte de conformité.

Raisons pour
& contre.

On prétendoit que l'église nationale étant nécessaire , soit pour le maintien de la religion , soit pour la tranquillité de l'état , il falloit absolument la soutenir , en ne confiant la puissance civile qu'à des citoyens fideles à ses principes & à ses regles ; qu'il étoit absurde d'admettre aux places importantes une secte d'hommes , dont les consciences fussent trop tendres pour obéir aux lois , & assez dures pour les violer ; qu'il est contradictoire d'être en même temps conformiste & non-conformiste , d'embrasser sincèrement une communion à laquelle on ne veut pas se conformer ; qu'enfin cet acte n'ajoutoit rien aux droits légitimes de l'église , & n'ôtoit rien à l'acte de tolérance passé sous le dernier regne. Les adversaires du bill opposerent à ces raisons l'attachement des non-conformistes au gouvernement actuel , les suites d'une rigueur capable de les irriter , les avantages qu'avoit procurés la tolérance , même en multipliant par la douceur le nombre des partisans de

l'église. Ils observerent de plus que cette église entretenant la communion avec les réformés des autres pays, on ne devoit pas traiter de schismatiques, des protestans anglois. Le bill passa néanmoins dans la chambre basse; mais il fut rejeté par les pairs, parce qu'on ne voulut point admettre les modifications qu'ils proposoient.

Les deux chambres eurent de vives disputes au sujet de l'examen des comptes, & du droit de juger les comptables. L'esprit de parti & la constitution même du parlement occasionnoient souvent de pareils débats, peu dangereux lorsqu'ils n'arrêtoient pas le cours des affaires. C'étoit quelquefois un bien, puisque les citoyens en devenoient plus éclairés sur les lois, plus zélés pour la patrie. Deux factions divisoient aussi le clergé, celle de la haute église, & celle de la basse. Les uns accusoient leurs adversaires de n'être que des presbytériens hypocrites; les autres, d'être les partisans de la tyrannie & de la persécution. Ces querelles finirent par la prorogation du parlement.

Disputes des partis.

Troubles en
Ecosse.

Il restoit en Ecosse un levain de troubles, dont les effets pouvoient devenir plus contagieux. La reine, en suivant les traces de son prédécesseur, fit d'abord quelques tentatives pour la réunion des deux royaumes. Mais quoique les Ecossois reconussent son autorité, & lui jurassent l'obéissance, ils parurent très-éloignés de ce projet. Dans une longue séance de leur parlement, on vit éclater sans cesse l'inquiétude, la jalousie, & la haine des partis. L'ancien génie de la nation développa sa turbulente activité. Les bills se succéderent en foule. Fletcher, homme intrépide dans ses sentimens républicains, avança que l'Ecosse deviendroit esclave, si elle se soumettoit à l'héritier de la couronne d'Angleterre, sans avoir établi des conditions de gouvernement, qui pussent lui servir de rempart contre le ministère anglois. Les conditions qu'il proposa pour les successeurs de la reine, furent que toutes les places civiles & militaires, toutes les pensions seroient conférées dans la suite par le parlement; que le président seroit choisi par l'assemblée;

Ecossois opposés à l'union des deux royaumes.

que dans les intervalles des sessions, un comité de trente-six membres auroit l'administration du gouvernement sous le prince, agiroit en qualité de son conseil, & seroit comptable envers le parlement d'Ecosse. Il vouloit que le successeur fût élu à la pluralité des voix; & il déclara qu'il nommeroit plutôt un papiste rigide, avec ces conditions, qu'un bon protestant sans elles.

Cette audace eut beaucoup d'imitateurs. Les cris de liberté, les invectives contre le ministère retentirent dans toute la chambre. On mit en question s'il falloit délibérer sur les subsides ou sur la liberté nationale. Un membre dit que le fruit des travaux & des dépenses de la nation seroit évidemment de porter le poids d'un subside, & de plier sous le joug de la servitude. Un autre ajouta que les libertés étant détruites, les privilèges du parlement le seroient bientôt; mais qu'il exposeroit sa vie pour défendre son droit naturel, & qu'il aimeroit mieux mourir libre, que de vivre esclave. Le duc de Queensberry, commissaire de

Discours
hardis dans
leur parlement.

la reine, s'étant opposé à la délibération sur l'acte de Fletcher, le comte de Roxborough déclara que, s'il n'y avoit pas d'autre moyen d'obtenir un droit si essentiel aux parlemens, on devoit le requérir l'épée à la main. Peu s'en fallut que le commissaire ne fût mis en piéces. Il calma les esprits en promettant qu'on suivroit dans la premiere session les ouvertures pour la liberté. Ensuite il prorogea le parlement.

Affaires d'Irlande.

Celui d'Irlande donna aussi des signes d'animosité, & inquiéta le duc d'Ormond, gouverneur de ce royaume, respectable par sa générosité & son mérite, mais trop adonné au plaisir, trop avide des applaudissemens populaires, & environné de subalternes dont les manœuvres intéressées échappoient à sa vigilance. La réputation des grands tient, plus qu'ils ne pensent, à la conduite de leurs subalternes, comme celle des rois, aux qualités de leurs ministres. On se plaint de malversations, de rapines. On ne laissa pas de montrer beaucoup de zele pour le gouvernement établi; & l'on passa un acte fé-

vere contre les catholiques, soupçonnés de nouveaux desseins en faveur du prétendant.

Les opérations militaires furent plus avantageuses à la France qu'à ses ennemis. Si d'un côté Marlboroug prit Bonn, Huy, & Limbourg; de l'autre, Boufflers mit en déroute l'armée du général hollandois Opdam: le maréchal de Villars, joint à l'électeur de Baviere, défit les impériaux à Höchstet près de Donawert; le duc de Bourgogne se rendit maître du vieux Brisac; Tallard reprit Landau, & remporta une victoire sur le prince de Hesse. L'empereur Léopold, qui avoit déclaré roi d'Espagne son fils l'archiduc Charles, trembla pour lui-même & pour l'empire. Les flottes angloises ne réussirent nulle part; une tempête affreuse, par laquelle les maisons mêmes de Londres furent ébranlées, fit périr treize vaisseaux de guerre, avec environ quinze cents hommes; la perte de Londres, estimée un million sterling, ne fut qu'une partie de la perte immense du royaume. Ces évènements devoient auimer la confiance

Campagne
ma'heureuse
des alliés.

de Louis XIV; mais il perdit à son tour deux alliés, dont la défection lui présageoit des disgraces.

Défection du
duc de Savoie
& du roi de
Portugal.

Le duc de Savoie, beau-pere du jeune roi d'Espagne & du duc de Bourgogne, sans égard ni pour les liens du sang, ni pour la foi des traités, qu'il sacrifioit à l'ambition de s'agrandir, abandonna ses deux gendres, gagné par les offres de l'empereur & par l'argent que lui promit l'Angleterre. De semblables motifs d'intérêt décidèrent le roi de Portugal en faveur de l'archiduc & de la grande alliance. Le prince autrichien se rendit promptement en Angleterre, où il s'embarqua pour Lisbonne avec des troupes angloises & hollandoises. Son meilleur appui étoit le secours des ennemis de Rome & de la France. C'est ce qui donna lieu à cette légende satirique d'une médaille: *Charles, par la grace des hérétiques, roi catholique.*

Efforts de
l'Angleterre.

Jamais l'Angleterre n'avoit été plus ardente à défendre sa liberté, qu'elle le fut à mettre sur le trône d'Espagne cet archiduc, dont les intérêts ne lui étoient si chers, que par haine contra

la France & contre Louis XIV *.
Le parlement résolut d'entretenir
quatre-vingt-dix mille hommes, tant
sur mer que sur terre. Les deux cham-
bres conspiroient au même dessein,
quoiqu'une jalousie mutuelle les di-
visât.

Leurs disputes se réveillèrent au Querelles des
deux cham-
bres.
sujet d'un complot (vraisemblable-
ment chimérique), formé de concert
avec la France en faveur du préten-
dant. Quelques citoyens suspects
ayant été arrêtés, & la reine faisant
informer contre eux, les pairs entre-
prirent l'instruction de ce procès :
démarche offensante sous les dehors
d'un zele empressé. Les communes
saisirent l'occasion d'attaquer les pairs.
Elles témoignent à la reine leur
étonnement, de ce qu'ils ont violé
les lois & blessé la prérogative, en

* Madame Brooke me taxe ici de partialité
françoise. Elle insiste sur la nécessité absolue
d'empêcher l'union des couronnes de France
& d'Espagne sur une même tête. Mais ces
deux couronnes devoient-elles donc être
unies ? Plus je réfléchis sur les circonstances,
plus il me paroît que la passion animoit la
politique.

s'attribuant l'examen des prisonniers arrêtés par ordre de sa majesté; elles l'assurent de leur zele pour soutenir sa prerogative, pour repousser toute entreprise qu'on pourroit faire contre sa personne. Cette adresse irrite avec raison la chambre haute, qui la déclare injurieuse, contraire aux regles du parlement, & d'une consequence funeste aux libertés & à la constitution du royaume. Les pairs soutiennent qu'ils ont un droit incontestable d'examiner les criminels d'état, prisonniers ou non: ils appuyent leur prétention sur plusieurs exemples. Dans cette querelle, l'esprit de corps, toujours vif & ombrageux, déploya toute son activité. Les communes sembloient tourner contre les seigneurs l'inquietude qu'elles avoient exercée autrefois contre la couronne. Ceux-ci n'en étoient que plus ardens à chagriner les communes. Anne s'efforça de leur inspirer aux uns & aux autres des sentimens de paix, aussi utiles au parlement même qu'à toute la nation. Elle ne suspendit les disputes qu'en prorogeant l'assemblée.

Les

Les factieux d'Ecosse ne lui causèrent pas moins de soucis. Pour calmer la fermentation de ce royaume, où l'amour de l'indépendance se ranimoit jusqu'à la fureur, elle donna son consentement à un acte de *sûreté*, qui venoit de passer au parlement écossois. L'acte portoit, qu'en cas que la reine mourût sans enfans, le parlement s'assembleroit aussi-tôt, pour nommer un successeur à la couronne, différent du roi d'Angleterre, à moins qu'on n'eût fait auparavant un établissement national, conforme aux libertés du pays & indépendant des conseils anglois; & que la cour n'eût donné le pouvoir d'armer les sujets pour les mettre en état de défense. Le grand-trésorier Godolphin, principal ministre de la reine, lui conseilla de céder en cette occasion à la nécessité des conjonctures. Il fut dès-lors exposé au blâme & aux cabales des Torys.

Cependant l'empereur étoit sur le point de succomber, si on ne voloit à son secours. Pressé par les Hongrois qui avoient secoué le joug, ainsi que par l'électeur de Baviere, qui occupoit

1704.
Danger de
l'empereur.

Bataille de
Hochstet ou
de Blenheim.

déjà toutes les places du Danube jusques à Passau; craignant pour sa capitale, pour sa personne même, il implora l'assistance de l'Angleterre. Les Hollandois vouloient combattre dans les Pays-Bas. Marlborough, malgré leur répugnance, conduit l'armée en Allemagne. Il force les lignes de l'électeur, il prend Donawert, il ravage le pays, il se joint enfin au prince Eugene. Ces deux généraux, émules de gloire, animés du même zele pour la cause commune, attaquent près d'Hochstet l'armée françoise & bavaroise. Supérieure en nombre, elle pouvoit, en évitant le combat, réduire les ennemis par la disette de fourrages. Mais l'électeur de Baviere avoit fait rappeler Villars, dont l'humeur hautaine le choquoit. Un grand général ne peut guere se remplacer. Les Maréchaux de Tallard & de Marsin, aussi braves & moins habiles que lui, firent des fautes auxquelles on attribua leur défaite. Le premier, dont la vue étoit extrêmement foible, se jeta dans un escadron ennemi, & y resta prisonnier. Bientôt la déroute est

générale, la campagne jonchée de morts, le Danube couvert de fuyards qui se noient en voulant se sauver. Il restoit dans le village de Bleinheim onze à douze mille hommes des meilleures troupes. Ne pouvant se mettre en bataille, ni percer à travers une armée victorieuse, ils se rendirent prisonniers sans combattre. Officiers & soldats frémissent de cette apparence de lâcheté, quelques-uns enterrerent leurs drapeaux; leur gloire n'en fut pas moins flétrie aux yeux du public, juge quelquefois trop sévère, lorsqu'il ne pénètre point les causes d'un événement.

Les alliés remportèrent une victoire complète. Environ douze mille morts, quatorze mille prisonniers, cent piéces de canon, trois cents drapeaux ou étendards, un butin immense, leur servirent de trophées. Le duc de Baviere, obligé de prendre la fuite, leur abandonna son pays. Ils pénétrèrent en Alsace, prirent Landau, répandirent au loin la terreur. Marlborough s'étoit signalé dans l'action, autant par son courage que par

Suite de la
victoire des
alliés.

Récompenses de Marlborough.

ses talens militaires. Il reçut des récompenses dignes de ses services. L'empereur le créa prince de l'empire ; la Hollande le traita comme elle auroit fait un stathouder ; sa patrie le combla d'éloges. Un vaste château auquel on donna le nom de Blenheim, est un monument de la reconnaissance publique à son égard. Le poëme du célèbre Adisson en son honneur n'est pas moins digne de ce héros. Tallard, son prisonnier, lui faisant compliment, après la bataille, sur ce qu'il avoit vaincu *les meilleures troupes du monde* ; il répondit que les troupes angloises valaient mieux sans doute, puisqu'elles avoient vaincu. Si l'orgueil peut s'excuser, c'est dans la victoire : on ne réfléchit guere alors sur les revers de fortune.

Affaires d'Espagne. Siège de Gibraltar, &c.

L'archiduc & les Anglois ne trouverent pas en Portugal les secours qu'ils avoient espérés. Combattre avec des hérétiques, étoit aux yeux des Portugais une sorte d'apostasie. Loin de pénétrer en Espagne & d'y faire des conquêtes, ils perdirent quelques-unes de leurs places. Mais de fatales discordes régnoient au sein

de la cour de Philippe V; quelques François y avoient allumé un feu que l'antipathie des deux nations rendit plus violent de jour en jour. De là l'incertitude dans les conseils, l'embarras dans les affaires; de là une longue suite de malheurs *. Enfin l'Espagne perdit Gibraltar, cette ville importante, qui ouvre la communication des deux mers, & que l'on croyoit imprenable. La garnison n'étoit que de cent hommes. On auroit pu sans garnison résister à une forte armée, si trop de confiance n'avoit empêché les bourgeois de se tenir sur leurs gardes. Après une expédition si heureuse, les Anglois, devenus maîtres de la méditerranée, livrerent bataille à la flotte françoise, commandée par le comte de Toulouse. Les deux partis s'attribuerent la victoire; preuve certaine que l'avantage ne fut décisif d'aucun côté. Cependant la marine de Louis XIV cessa dès-lors

* On peut voir dans les *Mémoires de Noailles*, combien ces tracasseries de cour furent envenimées, & combien elles nuisirent à la France comme à l'Espagne.

de paroître formidable. Une guerre ruineuse épuisoit les ressourcés de la France, & de nouveaux désastres la menaçoient.

Subsides é-
normes

Rien n'est plus propre que le succès à nourrir la passion des armes. Anne trouva dans le parlement autant d'ardeur à lui donner des subsides, que d'empressement à la féliciter de ses triomphes. On lui accorda près de cinq millions sterling pour l'année suivante. Les terres & autres biens personnels furent taxés à un cinquième au moins; les pensions, gages, tout émolument annuel, au quart; les anciens droits, extrêmement augmentés; un droit de trente pour cent, établi pour cinq ans sur les marchandises des Indes orientales; &c., &c. Qu'auroit-on pu faire s'il avoit fallu défendre l'état, au lieu de combattre pour la maison d'Autriche?

1705.
Prise de Bar-
celone. Péter-
borough.

Marlborough força les lignes de l'électeur de Bavière & du maréchal de Villeroy. Le maréchal de Tessé, soutenu par une escadre de treize vaisseaux, tenta inutilement de reprendre Gibraltar. Le comte de Péterborough, l'un des hommes les plus sim-

gulliers & les plus braves d'Angleterre, prit Barcelone, & soumit la Catalogne entière. L'auteur du *Siecle de Louis XIV* rapporte un trait qui fera juger du caractère de ce général. Tandis que le viceroi capituloit avec lui à la porte de Barcelone, les Allemands pénétrèrent dans la place, & commencerent à piller, à massacrer. Le viceroi se plaint qu'on le trahit. Péterborough l'assure de sa bonne foi, demande qu'on le laisse entrer avec ses troupes, promettant d'appaiser le tumulte, & de revenir conclure la capitulation. On le croit sur sa parole; il marche suivi des Anglois, il arrête le désordre, dissipe les soldats allemands, leur arrache leur proie, & revient signer les articles du traité.

Dans le cours des hostilités, on ne perdoit pas de vue les affaires d'Ecosse. Les démarches du parlement écossois, son acte de sûreté, les semence de révolte répandues dans ce royaume, inspiroient tout à la fois des craintes & de l'indignation. Les deux chambres prirent des mesures en 1704 pour contenir les factieux. Il fut réglé que les Ecossois ne pour-

1706.
L'Angleterre & l'Ecosse réunis en un seul royaume.

roient jouir des privilèges de l'Angleterre, jusqu'à ce que l'union des deux royaumes fût consommée, & la succession établie en Ecosse pour la maison de Hanover. On fit quelques réglemens désavantageux à leur commerce; on autorisa cependant la reine à nommer des commissaires pour traiter de l'union. Le parlement d'Ecosse consentit enfin à ce grand projet. Les commissaires des deux nations furent nommés par la reine; & après quelques mois de conférence, ils arrêterent les articles du fameux traité qui devoit réunir en un seul corps ces peuples si long-temps ennemis implacables.

Conditions
du traité.

Il porte en substance, que les deux royaumes n'en feront qu'un sous le nom de Grande-Bretagne; que la succession passera à la princesse Sophie & à ses héritiers, conformément aux actes du parlement d'Angleterre; que tous les sujets de la Grande-Bretagne jouiront des mêmes privilèges, & seront assujettis aux mêmes lois; que le royaume sera représenté par un seul & même parlement, dans lequel il y aura seize pairs d'Ecosse & quarante-

cinq députés écossois à la chambre des communes ; que tous les pairs d'Ecosse & leurs successeurs seront réputés pairs de la Grande-Bretagne, & participeront à toutes les prérogatives de ceux d'Angleterre, excepté au droit d'avoir séance au parlement ; qu'on donnera aux Ecossois trois cent quatre-vingt-dix-huit mille livres sterling, comme équivalent des sommes qui seront levées sur l'Ecosse en conséquence de l'union ; que si les revenus de ce royaume viennent à augmenter, on augmentera selon la même proportion l'équivalent ; & que cet argent, soit celui d'Angleterre, soit celui d'Ecosse, fera destiné au paiement des dettes nationales, à l'encouragement du commerce, &c.

Un traité si utile dans le système du gouvernement, & si nécessaire au bien de l'état, trouva en Ecosse les plus violentes oppositions. Tous les partis se réunirent d'abord pour l'attaquer. Les presbytériens s'imaginoient que leur religion alloit périr ; les Jacobites (qu'on nommoit aussi les *cavaliers*) étoient indignés de voir le prétendant exclus pour jamais de

Les Ecossois
opposés à l'u-
nion.

la couronne ; la noblesse frémissoit de perdre , par la ruine du parlement , le plus précieux de ses privilèges ; les marchands trembloient pour leur commerce , malgré l'avantage de pouvoir trafiquer dans les colonies angloises ; la nation en général se regardoit comme dépouillée de ses droits , livrée à la servitude , vendue à une puissance étrangere. Plusieurs membres du parlement écossois s'éleverent avec vigueur contre le traité. « Quoi ! s'écria » le duc d'Hamilton, abandonnerons- » nous en une demi - heure ce que » nos ancêtres ont maintenu depuis » tant de siècles aux dépens de leur » vie & de leur fortune ? N'y a-t-il » donc ici aucun descendant de ces » dignes patriotes qui défendoient la » liberté de leur pays contre quicon- » que vouloit l'attaquer ? Où sont les » barons, où sont les pairs accoutu- » més à se réunir pour être le boulevart de la nation ? Sacrifierons-nous » la souveraineté & l'indépendance » de notre patrie, lorsque ceux que » nous représentons nous ordonnent » de les soutenir, & nous promettent » leur secours » ? Plusieurs observe-

Discours
contre.

rent que consentir au traité, seroit renverser la constitution du royaume ; que chaque peuple avoit ses lois fondamentales, auxquelles nulle autorité ne pouvoit donner atteinte ; que l'existence & les droits du parlement faisant une partie essentielle de l'état, le parlement même n'avoit pas le pouvoir de rien changer à cet égard ; que la nation entiere devoit concourir au sacrifice de ses privilèges ; & qu'un semblable sacrifice n'entraînoit que des suites pernicieuses.

En d'autres temps, la moindre de ces raisons auroit mis toute l'Ecosse en armes. Il y eut même alors un commencement de révolte ouverte. Les presbytériens enthousiastes levèrent l'étendart, brûlerent publiquement le traité, publierent une déclaration, résolurent de dissoudre le parlement. Un des commissaires, quoiqu'environné de gardes, fut insulté par le peuple, & courut souvent risque de sa vie. Cependant, soit que l'influence de la cour & les moyens de corruption prévalussent sur l'esprit national ; soit que les avantages de l'union parussent enfin l'em-

Le traité d'union confirmé en Ecosse.

porter sur les inconvéniens, & que la première chaleur s'étant calmée, eût fait place à des réflexions plus justes; le parlement d'Ecosse ratifia tous les articles avec de légers changemens. Ainsi fut exécuté par une femme un projet que Guillaume, malgré sa profonde politique, avoit inutilement formé. Ce qui paroît impossible n'a souvent que des difficultés apparentes. Le bien réel se fait sentir tôt ou tard, & le gouvernement peut tout, pourvu qu'il applique ses forces avec sagesse.

Dispute en
Angleterre
sur l'union.

Quand le traité fut mis sous les yeux du parlement d'Angleterre, il excita, comme en Ecosse, des disputes & des contestations; tant l'uniformité de sentimens est rare parmi les hommes. Un membre des communes le compara à un mariage forcé, auquel la femme ne consent point. Selon lui, « la corruption & » la violence avoient produit cet » acte, qui dès-lors ne pouvoit être » solide. La reine, obligée par son » serment de maintenir la religion » anglicane, s'obligeoit encore de » défendre l'église presbytérienne » d'Ecosse; comment dans un même

» royaume concilier deux objets si
 » incompatibles ? comment réunir
 » deux nations opposées en matière
 » si essentielle ? » Le lord Haver-
 ham, après avoir insisté sur des rai-
 sons à peu près semblables, ajouta,
 que, puisque l'on abolissoit les pri-
 vilèges des pairs d'Ecosse, il étoit à
 craindre que ceux des pairs d'Angle-
 terre ne fussent pas un jour plus res-
 pectés ; que cet exemple devoit ins-
 pirer de justes alarmes, & que l'u-
 nion étant odieuse aux Ecossois, dan-
 gereuse pour les Anglois, les uns &
 les autres devoient la rejeter.

On ne manquoit pas de réponses ^{Les difficul-} à ces argumens. Dans les grandes ^{tés étoient} affaires, il y a toujours plusieurs fa- ^{peu solides.} ces différentes ; les avantages & les inconvéniens se touchent : quand les premiers l'emportent de beaucoup sur les autres, ils doivent décider la politique. « Or, disoit-on, la sû-
 » reté, la tranquillité du royaume
 » seront évidemment les fruits du
 » traité : les ennemis les plus à crain-
 » dre, la France & le papisme,
 » ne seront plus redoutables, si la
 » Grande-Bretagne ne fait qu'un

» corps. Quant aux affaires ecclésiastiques, un gouvernement sage & modéré peut éteindre le feu des disputes : les cantons Suisses ne sont-ils pas très-unis, quoique de religions différentes ? & la diète d'Allemagne n'est-elle pas une preuve que la diversité de croyance n'est point un obstacle à l'union politique ? » Un acte scutenu par des raisons plausibles, attaqué par des objections beaucoup moins fortes, devoit entraîner le plus grand nombre des suffrages. Le parlement le ratifia. L'expérience à fait disparoître les fantômes que l'imagination opposoit au bien commun. Si l'Ecosse a perdu des droits précieux, elle semble avoir gagné un avantage plus précieux encore, la tranquillité jointe à la liberté. A en juger par toutes les vraisemblances, l'union seule pouvoit mettre fin aux troubles qui la déchiroient, & qui ne lui étoient pas moins funestes qu'au gouvernement.

Bataille de
Ramillies.

Cependant la guerre dévastoit toujours l'Europe, & Louis essuyoit de nouveaux malheurs. Son armée de Flandre étoit sous les ordres du

maréchal de Villeroi, seigneur généreux, courtifan chéri, mais imprudent général, plein de cette confiance aveugle qui s'égare en dédaignant les sages conseils. Marlborough remporta sur lui une victoire fameuse à Ramillies. Les François se défendirent à peine une demi-heure, furent mis en déroute, perdirent vingt mille hommes, tués, blessés, ou prisonniers. Toute la Flandre espagnole fut le prix de cette victoire.

Un autre désastre consterna la France. Turin étoit assiégé par le duc de la Feuillade, plus digne, comme Villeroi, de figurer à la cour, que d'être à la tête d'une armée. Chamillart, son beau-pere, avoit épuisé le trésor pour le succès de cette expédition. Mais le général n'étoit que vaillant: le siège mal dirigé traînoit en longueur. Le duc de Savoie sort de la ville, & se joint au prince Eugene; l'un & l'autre forcent les lignes des François, dissipent l'armée que commandoit le duc d'Orléans, s'emparent de toutes les provisions, des bagages, de la caisse militaire, demeurent maîtres du Piémont, &

Siège de
Turin.

bientôt du reste de l'Italie. Les fautes de la Feuillade, & principalement un ordre secret de la cour, qui défendoit d'aller aux ennemis en cas qu'ils voulussent secourir Turin, furent la cause de cette défaite accablante. Le ministère étoit devenu timide après tant de pertes; mais il est des cas où l'on risque plus en attendant le péril qu'en l'affrontant.

Expéditions
en Espagne.

Barcelone fut assiégée avec aussi peu de succès. Le maréchal de Tessé leva le siège, abandonnant aux ennemis un riche butin. Le comte de Ruvoign, françois, devenu pair d'Angleterre, & connu sous le nom de lord Galway, s'empara de plusieurs villes espagnoles, pénétra jusqu'à Madrid, fit proclamer l'archiduc Charles; tandis que Philippe V, ruiné par ses disgrâces & par celles de son aïeul, n'avoit plus que de foibles espérances. Il est difficile, selon la remarque de Voltaire, de donner un roi à une nation malgré elle. Les Castillans avoient préféré Philippe. Leur courage s'anima au fort du danger; ils firent les plus grands efforts pour soutenir leur choix &

leur réputation. Le roi rentra bientôt dans sa capitale, où son rival étoit détesté, & où la qualité seule d'hérétique faisoit regarder les Anglois avec horreur.

Louis XIV, malheureux par-tout, ne démentit point sa grandeur d'ame. Il parut désirer la paix sans plier sous le fardeau de la guerre. Il envoya de nouvelles troupes en Espagne, quelque besoin qu'il en eût ailleurs. Le maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II, qui commandoit l'armée dans ce royaume, gagna sur les Anglois & les Portugais la bataille d'Almanza. Le duc d'Orléans arrivoit pour le remplacer : s'il eut du chagrin de n'avoir pu se trouver à la bataille, il se couvrit de gloire par la prise de Lérida. Villars étoit employé en Allemagne, & s'y rendoit formidable. Mais la France se vit en danger. Le duc de Savoie & le prince Eugene passerent le Var, assiégèrent Toulon. Une flotte angloise attaqua la ville par mer. Si l'entreprise avoit réussi, la Provence étoit perdue, l'ennemi pouvoit étendre plus loin ses conquêtes. Heureusement le duc de

Bataille
d'Almanza.

Siège de
Toulon.

Savoie avoit manqué de diligence : des secours arriverent à propos ; le siège fut levé ; les alliés hâterent leur retraite ; la disette , les maladies , l'audace des paysans provençaux leur firent perdre beaucoup de monde. Plusieurs vaisseaux anglois échouerent en se retirant, & l'amiral Showel se noya. C'étoit une consolation médiocre des calamités de la France. Marlborough, après un voyage à Leipfick , où il avoit tenté une négociation avec le roi de Suede Charles XII , alors vainqueur du czar Pierre & du roi de Pologne , vint reprendre le commandement de l'armée dans les Pays-Bas. Sa campagne fut infructueuse , parce que les François ne voulurent rien hasarder.

1708.
Marlborough
perd son cré-
dit à la cour.

Depuis quelque temps , le crédit de cet illustre général commençoit à décliner en Angleterre. Les Torys le haïssent comme chef du parti des Whigs. La duchesse sa femme , qui avoit gouverné la reine avec une sorte de despotisme , se rendit enfin insupportable par ses hauteurs. Une autre favorite lui succéda , & , quoique sa cousine & sa créature , mit son adresse

à la supplanter. Le secrétaire d'état, Robert Harley, & Saint Jean, depuis célèbre sous le nom de Bolingbroke, conjurerent la disgrâce de Marlborough & du ministre des finances, Godolphin, son ami, dont le fils avoit épousé sa fille. On reprochoit au général autant d'avarice que d'ambition. Il amassoit des trésors immenses, il jouoit un des premiers rôles en Europe : la guerre, si terrible pour le peuple, étoit pour lui le chemin de la fortune. Déjà le mécontentement se répandoit de toutes parts. L'Ecosse en particulier conservoit un dangereux levain de sédition, quoique le premier parlement de la Grande-Bretagne se tint conformément au traité.

Dans ces conjonctures délicates, Louis XIV fait fonder les esprits des Ecossois, & Louis XIV
entreprind
une invasion
en Ecosse. entreprend une invasion en faveur du prétendant, qu'on appelloit en France & à Rome Jacques III. Une flotte angloise de cinquante vaisseaux de guerre attend les François au passage; le chevalier de Forbin, chargé de conduire le prince, est contrarié par les vents; à peine peut-il sauver ses vaisseaux; & cette expé-

dition aboutit à semer quelques vaines alarmes dans le royaume. Le fils de Jacques II, avec ses adhérens, fut déclaré traître & rebelle; on suspendit l'acte d'*Habeas corpus*, pour que le gouvernement pût s'assurer des personnes suspectes; on arrêta plusieurs Ecoffois; on se précautionna contre le danger; & Louis XIV n'eut que la gloire d'avoir formé une entreprise hardie, après avoir essuyé tant de malheurs.

Le duc de
Bourgogne
& Vendôme
échouent en
Flandre.

Ce monarque, aussi ferme dans l'adversité que fier dans le cours de ses succès, fit des efforts incroyables pour triompher de la fortune. Les ressources de la France parurent se multiplier avec ses pertes. Une armée d'environ cent mille hommes, sous le commandement du duc de Bourgogne, aidé par le duc de Vendôme, devoit relever dans les Pays-bas l'honneur des armes françoises. Malheureusement le grand prince ne s'accorda point avec le grand général. Le premier étoit aussi pieux que l'autre étoit ennemi de la contrainte; & la différence de caractères & de principes troubla l'harmonie de leurs con-

seils. Ils surprirent Gand & Bruges ; mais ils furent battus à Oudenarde. Eugene & Marlborough, inférieurs en forces, avoient l'avantage de penser, d'agir toujours de concert. Les difficultés s'aplanissoient devant eux ; l'entreprise la plus téméraire en apparence, cessoit de l'être quand ils en formoient le dessein. L'Europe fut ^{Siège de} étonnée de les voir assiéger Lille ^{Lille.} devant une armée formidable, qui pouvoit enlever leurs convois, forcer les retranchemens, les réduire à de funestes extrémités. Lille succomba néanmoins, malgré les efforts du maréchal de Boufflers, qui la défendit près de quatre mois avec une habileté & un courage dignes de lui. Gand, Bruges, & d'autres places ouvrirent leurs portes à l'ennemi. Un parti hollandois s'avança jusques sous le château de Versailles. Le duc de Savoie étoit maître des passages vers le Dauphiné ; l'empereur Joseph, frère de l'archiduc Charles, tenoit Landeau, une des clefs de la France. Paris trembla ; tout le royaume fut rempli de consternation.

Pertes du roi
d'Espagne.

Philippe V, dont la destinée incertaine flotloit au gré des événemens, ne pouvoit être plus heureux que Louis XIV. L'empereur lui avoit déjà enlevé Naples & la Lombardie. Les Anglois lui enleverent encore la Sardaigne pour l'empereur, & l'île de Minorque pour eux-mêmes. Clément XI, partisan des Bourbons, en butte aux hostilités de Joseph, ayant osé prendre les armes, fut bientôt forcé à les mettre bas, & à reconnoître le compétiteur de Philippe. Quelques succès du duc d'Orléans en Espagne n'étoient rien en comparaison de ces disgraces; & la fidélité castillanne avoit de rudes épreuves à soutenir.

Mort du mari
de la reine.

Parmi tant de sujets de joie, Anne eut le chagrin de perdre le prince de Danemarck son époux, homme aimable par son caractère, sans ambition, sans intrigue, & tel qu'il le falloit pour ne donner aucun ombrage à la nation. Il se contenta toujours d'être le premier sujet, se mêlant peu des affaires, quoiqu'en qualité de grand amiral il pût y prendre beaucoup de part. Les Anglois l'estimoient médiocrement, & le regretterent de

même. Après sa mort, le parlement supplia la reine de penser à un second mariage. Mais n'ayant plus d'espérance de postérité, elle répondit que ses mesures pour assurer la succession protestante prouvoient assez combien elle s'occupoit du bien public; que d'ailleurs l'adresse des deux chambres étoit de telle nature, qu'on ne devoit point y attendre de réponse.

L'acte de naturalisation en faveur des protestans étrangers passa enfin au parlement, & reçut la forme de loi.

Acte de naturalisation en faveur des protestans.

Les Torys s'y opposerent en vain, sous prétexte que ces étrangers n'auroient point le cœur anglois, qu'ils deviendroient dangereux en parvenant aux offices, que leur fortune ou leur pauvreté seroit également nuisible à l'état. Cependant les réfugiés françois n'avoient que trop bien servi l'Angleterre, soit par leur industrie, soit par leur bravoure. La révocation de l'édit de Nantes les avoit rendus les plus implacables ennemis de Louis XIV: ils sembloient être nés anglois. Mais ce motif touchoit moins les Whigs, que l'envie de contrebalancer le crédit de leurs adversaires,

en admettant les étrangers dans le corps de la nation : car l'intérêt de parti étoit devenu l'ame des affaires nationales.

L'ambassadeur de Russie mis en prison.

Un événement singulier fixa l'attention du parlement & de la cour. L'ambassadeur de Moscovie fut arrêté à la poursuite d'un marchand. On le traîna en prison, on le maltraita, & il n'obtint sa liberté qu'après que le comte de Feversham se fut fait caution pour lui. Cette insulte au caractère d'ambassadeur excita les plaintes des puissances. Le czar Pierre, déjà célèbre par ses grandes vues, demanda qu'on en punît de mort les auteurs. La reine, indignée comme lui de l'attentat, désiroit ardemment de le satisfaire ; mais les lois du royaume y mettoient obstacle. C'est aux lois à infliger la peine de mort ; on n'en trouva aucune qui le fit en pareil cas. Le zèle du parlement se réduisit donc à passer un bill pour maintenir les privilèges des ministres étrangers. Les juges du banc de la reine informèrent contre le marchand, & contre treize autres personnes qui avoient eu part à l'insulte. Ils furent

furent trouvés coupables, & les privilèges des ambassadeurs furent de nouveau reconnus, sans qu'il y eût moyen de passer les bornes de la loi. Anne consentit à faire des excuses solennelles par son ministre. Le czar n'exigea rien de plus, admirant peut-être, malgré son despotisme, une législation douce, si attentive à garantir le citoyen des coups de l'autorité arbitraire.

Plus de sept millions sterling de subsides que le parlement avoit accordés mettoient la reine en état de tout entreprendre. Un hiver affreux, suivi d'une famine presque générale, ne ralentit point l'ardeur des alliés pour la guerre. La fureur de détruire ses semblables par les armes subsistoit au milieu des fléaux de la nature. Louis XIV, dont les ressources n'égalent plus celles de ses ennemis, & dont les armées sembloient devoir périr de misère, envoya demander la paix, qu'on avoit auparavant reçue de lui. Il offrit de démolir Strasbourg & Dunkerque, d'abandonner le prétendant, de renoncer à toute prétention sur la monarchie espagnole, de

1709.

Louis XIV
demande la
paix.

céder aux états généraux la barrière qu'ils demandoient dans les Pays-Bas, & de traiter avec l'empereur suivant les articles de Riswick. Plus la fortune abaissoit ce fier & puissant monarque, plus on affecta d'insulter à ses malheurs. Le prince Eugene, le duc de Marlborough, le grand pensionnaire Heinius, unis dans les mêmes vues par des motifs plus ou moins nobles, vouloient le réduire aux dernières extrémités. Ils poussèrent l'insolence (car on ne peut adoucir le terme) jusqu'à demander qu'il se joignît à eux pour détrôner son petit-fils. *Puisqu'il faut faire la guerre, dit le roi, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfans.*

Zeles des
Français.

Le zele & le courage des Français se raniment sous le poids de l'humiliation & de l'infortune. Louis met sur pied une grande armée. Les artisans, les laboureurs qui manquent de pain, se font soldats. Villars est chargé du commandement, & Boufflers, quoique son ancien, veut servir sous lui, plus honoré par ce trait de patriotisme, qu'il ne l'eût été par le commandement même. Cepen-

dant les alliés prennent Tournai. Ils attaquent à Malplaquet les retranchemens de l'armée françoise. Après un combat sanglant & opiniâtre, Villars étant blessé, ils remportent la victoire; si c'est vaincre que de perdre vingt mille hommes, lorsque les vaincus n'en perdent qu'environ huit mille. Boufflers se retire en bon ordre, laissant aux ennemis le champ de bataille couvert de leurs morts. La prise de Mons les dédommagea de leur perte. Cette place importante resta, ainsi que Tournai & Lille, entre les mains des Hollandois, qui respiroient alors l'ambition des conquêtes.

Bataille de
Malplaquet.

Tandis que la France gémissoit de ses maux, & que l'Angleterre triomphoit des revers de Louis XIV, un procès étrange réveilla dans le sein de la nation l'animosité des deux partis qui la divisoient. Le docteur Sacheverel, ecclésiastique enthousiaste, peu éclairé, & d'autant plus attaché à ses sentimens; plein de cet esprit de parti auquel on donne quelquefois le nom de zele, avoit publié de vives déclarations, soit pour l'obéissance pas-

Procès du
docteur Sa-
cheverel.

five, soit contre la tolérance & les non conformistes, insistant sur les dangers de l'église & sur la nécessité de la défendre. C'étoit attaquer les maximes des Whigs, principaux auteurs de la révolution; c'étoit attiser le feu des disputes. Les sermons de Sacheverel, dénoncés à la chambre basse, furent déclarés de scandaleux & séditieux libelles. La chambre porta une accusation contre l'auteur. Pendant trois semaines, ce procès suspendit toute autre affaire, attira toute l'attention du public, & devint si intéressant, que la reine y assista comme spectatrice. Le clergé & le peuple se déclarèrent pour l'accusé, avec l'ardeur qu'inspire ou l'intérêt ou la religion. Il fallut se précautionner contre une émeute populaire.

Disputes sur
l'obéissance
passive.

Lorsqu'on eut discuté l'accusation & les défenses, il s'éleva parmi les pairs des altercations aussi vives que le sujet étoit important. Le comte de Warthon observa que la doctrine de Sacheverel sur l'obéissance passive entraînoit les conséquences les plus dangereuses; que la révolution du temps de Guillaume III avoit pour

fondement le principe de la résistance; qu'en supposant la résistance illégitime, on supposoit une grande partie des citoyens, & même du parlement, coupable de révolte & d'injustice; que le gouvernement établi ne devoit donc plus être regardé comme légitime, puisque les droits de la reine dérivoient de la révolution. L'évêque de Salisbury, Burnet, célèbre partisan de Guillaume, s'efforça de justifier la résistance par l'histoire tant ancienne que moderne. Il alléqua l'exemple des Macchabées, celui des Hollandois, la conduite qu'avoit tenue Elifabeth à leur égard, les secours qu'elle avoit donnés aux huguenots. Il ajouta que, quoique l'opinion contraire eût prévalu, ceux qui affectoient de la soutenir, étoient les premiers à plaider pour la résistance quand ils se voyoient opprimés. L'évêque de Bath, plus modéré dans ses principes, convint que la résistance pouvoit être légitime dans certains cas extraordinaires; « mais, ajouta-t-il sagement, on ne doit point étaler cette doctrine aux yeux du peuple, toujours prêt à en abuser,

*Réflexions
sages d'un
évêque.*

ni citer pour exemple une révolution qu'il vaut mieux couvrir du nom de *vacance*; le terme de *contrat original*, si on ne l'emploie avec une extrême réserve, peut inspirer de funestes sentimens; & l'obéissance ne peut être prêchée avec trop de zèle, lorsque la résistance est soutenue par des apologies indiscrettes ». Ces réflexions prudentes irritèrent le duc d'Argyle. Il prétendit que le clergé, dans tous les siècles, avoit abandonné les droits & les privilèges du peuple, avoit exalté la puissance des rois, afin de les gouverner plus facilement; & que c'étoit une raison de ne pas souffrir qu'il se mêlât des affaires politiques.

Le docteur
condamné.

Plusieurs Torys des plus distingués, en avouant que les sermons du docteur étoient absurdes & remplis d'extravagance, soutinrent qu'il n'y avoit pas cependant matière à le condamner. Mais il fut jugé coupable à la pluralité de dix-sept voix. On lui interdit la prédication pour trois ans; on condamna au feu ses discours, ainsi que le fameux décret de l'université d'Oxford, en faveur de

l'autorité absolue & du droit irrévocable des souverains. Cette sentence parut si douce aux partisans de Sacheverel, qu'ils en triompherent comme d'une victoire sur les Whigs. Anne s'étoit montrée favorable à une doctrine qui affermit les droits du trône, & maintient la tranquillité publique. Elle prorogea le parlement, après avoir témoigné son chagrin, & du temps qu'on avoit perdu pour une affaire particuliere, & de la supposition injurieuse que l'église étoit en danger sous son regne. Nous verrons le docteur Sacheverel reparoître sur la scene. Il fut bientôt consolé & enrichi par cet esprit de faction qui ne connoît ni regle ni bienfiance. Les femmes sur-tout se signalerent en sa faveur. Une lui donna deux cents livres sterling de revenu en bénéfice; une autre lui fit un legs de mille livres sterling. Les honneurs qu'on lui rendit furent encore plus étranges.

Reprenons le fil des grands événemens auxquels étoit attaché le destin des princes & des royaumes. La dernière campagne ayant encore affoibli les ressources de la France,

1710.

Conduite
des alliés à
l'égard de
Louis XIV.

Louis XIV essaya de nouveau d'obtenir la paix. L'orgueil des alliés s'enivroit des humiliations du monarque. Ses ambassadeurs, relégués plutôt qu'admis dans la petite ville de Gertruydemberg, y essuyèrent mille affronts. Il fit en vain des offres qui auroient pu paroître honteuses, si la nécessité avoit moins d'empire sur les souverains que sur le reste des hommes : il s'engageoit même à fournir de l'argent pour chasser d'Espagne le roi son petit-fils, en cas qu'il ne voulût pas se contenter d'un petit royaume qu'on lui céderoit. On exigeoit absolument que Louis le chassât par la voie des armes, dans l'espace de deux mois. Eugene, Marlborough, Heinsius, ne pensoient pas qu'en abusant de la fortune, on s'expose toujours à la perdre. L'événement sembla d'abord justifier leur arrogante présomption. Douai fut pris après un long siège, sans que Villars pût le sauver. Béthune, Aire & Saint-Venant subirent le même sort. La France n'avoit presque plus de frontieres de ce côté-là.

Vendôme en
Espagne.

En Espagne, on vit le moment où

Philippe étoit accablé. Le général anglois Stanhope remporta un avantage sur ses troupes : le général allemand Starenberg les défit ensuite à Saragosse, & l'archiduc Charles entra triomphant à Madrid. Mais le zèle des Castillans se roidissoit contre le malheur. Louis ne pouvant plus donner des secours, on ne lui demande qu'un homme ; & en l'obtenant, on croit pouvoir se défendre. Le duc de Vendôme, ce général adoré par les soldats & digne de leur amour ; capable, malgré ses défauts, d'inspirer la confiance dans les plus tristes revers, alors inutile à sa patrie, où il n'avoit plus de commandement, n'est pas plutôt arrivé en Espagne, qu'une foule de volontaires se rassemblent sous ses drapeaux. On s'empresse à lui fournir de l'argent, des provisions, malgré la misère publique. Il court assiéger Stanhope dans Briuégua ; il le fait prisonnier avec toute sa garnison. Il gagne sur Starenberg la bataille décisive de Villaviciosa. Il rétablit en trois ou quatre mois les affaires de Philippe V, & le remet en possession d'un royaume dont il conservoit à

Bataille de
Villaviciosa.

peine le titre. Si Vendôme n'eût pas existé, si on l'eût laissé dans sa retraite, peut-être la monarchie espagnole auroit échappé aux Bourbons. Heureux les princes lorsqu'ils savent employer les grands hommes!

Révolution
dans le minist.
sere anglois.

Il y a de ces génies nés pour la gloire des nations, mais trop sujets à des penchans pernicioeux, trop avides de grandeurs ou de richesses, qui s'attirent des disgraces après les services les plus signalés. Tel étoit le duc de Marlborough. Ambitieux, insatiable, tout puissant, il perdoit chaque jour de son crédit auprès de la reine, parce qu'il agissoit en maître plutôt qu'en sujet. Les caprices & les hauteurs de sa femme produisirent une rupture sans remède. Elle écrivit insolemment à la reine : *Rendez-moi justice, & ne me faites point de réponse.* Elle sentit sa faute, & voulut la réparer. Ni le repentir, ni les prieres, ni les larmes ne purent fléchir ce cœur ulcéré, qu'elle avoit tenu long-temps en esclavage. *Vous m'avez marqué de ne vous point répondre,* lui dit Anne, *& je ne vous répondrai point.* La nouvelle favorite,

milady Masham, fut mettre à profit les conjonctures. Elle persuada aisément à sa maîtresse de secouer le joug des Whigs, arbitres du ministère. Le comte de Sunderland, secrétaire d'état & gendre de Marlborough, Godolphin, Wharton, les autres chefs du parti furent dépouillés de leurs emplois & remplacés par leurs rivaux. Aucun Whig ne resta dans les places de confiance. Le parlement où dominoit cette faction ayant été dissous, on prit des mesures certaines pour avoir un parlement de Torys.

Ce même Sacheverel, dont le procès avoit excité tant de rumeurs, instrument foible par lui-même, mais propre à remuer le vulgaire, devient un des principaux agens de la cour. On le nomme à un bénéfice du pays de Galles. Il y va pompeusement en triomphe. L'université d'Oxford le traite comme un illustre personnage; les villes s'empressent à l'honorer; des milliers d'hommes transportés de joie courent au devant de lui, avec un appareil sans exemple; le clergé enflamme le peuple d'une espece de fanatisme; tout retentit de cette excla-

Nouveau
parlement.
Triomphe de
Sacheverel.

mation : *L'église & le docteur Sacheverel!*
 C'étoit le temps où l'on devoit élire les députés. Il n'en fallut pas davantage pour fixer le choix sur les Torys, & le parlement en fut composé presque tout entier. Quoique le peuple soit par-tout peuple, l'Angleterre fournit plus d'exemples que la plupart des autres pays, de ces fermentations soudaines, excitées par de petites causes, & qui produisent de grands effets.

1711. Les Torys, supérieurs à leurs adversaires, n'oublièrent pas qu'ils s'étoient vus dans l'oppression. L'animosité leur fit violer même la décence. Marlborough, si souvent préconisé dans les deux chambres, si respectable par ses grandes actions, malgré ses défauts; Marlborough, la terreur des François, essuya d'indignes outrages; & les reproches, les satires, les injures furent le prix de ses services. Le peuple insulta ce héros, dont il avoit fait son idole. Orgueil, avarice, cruauté, violences, extorsions, rapines, fausses démarches, on lui imputoit tout; on lui disputoit jusqu'à la gloire du courage, au

Marlborough
 insulté.

milieu de ses trophées. Jamais Rome ni Athenes n'avoient vu les jugemens populaires plus absurdes & plus iniques. Le parlement étendit son examen avec la même partialité sur la guerre d'Espagne. Il censura la conduite de Galway & de Stanhope; il combla d'éloges Péterborough, leur rival. Pour noircir l'ancien ministère, la chambre basse déclara ennemis de la reine & du royaume, ceux qui avoient attiré les pauvres du Palatinat, nourris en très-grand nombre aux frais du public.

Partialité du parlement.

Un bill passa en loi, par lequel il fut réglé que personne ne pourroit être le représentant d'un comté au parlement, à moins qu'il n'eût en biens-fonds six cents livres sterling de rente; le représentant d'un bourg devoit avoir la moitié de ce revenu. On cherchoit à exclure les commerçans de la chambre des communes, où il semble que les possesseurs des terres, en général, méritent plus effectivement d'être admis.

Quel doit être le revenu des membres des communes.

Harley, ministre en faveur, qui avoit beaucoup contribué à la ruine de l'ancien ministère, perdoit la con-

Harley, comte d'Oxford, attentat de l'abbé de la Bourlie.

fiance des Torys, parce qu'il étoit trop sage pour imiter leur violence. Mais un événement tragique rétablit tout à coup son crédit & sa réputation. L'abbé de la Bourlie, françois, homme de condition, après avoir excité les fanatiques des Cévennes, s'étoit attaché au service de Hollande, puis au service d'Angleterre; toujours inquiet, volage, mécontent & factieux. On lui avoit donné un régiment, & ensuite une pension de retraite, qu'on ne payoit pas fort exactement. Ne se croyant pas récompensé à proportion de ses mérites, il voulut traiter avec la cour de Versailles. On intercepta les lettres; on l'arrêta; on le conduisit au conseil pour subir l'interrogatoire. Transporté de fureur, il demande à parler au secrétaire d'état Saint-Jean, vraisemblablement pour le poignarder. On lui refuse sa demande. Comme Saint-Jean étoit loin de lui, il se jette sur Harley en s'écriant : *Hé bien, à toi !* il lui porte deux coups de canif, & reçoit aussitôt plusieurs blessures, dont il mourut quelque temps après. Les soupçons injurieux au ministre

s'évanouirent, dès qu'un ennemi de l'état eut attenté contre sa personne. Les deux chambres firent l'éloge de sa fidélité & de son zele; elles accusèrent le papisme; & la reine ordonna l'exécution des lois contre les papistes. Harley devint comte d'Oxford, grand trésorier; l'administration passa tout entiere entre ses mains.

Il fit créer une compagnie de commerce de la mer du sud, qui devoit Compagnie du sud. payer les dettes de la marine, moyennant les fonds qu'on lui assignoit. La nation se flattoit vainement de pouvoir trafiquer sur la côte du Pérou; le ministere comptoit peut-être en obtenir la permission du roi d'Espagne par le premier traité de paix: espérance chimérique, sur laquelle étoit fondé l'établissement de la nouvelle compagnie.

Le comte d'Oxford vouloit mettre La cour disposée à la paix. fin à la guerre. Ce dessein étoit d'autant plus raisonnable, que l'empereur Joseph étant mort, l'archiduc Charles son frere devoit lui succéder. La politique ne permettoit plus d'établir sur le trône d'Espagne un prince héritier de la puissance autrichienne.

Cependant l'ivresse de la victoire, la passion des conquêtes échauffoient tellement le peuple, qu'on avoit besoin d'adresse pour lui inspirer des sentimens pacifiques. Il falloit exciter la haine & son mépris contre l'ancien ministere, auteur d'une guerre aussi inutile que glorieuse. Les communes seconderent les vues secretes de la cour. Elles dirent dans une remontrance à la reine, qu'elles avoient acquitté les dettes accablantes de l'état; qu'en remontant à la source de ces dettes, elles avoient découvert des fraudes & un mauvais emploi de l'argent public; que les personnes chargées de l'administration, les années précédentes, avoient omis plus de trente millions de livres sterling dont elles devoient rendre compte; que leurs pratiques pernicieuses avoient ruiné l'Angleterre; & que, sans la prudence de sa majesté, le mal seroit devenu irrémédiable. Enfin elles supplierent la reine de donner ses ordres, pour faire incessamment rendre les comptes à ceux qu'elles accusoient. Cette remontrance, publiée dans le royaume, remua les esprits comme on

On rend
odieux Pan-
cien minif-
tere.

le souhaitoit. Les ministres déposés devinrent si odieux, qu'on se flatta de faire approuver des mesures toutes contraires aux leurs.

Cependant il y avoit encore des ménagemens à garder avec la Hollande & l'Empire. Marlborough, après avoir perdu son crédit, conserva le commandement des troupes, & reparut avec éclat sur le théâtre de ses victoires. Les lignes que le maréchal de Villars avoit tirées de Montreuil jusqu'à Valenciennes, sembloient mettre la France à l'abri de toute insulte. Le général anglois, par une marche également adroite & rapide, surprit les François & força les lignes. Ensuite il assiégea Bouchain, entreprise non moins hasardeuse, qui eut le même succès. Cette campagne ouvroit la France aux ennemis.

Marlborough
commande
encore l'ar-
mée.

Le duc d'Argyle commanda l'armée d'Espagne. On le laissa manquer d'argent, & il ne put rien faire de considérable. L'archiduc partit enfin de Barcelone; il fut élu empereur sous le nom de Charles VI. Les Anglois, si jaloux de maintenir l'équilibre, auroient agi contre eux mêmes en s'obstinant à la guerre.

Charles VI
empereur.

préliminaires
de la paix.

A cette raison palpable, se joignoit dans le cœur d'Anne un motif d'humanité le plus digne d'émouvoir les princes, mais trop souvent étouffé par une politique meurtrière & ambitieuse : la désolation, la misère, le sang répandu, tous les maux qui suivent les armes, excitoient la douleur de cette princesse. Si la France étoit réduite à un état pitoyable, l'Angleterre achetoit bien cher de vains triomphes, dont elle ne recueilloit point de fruits. Elle sacrifioit ses trésors & ses citoyens pour une cause indifférente. La reine, en cherchant la paix, travailloit au bonheur de son royaume, autant qu'à celui de l'humanité. C'étoit le plus noble ouvrage que pût faire un souverain. Déjà un prêtre françois, nommé Gaultier, avoit été employé pour assurer la cour de France des dispositions favorables de celle de Londres. Le poète Prior, négociateur habile (car les talens littéraires s'unissent souvent, chez les Anglois, à ceux de l'homme d'état), Prior, dis-je, vint conférer à Fontainebleau avec les ministres de Louis XIV. Il repassa en Angleterre, accompagné

de Ménager, député de Rouen à la chambre du commerce, à qui l'on avoit donné pouvoir de traiter des préliminaires de la paix. Les premiers articles furent signés après de longues conférences. Ils portoient la démolition de Dunkerque; ils assuroient une barrière à la Hollande; ils ménageoient équitablement les intérêts des alliés. Cependant le ministre de Charles VI, à qui on les communiqua, en fit publier la traduction, pour échauffer les esprits & rompre des mesures si salutaires. Il reçut aussi-tôt défense de reparoître à la cour.

L'empereur & les états généraux, Oppositions des alliés. ne supportant qu'une légère partie du poids de la guerre, dont ils retiroient le plus d'avantages, firent des représentations à la reine contre ces projets pacifiques. Elle vit avec indifférence les démarches de l'empereur; elle déclara aux Hollandois, par l'organe du comte de Strafford, son ambassadeur, que s'ils ne concouroient pas immédiatement aux préliminaires, tout délai de leur part seroit regardé comme un refus. Les états consentirent alors que les conférences fus-

Et des Whigs.

sent ouvertes à Utrecht au commencement de l'année suivante. Mais la faction des Whigs s'agitoit dans le royaume. Des pamphlets fatiriques attaquoient insolemment les vues du ministère. On craignoit même de n'avoir pas la pluralité des voix dans la chambre haute. Anne créa douze nouveaux pairs pour y faire pencher la balance de son côté.

~~1712.~~

1712.
Marlborough
privé du com-
mandement.

Le prince
Eugene en
Angleterre.

Tant que Marlborough auroit le commandement des troupes, il falloit s'attendre aux plus vives oppositions. On saisit le moment de lui enlever cet avantage. Les commissaires, pour l'examen des comptes publics, ayant vérifié qu'il avoit reçu annuellement une somme considérable des entrepreneurs du pain de l'armée, la reine déclara dans son conseil, qu'afin que l'on pût examiner impartialement cette affaire, elle jugeoit convenable d'ôter au duc tous ses emplois. Sur ces entrefaites, arriva le prince Eugene, avec des instructions de l'empereur. Le but de son voyage étoit vraisemblablement d'animer les Whigs par sa présence & par ses intrigues. Ce grand homme traita Marlborough,

comme s'il eût encore joui de la faveur. Il dînoit un jour chez le comte d'Oxford. Celui-ci se félicitant tout haut, par politesse, d'avoir à sa table le premier capitaine de l'Europe: *Si je le suis*, répondit le prince, *c'est à vous que je le dois*. On ne pouvoit mieux faire l'éloge de Marlborough: sa disgrâce étoit principalement l'ouvrage d'Oxford.

Quoiqu'Eugene reçût en Angleterre Il n'y réussit point. tous les honneurs dus à son rang & à son mérite, il ne réussit pas dans ses projets. Malgré les égards & l'amitié qu'il rémoignoit pour Marlborough, le parlement ne ménagea point cet illustre général. Il fut accusé de péculat. La soif des richesses avoit certainement souillé sa gloire; mais il semble que sa gloire & ses services auroient dû couvrir quelques reproches, dont il se justifioit par des ordres obtenus de la cour. Ce procès traîna en longueur, & la reine écouta moins la passion que la prudence: un jugement contre Marlborough n'eût-il pas été une tache sur ce beau regne?

De nouveaux bills, qui passèrent Actes du parlement. au parlement, méritent une atten-

tion particulière. Le duc d'Hamilton, écossais, demandoit à entrer dans la chambre haute en qualité de duc de Brandon. Il s'agissoit de décider si les pairs d'Ecosse, créés pairs d'Angleterre depuis le traité d'union, avoient droit de séance au parlement. Quoiqu'il y eût déjà un exemple favorable au duc, la négative l'emporta de cinq voix. Tous les seigneurs qui étoient d'un autre avis, protestèrent contre l'acte; & les pairs d'Ecosse se plainquirent avec amertume. Le bill de la *conformité occasionnelle*, si long-temps combattu par les Whigs & désiré par l'église anglicane, passa en loi, mais plus modéré qu'il ne l'étoit dans son origine. Les communes annullerent l'acte de naturalisation, qui communiquoit pour un schelling les privilèges des Anglois aux protestans étrangers: cet acte avoit attiré un très-grand nombre de pauvres, aussi à charge au royaume que les citoyens industrieux lui sont utiles.

Les presbytériens peu ménagés.

Un bill en faveur des évêques, toujours exclus de la tolérance en Ecosse, fut une cruelle mortification pour les presbytériens. On mit le comble à leur

dépit, en ordonnant que les cours de
 judicature fériassent aux fêtes de Noël.
 L'observation de ces fêtes étoit à leurs
 yeux un reste de papisme. « Puisque
 » la chambre ne veut rien changer à
 » ce bill, dit un des membres, j'y
 » acquiesce; mais je désire qu'on l'in-
 » titule: *Bill pour rétablir le jacobisme*
 » & *la licence des mœurs* ». L'esprit de
 secte ne pouvoit mieux s'énoncer.

Enfin les communes, aigries contre
 les Hollandois, attaquèrent le traité
 conclu avec eux quelques années au-
 paravant, par lequel on leur garan-
 tissoit une barrière dans les Pays-Bas.
 Elles représentèrent à la reine, dans
 une remontrance étudiée, que la Hol-
 lande n'avoit point fourni son contin-
 gent de troupes, & que l'Angleterre
 avoit fourni, au delà du sien, dix-
 neuf millions sterling pendant cette
 guerre. Les états généraux ayant pu-
 blié un mémoire pour leur justifica-
 tion, on le qualifia de libelle faux,
 scandaleux, injurieux à la chambre.
 De pareilles démarches annonçoient
 une paix prochaine. Dix-neuf millions
 sterling, au delà du contingent, pour
 une guerre qui n'intéressoit point le

On mortifie
 les Hollan-
 dois; on se
 plaint des dé-
 penses de la
 guerre.

royaume ! C'est ainsi que les états se ruinent pour le malheur les uns des autres, sans même qu'il soit possible de se dédommager par des victoires & des conquêtes brillantes.

Conférences
d'Utrecht.

Les conférences d'Utrecht commencerent néanmoins sans apparence de succès. L'empereur & les états généraux demeuroient opiniâtrément attachés à leurs prétentions ; ils vouloient forcer Louis XIV à souscrire aux conditions les plus honteuses. Ce monarque venoit de perdre le dauphin son fils unique, le duc de Bourgogne son petit-fils, le duc de Bretagne, fils aîné du duc de Bourgogne. Pour comble de malheur, le duc d'Anjou (depuis Louis XV) étoit menacé d'une mort prochaine. Le roi d'Espagne pouvoit hériter de la couronne de France. Il falloit qu'il renonçât à ses droits sur cette couronne, pour que la reine Anne conclût le traité, dont les articles étoient secretement réglés entre les deux cours. L'expérience apprenoit à se défier de renonciations si incertaines ; mais on espéroit qu'en cas de besoin, elles seroient soutenues par les puissances

sances intéressées à l'équilibre de l'Europe. Philippe V accorda ce qu'exigeoit de lui la nécessité. Anne convint d'une suspension d'armes; elle envoya ordre au duc d'Ormond, son général en Flandre, de finir les hostilités qui duroient encore; elle communiqua au parlement le plan du traité de paix; & malgré les efforts de Marlborough & de Godolphin, les deux chambres l'assurèrent de leur approbation pleine de reconnoissance.

Eugene pressoit le siège du Quesnoi quand le duc d'Ormond abandonna les alliés. Presque tous les étrangers à la solde de l'Angleterre refuserent de le suivre, tant ils se flattoient de nouveaux triomphes. Louis livre Dunkerque aux-Anglois pour sûreté de ses engagemens; il attend avec inquiétude les événemens d'une campagne critique. Eugene prend le Quesnoi, & assiége Landrecie; des détachemens ennemis ravagent la Champagne; le royaume est consterné. Mais il ne faut qu'un moment pour détruire l'ouvrage de la fortune. Les lignes du prince Eugene étoient, dit-on, trop étendues, & les diffé-

Les Anglois
abandonnent
les alliés.

rens postes, par conséquent, trop séparés pour se soutenir mutuellement. Une attaque brusque, bien concertée, fit le salut de la France. Villars force les retranchemens du général d'Albemarle, campé à Denain, sans que le prince puisse y porter du secours; il se rend maître de Marchiennes, le dépôt des magasins de l'ennemi; il délivre Landrecie; reprend Douai, le Quesnoi, Bouchain, & acquiert en une campagne la supériorité sur ce vainqueur, enflé de tant de succès.

1713.

Paix
d'Utrecht.

Telle étoit cependant la fureur des alliés contre la maison de France, qu'ils résolurent de pousser la guerre avec obstination. Mais la plupart sentirent que sans l'Angleterre leurs efforts seroient inutiles. D'ailleurs Anne n'avoit rien négligé pour leur avantage; ils ne pouvoient refuser la paix que par une odieuse ambition. Elle fut enfin conclue à Utrecht. Louis XIV reconnut le titre de la reine; abandonna le prétendant; garantit l'ordre de succession en faveur de la maison de Hanover; céda la baie de Hudson, l'île de Terre-Neuve

& l'Acadie; s'obligea de raser les fortifications de Dunkerque: une grande partie de ses anciennes conquêtes dans les Pays - Bas devoit servir de barriere aux Hollandois, c'est-à-dire, recevoir leurs garnisons, la propriété demeurant à la maison d'Autriche: le duc de Savoie devoit avoir la Sicile: on cédoit à l'empereur Naples, Milan, la Sardaigne, la Flandre espagnole: on laissoit Gibraltar & l'île de Minorque aux Anglois, avec des droits considérables pour le commerce d'Amérique: l'Espagne & ses possessions dans le nouveau monde demeuroient à Philippe V: on stipuloit enfin les intérêts du roi de Portugal & des autres confédérés.

Charles VI refusa d'acquiescer à ces conditions, & ne tarda guere à s'en repentir. Le maréchal de Villars passa vers le Rhin, prit Landau & Fribourg, défit une armée allemande. Alors l'empereur désira la paix, & la fit en 1714 par le traité de Rastadt, moins avantageux pour lui que n'eût été celui d'Utrecht. Il auroit eu Landau, peut-être même Strasbourg, s'il avoit su finir la guerre à propos. Il ne

Traité de
Rastadt.

reconnut point le roi d'Espagne, qui de son côté refusa aussi de le reconnoître. Le traité d'Utrecht n'en fut pas moins efficace.

Anne blâmée en Angleterre.

Le calme rendu à tant de peuples, des avantages si précieux assurés à l'Angleterre, suffisoient pour immortaliser la reine Anne. Mais l'esprit de faction, qui ne voit les objets que sous de fausses couleurs, se plaît à noircir ce que la sagesse doit admirer. Les Whigs déclamerent injurieusement contre la paix. Selon eux, le traité d'Utrecht étoit l'opprobre & la ruine de la nation. Leurs invectives, leurs libelles n'épargnoient personne; & la reine, après le plus grand service qu'elle pût rendre à l'humanité, se voyoit en butte aux reproches de ses propres sujets *.

Les Ecoissois mécontents.

Une contestation dangereuse élevée dans le parlement augmenta les inquiétudes. On avoit mis un impôt

* Peut-être, dit madame Brooke, l'intérêt de l'humanité demandoit-il qu'on mit de plus fortes entraves à l'ambition de la France. J'avoue que je ne conçois pas cette critique, sur-tout après la guerre de 1758.

sur la dreche; l'Ecosse n'en étoit pas exempte, quoique les membres écossois eussent insisté vivement sur la pauvreté de leur pays. Ce fardeau leur parut si intolérable, qu'ils proposerent dans la chambre haute de dissoudre l'union. Les débats furent très-vifs à ce sujet. Les Whigs se déclarerent contre le traité d'union, qu'ils avoient soutenu autrefois avec chaleur. Les Torys le soutinrent aussi fortement qu'ils l'avoient autrefois attaqué. Peu importe aux hommes de parti d'être en contradiction avec eux-mêmes, pourvu qu'ils l'emportent sur leurs adversaires. La pluralité fut pour les Torys; l'union subsista, & les Ecoissois furent soumis à l'impôt.

Plus la reine, dont la santé s'affoiblissoit de jour en jour, avoit besoin de tranquillité, & avoit lieu d'en attendre, plus l'aigreur des factions lui procura de nouveaux chagrins. On sema le bruit qu'elle pensoit à mettre le prétendant sur le trône; que la succession établie pour la maison de Hanover étoit en danger; que toutes les vues du ministère tendoient

~~Walter~~

1714.

Mouvements
des Whigs.

à détruire le système national. Les Whigs prennent feu sur ces malignes conjectures. Ils renouvellent leurs clameurs dans un nouveau parlement. Le prétendant, renvoyé par Louis XIV, s'étoit retiré en Lorraine. On veut l'arracher de cet asile ; on veut que sa tête soit mise à prix. La chambre des pairs délibère de présenter une adresse pour cet objet. Quelques membres se récrient contre une si grande inhumanité ; ils insistent sur les droits de la nature & de la religion, sur la douceur des lois d'Angleterre. Leurs représentations n'aboutissent qu'à obtenir quelque adoucissement ; car la récompense devoit être promise à quiconque se feroit du prince, en cas qu'il entreprît de descendre dans le royaume.

La sagesse de la reine n'obtient rien.

La reine, en recevant l'adresse des pairs, leur dit avec une sage modération, que le vrai moyen d'affermir la succession protestante, & de soutenir le gouvernement actuel, étoit de bannir les craintes & les jalousies frivoles qu'on répandoit artificieusement par-tout ; qu'elle ne voyoit aucune raison d'en venir à de telles

extrémités, & qu'elle donneroit ses ordres quand elle le jugeroit convenable. La princesse Sophie, son héritière, étant morte, les jacobites remuerent, les factieux donnerent de nouveau l'alarme. Anne publia enfin la proclamation qu'on désiroit contre son frere. Elle prorogea ensuite le parlement, non sans témoigner combien elle étoit sensible aux divisions qui en troubloient l'harmonie.

Ses chagrins furent envenimés par des cabales de cour. Le secrétaire d'état Saint-Jean, devenu lord Bolingbroke, s'étoit insinué dans les bonnes grâces de la favorite, & avoit miné fourdement le crédit du comte d'Oxford. Ces deux ministres se brouillerent avec éclat. Oxford écrivit à la reine contre un rival qu'il peignoit comme un caractère turbulent & dangereux. Bolingbroke se défendit, en accusant le trésorier de correspondances suspectes avec Marlborough, qui étoit parti du royaume; & avec le prince de Hanover, qui avoit envie d'y entrer malgré la reine. Anne fut témoin d'une dispute violente, dans laquelle Oxford perdit le respect, & s'échappa en

Brouillerie
d'Oxford &
de Boling-
broke.

Mort de la
reine.

menaces contre ses ennemis. Elle le déponilla sur le champ de ses emplois. L'agitation, l'inquiétude la conduisirent au tombeau. Elle mourut dans la cinquantieme année de son âge, & la treizieme de son regne. Peu de souverains ont mérité plus d'éloges que cette princesse. Sans avoir ni de grands talens, ni un esprit bien cultivé, ni assez de vigueur dans l'ame pour ne pas laisser trop d'ascendant aux favoris, elle se distingua par les qualités du cœur, une piété sincere, une vertu constante, une tendre affection pour ses sujets, une douceur inaltérable dans le gouvernement comme dans le commerce familial. On l'appeloit la *bonne reine Anne*, titre plus glorieux que les victoires qui ont rendu son regne si célèbre. Marlborough fit trembler la France; mais elle pacifia l'Europe.



G E O R G E S I.

Les jacobites s'étoient vainement flattés que les droits du sang prévaudroient en faveur du fils de Jacques II, sur les motifs qui avoient fait exclure ce monarque & sa postérité de la couronne d'Angleterre. Soit que la reine Anne eût formé, on non, le projet de changer l'ordre de succession établi par le parlement, les conjonctures ne lui avoient pas permis de rien entreprendre pour un frere malheureux. Sa mort déconcertoit les Torys; Bolingbroke, un de leurs principaux chefs, restoit sans pouvoir, & son génie, plus brillant que solide, n'étoit point fait pour gouverner la nation. Tout se soumit à un étranger. Georges de Brunswick, électeur de Hanover, fils de la princesse Sophie, petite-fille de Jacques I, fut proclamé sans la moindre opposition. C'étoit un prince de cinquante-quatre ans, d'un esprit vaste, d'une réputation bien établie, joignant le mérite militaire aux qualités poli-

1714.

L'électeur
de Hanover
reconnu roi.

tiques, ayant pour maxime de n'abandonner jamais ses amis, de rendre justice à tout le monde, & de ne craindre personne. Le parlement assemblé en son absence lui accorda le même revenu dont avoit joui la reine Anne. Au lieu de cinq mille livres sterling, promises sous le dernier regne, on en promit cent mille à quiconque arrêteroit le prétendant, en cas qu'il voulût descendre dans le royaume. Le temps avoit fortifié la haine contre les Stuarts. Leur religion faisoit oublier ce que l'on devoit à leur personne.

Georges se
déclare pour
les Whigs.

Georges se hâta d'arriver en Angleterre. Un prince jusqu'alors estimé par sa prudence, paroïsoit capable d'éteindre l'ardeur des factions, ou de la tourner vers le bien public. Il en seroit peut-être venu à bout, s'il avoit tenu la balance égale entre les partis, & qu'il eût tâché de les réunir en les ménageant. Soit qu'il jugeât la chose impossible dans une nation turbulente, soit que les préjugés contre les Torys l'entraînaient au delà des justes bornes; il donna toute sa confiance à leurs

adverfaires, comme plus dévoués au nouveau gouvernement. Bolingbroke Révolutions de cours. perdit fa place de miniftre; le commandement des troupes fut ôté au duc d'Ormond, & rendu à Marlborough; la révolution (car c'en étoit une pour les Anglois), s'étendit aux autres emplois de faveur; enfin les Whigs triompherent avec d'autant plus d'infolence, qu'ils étoient tombés dans une plus profonde difgrace. Ces commencemens ne pouvoient qu'aigrir l'animofité, & entretenir un levain de troubles. Mais on doit l'avouer; c'eût été un prodige, dans les circonftances, que de tenir un juft milieu entre des partis, également nombreux & remuans.

Georges montra plus de fageffe, Déclaration du roi. en déclarant qu'il étoit réfolu de maintenir les églifes d'Angleterre & d'Ecoffe dans l'état où elles étoient établies par les lois; qu'il efperoit y réuffir fans donner atteinte à la tolérance accordée aux protestans non conformiftes, tolérance fi avantageufe au commerce & au bien public; que fur-tout il conferveroit foigneufement la propriété, ce droit fi précieux des

Sujets, principale source du bonheur de la nation.

Démolition
de Dunker-
que & de
Mardick,

Un des principaux articles du traité d'Utrecht prescrivait à Louis XIV la démolition de Dunkerque, dont le port lui avoit coûté des sommes immenses, & étoit devenu pour l'Angleterre un objet de jalousie & de terreur. En exécutant le traité, il fit élargir le canal de Mardick; on y commença un port comparable à celui dont il falloit se priver. Le comte de Stair, ambassadeur de la cour de Londres, se plaignit vivement de cette entreprise. Selon plusieurs historiens, le monarque lui répondit: *J'ai toujours été le maître chez moi, quelquefois chez les autres: ne m'en faites pas souvenir.* Voltaire assure que cette réponse, peu convenable, selon lui, n'est point sortie de la bouche de Louis XIV. Sans examiner le fait, on y peut reconnoître l'ancienne fierté du conquérant de la Hollande & de l'arbitre de l'Europe. Mais les temps n'étoient plus les mêmes: les Anglois eurent satisfaction; les travaux de Mardick furent suspendus; on les démolit sous la régence.

Cependant le feu de la mutinerie ^{Mutinerie dans le royaume.} gaignoit déjà le royaume. Tout retentissoit des plaintes du parti humilié. Plusieurs villes étoient remplies de tumulte. On ne manquoit pas, pour animer davantage le peuple, de joindre la cause de l'église à celle de la faction, *Bas les Whigs ! Sachez-
verel pour toujours !* c'étoit comme le cri de ralliement. Le prétendant, ^{Manifeste du prétendant.} qu'on appeloit le chevalier de Saint-Georges, essaya de profiter des conjonctures ; il publia un manifeste, dans lequel il se plaignoit qu'on eût proclamé un prince étranger, contre la loi fondamentale & incontestable du droit héréditaire ; observant que nul acte n'avoit pu déroger à cette loi, & que les sujets, en la violant, s'étoient fait tort à eux-mêmes autant qu'à lui.

Dans un moment si critique, il ^{1615.} importoit au roi d'avoir un parlement dont il fût le maître. Il en convoqua ^{Convocation d'un parlement.} un nouveau, mais de manière à irriter les mécontents. Sa proclamation renfermoit des plaintes contre ceux qui se montroient mal affectionnés au gouvernement établi ; il espéroit,

ajoutoit-il, qu'on éliroit des personnes capables de remédier aux défordres actuels; qu'on auroit une attention particuliere pour les citoyens, dont le zele avoit soutenu la succession protestante, lorsqu'elle étoit en danger. Rien ne pouvoit mieux désigner les Whigs, ni marquer plus clairement de quel côté on attiroit les suffrages. L'influence de la cour eut son effet ordinaire, & dirigea les élections en corrompant les électeurs.

Harangue du
roi.

Dès que le parlement fut assemblé, le roi renouvela, par une harangue remarquable, les assurances de son zele pour le bien public. « La
» tranquillité & le bonheur de mon
» peuple, dit-il, seront les principaux soins de ma vie. Je regarderai
» comme mes meilleurs amis ceux
» qui m'aideront à suivre ces mesures; & je ne doute point que je
» ne me trouve en état, avec votre secours, de renverser les projets de
» ceux qui voudroient m'enlever le
» bien que j'estime le plus, l'affection de mon peuple ». Les communes fixerent la *liste civile* ou le revenu de la couronne à sept cent mille

Revenu de
la couronne.

livres sterling, outre les dépenses extraordinaires.

Quelques membres eurent le courage Patriotes réprimés. de parler en patriotes. On proposa d'examiner la proclamation du roi. Le chevalier Windham déclara qu'elle étoit insoutenable, sans exemple, & d'une conséquence dangereuse pour la constitution même du parlement. *A la tour ! à la tour !* s'écria-t-on aussitôt. Il eut ordre de sortir ; cent vingt-neuf membres l'accompagnèrent. Les autres convinrent qu'il seroit réprimandé par l'orateur, comme ayant abusé indignement de la liberté de la parole. On l'auroit comblé d'éloges sous les Stuarts.

La faction dominante vouloit écraser Accusation contre les anciens ministres. ses adversaires par une vengeance d'éclat. Un comité secret fut chargé de rendre compte des dernières négociations ; & sur son rapport, on poursuivit cruellement les anciens ministres. Le fameux Robert Walpole, Robert Walpole. président de ce comité, homme habile, qui avoit toute la confiance du roi, accusé de haute trahison Bolingbroke, retiré en France, auteur du traité particulier conclu avec Louis XIV.

Le lord Coningsby se leve aussi-tôt, & dit : « Le digne président a accusé la » main, & moi j'accuse la tête; il a » accusé le clerc, & moi j'accuse le » juge; il a accusé l'écolier, & moi le » maître : j'accuse Robert Harley, » comte d'Oxford, de haute trahison, » d'autres crimes, & d'insignes malver- » fations ». Le frere d'Oxford prend la parole pour le defendre. Il représente que ce ministre n'a rien fait que par l'ordre de la reine; que la paix d'Utrecht est avantageuse; que deux parlemens l'ont approuvée comme telle. Ces raisons ne désarment point les communes. On porte l'accusation à la chambre haute. Le comte, après y avoir protesté de son innocence, & observé que si des ministres d'état, qui exécutoient les ordres du souverain, étoient responsables de leur conduite, tous les membres de la chambre pouvoient un jour être exposés aux mêmes recherches : « Mi- » lords, ajouta-t-il, je vais prendre » congé de vous, peut-être pour » toujours. Je donnerai ma vie avec » joie, pour une cause que favorisoit

Procès du
comte d'Ox-
ford.

» ma chere maîtresse, notre derniere
 » reine. Quand je considere que je
 » dois être jugé par la justice, l'hon-
 » neur, & la vertu de nos pairs,
 » j'acquiesce volontiers à ce jugement.
 » La volonté de Dieu soit faite ».

On le conduisit à la tour, quoique
 dangereusement malade de la gra-
 velle. Le peuple l'accompagna en
 foule, invectivant contre les persé-
 cuteurs de ce respectable ministre.
 Le duc d'Ormond & le comte de
 Strafford furent accusés de même.

Ormond, persuadé que ni sa naissance,
 ni ses services ne pouvoient lui procurer
 un jugement équitable, aima mieux
 quitter sa patrie que de courir les risques
 de l'événement. Lui & Bolingbroke
 n'ayant pas comparu au temps prescrit,
 le bill d'*attainder* passa contre eux,
 leurs noms furent effacés de la liste
 des pairs.

Ormond &
 Bolingbroke
 proscrits.

Ces violences aigriront d'autant plus
 les esprits, qu'ils étoient déjà en fer-
 mentation. Peu auparavant, Londres
 & Westminster avoient été remplis de
 tumulte. Le peuple avoit foulé aux
 pieds toute bienfaisance, jusqu'à brûler
 une figure de Guillaume III, jusqu'à

On craint
 une invasion.

insulter ceux qui célébroient l'anniversaire de la naissance de Georges. Les jacobites remuoient dans le royaume. Le roi déclara au parlement qu'on étoit menacé d'une invasion. On lui donna le pouvoir de suspendre l'acte d'*habeas corpus*, & de faire arrêter toutes les personnes suspectes; on promit cent mille livres sterling à quiconque feroit le prétendant mort ou vif; on leva des troupes; on arma la flotte; on fit toutes sortes de préparatifs. Ce n'étoit pas une alarme sans fondement. Les Torys poussés à bout commençoient à entretenir des correspondances avec les ennemis du dehors. Le prétendant espéroit la protection de Louis XIV.

Mort de
Louis XIV.

Mais ce monarque, long-temps l'idole de ses sujets & la terreur de l'Europe, mourut dans une triste vieillesse. M. Smolett ne le considère que comme *un tyran fastueux*, qui sacrifia le repos du monde à son ambition & à son orgueil. C'est ainsi que les haines nationales altèrent la vérité historique. Un écrivain assez injuste pour flétrir la mémoire de Louis XIV, sans lui donner aucune

louange, est assez réfuté par les événemens de son regne. Avec de l'ambition & de l'orgueil, un grand prince peut faire des fautes, & conserver des droits légitimes à l'admiration publique. Nous ne sommes plus les échos de ses flatteurs; nous n'élevons plus jusqu'aux cieux ni le superbe conquérant qui menace la liberté de ses voisins, ni le zéléteur impérieux qui ne ménage point les consciences de ses sujets. Les préjugés & les passions d'autrui l'égarerent quelquefois malgré sa droiture & sa bonté naturelles. Mais combien de preuves de sagesse, de justice, de bienfaisance, de grandeur d'ame; combien d'institutions précieuses à la France, utiles même à toute l'Europe, assurent à ce monarque les éloges de la postérité!

Le duc d'Orléans, régent du royaume sous la minorité de Louis XV, se lia bientôt avec l'Angleterre. Sa politique ne s'accordoit point avec les desirs du prétendant. Enfin les partisans de ce dernier, ou plutôt les mécontents, paroissent en armes. Le comte de Marr leve des troupes en Ecosse, y fait proclamer Jacques III. Le nord

1716.
Révolte en
Ecosse & en
Angleterre.

de l'Angleterre imite cet exemple de rébellion. Bientôt les rebelles sont poussés vigoureusement. La bataille de Dumblain les affoiblit beaucoup sans les vaincre. Enfin un renfort de six mille Hollandois assure la supériorité à l'armée royale, & le prétendant, qui étoit descendu en Ecosse, est contraint de repasser la mer. Plusieurs de ses partisans avoient été arrêtés; ils furent condamnés à mort. On vit les femmes de ces illustres malheureux implorer en vain la clémence & la protection du parlement. Georges se montra inflexible. La chambre haute le suppliant de surseoir à l'exécution, il répondit sechement qu'il seroit ce qui lui paroîtroit le plus convenable à la dignité de sa couronne & à la sûreté de ses sujets. Le comte de Nithsdale devoit périr sur un échafaud, ainsi que d'autres seigneurs. Sa femme le sauva par un généreux artifice. Elle obtint la permission de lui dire le dernier adieu, courut l'embrasser dans sa prison, changea d'habillement avec lui, ménagea ainsi sa fuite, & demeura prisonnière à la place. Interrogée juridiquement, elle

Punitions
sans clémence.

Générosité
& courage
d'une femme.

garda un profond silence sur le lieu de la retraite du comte. On la mit en liberté, soit parce qu'il eût été trop odieux de la punir, soit parce que l'on ne pouvoit s'empêcher de rendre justice à sa vertu.

Souvent la sévérité ne sert qu'à enhardir l'esprit de révolte. Quoique les rebelles fussent abattus, il étoit à craindre que des exécutions sanglantes ne leur suscitassent des vengeurs. Après avoir ordonné beaucoup de supplices, la cour chercha le moyen d'en prévenir les effets. Le parlement actuel lui étoit soumis : un nouveau parlement pouvoit se tourner contre elle, & faire retomber sur les ministres la rigueur dont on accabloit les citoyens. L'acte des parlemens triennaux, ce rempart de la liberté nationale, inspiroit de justes alarmes à un ministère qui sembloit tendre au despotisme. Attaquer cet acte si important étoit une entreprise hasardeuse ; mais les conjonctures étoient favorables. Un pair repré-
La cour veut prolonger la durée du parlement.
Raisons pour
 senta dans la chambre haute que les élections trop fréquentes entretenoient l'activité des partis, fomen-

toient des haïnes dans les familles, entraînoient des dépenses ruineuses, occasionnoient des cabales & des intrigues de souverains étrangers; que dans la situation présente des affaires il convenoit de remédier à ce mal; & que c'étoit un moyen d'étouffer la rebellion, toujours prête à se ranimer. Il proposa enfin de dresser un bill pour étendre la durée des parlemens.

Raisons
contre.

Ces raisons furent vivement combattues par d'autres seigneurs. « Les » lois fondamentales du royaume, » disoient-ils, exigent de fréquens » parlemens; ils sont établis par l'u- » sage de plusieurs siècles, ils inté- » ressent la liberté & la gloire des » citoyens: quelle confiance les étran- » gers pourront-ils avoir en une na- » tion qui auroit sacrifié lâchement » ses droits les plus précieux? Les » dépenses des élections, les cabales » qu'elles occasionnent, loin de dimi- » nuer par ce nouveau & dangereux » système, n'augmenteront-elles pas » avec l'intérêt qu'auront les particu- » liers à briguer les places d'un long » parlement? Le ministère n'aura-t-il

» pas & plus de motifs & plus de
 » moyens d'en corrompre les mem-
 » bres ? Le parlement ne pourra-t-il
 » pas aspirer lui-même à se rendre
 » perpétuel, après avoir prolongé sa
 » durée ; ce qui anéantiroit les pri-
 » vilèges du peuple & la constitution
 » de l'état ? »

Des argumens si plausibles furent Le parlement fixé à sept ans.
 trop foibles contre l'influence de la
 cour. On disputa, on s'échauffa ; mais
 les deux chambres passerent le bill,
 qui fixoit la durée du parlement à
 sept années ; & Georges triompha, en
 quelque maniere, du peuple dont il
 auroit dû se faire aimer.

La complaisance du parlement lui Charles XII veur déroner Georges.
 tint lieu, autant qu'il étoit possible,
 de l'affection de ses sujets. Comme
 ses affaires l'appeloient en Allema-
 gne, on annulla une clause de l'acte
 de *limitation*, qui lui ôtoit la liberté
 de s'éloigner du royaume. Il avoit
 acquis, comme électeur de Hanover,
 les duchés de Bremen & de Werden,
 dont le roi de Suede, Charles XII,
 avoit été dépouillé par ses ennemis.
 Ce jeune héros aussi brave & plus
 vertueux qu'Alexandre, mais dont

la passion pour la guerre coûta tant de larmes à l'humanité, étant sorti de sa captivité de Bender, respiroit la vengeance, & brûloit de réparer ses malheurs. Irrité contre le roi d'Angleterre, il résolut de le détrôner, de faire une invasion en faveur du prétendant. Celui qui avois mis Stanislas Leczinski à la place d'Auguste, roi de Pologne, pouvoit espérer de rétablir la maison de Stuart sur le trône qui lui appartenoit par sa naissance. Le baron de Gortz, génie entreprenant, ministre absolu de Charles, dirigeoit toute l'entreprise. Il négocioit la paix avec le czar, pour accabler les autres ennemis de la Suede; il agissoit de concert avec le cardinal Albéroni, ministre d'Espagne; il alla intriguer lui-même en Hollande, tandis que le comte de Gillenburgh, ambassadeur en Angleterre, conspiroit sourdement à Londres. Les mesures étoient bien prises; les difficultés sembloient s'aplanir; une multitude infinie de mécontents désiroient la révolution, disposés à y concourir avec ardeur. Quoique Georges se fût mis à couvert par une confédération
avec

avec la cour de France & les états-généraux, le danger étoit imminent si le secret eût été impénétrable.

Informé de ces intrigues, le roi se hâte de quitter Hanover, & de retourner à Londres. Il fait arrêter le comte de Gyllenburgh; le baron de Gortz est aussi arrêté en Hollande.

1717.
Le roi engage l'Angleterre dans les affaires du continent,

On trouve dans leurs papiers des preuves certaines du complot; on les met sous les yeux du parlement. Georges demande un subside extraordinaire, pour garantir ses royaumes du péril dont la Suede le menace. Quelques membres se récrient contre une telle proposition, soutenant qu'elle ne s'accorde point avec les usages parlementaires, que de nouvelles alliances seroient inutiles, & qu'on ne doit pas les acheter à prix d'argent. Après de vifs débats & des plaintes ameres contre les ministres, le subside est accordé. Ainsi l'Angleterre se trouva engagée dans les affaires du continent, parce que la maison régnante possédoit des états en Allemagne. Inconvénient qui a entraîné plus d'une fois des suites fâcheuses, sur-tout en donnant au roi

une armée que la nation ne peut voir qu'avec inquiétude.

Oxford dé-
chargé de
l'accusation.

Le comte d'Oxford languissoit depuis deux ans à la tour. Il profita d'une brouillerie entre les ministres, pour demander un jugement. Les deux chambres eurent de violentes contestations sur la maniere dont il falloit y procéder. Celle des seigneurs soutint que c'étoit à elle de régler les procédures, comme de prononcer la sentence, & l'emporta sur l'opposition des communes. Les accusateurs ayant été requis de comparoître, & ne s'étant point présentés, Oxford fut renvoyé absous. Mais la chambre basse, animée par le ressentiment, le fit excepter, ainsi que Prior & quelques autres, de l'acte de pardon que le roi accorda enfin. Trop de sévérité avoit précédé cet acte, pour qu'il effaçât les impressions de la rigueur. Une sage clémence fait pardonner à propos, & sollicite au repentir. On reprochoit à Georges de n'avoir pas imité en cela ses prédécesseurs.

Mort de
Charles XII.
Entrepris de
la cour d'Es-
pagne.

Un événement imprévu le délivra de toute inquiétude du côté de la Suede. Charles XII, qui étoit sur la

point de s'unir avec le czar Pierre le grand, fut tué au siège de Fridérichshall en Norwege. Les états qu'on lui avoit enlevés, demeurèrent entre les mains des possesseurs. Georges n'avoit pas encore reçu l'investiture des duchés de Bremen & de Werden. C'étoit pour lui une raison de ménager l'empereur Charles VI, & de le soutenir contre l'Espagne. Tandis que Charles faisoit la guerre aux Turcs, comme alliés des Vénitiens, guerre fameuse par les victoires du prince Eugene; Philippe V s'empara de la Sardaigne, sous des prétextes plus spécieux que solides. Le cardinal Albéroni, son ministre, dont les projets ambitieux tendoient au renversement de l'ordre établi par la paix d'Utrecht, attira sur la monarchie espagnole un orage que la prudence sembloit devoir éviter. L'empereur, la France, l'Angleterre, & la Hollande conclurent un traité célèbre, pour maintenir la tranquillité de l'Europe. Cette quadruple alliance régloit le partage de quelques états. Philippe en fut mécontent; on se prépara bientôt à la guerre.

Quadruple
alliance.

La loi mar-
tiale rétablie.

Le parlement fixa le nombre des troupes à seize mille hommes, & passa un bill pour punir la mutinerie & la désertion. En rétablissant la loi martiale, on enlevoit au magistrat civil la connoissance des crimes que commettraient les soldats ou les officiers de l'armée. Un acte si contraire au génie anglois prouve l'altération des principes, mais il paroît convenir au génie de la discipline militaire.

1718.
L'amiral
Bing bat les
Espagnols.

Le but de la quadruple alliance étoit d'obliger le roi d'Espagne à faire la paix avec l'empereur, à qui le duc de Savoie devoit céder la Sicile en échange pour la Sardaigne. Ce traité, trop avantageux à la maison d'Autriche, dont il augmentoit le pouvoir en Italie, fut rejeté par la cour d'Espagne. Georges, pour soutenir sa médiation à main armée, fit partir une flotte de vingt vaisseaux de ligne, sous le commandement de l'amiral Bing. Les Espagnols faisoient des conquêtes en Sicile. Déjà maîtres de Palerme & de Messine, ils pouvoient le devenir promptement de l'île entière. L'amiral anglois attaqua leur flotte, plus nombreuse que

la sienne, & la détruisit presque sans effort. La guerre n'étoit pas encore déclarée. On réclama en Espagne le droit des gens, violé par cette action. La guerre déclarée à l'Espagne.

Quelques membres du parlement, Walpole en particulier, qui avoit perdu son crédit, la blâmerent avec chaleur. On se plaignit hautement du tort que faisoit au commerce une rupture si irrégulière, si précipitée. Les plaintes eurent peu d'effet. Le parlement, docile aux impressions de la cour, approuva tout ce qu'elle voulut, & la guerre fut déclarée à l'Espagne.

Peu de temps après, le duc d'Orléans découvrit un complot tramé par Albéroni contre sa personne. Projet du cardinal Albéroni. Cet audacieux ministre ne se proposoit rien moins que de bouleverser le gouvernement de France : il vouloit, malgré la renonciation de Philippe V, lui procurer la régence de ce royaume ; & l'on conspiroit pour enlever le régent, héritier présomptif de Louis XV. La découverte de l'intrigue amena une déclaration de guerre. La France, qui avoit prodigué son sang & ses trésors pour Philippe, se

trouva tout à coup son ennemie ; tant la politique rompt aisément les liens de la nature. Albéroni, toujours plus ardent à mesure qu'il rencontroit plus d'obstacles, projette une invasion en faveur du prétendant. Il le fait venir d'Italie, concerté avec lui, & presse l'exécution de l'entreprise.

1719.
Les Espagnols
échouent par
tout.

Dix vaisseaux de guerre espagnols, sans parler des bâtimens de transport, se mettent en mer sous les ordres du duc d'Ormond, impatient de tirer vengeance de sa disgrâce. Mais Georges avoit la fortune de son côté. Une tempête dissipe cette flotte ; trois cents Espagnols, descendus en Ecosse, sont forcés de se rendre prisonniers ; toutes les espérances du prétendant s'évanouissent. Bientôt le comte de Merci, général de l'empereur, soutenu par l'amiral Bing, soumet une partie de la Sicile. Le roi d'Espagne, ne pouvant résister à tant d'ennemis, accede enfin à la quadruple alliance ; il renvoie son ministre, dont la rémérité l'avoit engagé dans cette guerre. Si toutes les guerres étoient aussi courtes, elles affligeroient l'humana-

nité, sans la réduire au désespoir.

Un autre fléau, né de l'insatiable avarice, mit l'Angleterre en combustion. Les dettes nationales montoient à plus de quatorze millions sterling. On cherchoit le moyen de les acquitter. La banque d'une part; de l'autre, la compagnie de la mer du sud, firent des offres pour cet objet. Celles de la compagnie, paroissant plus avantageuses, furent acceptées: le chevalier Blunt, auteur du système qu'on adoptoit, se livra tout entier aux soins de l'exécution. Le système de Law, qui avoit une base plus solide, venoit de bouleverser la France. Mais la passion effrénée des richesses est trop aveugle pour profiter de l'expérience qu'elle a sous les yeux. Le désir & l'espérance d'une fortune considérable attirèrent dans le piège une infinité de malheureux, dupes de l'artifice & de l'intérêt. Les directeurs de la compagnie, leurs partisans mercenaires, ayant infatué le public par des chimères attrayantes, les actions monterent rapidement, de cent jusqu'à mille livres. La manie de l'agiotage

1720.
Système fatal
de la compa-
gnie du sud.

Pursuiv. d
l'agiotage.

s'empara de toutes les têtes, absorba toutes les idées. Whigs, Torys, jacobites, noblesse, clergé, médecins, jurifconsultes, marchands, les femmes ainsi que les hommes, tout parut animé du même esprit. Chacun donnoit son argent pour du papier, chacun croyoit s'enrichir en se dépouillant. Ce prestige ne fut pas de longue durée. On vit que le commerce du sud, fondement ruineux d'une si énorme entreprise, ne pouvoit répondre aux vœux de la cupidité. Les actions baissèrent tout à coup prodigieusement. Plusieurs projets, enfantés par une industrie avare & frauduleuse, furent totalement décriés. L'argent disparut, les payemens cessèrent, le crédit public se dissipa; des familles sans nombre se virent plongées dans l'indigence, & les cris du désespoir succédèrent à l'ivresse d'une joie frivole & insensée.

Le prestige
s'évanouit.

Rétablissement
du crédit
public.

Georges, qui étoit alors en Allemagne, se hâta de venir remédier au désordre. Il invita le parlement à s'occuper d'une affaire si importante. Les deux chambres firent éclater le même zèle, quoiqu'il y eût parmi

leurs membres des ames corrompues, intéressées à tant d'infâmes manœuvres. On examine les coupables; on confisque les biens des directeurs de la compagnie, en leur laissant quelque chose pour leur subsistance; on indemnise les créanciers, autant que les conjonctures le permettent; on rétablit enfin le crédit public, dont la ruine entraînoit celle du royaume. Le parlement ne pouvoit rendre un plus grand service à la nation. Walpole contribua beaucoup au succès par son génie & son travail. Il rentra dès-lors en faveur, & fut fait premier commissaire de la trésorerie. C'est un des grands avantages de l'Angleterre, que la cour trouve le sien à favoriser le mérite.

Quoique les disputes de religion fussent comme éteintes avec le fanatisme, quelques affaires ecclésiastiques occasionnerent des débats dans le parlement. En 1718, il avoit annullé des actes sévères contre les non conformistes. L'évêque de Bangor avoit même soutenu à ce sujet, que de pareils actes étoient des lois de persécution; & que si l'on

1721.
Affaires ecclésiastiques.

admettoit en matiere ecclésiastique les principes de l'intolérance, toutes les persécutions des payens & l'inquisition papiste pouvoient être justifiées. Cependant le progrès de l'impiété & de la licence réveilla le zele de ceux qui penchoient pour la rigueur. Un luxe monstrueux, d'horribles débauches, un mépris affecté pour la religion & les mœurs, éclatoient surtout depuis le systême de finances; car on avoit substitué l'or & l'argent aux objets les plus dignes de l'homme. L'athéisme levoit le front. Dieu étant méprisé ou méconnu, il ne restoit ni frein, ni regle, ni principes à tant d'ames corrompues. En conséquence des représentations d'un pair sur ces désordres, on dressa un bill contre le blasphême & la profanation. Il renfermoit plusieurs articles qui s'accordoient mal avec la liberté accordée précédemment aux non conformistes. Ce fut un motif d'attaquer le bill. La dispute s'échauffa, & fit naître des discours très-singuliers.

Bill contre le
blasphême &
l'impiété.

Débats à ce
sujet,

Un évêque ayant représenté les derniers malheurs, comme une suite des vices dominans, le lord Onslow,

répondit avec dérision, que ce prélat devoit être un grand pécheur, puisqu'il avoit tant perdu au projet de la mer du sud. Le duc de Warton, célèbre par son libertinage, après avoir dit qu'il faisoit volontiers l'occasion de dissiper la calomnie, en déclarant qu'il n'étoit point le partisan du blasphème, ni l'ennemi de la religion, ajouta qu'il ne pouvoit approuver ce bill, parce qu'il le jugeoit contraire à l'écriture. Aussi-tôt il tira une bible de sa poche, & lut divers passages dont il conclut que le bill devoit être rejeté. L'opinion du comte de Péterborough eut quelque chose de plus bizarre. Il protesta qu'il vouloit bien un roi parlementaire, mais non un dieu ni une religion de la main du parlement; que si la chambre le gênoit à cet égard, il iroit à Rome, & tâcheroit d'avoir un chapeau de cardinal; aimant mieux traiter de pareilles affaires dans le conclave, qu'au milieu des pairs d'Angleterre. Enfin l'opposition fut si violente, que le bill ne passa point. Le bill re- Georges jeté. avoit plus à cœur de se faire donner des subsides; il en obtint un pour

remplir ses engagements avec la Suede, engagements où la nation étoit peu intéressée. Maître de la chambre basse, il la faisoit servir à tous ses desseins.

1722.
Liberté mal
entendue.

L'amour de la liberté ne laissoit pas d'aller quelquefois jusqu'à l'excès. Pour se garantir de la peste qui ravageoit la Provence, on avoit ordonné de bâtir des lazarets, & de faire des lignes autour des lieux où la contagion auroit pénétré. Quelqu'un représenta qu'enfermer des citoyens dans un hôpital par ordre du gouvernement, & tirer des lignes autour d'une place infectée, étoient des pratiques inconnues dans la constitution angloises, incompatibles avec la douceur d'un gouvernement libre, odieuses même en ce qu'elles étoient imitées du gouvernement *arbitraire* de France. Ces raisons, quoique réfutées avec force, firent retrancher de l'acte parlementaire ce qui donnoit de l'ombrage. Un fantôme de liberté l'emporta sur la sûreté publique. La vraie liberté peut-elle exclure l'unique moyen de mettre un pays à couvert de la contagion?

Les Quakers occasionnerent aussi Bill en faveur
des Quakers, quelques disputes dans le parlement. Ils avoient obtenu sous le roi Guillaume, que leur affirmation solennelle tint lieu de serment en justice; car tout serment répugnoit à leurs maximes, & leur réputation de probité étoit si bien établie, qu'ils pouvoient être crus sur leur parole. Extrêmement scrupuleux en fait de formules, ils demanderent encore qu'on retranchât ces mots de leur affirmation juridique, *en présence du dieu tout-puissant*. Les communes donnerent un bill en conséquence de leur requête. L'archevêque d'York & quelques autres pairs se déclarerent contre le bill; le clergé de Londres présenta une pétition, pour se plaindre d'une condescendance si singulière, en faveur de gens qui étoient à peine chrétiens. Mais le ministère traita cette pétition de libelle séditieux, & le plus grand nombre la rejeta. Faut-il que l'exemple des Quakers fasse la censure des chrétiens? pourquoi d'ailleurs exiger tant de sermens, qui ne servent guere qu'à multiplier le parjure *?

* Voici une autorité bien respectable sur

Conspiration
plus que dou-
teuse.

Toutes les affaires étant finies au gré de la cour, Georges rompit le parlement, en convoqua un nouveau. Les élections furent si bien dirigées, que les membres de l'ancien formèrent la plus grande partie des communes. Le roi fit bientôt part à l'assemblée d'une conspiration nouvellement découverte. Quoiqu'il n'y en eût aucune preuve certaine, ni même vraisemblable, l'alarme se répandit comme dans un péril évident. L'acte d'*habeas corpus* fut suspendu pour une année entière; la nation fut mise en quelque sorte à la discrétion du ministère; quelques seigneurs & plusieurs particuliers furent emprisonnés. Un manifeste absurde, attribué au prétendant, échauffa encore les esprits. On porta des bills sévères

ce point. « C'est ôter toute la force au serment, que de le rendre trop commun. On ne doit jamais admettre personne à prêter serment, que dans le cas où celui qui jure n'y trouve aucun avantage pour lui-même, & n'en procure aucun ni au juge ni au témoin » (*Instruction de l'impératrice de Russie pour un nouveau code*).

contre les catholiques. Les bruits & les préparatifs de guerre répandirent le trouble dans tout le royaume. En supposant la conjuration réelle, il falloit supposer, selon la remarque de M. Smolett, que les conspirateurs n'avoient pas le sens commun, puisqu'on les accusoit de s'être adressés au régent de France, dont les liaisons intimes avec le roi d'Angleterre étoient si connues.

Cependant les communes prononcent qu'il existe un complot pour changer le gouvernement, pour mettre un papiste sur le trône. Elles poursuivent le procès des accusés. Un des principaux est le fameux Atterbury, évêque de Rochester, prélat d'une naissance obscure, mais d'un mérite brillant; ami des lettres, distingué par ses lumières autant que par ses vertus, odieux à la cour, parce qu'il n'en suivoit pas les principes; odieux aux Whigs, parce qu'il avoit les sentimens d'un Tory. Il étoit en prison. Il déclina la juridiction de la chambre, & déclara qu'il produiroit ses défenses devant les pairs. Les preuves contre lui se réduisoient à deux

1723.
Procès d'Atterbury.

lettres en chiffres, interceptées par les commis de la poste, fabriquées, selon toute apparence, par ses ennemis. C'en fut assez pour le condamner à perdre son bénéfice & au bannissement.

Discours d'un
pair en fa-
veur de l'ac-
cusé.

Le bill des communes excita de vives réclamations dans la chambre haute. « Si l'on soutient de semblables procédés, dit le lord Bathurst, il ne reste d'autre parti à prendre pour moi & pour les autres, que de nous retirer à la campagne, & d'y jouir tranquillement de nos biens, s'il est possible, au milieu de nos familles. La moindre correspondance, la moindre lettre interceptée peut nous rendre criminels ». Il insista sur l'exemple du cardinal Mazarin, qui disoit qu'avec deux lignes de l'écriture d'un homme, jointes à un petit nombre de circonstances prouvées par témoin, il étoit maître de sa vie. Se tournant ensuite vers les évêques trop peu favorables à leur confrère, il témoigna son indignation de la haine envenimée de quelques personnes contre le savant évêque de Rochester; haine inconcevable, « à » moins qu'ils ne fussent pénétrés de

» la ridicule opinion de quelques
 » sauvages, qui croient hériter, non
 » seulement des dépouilles, mais des
 » talens d'un illustre ennemi, lors-
 » qu'ils l'ont tué dans une bataille ». Ces oppositions n'empêcherent pas le bill de passer. Atterbury se réfugia en France, où il trouva le repos, l'estime, & tout ce que la société offre d'agrémens aux esprits supérieurs & aux belles ames. Le roi accorda le pardon du lord Bolingbroke, en même temps qu'il fit transporter l'évêque hors du royaume. Il n'y eut qu'un seul homme exécuté pour la conspiration. Où étoient donc les conspirateurs ?

Le comte de Macclesfield, chancelier, homme intéressé, dont les pratiques vénales excitoient les murmures de la nation, paroissoit plus digne de la sévérité des lois. Et sur qui doit-elle plutôt s'exercer, que sur ceux qui abusent de l'autorité même des lois ? Chargé de la haine publique, il résigna volontairement les sceaux. Mais cette démarche ne le mit point à couvert. On l'accusa au parlement d'avoir envahi les biens de la veuve & de

1725.
 Procès du
 chancelier
 Macclesfield.

l'orphelin; d'avoir porté les places de la chancellerie à des prix exorbitans; d'avoir abandonné à ses subalternes de grosses sommes appartenantes aux plaideurs, pour satisfaire ensuite, aux dépens de ces ames mercenaires, sa propre rapacité. On instruisit le procès. Le chancelier, convaincu de pratiques frauduleuses, fut condamné à une amende de trente mille livres sterling, & à demeurer en prison jusqu'au payement. Si la corruption pénètre dans l'ame des premiers magistrats, quel ravage doit-elle faire dans le corps de la nation? L'exemple du châtement devient alors nécessaire; malheureusement il est plus rare, à mesure que le vice est plus commun.

Subsides pour
des affaires é-
trangères.

Le roi prorogea le parlement, après lui avoir témoigné une satisfaction pleine de reconnoissance. Des subsides considérables, qu'il en tiroit sans nécessité, méritoient ces sentimens. Les communes se montroient aussi prodigues, qu'elles avoient été autrefois dures & économes. La nation étoit moins accablée d'impôts,

dans les temps où l'on ne cessoit de crier au despotisme. Georges, comme électeur de Hanover, ayant des intérêts étrangers à ceux de son royaume, sa grande politique consista toujours à les soutenir aux dépens de l'Angleterre.

Il la déploya bientôt dans de nouvelles négociations relatives aux affaires du continent. L'empereur, qui sentoit le besoin d'argent & la nécessité du commerce, avoit établi à Ostende une compagnie des Indes orientales ; objet de jalousie pour les puissances maritimes. Dans la vue de soutenir cet établissement & de se fortifier contre le roi d'Angleterre, auquel il n'avoit point donné l'investiture de Bremen & de Werden, il termina ses différens avec l'Espagne. Le traité fut signé à Vienne par Riperda, hollandois, qui, ayant renoncé pour la fortune à sa religion & à sa patrie, devint, sans beaucoup de talens, premier ministre de Philippe V. Les deux souverains renoncèrent à toute prétention sur les états l'un de l'autre : Philippe accorda aux négocians autrichiens les avantages des

Traité de
l'empereur avec
l'Espagne
Alliances du
roi.

autres négocians étrangers ; il assura la garantie de la compagnie d'Ostende, & promit un subside annuel de quatre millions de piaftres à l'empereur. La Russie entra dans cette alliance. Georges en fut alarmé ; il craignit pour ses états d'Allemagne ; il conclut à Hanover une alliance défensive avec la France & la Prusse, & retourna aussi-tôt en Angleterre.

Afin de faire approuver aux Anglois ce traité, qui ne les intéreffoit que de loin, on eut l'adresse d'y inférer des articles sur le commerce & sur la religion protestante. On sema des bruits capables d'émouvoir le peuple ; on débita que les Impériaux s'uniroient aux Espagnols pour la conquête de Gibraltar & de Port-Mahon ; on fit retentir ces grands mots, toujours répétés depuis, *machinations de gens mal intentionnés, complot d'un prétendant papiste, intérêts des protestans, balance du pouvoir, liberté & sûreté du royaume* ; paroles, dit un historien anglois, semblables à des sons cabalistiques, & qui ont fasciné la nation jusqu'à lui faire sacrifier ses intérêts aux affaires du continent. En

1726.
Georges fait
approuver ses
mesures.

vain un membre des communes représenta que le traité paroïssoit contraire à l'acte d'établissement, par lequel on s'étoit interdit toute guerre pour la défense des états que le roi possédoit en Allemagne. Cette raison plausible ne pouvoit l'emporter sur l'ascendant de la cour. Les deux chambres approuverent sans peine le traité, & promirent au roi de le soutenir si l'on attaquoit ses états. Des subsides extraordinaires furent le gage de la soumission du parlement.

Trois escadres angloises mettent à la voile; l'une destinée à bloquer les ports de Russie, l'autre à croiser sur les côtes d'Espagne, l'autre à saisir les galions espagnols dans les Indes occidentales. Cette dernière expédition ne réussit point. La cour de Madrid, blessée par des hostilités en pleine paix, ordonne des préparatifs de guerre. Georges assemble le parlement, lui expose avec art tout ce qui peut faire impression; parle des projets du prétendant, des intérêts du commerce, des dangers de la religion protestante; déclare qu'il faut de deux choses l'une, ou abandonner Gibraltar

La guerre résolue.

& Port-Mahon à l'Espagne, & supporter les entreprises de la compagnie d'Ostende, ou défendre vigoureusement des droits inviolables contre deux puissance unies pour les anéantir. Les communes entrent d'elles-mêmes dans toutes ses vues; elles accordent quarante-six mille hommes, avec une taxe de quatre schellings par livre sur les terres.

Opposition
dans la cham-
bre haute.

Il trouva moins de facilité dans la chambre haute. Un violent débat y annonça d'abord beaucoup d'opposition. Le lord Bathurst, après avoir développé les inconvéniens de la guerre, observa que de grandes sommes avoient été distribuées en divers endroits, pour faire réussir certaines mesures, & invita les pairs à examiner sérieusement un objet si considérable. « Quant à moi, dit-il, je n'ai jamais touché d'or d'Espagne, ni d'Angleterre; je ne suis ni François, ni Espagnol; mais je me glorifierai toujours d'être un véritable Anglois, & de parler & d'agir pour le bien de ma patrie, tant que j'aurai l'honneur d'être membre de cette chambre ». On ne laissa pas de décider que les

mesures du roi étoient honorables, justes, & nécessaires. Une protestation de dix-sept pairs prouva seulement qu'il y avoit encore des ames assez courageuses pour se roidir contre des résolutions qu'elles ne pouvoient approuver.

La harangue du roi lui attira une Remontrance du ministre de l'empereur à Londres, eut ordre de lui présenter & de publier une remontrance, dans laquelle on imputoit à Georges d'avoir avancé comme certains, plusieurs faits tronqués, ou mal rendus, ou destitués de fondement: on y soutenoit que l'article sur le prétendant étoit faux: qu'il n'y avoit aucune alliance offensive entre l'empereur & l'Espagne; que le traité de Vienne ne donnoit aucune atteinte aux droits légitimes de l'Angleterre: on demandoit enfin réparation de l'injure faite à la majesté impériale par ces imputations calomnieuses. Le parlement s'éleva contre un mémoire si hardi; Palms fut renvoyé; les deux souverains s'attaquerent à la diete de l'empire par des écrits pleins de personna-

Remontrance du ministre de l'empereur.

lités & d'amertume; tout annonçoit une guerre violente & opiniâtre. Georges contracta de nouveaux engagements avec la France, la Suede, le Danemarck, le prince de Hesse-Cassel. Il se ménagea des secours en Allemagne, mais qui devoient coûter de grosses sommes à l'Angleterre.

Le parlement
laisse à Geor-
ges l'emploi
des subsides.

Après avoir tout obtenu du parlement, il ne lui restoit qu'à se rendre maître de l'emploi des subsides, emploi dont le parlement avoit été si jaloux. Le grand trésorier proposa dans la chambre des communes, qu'on donnât pouvoir au roi d'appliquer l'argent qu'il jugeroit nécessaire pour fournir aux dépenses, & pour remplir les engagements contractés, ou qui pourroient l'être avant la fin de l'année. Cette proposition étoit de nature à soulever les esprits. On ne manqua pas d'observer que la prudence des parlemens avoit toujours pris des précautions contre le mauvais emploi des deniers publics; que jamais, dans un gouvernement libre, il ne s'étoit donné de pouvoir si illimité, & d'une conséquence si dangereuse,

dangereuses, qu'il étoit essentiel pour le bien de l'état de conserver les formes parlementaires, d'accorder les secours sur des estimations, & d'appliquer ces secours à des objets avoués publiquement, & reconnus nécessaires; enfin, que si l'on dérogeoit aux usages, aux maximes établies, de pareils exemples deviendroient fréquens, les ministres & la couronne acquerroient un pouvoir absolu de lever des taxes, & la constitution angloise seroit bientôt anéantie. Il en fut de cette affaire comme des autres agitées sous ce regne. L'opposition ne put contrebalancer le parti de la cour; le bill passa dans les deux chambres.

Cependant les Espagnols formèrent le siège de Gibraltar. Mais leurs mesures étoient trop mal prises, & la place trop bien défendue, pour qu'ils pussent réussir. Les puissances armées l'une contre l'autre n'avoient pas, malgré l'aigreur du ressentiment, cette passion de la guerre qui prolonge les calamités du genre humain. La France employa utilement sa médiation pour rendre le calme à l'Europe. On convint des articles préliminaires,

Siège de Gibraltar.

Préliminaires de paix.

Mort de
Georges I.

portant que les hostilités cesseroient d'abord, que la compagnie d'Ostende seroit suspendue pour sept ans, & que l'on tiendroit dans quatre mois un congrès où tous les différens seroient terminés. Le roi, après avoir établi une régence, s'embarqua, & prit la route de Hanover. Il fut attaqué en chemin d'une maladie dont il mourut à Osnabrug, dans la soixante-huitième année de son âge, & la treizième de son regne.

Son caractère,

Georges I avoit de grandes qualités, beaucoup de génie, de discernement, de politique, de talent pour les négociations; il étoit ennemi du faste, & grave dans sa conduite, quoiqu'on lui reprochât avec raison d'avoir donné à sa maîtresse la charge de grand-écuyer. La réputation de sagesse, dont il jouissoit avant que de parvenir au trône, fut ternie aux yeux des Anglois par un gouvernement peu conforme à leurs principes & à l'intérêt de la nation. Adoré de ses peuples d'Allemagne, comme Guillaume III l'étoit en Hollande, il éprouva, ainsi que Guillaume, combien l'Angleterre est plus difficile

qu'aucun autre état à gouverner paisiblement. Mais il eut le talent de s'y rendre presque absolu, ou plutôt d'y amener tout au but de sa politique. Les conseils de ses ministres l'entraînent peut-être au delà de ses propres mesures; & d'ailleurs il est si naturel aux princes de vouloir étendre leur autorité! En devenant maître du parlement, il perdit l'affection de son peuple, le plus grand trésor que puisse avoir un souverain. Brouillé avec le prince de Galles, son fils unique & son successeur, il ne lui donna jamais de part au gouvernement. Le fils a paru plus digne de la couronne que le pere.

C'est lui, Georges II, qui a presque ^{Succès de son} réalisé sur les mers ce projet de ^{filz.} monarchie universelle, si faussement imputé à Louis XIV, si absurde même quand on veut l'étendre au continent de l'Europe. C'est lui qui a exécuté, dans l'Amérique septentrionale, ce vaste plan de conquêtes, dont les suites sembloient menacer toutes les puissances du monde. C'est lui qui, en humiliant la France & l'Espagne, a enflé l'orgueil britannique, au point de provoquer la haine des nations les

plus respectables. Succès brillans, sans doute, mais qui pourront ajouter bientôt, dans l'histoire, un grand exemple à tant d'autres, pour détromper les souverains & les peuples des chimères d'une excessive ambition. Le célèbre Pitt, devenu ministre & comte de Chatham, après avoir signalé son éloquence contre la cour, conçut, inspira, exécuta ces prodigieuses entreprises. Une sage moderation n'auroit-elle pas été plus utile à l'Angleterre ?

Observations Terminons cet ouvrage par quelques observations sur le gouvernement, les mœurs, & la littérature d'Angleterre. Un peuple n'est bien connu que lorsqu'on le considère sous les points de vue qui intéressent le plus l'humanité.

Pouvoir de la couronne.

Depuis l'expulsion des Stuarts, la prérogative royale étoit resserrée dans des limites plus étroites, les actes d'autorité arbitraire furent moins communs, la liberté civile mieux affermie ; mais le souverain n'en fut guère moins puissant. Il avoit toujours en mains les ressorts qui re-

muent les passions. Maître des offices, des dignités, il pouvoit attirer à lui cette multitude d'ames ambitieuses ou vénales qui adorent la fortune. Une corruption contagieuse, Corruption, produite par les richesses & par l'intrigue, infecta, dès le temps de Guillaume III, ce peuple altier, si jaloux de sa liberté. Deux partis inconciliables employèrent l'un contre l'autre l'art funeste de séduire les citoyens & d'acheter les suffrages. Pour dominer dans le parlement, ils ne rougirent pas d'altérer les principes du patriotisme; & la cour fut profiter d'un mal qui favorisoit ses desseins.

Elle vint à bout de remplir de ses Le parlement soumis à la cour. partisans la chambre basse, d'en diriger les délibérations, d'en tirer des subfides énormes, plutôt pour ses propres intérêts que pour les besoins de l'état. L'acte des parlemens triennaux ménageoit une ressource aux patriotes. Ils pouvoient espérer de reprendre bientôt le dessus. Mais dès que la durée du parlement fut fixée à sept ans sous Georges I, la nation parut exposée aux entreprises les plus funestes. On fit sous Georges II, en 1734, de vains efforts

Discours
contre la loi
des sept ans.

pour établir les choses sur l'ancien pied. Le chevalier Windham, après avoir supposé, dans une harangue pleine de force & de raison, un roi incapable de gouverner, un premier ministre souillé de vices, un parlement vénal, esclave du ministère; & après avoir dépeint les suites fatales de cette supposition : « J'espère, dit-il en finissant, que cela » ne se vérifiera jamais. Cependant » la nation peut être assez malheureuse » pour voir sur le trône un tel prince, » livré à un tel ministre, & le ministre » soutenu par un tel parlement. Les » lois humaines ne peuvent changer le » cours de la nature. Il ne dépend pas » de nous d'empêcher l'existence d'un » tel prince ni d'un tel parlement. Et » comme il est bien plus vraisemblable » qu'il existera si la loi des sept an- » nées subsiste, que si elle est anéan- » tie, je conclus à demander avec » toute l'ardeur possible que cette loi » soit annullée ». La proposition de Windham fut débattue, & le plus grand nombre la rejeta.

Le parti des
patriotes plus
faible.

Il y eut toujours en Angleterre de ces hommes vigilans, zélés, incorruptibles, qui ont sans cesse la patrie

devant les yeux, qui luttent contre le torrent des intérêts étrangers, & qui parlent en citoyens au milieu de l'assemblée la plus corrompue. Un gouvernement, où de tels hommes peuvent dire librement leurs pensées, où ils la disent sans crainte & sans détour, a dans soi-même un grand principe de vie & de vigueur. Mais depuis que la couronne a une armée permanente; depuis qu'elle a des intérêts qui ne touchent point la nation; depuis qu'elle peut compter sur les suffrages d'un long parlement, l'équilibre des pouvoirs qui forment la constitution angloise, est devenu plus difficile à maintenir. Des atteintes violentes à la liberté révolteroient un peuple ombrageux & terrible dans ses emportemens. La corruption, en détruisant les principes, fera peut-être un jour plus de mal que n'en feroient les violences du despotisme. Cette corruption, à la vérité, mise en œuvre par les deux partis, fait une espece de contre-poids entre l'un & l'autre. Malheur à une nation où un tel vice feroit un mal nécessaire! la vraie liberté tient essentiellement aux mœurs;

il faut qu'elle péricule un jour, si ce fondement s'écroule.

Sentimens de
Montesquieu
sur le gouver-
nement an-
glois.

On admire dans l'Esprit des lois (l. XI, c. 6. l. XIX, c. 27.) la peinture du gouvernement d'Angleterre. Le génie sublime qui l'a tracée, développe tous les avantages de cette institution politique, & la représente comme un des chef-d'œuvres de la législation humaine. L'animosité des partis, les excès mêmes de tout genre lui fournissent une preuve de la force interne de l'état. « Toutes les pas-
» sions y étant libres, dit-il, la haï-
» ne, l'envie, la jalousie, l'ardeur
» de s'enrichir & de se distinguer, pa-
» roîtront dans toute leur étendue ;
» & si cela étoit autrement, l'état
» seroit comme un homme abattu
» par la maladie, qui n'a point de
» passions, parce qu'il n'a point de
» forces ». Sans examiner si les An-
glois jouissent actuellement de leur liberté, ou non, il montre qu'elle est établie par leurs lois, & il n'en cherche pas davantage. « Je ne pré-
» tends point, ajoute-t-il, ravalier
» les autres gouvernemens, ni dire
» que cette liberté politique extrême

» doive mortifier ceux qui n'en ont
 » qu'une modérée. Comment dirois-
 » je cela, moi qui crois que l'excès
 » même de la raison n'est pas tou-
 » jours désirable, & que les hommes
 » s'accoutument presque toujours
 » mieux des milieux que des extré-
 » mités? » En effet, pour peu que l'on
 réfléchisse sur la fermentation, les ca-
 bales, les discordes, les troubles, l'in-
 quiétude, la défiance, les passions
 orageuses qui agitent perpétuellement
 le peuple anglois; le François, pro-
 tégé par des lois sages, attaché par
 amour comme par devoir à la personne
 de son roi, fidele sans contrainte, &
 obéissant avec honneur, le François,
 dis-je, lors même que le cours des éve-
 nemens lui arrachera quelques plain-
 tes, pourra encore se féliciter & s'hon-
 norer de sa patrie.

Le pouvoir de dire & d'écrire ce liberté de parler & d'écrire.
 qu'on pense, en se renfermant dans
 les limites de la loi, est sans doute,
 comme l'observe Montesquieu, une
 suite nécessaire de la liberté. Ce
 devrait être le moyen d'éclairer le
 peuple & ceux qui gouvernent; de
 faire sentir les abus, & d'y apporter

du remede ; de soutenir les intérêts de la patrie , & d'en écarter les périls. Ce précieux avantage , l'Angleterre l'éprouve complètement : aussi peut-on dire que nulle part les citoyens , en général , ne sont si éclairés sur les affaires civiles ou politiques , dont ils s'occupent même sans paroître s'occuper. Mais la licence abuse des droits les plus légitimes. Chez les Anglois une satire envenimée ne respecte ni les particuliers , ni les ministres , ni le gouvernement. Non contents de distiller leur fiel dans les conversations ou dans les libelles , ils l'ont souvent répandu avec fureur sur les théâtres. Et de là combien d'inconvéniens dangereux !

Licence du
théâtre.

Une farce contre le ministère ayant été dénoncée , sous Georges II , à la chambre des communes , on proposa un bill pour assujettir les écrivains dramatiques à l'inspection du chambellan , de manière qu'ils ne pussent faire jouer aucune pièce sans permission. Le comte de Chesterfield fit à ce sujet un discours très-remarquable. En convenant que le théâtre devoit avoir des regles , il soutint qu'il

falloit s'en tenir aux lois établies, &
 ne pas mettre de nouvelles entraves
 à la liberté. « Si une piece, dit-il, Discours sur
 » semble être un libelle, ou contre cet objet.
 » le gouvernement, ou contre quel-
 » que particulier, les tribunaux sont
 » ouverts, les lois suffisent pour pu-
 » nir les criminels. Si les poètes &
 » les comédiens méritent d'être ré-
 » primés; qu'ils le soient par la lé-
 » gislation connue; s'ils se rendent
 » coupables, qu'ils soient jugés, comme
 » tous les autres Anglois, par les
 » lois de dieu & par celles du pays.
 » Ne les assujettissons point à la vo-
 » lonté arbitraire & au caprice d'un
 » homme. Le pouvoir d'un seul pour
 » juger & déterminer sans limitation,
 » sans appel, est un pouvoir inconnu
 » dans nos lois, incompatible avec
 » notre constitution, un pouvoir plus
 » grand, plus absolu que nous n'en ac-
 » cordons au roi même ». Ce discours
 fut admiré, mais n'empêcha point le
 bill des spectacles de passer en loi.

Plus la législation est douce, hu- Amour des
 maine, impartiale, plus les lois sont lois.
 aimées & respectées. Rien peut-être
 ne fait tant d'honneur aux Anglois.

Ils sentent que les lois sont le gage de leur bonheur ; ils les connoissent. Jusques dans ses emportemens , le peuple se montre jaloux de les maintenir. Un juge de paix , un bas officier de police armé d'un bâton , l'arrêtent quelquefois : un appareil militaire auroit moins de force. En d'autres pays , le nom de loi n'inspire guere au peuple que des sentimens de crainte : à peine y attache-t-il une idée de protection. Là , au contraire , on sacrifieroit tout pour la défense des lois. Quelle heureuse révolution un grand législateur pourroit opérer dans les états mêmes où la liberté civile est moins étendue !

Caractere du
peuple.

Georges I supprima en 1717, à la requête de l'université de Cambridge, l'usage ridicule de brûler en effigie le diable , le pape , le prétendant, le duc d'Ormond, & le comte de Marr. Un tel usage fait connoître le caractère du peuple , la vivacité de ses hâines , & son mépris des bien-séances. La politesse n'a point encore assez adouci cette âpreté de mœurs , que les Anglois tiennent du climat , de la forme du gouvernement , & de

Peu de po-
litesse.

leur position dans une île. Des hommes accoutumés à la mer, enflammés par l'esprit de faction, orgueilleux de la liberté & de la fortune, livrés à des disputes politiques, tout occupés de leurs intérêts & de leurs systêmes; ardens, fougueux, moins par saillies que par principes, dédaignent trop l'art de plaire, pour ne pas franchir souvent les bornes de l'honnêteté.

C'est une chose commune parmi eux, Les seigneurs imitent souvent le peuple. que les seigneurs mêmes, confondus avec le peuple, prennent part à ses excès & à ses emportemens. Les richesses rapprochent les états; la grande

autorité des communes enfle le cœur de la bourgeoisie. Chacun se regardant comme un personnage, & ne craignant aucun citoyen, la fierté de tous met une sorte d'égalité entre tous. Aujourd'hui on aperçoit quelque changement; Changement de mœurs. les campagnes sont moins habitées par la noblesse; elle court davantage aux plaisirs de Londres; les modes ou les usages de France s'introduisent de jour en jour. On en deviendra sans doute plus poli, mais plus efféminé, plus courtisan : y gagnera-t-on beaucoup ?

L'humeur, le caprice, la bizarrerie, Humeur capricieuse.

doivent nécessairement éclater dans une nation où les citoyens ne se soucient de plaire à personne. *La plupart, avec de l'esprit, seront tourmentés par leur esprit même*, selon la remarque de Montesquieu; *dans le dédain ou le dégoût de toutes choses, ils seront malheureux avec tant de sujets de ne l'être*

pas. De là vient sans doute la manie
 fréquent. du suicide, dont les exemples sont fréquens en Angleterre. Un Anglois s'ennuie de vivre, & se tue de propos délibéré. Richard Smith & sa femme se pendirent en 1732, l'un à côté de l'autre, après avoir tué leur enfant encore au berceau, & avoir recommandé par un billet leur chien & leur chat aux bontés de leur hôtesse. On trouva une lettre écrite, non seulement de sang froid, mais avec une sorte de gaieté, par laquelle ils justifioient leur résolution & le meurtre de leur fille. Ils lui avoient ôté la vie, disoient-ils, pour lui en épargner les maux; ils vouloient se délivrer avec elle de la misere où ils étoient tombés sans ressource; & ils se confioient en la bonté de l'être suprême, qui ne pouvoit se complaire dans le malheur de ses créatures. Le désespoir

de ces deux infortunés est moins étrange que celui d'un grand nombre de leurs compatriotes, qu'on a vus se donner la mort au sein de l'abondance, par tristesse ou par dégoût de la vie.

Si le courage & la politique, l'agri-
 culture & l'industrie, le commerce & Puissance & richesses du royaume.
 la marine, ont porté la puissance des Anglois au delà des bornes prescrites par la nature, ce n'est peut-être pour eux qu'un présage de décadence. A force de s'étendre en Amérique, ils y ont fondé un empire trop puissant par lui-même, où la liberté, luttant contre les intérêts & les vexations de la métropole, devoit infailliblement rompre bientôt les liens de la dépendance, & affoiblir le colosse qui fouloit les deux hémispheres. Des guerres de commerce, si contraires aux vrais principes du commerce, ont chargé l'état d'une dette énorme que les fruits de la victoire ne rendent pas moins accablante. Les richesses & les taxes ont tellement haussé le prix de tout, que les Anglois semblent ne pouvoir soutenir la concurrence de l'industrie étrangère. En un mot, ils avoient à craindre le poison toujours funeste d'une excessive

prospérité; & ce poison a opéré son effet.

Sciences,
philosophie.

Les sciences & les belles-lettres ont rendu leur gloire plus durable. Nul peuple ne les surpasse dans les méditations savantes. Leurs mathématiciens, leurs philosophes ont ouvert une immense carrière à l'esprit humain. Il suffit de nommer Newton & Locke; génies d'autant plus admirables, qu'ils se renferment dans la sphère de la nature pour en percer les secrets, au lieu de se perdre dans les systèmes fantastiques, pour créer de nouvelles erreurs. Plusieurs philosophes de l'Angleterre ont suivi les fausses routes de l'impiété; malheur presque inévitable lorsque la raison n'a aucun frein. Mais la religion a trouvé parmi les Anglois des défenseurs sans préjugés & sans fanatisme, aussi forts par le raisonnement que respectables par la conduite. Le clergé ayant perdu son ancien crédit, s'est livré sagement aux travaux qui attirent l'estime personnelle. Il a très-peu d'influence dans les affaires; mais il porte la lumière dans les esprits. La science, le vrai mérite conduisent aux dignités ecclésiasti-

Théologie.

Le clergé
éclairé.

ques ; & l'émulation nourrit des talens qui seroient étouffés sous l'empire de la faveur.

Dans un pays où l'on préfère l'utile Goût des expériences. à l'agréable, les recherches & les expériences relatives aux besoins de la société, fixent principalement l'attention du public. Personne n'ignore combien les Anglois ont travaillé en ce genre, & combien ils y ont eu de succès. En perfectionnant l'agriculture & la navigation, ils se sont assuré des ressources inépuisables. Par l'inoculation de la petite vérole, ils ont con- Inoculation.servé des milliers de citoyens. Elle fut essayée sur des criminels en 1721 ; elle devint bientôt presque générale dans le royaume. Ce n'est pas à nous de peser les raisons pour & contre cette pratique. Mais sous quelque point de vue qu'on l'envisage, il paroît que l'exemple d'un peuple éclairé est en ce genre la plus forte de toutes les preuves ; & que, si le particulier peut craindre de l'inoculation, le public doit la désirer.

La littérature est devenue dans ce Belles-lettres siècle un des principaux ornemens de l'Angleterre. Les auteurs célèbres

qu'elle a produits font aujourd'hui trop connus, pour qu'il soit nécessaire de les désigner. Des idées neuves, des réflexions profondes, des pensées hardies, un style mâle, énergique, souvent obscur à force de précision, les caractérisent presque tous. Le lord Bolingbroke, le comte de Shaftesbury, Addison, secrétaire d'état, &c., ont moins brillé par leur rang que par leurs ouvrages. « Pope, dit Voltaire, a réduit les sifflemens aigres de la trompette angloise aux sons doux de la flûte ». Poëte sublime, élégant, philosophe, traducteur & émule d'Homère, il est admirable quand il s'élève à des objets dignes de son génie; il est au dessous de lui-même quand il se plonge dans le borbier de la satire. Les Anglois ont enrichi leur théâtre des dépouilles de celui de France, qu'ils affectent de déprimer, & dont l'Europe reconnoît les avantages sur le leur; mais ils nous ont appris à penser plus fortement, à donner moins d'entraves au génie, à répandre les vérités utiles jusques dans les genres frivoles, à changer les romans mêmes en école de morale. Rendons

justice à leurs excellens écrivains, les nôtres n'en feront pas moins les délices de toute l'Europe.

Un genre où ils excellent aujourd'hui, c'est l'histoire; genre le plus utile peut-être de tous, puisque c'est le plus propre à répandre la lumière bienfaisante de la vérité. Hume & Robertson réunissent tout ce qui distingue les grands historiens: ils intéressent & instruisent également. Ecoffois l'un & l'autre, ils vengent en quelque sorte leur patrie du tort que lui ont fait tant de siècles de stupidité, de barbarie, de superstition & de fanatisme. Dans quel climat ne peuvent pas éclore les fruits de la raison, les chef-d'œuvres du goût? Dans quel climat les sciences ne peuvent-elles pas produire des miracles? Si quelqu'un ose encore se déclarer partisan de l'ignorance, qu'il voie ce que l'Ecosse étoit jusque dans le dernier siècle, & ce qu'elle est devenue depuis qu'on y cultive les connoissances utiles au genre humain.

Histoire.
Hume &
Robertson.

 G E O R G E S I I .

1727. *Ministère de Georges II.*
 Georges II, fils unique & successeur de Georges I, confia les rênes du gouvernement à trois hommes célèbres, le lord Townshend, renommé par ses connoissances étendues, le comte de Chesterfield, si connu par son esprit & ses écrits, & enfin Sir Robert Walpole, qui fut en faveur, autant que sous le regne précédent, & parvint à se rendre maître de toute l'administration. Celui-ci, qui, d'un état obscur, s'étoit élevé au poste éminent de ministre, dut son élévation à son zele pour la maison d'Hanover. Dévoué à la couronne, il sacrifia tout à son prince, & ne négligea aucun moyen pour défendre la prérogative royale; il employa sans honte la corruption dans la chambre des Communes, il ne rougit pas de l'avouer, s'étant mis au-dessus des reproches que lui attiroit sa conduite. C'est à dater de cette époque, que disparurent presque toutes les ver-

Caractère de Robert Walpole.

tus publiques ; on tournoit en ridicule l'intégrité ; le patriotisme n'étoit plus qu'un vain mot ; on ne se faisoit aucun scrupule d'acheter ou de vendre des voix.

La chambre des Communes, qui, sous Georges I, s'étoit divisée en deux partis, en vit encore deux dans son sein, le *parti de la cour* & celui de la *patrie*. Le premier, à la tête duquel étoit Walpole, favorisoit tous les plans du ministère ; faisoit valoir les alliances étrangères comme le plus sûr rempart de l'Angleterre ; prodiguoit les fonds publics pour soudoyer des puissances étrangères. Ceux que Walpole ne pouvoit attacher à ce parti par la persuasion, il les y entraînoit par l'argent & l'espoir des places. Le *parti de la patrie*, qui ne ménageoit pas même le monarque, étoit contraire aux alliances continentales, se plaignoit de la profusion de l'argent au dehors, & disoit hautement que les troupes étrangères menaçoient la liberté angloise. La plupart des membres de ce parti ayant favorisé la succession protestante, ne craignoient pas de passer pour Jacobites ; ils manifestoient leurs opinions

Deux partis
dans la cham-
bre des Com-
munes.

avec la plus grande hardiesse. Le *parti de la cour* supposoit des dangers immeniens, pour obtenir des subsides; le *parti de la patrie* déclamoit contre les prérogatives de la couronne.

1728. Traité entre la Grande-Bretagne et l'Espagne. Dans le même temps, une contestation avec l'Espagne parut menacer la tranquillité publique. Les Espagnols avoient faisi, sous prétexte de contrebande, quelques vaisseaux marchands anglois. Les négocians portèrent leurs plaintes au parlement, qui s'adressa au roi pour qu'il demandât réparation à la cour d'Espagne. On négocia, & il en résulta un traité de paix, qui fut conclu entre la Grande-Bretagne & l'Espagne. En vertu d'un des articles de ce traité, Don Carlos, à la mort du duc de Parme, fut, par le secours d'une escadre angloise, mis en possession de Parme & de Plaisance.

Dans l'intervalle de tranquillité qui succéda, il ne se passa presque rien d'intéressant pour l'historien qui ne s'attache qu'aux faits caractéristiques. Du nombre des événemens remarquables dans les annales d'Angleterre, est le sort de la *corporation charitable*, dont le but étoit de prêter, à un in-

térêt légal, de l'argent aux pauvres sur de foibles gages, & aux riches sur une bonne caution. Le capital, d'abord, de trente mille livres sterling, fut ensuite porté jusqu'à six cents mille livres sterling. Cette entreprise avoit été formée par souscription, & les fonds avoient été confiés à des directeurs. Cet établissement subsistoit depuis plus de vingt ans, lorsque Georges Robinson, caissier, & John Thompson, garde-magasin, disparurent. Il se trouva un déficit de cinq cents livres sterling; les propriétaires présentèrent une pétition au parlement, pour demander justice des coupables. Un comité secret fut nommé pour l'examen de cette affaire. Il fut prouvé que la fuite du caissier & du garde-magasin avoit été concertée avec quelques directeurs, pour dépouiller impunément les propriétaires. Plusieurs personnes de marque se trouverent complices de ce vol, & furent exposées à la censure publique. Un esprit d'intérêt & de cupidité avoit gagné tous les rangs. La chambre des Communes manifesta son ressentiment, & chassa de son sein plusieurs de ses membres, Robert

Le parlement
châsse de son
sein plusieurs
de ses mem-
bres.

Sutton, Archibald, Grant & Georges Robinson, pour leurs friponneries dans la direction de cette administration. Trois autres membres furent aussi châssés, Dennis Bond & Burch, avocats de la couronne, pour la vente frauduleuse des biens confisqués sur le comte Derwent-Water, & enfin John Ward, pour crime de faux. Le luxe énorme qui régnoit alors, produisoit ces désordres scandaleux. Mais l'infamie de ces représentans de la nation, qui, sous un autre gouvernement eût été couverte d'un voile impénétrable, étoit du moins exposée au grand jour. Ce seul caractère de la constitution angloise, doit lui assurer la supériorité sur les autres. En effet, si un ministre, si les grands sont coupables en Angleterre, leurs crimes n'échappent point à la censure publique.

L'exemple
de Walpole
dangereux
pour la na-
tion.

Il semble qu'à cette époque, comme l'observe un écrivain, le caractère du ministre Walpole eût corrompu la nation. Par-tout ce n'étoit que rapine, qu'avarice, que corruption, qu'infamie. Et comment le peuple eût-il rougi des horreurs dont ses chefs se glorifioient ouvertement? Aussi l'his-

toire doit-elle flétrir le ministère de Walpole ; dont la conduite prouve qu'il suffit d'un seul homme puissant pour corrompre & dégrader un peuple. Il n'y a point de peines dans le code pour ces crimes ; ces sortes d'actions n'en portent pas même le nom ; c'est une injustice : entre le brigand qui dépouille , l'assassin qui tue , & le ministre qui pille ou avilit une nation , il n'y a pas de comparaison ; le dernier , mille fois plus coupable , mérite d'être puni mille fois plus sévèrement.

Les débats parlementaires devoient de jour en jour plus vifs & plus opiniâtres, à proportion de la haine qu'on portoit à Walpole : malgré l'ascendant qu'il avoit , il échoua dans son projet du bill de l'*excise*. Ce ministre se plaignit au parlement de la fraude qui avoit lieu dans la vente du tabac ; il vouloit remédier à cet abus : au lieu d'exiger les droits d'entrée, suivant l'usage ordinaire , il proposa d'assujétir les marchands à déposer leur tabac dans des magasins établis à cet effet , & surveillés par les officiers de la couronne , & de n'en laisser sortir qu'en payant un droit de quatre pence

1733.

Bill de l'*excise*.

par livres sterling. Cette proposition excita une violente fermentation, non-seulement dans le parti de l'opposition, mais dans toute la nation. L'opposition jettant les hauts cris, déclara que de pareilles entraves ruineroient le commerce de tabac, sans empêcher la fraude, & nécessiteroient la création d'une foule d'officiers de l'excise & de gardes-magasins, à charge au peuple, lesquels dépendans du ministère, augmenteroient son influence & le rendroient formidable. Tels étoient les raisonnemens employés pour soulever les esprits contre le projet de Walpole. Le parlement étoit tous les jours environné d'individus dangereux qui forcèrent le ministère à renoncer à ce bill. Cette victoire du parti de l'opposition fut célébrée à Londres par de grandes réjouissances, la populace brûla même le ministre en effigie.

1734. Ce succès engagea bientôt le même parti à proposer la révocation de l'acte qui avoit fixé la durée du parlement à sept ans, au lieu de trois ans. Dans les violens débats qui s'éleverent à cette occasion, l'administration du dernier regne fut censurée avec beaucoup d'ai-

Proposition
de révoquer
l'acte du par-
lement sep-
temnaire.

greur. On prétendit que l'acte du parlement *septennaire* étoit un attentat aux droits du peuple ; que le parlement qui avoit passé cet acte , avoit donné en différentes fois des preuves de l'esprit tyrannique qui dominoit alors ; que par une de ses loix , le gouvernement pouvoit envoyer & faire juger les prisonniers dans une ville où le jury devoit lui être favorable , & où les témoins de l'accusé ne pourroient & n'oseroient se présenter ; qu'une autre loi autorisoit les juges de paix à mettre à mort les citoyens les plus fideles , après avoir lu la proclamation contre les tumultes séditieux ; que le bill de l'excise auroit passé s'il eût été présenté à cette assemblée corrompue. « Supposons , dit alors Sir William Winham , qu'un homme sans principes & sans honneur soit élevé au ministère ; supposons qu'il soit riche des dépouilles de la nation ; supposons qu'il soit soutenu par une majorité corrompue ; que fier de cet appui , il insulte aux hommes les plus distingués par leur rang , ou par leurs talens ; supposons un parlement vénal , - un roi ignorant , (j'espère

Débats violens dans le parlement.

» que de pareilles circonstances ne se
 » présenteront jamais); mais enfin
 » supposons-en l'existence; n'est-il pas
 » vrai qu'un moyen de remédier à
 » tous ces maux, c'est d'abrégger la du-
 » rée du parlement (1) » ? Ces raison-
 nemens étoient énergiques & solides,
 mais malgré leur force, le ministère
 triompha & le parlement resta septen-
 naire, suivant le désir de Walpole.

1737. Une nouvelle circonstance prouva
 bientôt combien étoit grand le crédit
 de ce ministre: il étoit haï du prince
 de Galles, récemment marié à une
 princesse de Saxe-Gotha. Il eut l'art
 de le brouiller avec son père, au point
 que le roi défendit à son fils de pa-
 roître en sa présence. Le prince ir-
 rité se lia plus étroitement avec le parti
 de l'opposition. Le parlement lui avoit
 assigné cinquante mille livres sterling
 de revenu. Le parti de l'opposition
 voulut, suivant l'usage du dernier re-
 gne, porter ce revenu à cent mille

Triomphe
 du ministère
 sur le parti de
 l'opposition.

(1) Tous ces traits étoient dirigés contre Walpole & Georges II; mais, suivant la constitution, ils n'avoient pas droit de se plaindre, n'ayant pas été nommés. Telle est la liberté des débats en parlement.

livres sterling. Le roi & le ministre s'opposèrent vivement à ce bill qui fut rejeté.

Au milieu de ses succès, Walpole Walpole ridiculisé dans les écrits & sur les théâtres. étoit l'objet des satyres dont les papiers publics étoient journellement remplis; la censure n'épargnoit ni sa conduite publique, ni ses mœurs privées. Toute sa vie étoit exposée au grand jour, ou plutôt à l'ignominie. Au lieu de mépriser ces satyres & leurs auteurs, le ministre opposa à ses ennemis une phalange de gazetiers & de faiseurs de pamphlets; mais il ne s'adressa qu'à des hommes méprisables & sans talents, ou peut-être ne s'en trouva-t-il que de cette espece qui voulurent lui vendre leur plume. Ses propres manœuvres tournant contre lui-même, il en conçut un dépit si violent, que s'il n'eût tenu qu'à lui, il auroit aboli la liberté de la presse. Il est bon d'observer que les ministres prévaricateurs & les gens corrompus se sont toujours élevés contre cette liberté. Les administrateurs intègres & patriotes ne redoutent ni l'œil ni la censure du public. Outre qu'il étoit ridiculisé dans les gazettes, Walpole étoit encore joué tous

Bill concer-
nant les théâ-
tres.

les jours sur le théâtre. Les auteurs, dans leurs critiques, ayant franchi les bornes de la décence, Walpole saisit cette circonstance pour réprimer la liberté des écrivains dramatiques. On prétend même qu'il favorisa leur licence, & encouragea les directeurs d'un théâtre à faire jouer une pièce où il étoit dépeint sous les traits de la satire la plus effrénée. Il présenta donc un bill tendant à diminuer le nombre des spectacles, & portant que désormais toutes les pièces, avant de paroître, seroient soumises à la censure du lord chambellan, & revêtues de son approbation, ainsi que de sa permission. Ce bill, qui portoit un coup mortel au génie, essuya une vive opposition. Il fut sur-tout fortement censuré par le lord Chesterfield, qui, en déclarant que les lois concernant les théâtres étoient suffisantes, observa que, si les auteurs ou acteurs franchissoient les limites tracées par ces lois, ils pouvoient être poursuivis & punis. « Une nouvelle loi, dit-il, est donc » inutile; & une loi inutile est une loi » funeste. Le talent est la propriété » de ceux qui en ont, & trop souvent

» c'est la seule qu'ils aient. Il est donc
 » cruel de les en dépouiller, eux qui
 » sont déjà pauvres. Si les écrivains
 » & les acteurs doivent être réprimés,
 » ils doivent l'être comme les autres
 » citoyens. Qu'ils soient jugés par leurs
 » pairs; mais que leur sort ne dépende
 » point d'un homme qui devient le
 » seul souverain juge des productions
 » de l'esprit. Un pouvoir confié à un
 » seul homme, sans bornes & sans
 » appel, est un privilège inconnu dans
 » nos lois, incompatible avec notre
 » constitution. » Chesterfield avoit rai-
 » son; on le pensoit, on le disoit; mais
 » Walpole l'emporta. Dès ce moment,
 » le génie de la scène comique descendit
 » au tombeau, & le public fut privé de
 » la seule justice qu'il puisse exercer sur
 » les grands coupables.

L'attention publique fut bientôt dé-
 tournée de ces querelles domestiques
 pour se porter au dehors. Les Espa-
 gnols contestoient aux Anglois le droit
 de couper du bois dans la baie de
 Campêche, droit que ceux-ci avoient
 obtenu par différens traités; mais la
 convention n'étoit pas claire; au moins
 le ministère espagnol le prétendoit,

 1738.

Contestation
 entre les Es-
 pagnols & les
 Anglois.

& faisoit saisir en conséquence les vaisseaux britanniques qui se trouvoient dans ces parages. Les négocians anglois se plainquirent vivement au parlement de ces atteintes portées au droit des gens; cette assemblée alloit prendre connoissance de cette affaire, lorsque Walpole entama une négociation avec l'Espagne. Il vouloit éviter la guerre, parce qu'il prévoyoit qu'il seroit obligé d'y employer les fonds que, durant la paix, il s'approprioit; parce qu'il craignoit encore que cette guerre ne fût le terme de son administration.

1739. La cour de Madrid, à qui les craintes de Walpole n'échapperent point, en profita pour faire la loi à l'Angleterre. On convint, par un traité, de régler sous un temps limité les objets de contestation relatifs à l'Amérique, & de suspendre tous les préparatifs de guerre. Le roi d'Espagne s'engageoit à payer au roi d'Angleterre, pour dédommager ses sujets, la somme de quatre-vingt-quinze mille livres sterling. Ce traité fut vivement censuré par le parti de l'opposition, qui prétendoit que Walpole y avoit trahi l'honneur national; que les Espagnols y avoient

Convention
entre l'Espa-
gne & l'An-
gleterre.

tout l'avantage ; qu'ils s'y confervoient le droit d'inquiéter les vaisseaux anglois, & qu'ils ne faisoient aucune réparation à l'Angleterre. Malgré ces raisons, le ministre parvint à faire approuver ce traité par le parlement.

Bientôt après, Walpole fit la demande d'un subside au parlement ; mais, au lieu de l'accorder, le lord Bathurst fit une motion pour savoir si l'Espagne avoit payé la somme qu'elle étoit convenue d'acquitter. Le duc de Newcastle, par l'autorisation du roi, déclara que la cour de Madrid, sans en donner aucune raison, n'avoit pas rempli ses engagements. Ce fut un motif suffisant pour déclarer la guerre à l'Espagne. On délivra en Angleterre des lettres-de-marque contre les Espagnols, & divers armemens furent préparés. Le cabinet de Madrid, comptant sur l'appui de la France, ne parut pas inquiet. La nation angloise demandoit la guerre : le ministre s'y opposoit ; mais à la fin il fallut s'y décider : elle fut donc déclarée dans les formes.

Guerre avec l'Espagne.

L'amiral Vernon fut envoyé dans les Indes occidentales pour y détruire

Expédition de l'amiral Vernon.

le commerce des Espagnols. C'étoit un homme ayant plus de courage que d'expérience, plus de hardiesse que de talens; ennemi de la corruption & des corrupteurs, il s'étoit souvent élevé contre le ministere. Un jour il affura dans la chambre des Communes, qu'il s'engageoit à prendre, avec six vaisseaux de ligne, le fort & le hâvre de Portobello, dans l'Amérique méridionale. Cette promesse parut extravagante au ministere; mais comme Vernon y persistoit, il obtint six vaisseaux, mit à la voile & réussit parfaitement. Ce succès confondit le ministere, encouragea le parlement à continuer la guerre, & enfla les espérances de la nation.

1740. Cette guerre suffisoit pour embrâser tout le globe. Les mers furent couvertes de vaisseaux. La cour de Londres ayant pris la résolution d'attaquer l'ennemi sur les côtes du Chili & du Pérou, une escadre fut équipée pour passer le détroit de Magellan, & porter la guerre dans la mer du Sud. Le commodore Anson, qui en eut le commandement, devoit en même temps concerter ses opérations par l'isthme de

Expédition
du commo-
dore Anson.

Darien, avec celles de l'amiral Vernon. Ce plan étoit bien combiné ; mais les lenteurs & les bévues du ministère en firent échouer une partie. Cependant, quoique la saison fût déjà fort avancée, Anson mit à la voile avec cinq vaisseaux de ligne, une frégate & deux bâtimens chargés de provisions, avec environ quatre cents hommes. Ayant gagné les côtes du Brésil, il se rafraîchit quelque temps à l'île Sainte-Catherine, où la nature déploie ces riches tapis de verdure, & prodigue en abondance ces fruits délicieux que produit le climat du Tropique. De-là il fit voile vers les climats froids & orageux du Sud. Ayant ensuite doublé le cap Horn, sa flotte fut dispersée, & le scorbut fit des ravages affreux dans son équipage ; de sorte que ce ne fut qu'avec beaucoup de difficulté qu'il gagna l'île délicieuse de Juan Fernandez, où il resta quelque temps. Dans cet agréable endroit, la nature sembloit vouloir consoler le genre humain des maux que l'avarice & l'ambition causoient dans l'autre partie du continent. Pour en faire une retraite utile aux vaisseaux maltraités, Anson y fit

femer différentes graines & différens fruits européens. C'est un de ces traits d'humanité sur lequel repose d'autant plus agréablement l'œil des philanthropes, que ces sortes d'actes sont bien rares dans les temps de guerre. Anson fut joint dans cette île par un vaisseau de sa flotte & une frégate de sept canons. De-là, s'avancant au Nord, il aborda sur la côte du Chili, attaqua de nuit la ville de Paita. Dans cette entreprise hardie, il ne tira aucun service de ses vaisseaux; car il ne débarqua pas même tous ses hommes. Quelques soldats, à la faveur de l'obscurité, descendirent à terre & suffirent pour jeter la terreur & le désordre dans la ville. Le gouverneur, la garnison & les habitans prirent la fuite. Accoutumés à user de sévérité envers leurs ennemis, ils s'attendoient à un pareil traitement. Un petit nombre d'Anglois prit possession de la ville, en enleva tranquillement, pendant trois jours, les marchandises & les trésors, qui s'élevoient à une valeur considérable. On mit ensuite le feu à la place. Bientôt après, la petite escadre s'avança jusqu'à la hauteur de Panama située sur

l'isthme de Darien , à l'ouest du grand continent de l'Amérique ; de sorte que l'Espagne étoit attaquée & enveloppée de deux côtés dans ses possessions, par Anson dans la mer du Sud, & par Vernon, de l'autre côté. Mais ce dernier ne réussit pas, & le projet échoua. Anson, qui n'avoit plus que deux vaisseaux, plaça toutes ses espérances dans la prise d'un de ces riches vaisseaux espagnols qui faisoient le commerce des îles Philippines au Mexique. On ne voyoit dans une année qu'un ou deux de ces navires passer d'un continent à l'autre. Ces bâtimens étoient assez grands pour contenir d'immenses richesses, & forts à proportion, pour être en état de se défendre. Dans l'espoir d'en rencontrer un, Anson traversa le grand Océan Pacifique. Mais le scorbut attaqua de nouveau son équipage. Cette funeste maladie, appelée du même nom sur terre & sur mer, est bien plus dangereuse en mer : le scorbut de mer s'annonce par les symptômes les plus affreux ; c'est une putrefaction générale, les dents tombent, les vieilles plaies se rouvrent, & quelquefois les membres

se rompent dans les jointures. Cette maladie terrible fit périr beaucoup de matelots, & réduisit le plus grand nombre à l'extrémité. Dans cette cruelle circonstance, ayant réuni tout son monde sur un seul vaisseau, & mis le feu à l'autre, il fit jeter l'ancre à l'île de Tinian, une des îles Mariannes, située à-peu-près à moitié chemin entre le nouveau & l'ancien monde. Rien ne pouvoit égaler la beauté de ce lieu; on ne peut se figurer le tableau magique qu'offroit la nature dans cette île : verdure, bosquets, cascades, champs, vues agréables, tout y formoit un spectacle délicieux. Anson y fit quelque séjour; son équipage trouva tout ce qu'il pouvoit désirer, eaux pures, herbes salutaires, air parfumé, animaux domestiques, enfin tout ce qui étoit nécessaire pour réparer son vaisseau. Après s'y être rafraîchi, Anson fit voile vers la Chine, & jeta l'ancre dans la rivière de Canton. Après avoir fait quelques réparations à son bâtiment, avec le secours des Chinois, & pris à bord des matelots hollandois & indiens, il remit à la voile pour l'Amérique, retournant dans ce même Océan

où il avoit couru tant de dangers. Enfin, il découvrit le gallion espagnol qu'il attendoit avec tant d'ardeur. Ce vaisseau, construit aussi bien pour le service de la guerre que pour celui du commerce, portoit soixante canons & cinq cents hommes, tandis que l'équipage d'Anson n'avoit pas la moitié de ce nombre. Après un combat qui dura peu, les Anglois se rendirent maîtres du gallion; la victoire ne leur coûta que peu de soldats, & les Espagnols perdirent environ soixante hommes. Anson revint avec sa prise à Canton, d'où il partit pour le Cap de Bonne-Espérance, & fit voile pour l'Angleterre, où, après une expédition de près de trois ans, il arriva, chargé de richesses immenses. Sa dernière prise étoit évaluée trois cents trente mille livres sterling, & les autres qui l'avoient précédées, pouvoient s'élever à une somme aussi considérable.

Dans le même temps, les Anglois conduisoient d'autres opérations contre l'Espagne, toujours avec la même activité, mais avec différens succès. Lorsque Anson mit à la voile, ce n'étoit d'abord que pour seconder le formi-

Opérations
contre les
possessions
Espagnoles.

dable armement destiné contre les côtes de la Nouvelle-Espagne. Cet armement étoit composé de vingt-neuf vaisseaux de ligne, & d'un nombre presque égal de frégates, approvisionnés de toute espèce de munitions de guerre, & montés par quinze mille matelots environ, & autant d'hommes de débarquement. Le lord Cathcart, qui commandoit les forces de terre, étant mort dans le passage, le commandement échut au général Wentworth, dont le mérite ne répondoit point à l'importance de cet emploi. Cette circonstance jointe à quelques autres, contribua beaucoup à frustrer la nation angloise des espérances qu'elle avoit conçues. Le ministère avoit d'abord, sans aucune raison plausible, retenu la flotte en Angleterre, & laissé passer le temps favorable pour tenir la campagne dans les contrées où l'on vouloit porter la guerre, parce que les pluies périodiques commencent vers la fin d'avril, & cette variation dans l'atmosphère est toujours suivie de maladies épidémiques. Enfin la flotte mit à la voile pour la Nouvelle-Espagne, & après quelques tempêtes & retards,

arriva devant Carthagène, ville servant d'entrepôt & de magasin pour toutes les marchandises espagnoles apportées de l'Europe, & de là transportées à Panama, située sur la côte opposée. La prise de Carthagène auroit donc interrompu tout le commerce des Espagnols avec la Nouvelle-Espagne. Lorsque les Anglois débarquèrent leurs forces à Carthagène, ils élevèrent une batterie, avec laquelle ils firent une brèche au principal fort, tandis que Vernon, qui commandoit la flotte, envoya plusieurs vaisseaux dans le havre, pour diviser le feu de l'ennemi, & favoriser les opérations des troupes de terre. La brèche ayant été jugée praticable, l'assaut fut ordonné : mais les Espagnols abandonnerent les forts qu'ils auroient pu défendre avec succès s'ils eussent eu plus de courage. Cet avantage frayoit aux Anglois un accès à la ville, mais ils y trouverent plus d'obstacle qu'ils n'avoient cru. Une discussion survenue entre les officiers de terre & ceux de mer retarda encore les opérations. A la fin, Wentworth aigri par les reproches de l'amiral, résolut de tenter un

coup décisif, & ordonna l'attaque du fort Saint-Lazare. Rien ne pouvoit être plus dangereux que cette entreprise : comme les troupes marchaient pour cette attaque, les guides furent tués, & elles se tromperent de chemin. Au lieu d'attaquer l'endroit le plus foible du fort, elles s'avancèrent vers la partie où il étoit le plus fortifié, & furent exposées à tout le feu de la place. Le colonel Grant, qui commandoit les grenadiers, fut tué au commencement de l'action. Bientôt après les échelles d'escalades se trouverent trop courtes, & les troupes essuyèrent tout le feu de l'ennemi, sans pouvoir s'en garantir; enfin elles furent obligées de se retirer, laissant six cents morts sur la place. Le climat devint bientôt plus désastreux que le fléau de la guerre. La saison des pluies survint avec tant de violence, qu'il fut impossible de faire camper les soldats; en outre les maladies firent des ravages affreux parmi eux. A ces calamités qui suffisoient pour arrêter toute entreprise, se joignoit la dissention entre les officiers de terre & ceux de mer, qui se reprochoient mutuellement le mauvais

succès de l'attaque. Il fut donc résolu de rembarquer les troupes & de les éloigner le plutôt possible de ce théâtre de carnage & de contagion.

La nouvelle de ce mauvais succès causa des murmures & des plaintes en Angleterre. On accabla de reproches Walpole; on le regarda comme l'auteur de tous les revers. Le malheur trouve rarement grace aux yeux des humains. Ce qui contribua davantage à augmenter le mécontentement du peuple, ce fut l'interruption du commerce causée par les ennemis qui croisoient dans toutes les mers. Cette disposition générale eut une influence sensible sur l'élection des membres du parlement. Tous les partisans du prince de Galles, qui vivoit alors retiré de la cour, étoient opposés au ministère. On vit alors s'élever des débats violens dans toutes les parties du royaume; mais à la fin, le parti de l'opposition prévalut dans la nation & dans la chambre des Communes. L'intérêt public paroissoit être la seule règle. Bientôt le pouvoir de Walpole déclina, & ceux qui avoient résolu de rester neutres, cessèrent de l'être.

Murmures
& plaintes
contre Wal-
pole.

1741.
Walpole
donne sa dé-
mission.

Walpole s'étant apperçu qu'il tou-
choit à sa fin, employa tous les artifices
pour dissoudre le parti formé contre
lui. Voyant enfin qu'il ne pouvoit ré-
sister plus long-temps, il déclare qu'il
n'assisteroit plus aux délibérations de
la chambre des Communes. Le lende-
main, le roi ajourna le parlement à
quelques jours. Sur ces entrefaites,
Walpole fut créé comte d'Oxford, &
se démit de tous ses emplois. Jamais
le peuple ne manifesta une allégresse
plus universelle. Il se flattoit de voir
finir ses malheurs & renaître le com-
merce; mais il fut en grande partie
trompé dans son espoir.

Opération
du nouveau
ministère.

La guerre avec l'Espagne continua
durant quelques années avec des succès
variés. L'amiral Vernon & autres, ten-
tèrent dans les indes occidentales quel-
ques expéditions qui ne réussirent pas.
Le mécontentement que ces revers
causoient en Angleterre, & l'idée de
ne pouvoir réussir dans une guerre
maritime, qui auroit entraîné les prin-
cipales forces du gouvernement, en-
gagerent le ministère à porter l'atten-
tion publique vers une guerre qu'il
projettoit d'entreprendre sur terre.

L'attachement du roi pour les domaines de son électorat d'Hanover, contribua encore plus à mettre le comble à l'indignation angloise. Ainsi la guerre avec l'Espagne ne fut plus, dans le nouveau plan, qu'un objet secondaire.

Pour avoir une idée claire des événemens qui vont suivre, il est nécessaire de faire connoître la situation des gouvernemens de l'Europe à cette époque. La mort de l'empereur Charles VI, arrivée en 1740, avoit donné aux François l'occasion d'exercer leur ambition; sans respect pour les traités, & particulièrement pour la pragmatique-sanction, qui faisoit retomber tous les domaines de l'empereur sur la tête de Marie Thérèse, sa fille, ils firent couronner empereur l'électeur de Bavière. Ainsi cette princesse se vit tout-à-coup dépouillée de son héritage & abandonnée, durant une année entière, par toute l'Europe, sans avoir aucun espoir de secours. Elle avoit à peine fermé les yeux de son pere, qu'elle perdit la Silésie par une invasion soudaine du roi de Prusse, qui s'empressa de saisir le moment où cette province étoit sans défense pour reffus-

Etat de
l'Europe.

citer d'anciennes prétentions sur ce pays, dont il disoit que ses ancêtres avoient été injustement chassés. La France, la Saxe & la Bavière attaquent le reste des états de Marie-Thérèse qui trouva dans l'Angleterre un allié puissant & disposé à la secourir efficacement. La Sardaigne & la Hollande ne tarderent pas à venir à son secours. Enfin la Russie fut la dernière à embrasser sa cause. La raison politique du gouvernement anglois, de s'immiscer dans les affaires du continent, étoit qu'il avoit à défendre l'électorat d'Hanover, dont la sûreté dépendoit de la juste balance des intérêts de l'empire germanique : en outre, le lord Carteret qui jouissoit alors de toute la confiance que Georges II avoit accordée à Walpole, flattoit les désirs de son maître, & ouvroit à son ambition une carrière plus étendue.

Guerre de
1741.

En conséquence, ce monarque envoya dans les Pays-Bas un corps de troupes angloises, qu'il augmenta de six mille hanovriens. La demande que Georges II fit au parlement de payer ces troupes, excita de violens débats. Malgré l'opposition, le ministre l'em-

porta. Le peuple vit avec douleur sacrifier le sang & les trésors de la nation pour une alliance destructive.

Quelque préjudice que la guerre continentale portât à l'Angleterre, l'alliance de cette puissance fut singulièrement favorable à la reine de Hongrie. A cette époque, la princesse commença à triompher de ses ennemis. Les François furent obligés de quitter la Bohême. Le prince Charles de Lorraine, général des troupes de Marie-Thérèse, envahit les états de Bavière. Son rival, le chimérique empereur, couronné sous le nom de Charles VII, fut obligé de fuir; & délaissé par ses alliés, dépouillé de son électorat, il se retira dans la ville de Francfort, où il vécut dans l'obscurité. Il résolut de rester neutre jusqu'à la fin de la guerre, tandis que les François qui n'avoient pris les armes que comme ses alliés, en supportèrent tout le fardeau. Les troupes envoyées par l'Angleterre au secours de la reine d'Hongrie, étoient commandées par le comte de Stair, général expérimenté, qui avoit appris l'art de la guerre sous le fameux prince Eugène. Son principal objet étoit de

 1742.

Opérations
militaires en
Allemagne.

se joindre à l'armée du prince Charles de Lorraine. Résolus de prévenir cette jonction, les François assemblèrent une armée de soixante mille hommes sur les bords du Mein, sous les ordres du maréchal de Noailles, qui posta ses troupes au côté oriental de ce fleuve. Les Anglois au nombre de quarante mille avançoient de l'autre côté; mais les François trouverent le moyen de leur couper toute communication pour les vivres & munitions.

1743. Le roi d'Angleterre arriva au camp, lorsque l'armée se trouvoit dans cette fatale position; il résolut de pénétrer plus avant pour joindre douze mille Hanovriens & Hessois qui étoient à Hanau. Dans cette vue, il décampa: mais à peine son armée eut-elle fait trois lieues, qu'il s'aperçut que les ennemis l'avoient enfermé de tous les côtés, près du village de Dettingen. Dans cette position embarrassante, commencer l'attaque, c'étoit s'exposer à une défaite presque certaine; rester dans l'inaction, c'étoit courir le risque de périr par la faim. L'impétuosité trop ordinaire aux François, sauva l'armée d'Angleterre. Ils passerent un défilé

Bataille de
Dettingen.

qu'ils auroient dû garder; &, sous la conduite du duc de Grammont, leur cavalerie chargea avec beaucoup d'ardeur l'infanterie angloise, qui la reçut avec intrépidité. Ils furent forcés de se retirer & de repasser le Mein avec précipitation, après avoir perdu plus de cinq mille hommes. Telle fut l'issue des opérations des Anglois durant cette campagne.

Cependant les François agissoient avec vigueur de tous les côtés: ils s'opposèrent au prince Charles de Lorraine, & l'empêchèrent de passer le Rhin. Ils eurent quelques succès en Italie. Mais leur principale espérance étoit fondée sur une invasion en Angleterre. Ils avoient cru voir dans la violence des disputes du parlement Britannique le germe d'une révolution prochaine. Ils s'imaginoient que la présence seule du prince Edouard, fils du prétendant, exciteroit la majeure partie des Anglois à se déclarer contre la famille régnante d'Hanover. Les circonstances favorisoient ce projet: les troupes d'Angleterre étoient sur le continent, ses forces navales se trouvoient dispersées en Amérique,

 1744.

Invasion en
Angleterre
projetée par
la France.

en Asie, & dans la Méditerranée. La flotte françoise étoit plus forte que celle qu'avoient à lui opposer alors les Anglois. Le cabinet de Versailles fit donc venir de Rome le prince Edouard qui se mit en route déguisé en courrier espagnol, & muni de pleins pouvoirs de son père pour aller conquérir la Grande-Bretagne & l'Irlande, & s'en faire déclarer régent. Un corps considérable de troupes françoises défila vers Dunkerque, où des vaisseaux de transport étoient rassemblés en grand nombre, & le comte de Saxe, fils naturel d'Auguste, roi de Pologne, & de la fameuse comtesse de Königsmark, fut nommé pour commander cette armée. Vingt vaisseaux de ligne avoient été équipés à Brest avec une diligence incroyable; ils étoient sous les ordres du comte de Roquefeuille. L'objet de cet armement avoit été si bien caché en France, qu'on ne sut le prince Edouard embarqué sur le vaisseau monté par le prince de Saxe, que lorsque les trois divisions de l'escadre françoise eurent pris leurs stations respectives; la plus considérable cingla vers les côtes de Kent; la seconde se

plaçâ entre Calais & Boulogne ; la troisième se tint à la hauteur de Dunkerque. Le fils du prétendant vit pour la première fois le rivage du pays qui avoit donné le jour à ses ancêtres. Mais l'apparition subite de Sir John Norris, avec une flotte supérieure, ainsi que les vents contraires, firent échouer une entreprise si bien concertée, & dont le succès n'étoit pas sans vraisemblance. Une violente tempête bouleversa la mer, jeta la flotte du prétendant sur les côtes de France, où plusieurs vaisseaux furent brisés. On en débarqua les troupes & les provisions ; les vivres furent mis en magasin, & les troupes prirent leurs quartiers. Malgré le mauvais succès, le comte de Saxe reçut en récompense de ses services le bâton de maréchal de France.

Quoique la fortune semblât favoriser les Anglois en cette occasion, elle ne leur fut pas propice par tout. Les flottes combinées des François & des Espagnols livrerent bataille à celle d'Angleterre, commandée par les amiraux Matthews & Lestok. La victoire resta indécise. Cette indécision fut re-

Affaires
navales entre
les flottes
combinées
de France &
d'Espagne,
& celle d'An-
gleterre.

gardée en Angletetre comme une défaite. Les deux amiraux Anglois furent jugés par une cour martiale. Matthews qui avoit combattu avec intrépidité, fut déclaré incapable de servir à l'avenir dans la marine royale. Les-tock, qui avoit gagné le large, fut acquitté honorablement, comme ayant observé scrupuleusement les règles minutieuses de la discipline. Il remplit servilement son devoir; un homme d'honneur fait plus lorsqu'il s'agit du salut ou de la gloire de sa patrie, il ose prendre sur lui le sort des événemens.

1745. L'année suivante, la campagne des Pays-Bas ne fut pas heureuse pour les Anglois & leurs alliés. Les François avoient rassemblé une armée de cent vingt mille hommes, commandée par le maréchal de Saxe. Elevé dès l'enfance dans les camps, il avoit commencé en soldat de fortune & donné souvent des preuves de son sang froid & de son intrépidité. Au commencement de cette guerre, il avoit offert ses services à différentes puissances, entre autres au roi d'Angleterre; mais ses offres furent rejetées. Consummé dans l'art de la guerre, général aussi habile

Bataille de
Fontenoy.

qu'homme aimable, il se montrait toujours le même, jusques dans la mêlée. De l'autre côté, les troupes des alliés, composées d'Anglois, d'Hanovriens, de Hollandois & d'Autrichiens, ne montoient pas à plus de soixante mille hommes; elles ne pouvoient tenir tête aux forces supérieures des François commandées sur-tout par un excellent général. Ceux-ci assiégeoient Tournay. Les alliés, commandés par le duc de Cumberland, dans le dessein de faire lever le siège de cette ville, marcherent à l'ennemi; ils avoient devant eux le village de Fontenoy; ils rompirent tout, chasserent tout ce qui se présenta devant eux, & pendant une heure, furent victorieux. Le maréchal de Saxe, alors attaqué d'une maladie grave, se fit porter dans une litiere, visita tous les rangs, & vit dès lors, malgré toutes les apparences, que l'avantage étoit à lui. La colonne angloise, sans aucun ordre, poussée par un courage purement machinal, avoit avancé sur les lignes françaises, qui, en s'ouvrant formerent une avenue des deux côtés pour la recevoir. Alors l'artillerie commença à jouer de trois côtés sur ce corps dé-

espéré, qui, après être resté longtemps immobile, fut enfin obligé de battre en retraite. Ce fut une des plus sanglantes batailles livrées depuis le commencement du siècle. Les alliés laisserent sur la place près de douze mille hommes, & la victoire coûta presque aussi cher aux François qui étoient animés par la présence de leur roi. Cette affaire décida du sort de Tournay, dont la prise leur donna une supériorité marquée durant tout le reste de la campagne.

Mort de
l'empereur
Charles VII,
grand duc de
Toscane, é-
poux de Ma-
rie Thérèse,
nommé em-
pereur.

L'empereur Charles VII, qui du duché de Bavière avoit été élevé au trône germanique, & pour qui cette guerre s'étoit élevée, venoit de mourir. Cet événement ne rendit point le calme à l'Europe. Le grand-duc de Toscane, époux de la reine d'Hongrie, fut déclaré empereur sous le nom de François I. La guerre entre la France & les alliés n'en continua pas moins, quoique le prince pour lequel on l'avoit allumée, n'existât plus.

Avantages
des Anglois
sur mer.

Les amiraux Rowley & Warren rétablirent l'honneur du pavillon anglois, & firent des prises considérables. Louisbourg, place importante pour la

France en Amérique, se rendit à l'Angleterre. Des vaisseaux françois, revenant des Indes orientales & du Pérou, chargés de trésors, croyant toujours cette place au pouvoir de leur nation, entrèrent dans le port & furent pris.

Dans le même temps, le prince Edouard revenu en France après son infructueuse expédition, ne s'étoit pas laissé décourager : il avoit résolu de faire un nouvel effort pour remonter sur le trône de ses peres. Déterminé à s'abandonner à la fortune, il forma le projet de faire une descente en Ecosse, non à la tête d'une armée ou d'une flotte, mais seul avec un petit nombre d'amis.

L'idée d'aller avec si peu de forces conquérir un royaume, paroissoit une témérité inspirée par le délire du désespoir; mais son courage lui déguisa les dangers. Quoiqu'on en puisse dire, cette entreprise est un des plus singuliers événemens du dix huitieme siecle. Edouard ne fit confidence de son dessein qu'à sept officiers, les uns Irlandois, les autres Ecossois, qui voulurent courir sa fortune : c'étoient Tullibardine, Macdonald, Shéridan, Sullivan, dé-

Descente
du prince
Edouard en
Ecosse.

signés maréchal-des-logis d'une armée qui n'existoit pas; un d'eux s'adressa à un négociant de Nantes, nommé Walsh, d'une famille d'Irlande. C'étoit un de ces hommes dont on n'envie point la richesse, à cause de l'usage généreux qu'ils en font. Il avoit fait équiper à ses frais une frégate de dix-huit canons; il en fit le sacrifice au prince Edouard; sacrifice d'autant plus beau, qu'on voit plus d'hommes disposés à verser leur sang dans les combats, qu'à se dépouiller de leurs biens auprès de leurs foyers. Ce fut sur cette frégate qu'Edouard s'embarqua, n'ayant, pour une expédition, dans laquelle il s'agissoit de la conquête de la Grande-Bretagne, que sept officiers, environ huit cents sabres, douze cents fusils, & quarante-huit mille francs. Un vaisseau de guerre, nommé l'*Elisabeth*, qu'un armateur de Dunkerque avoit armé en course, se joignit à la frégate à une hauteur indiquée. Le ministre de la marine de France prêtait alors des vaisseaux de guerre aux armateurs & négocians, qui payoient une somme à l'État, outre qu'ils devoient entretenir l'équipage à leurs dé-

pens, durant le temps de la course. Ce ministre & son roi lui même ignoroient la destination de ce vaisseau. Dès qu'Edouard fut débarqué en Ecoffe, trois cents hommes se rassemblèrent autour de sa personne. Un morceau de taffetas, apporté de France, servoit de drapeau. Sa troupe ne tarda pas à grossir, & le prince n'avoit pas encore passé le bourg de Fenning, qu'il se vit à la tête de quinze cents montagnards. Bientôt il renvoya en France la frégate qui l'avoit conduit, & informa de son débarquement les rois de France & d'Espagne, qui lui firent passer, à diverses reprises, des secours d'argent, de munitions & d'armes. Il falloit que ces secours se dérobaient aux vaisseaux anglois qui croisoient à l'est & à l'ouest del'Ecoffe; quelques-uns étoient pris; d'autres arrivoient & servoient à encourager le parti, qui le fortifioit chaque jour. Jamais le temps ne parut plus favorable pour opérer une révolution dans la Grande-Bretagne, qui étoit alors presque dénuée de troupes. Quelques détachemens anglois marcherent d'abord des environs d'Edimbourg contre la petite armée du prince;

ils furent entièrement défaits : trente montagnards firent quatre-vingt Anglois prisonniers avec leurs officiers & leurs bagages.

Prise de
Perth par
Edouard.

Ce premier succès augmenta le courage des partisans du prince, & lui attira de nouveaux défenseurs. Après avoir traversé le pays de Badenoch, le pays d'Athol, le Perthshire, il s'empare de Perth, où il est proclamé régent d'Angleterre de France*, d'Ecosse & d'Irlande, pour son pere, Jacques III.

Prise d'Edimbourg par le même.

De nouvelles troupes grossissoient chaque jour son armée : bientôt il prit Dundée, Drummond, Newbourg ; de là il marcha à Edimbourg, capitale de l'Ecosse. A son approche, l'alarme est dans la ville ; on y craint le pillage ; les portes s'ouvrent ; le prince y fait son entrée, & est aussitôt proclamé régent pour son pere.

Sa tête
mise à prix.

Cependant sa tête étoit mise à prix ; celui qui l'apporteroit devoit avoir trente mille livres sterling. Si une telle proscription est une maxime d'état,

* Ce titre de régent de France, que s'arrogeoit un prince à peine maître d'une ville d'Ecosse, étoit une suite de l'usage étonnant qui a prévalu que les rois d'Angleterre prenent le titre de rois de France.

c'est une maxime bien difficile à concilier avec ces principes de modération & d'humanité que les gouvernemens affectent d'étaler. Le prince pouvoit user de représailles; mais il crut fortifier sa cause & intéresser en sa faveur, en opposant par la suite à cette proclamation sanguinaire, des manifestes par lesquels il défendit à ses adhérens d'attenter à la personne du roi Georges II, & d'aucun prince de la maison d'Hanover.

A peine maître d'Edimbourg, Il marche aux Anglois qu'il rencontre à Preston-Pans. Edouard apprit que les ennemis s'avançoient en force; il sort de la ville, & à la tête d'environ trois mille montagnards, il marche vers les Anglois, qui étoient au nombre de plus de quatre mille. Il ne se donna ni le temps ni la peine de faire venir ses canons de campagne. Sachant qu'il y en avoit six dans l'armée angloise; rien ne l'arrêta. Il rencontre les ennemis à Preston-Pans*; range aussitôt son armée en bataille: si rempli de l'idée qu'il devoit vaincre, avant d'engager le combat, il remarqua un défilé par où les An-

* Environ à douze milles d'Edimbourg.

glois pouvoient se retirer; il le fit occuper par cinq cents montagnards.

Défaite des
Anglois.

Dès qu'il eut donné le signal de l'attaque, les montagnards marchent à l'ennemi, dont ils effluent tout le feu sans s'ébranler. Après avoir fait leur décharge de mousqueterie, ils jettent leurs fusils; se précipitant entre les hommes & les chevaux, ils tuent les chevaux à coups de poignard, & attaquent les hommes avec le sabre. Leur choc fut si impétueux, que les Anglois, bientôt culbutés, plierent de tous côtés sans faire de résistance: huit cents furent tués; ceux qui voulurent se sauver par le défilé que le prince avoit remarqué, furent faits prisonniers au nombre de quatorze cents. Tout tomba au pouvoir du prince, qui se fit une cavalerie avec les chevaux des ennemis. Cette victoire de Preston-Pans ne lui coûta pas soixante hommes. Peu de jours après cette sanglante journée, un vaisseau françois & un espagnol aborderent heureusement sur les côtes d'Ecosse, lui apportant de l'argent & de nouveaux secours. Le vaisseau françois lui amena au port de Mont-Ross un envoyé secret du roi de

France ; c'étoit un frere du marquis d'Argens, connu dans la littérature.

Ce prince , si heureux à vaincre , ne fut pas profiter de la fortune. Au lieu d'aller à la rencontre des Anglois, il se retira dans les murs d'Edimbourg, se flattant fans doute qu'à l'exemple de la capitale, les autres villes prendroient le parti de la soumission. Néanmoins, il vit bientôt augmenter son armée jusqu'à près de six mille hommes ; l'ordre s'introduisit dans ses troupes & dans ses affaires ; il avoit une cour, des officiers, des secrétaires d'état. Mais il n'étoit pas maître du château d'Edimbourg, seule place véritablement forte, capable de servir de magasin, de retraite, & de tenir la ville en respect : il se vit donc obligé de permettre aux habitans de faire, avec le commandant anglois de ce château, un accord par lequel ils fourniroient des vivres, & le château ne tireroit point sur leur ville.

Enfin, Edouard résolut de sortir d'Edimbourg, dans le dessein de pénétrer en Angleterre. Après avoir passé la Tweed, qui sépare les deux royaumes, il s'avança jusqu'à Carlisle, dont il se rendit maître. Bientôt il paroît à

Faute com-
mise par
Edouard.

Derby ; alors il eut pour la première fois des Anglois nationaux dans ses troupes ; trois cents hommes du comté de Lancaſtre vinrent ſe joindre à lui. La conſternation fut dans Londres , où les boutiques & la banque furent fermées un jour ; une partie des habitans étoit prête à ſe déclarer pour lui , malgré les précautions qu'avoit priſes le miniſtere. S'il eût marché droit à cette capitale , peut-être y eût-il été reçu en vainqueur ; mais des conſeils timides l'arrêterent ; il ſe replia ſur l'Ecoſſe.

=====
 1746. A peine eût-il appris que les ennemis étoient à ſix milles de lui , près des marais de Falkirck , qu'il courut les attaquer , quoiqu'ils fuſſent bien du double plus forts que lui. On ſe battit de la même manière , & avec la même impétuoſité qu'à Preſton-Pans. Les Anglois furent mis en déroute , & regagnèrent leur camp qui étoit preſque entouré de marais. Le prince prend le parti d'aller les y ſurprendre , & de leur livrer un ſecond combat le même jour ; il pénètre juſqu'au camp , l'épée à la main : la terreur ſ'y répand , & les Anglois , deux fois battus en un jour ,

Déroute
des Anglois à
Falkirck.

s'enfuirent, laissant au pouvoir du vainqueur leurs tentes & leurs bagages. Cette affaire eut lieu au commencement de l'année 1746. Ces divers succès firent beaucoup pour la gloire du prince Edouard, mais peu encore pour ses intérêts. Quoique la journée de Falkirk eut relevé ses espérances, elles furent entièrement ruinées par la mémorable bataille qui se livra à Culloden, au mois d'avril de la même année. L'avantage du nombre étoit du côté des Anglois qui remportèrent une victoire complete sur le prince Edouard, qui, légèrement blessé, fut entraîné dans la fuite la plus précipitée. C'est ici l'occasion de faire une remarque: il y a eu en Europe plusieurs batailles où se sont engagés plus de cent mille hommes, lesquelles n'ont pas eu de résultats décisifs, au lieu que la journée de Culloden, où environ douze mille hommes composoient l'armée des Anglois, & sept à huit mille celle d'Edouard, décida du sort de trois royaumes. Ce prince disoit, que s'il avoit eu seulement trois mille hommes de troupes réglées, il se seroit rendu maître de toute la Grande-Bretagne.

Défaite du
prince
Edouard à
Culloden.

Barbarie
des vain-
queurs.

Les vainqueurs se déshonorèrent par la manière atroce dont ils usèrent de la victoire. Les partis qu'ils envoyèrent après les fuyards, les massacrèrent sans pitié, quoiqu'ils eussent quitté les armes. La contrée fut livrée aux flammes; les femmes, violées sur les corps sanglans de leurs maris ou de leurs frères, étoient laissées nues dans les bruyères, où elles expiroient de faim. Dans sa fuite, le prince Edouard vit les flammes au milieu desquelles périssoient cinq à six cents montagnards, qui s'étoient réfugiés dans une grange, à laquelle les Anglois avoient mis le feu; & il entendit les cris de ces victimes! Une vaste étendue de pays fut désolée; il ne resta ni hommes, ni bétail, ni maisons. Tels sont & seront toujours les tristes effets des guerres civiles, de l'esprit de parti & des haines de religion.

Fuite d'Edouard qui repasse en France.

Le prince Edouard, réduit à la dernière extrémité, éprouva tout ce que l'infortune a de plus affreux: poursuivi de rochers en rochers, d'îles en îles, il fut cent fois à la veille d'être pris, & de se voir traîner à l'échafaud. Enfin, après avoir éprouvé les périls les plus extraordinaires, il repassa en France

avec plusieurs de ses partisans, échappés comme lui à la recherche des vainqueurs *. Tel fut le dénouement d'une entreprise dictée par la présomption, conduite sans art & sans réflexion. Il semble que la famille des Stuarts ait trouvé la fortune toujours plus contraire, à mesure qu'elle sollicitoit davantage ses faveurs. Que les particuliers qui se plaignent de leur infortune, jettent un coup-d'œil sur les malheurs de cette famille. Jacques II, grand-pere du prince Edouard, fut détrôné; Charles I, bisayeul du même, porta sa tête sur un échafaud; & Marie Stuart sa quadrisayeule, avoit subi le même sort.

Les échafauds & les gibets furent bientôt arrosés du sang des infortunés ^{Exécution des partisans du prince Edouard.} partisans du prince Edouard; dix-sept officiers de son armée furent exécutés à Kennington Common, près de Londres; neuf à Carlisle, & onze à York. Peu obtinrent leur pardon; beaucoup furent déportés dans les colonies de l'Amérique Septentrionale. Les comtes

* *Histoire des Descentes qui ont eu lieu en Angleterre, Ecosse, Irlande et îles adjacentes, depuis Jules-César jusqu'à nos jours. Par C. Millon. Paris, 1798.*

de Kilmarnock, de Cromartie, & le lord Balmerine, furent jugés par leurs pairs, & condamnés comme coupables de rébellion. Cromartie eut sa grâce; les deux autres eurent la tête tranchée; Balmerine, mourut avec intrépidité; lorsque l'exécuteur lui dit: *Priez Dieu qu'il bénisse le roi Georges*, Balmerine persistant toujours dans ses principes d'attachement pour la maison de Stuart, s'écria: *Dieu bénisse le roi Jacques*. Le lord Lovet & Sir Raclif, comte titulaire de Derwenswater, subirent le même sort avec autant de courage. D'autres furent encore exécutés, & montrèrent également un courage héroïque. Leur constance à braver la mort, fit plus de partisans au malheureux Edouard, que ses premiers succès ne lui en avoient gagné. Un généreux pardon accordé aux vaincus eût illustré les vainqueurs, qui au contraire se déshonoroient par des vengeances atroces & sanguinaires.

Succès des
Français dans
les Pays-Bas.

Cependant le feu de la guerre continuoit d'embrâser une partie de l'Europe. Les succès des François sur les alliés, furent si rapides & si surprenans dans les Pays-Bas, qu'ils les réduisirent

presque entièrement. Bruxelles, Malines, Louvains, Anvers, Mons, Huy, Charleroy & Namur, tomberent en leur pouvoir.

Dans les Indes orientales, Mahé de la Bourdonnaie, gouverneur de Pondichéry, après avoir battu & dispersé la flotte angloise, se rendit maître de Madras qui resta entre les mains des François jusqu'à la paix.

Prise de Madras par les François.

D'un autre côté, les provinces unies des Pays-Bas perdent les places fortes qui les mettoient à l'abri de toute invasion. Les troupes françoises s'emparent de l'Ecluse, du Sas-de-Gand & de Hulst. Les Hollandois se croyant dans une situation plus inquiétante que lorsqu'ils furent envahis, en 1673, par Louis XIV, rétablirent le stathoudérat, en élevant à cette dignité Guillaume Henri Frison, prince d'Orange. On s'apperçut bientôt des effets puissans de cette résolution favorable à l'Angleterre & contraire à la France. Les Etats-Généraux prohiberent tout commerce avec cette dernière puissance; ils augmentèrent leur armée, donnerent partout des ordres pour agir vigoureuusement sur mer & sur terre contre les

1747.
Ils enlevent des places fortes aux Hollandois.

François, qui, après avoir gagné sur les alliés la bataille de Lawfeld, se rendirent maîtres de Berg-op-zoom, qui étoit la plus forte place du Brabant-Hollandois, & dont la prise rendit les vainqueurs maîtres de la navigation de l'Escaut.

Revers des
Français sur
mer.

Ces succès de la France furent contrebalancés par les défaites qu'elle éprouva sur mer. Elle équipa deux flottes, l'une pour faire une descente dans les colonies angloises en Amérique, & l'autre pour concourir à des opérations dans les Indes orientales. Ces deux flottes furent attaquées & détruites par les amiraux Anson & Warron qui prirent plusieurs de leurs vaisseaux. Ces revers des François furent suivis d'une autre défaite qu'ils éprouverent dans un combat naval, engagé par l'amiral Hawk, qui leur prit quelques frégates & vaisseaux de ligne.

1748.

Traité
d'Aix-la-
Chapelle.

Désirant mettre fin à une guerre qui ne pouvoit leur produire aucun avantage solide, les puissances belligérantes convinrent de négocier un accommodement & d'ouvrir à Aix-la-Chapelle un congrès, où le comte de Sandwich & Sir Thomas Robinson assisterent

comme plénipotentiaires du roi de la Grande-Bretagne. Il y fut signé un traité de paix, portant que toutes les conquêtes faites de part & d'autres, durant la guerre, seroient restituées, les prisonniers rendus; que les duchés de Parme, de Plaisance & de Guastalla, seroient cédés par la reine d'Hongrie à Don Philippe, héritier présomptif de la couronne d'Espagne, avec clause de reversion au défaut de postérité masculine, comme aussi dans le cas où ce prince parviendroit au trône des Deux-Sicules ou à celui d'Espagne. Il fut aussi stipulé que les fortifications du port de Dunkerque seroient démolies, & que le vaisseau Anglois envoyé tous les ans avec des négres à la côte de la Nouvelle-Espagne, continueroit de jouir de ce privilège durant quatre années. Entr'autres articles, il y en eut un qui affligea & révolta singulièrement les Anglois; ce fut celui qui portoit que aussitôt après la ratification de ce traité, le roi de la Grande Bretagne enverroit en France deux personnes de marque & de distinction, jusqu'à ce qu'on eût restitué aux François toutes les conquêtes que l'Angleterre avoit faite,

tant aux Indes Orientales, qu'en Amérique.

1749. Tandis que l'Europe commençoit à goûter la tranquillité passagere que lui procuroit le traité d'Aix-la-Chapelle, les Anglois espéroient voir renaître le bonheur qu'une guerre longue & opiniâtre leur avoit enlevé. Le parlement s'occupait de différens plans relatifs au commerce. Un projet que le ministère préconisa comme avantageux, fut l'encouragement accordé aux soldats & aux gens de mer, qui voudroient peupler une colonie, fondée au nord de l'Amérique, & appelée la Nouvelle-Ecosse. On regardoit cette contrée lointaine comme un endroit sûr où une nation trop nombreuse pourroit se décharger de sa population, & à reléguer, ou même à employer utilement ces esprits turbulens & dangereux qui sont le fléau de la société. Le climat en est froid & le terrain stérile. On y avoit élevé un petit fort, gardé par une foible garnison, qui avoit été construit plutôt pour intimider les François du voisinage, & réprimer leurs usurpations, que pour protéger le commerce ou la culture du pays. Ce fut là qu'on jeta

Colonies
dans la nou-
velle Ecosse.

les fondemens d'une nouvelle colonie qui devoit entreprendre la pêche dans toute l'étendue de la côte, & ouvrir une nouvelle source de trésors à l'Angleterre. La nation changeoit ainsi ses troupes vieilles & aguerries en troupes de pêcheurs, dans l'attente de richesses éventuelles. Toute colonie affoiblit toujours les lieux qu'elle abandonne; on prodigue l'argent pour en affermir les fondemens; le tronc de l'arbre s'épuise pour nourrir une branche étrangère, dont les fruits, au lieu d'enrichir la mere patrie, la plongent dans le luxe & la mollesse, avant-coureurs certains de la chute des états. Cependant, on publia qu'on accorderoit une espece d'encouragement à ceux qui, ayant quitté le service, voudroient s'établir dans la Nouvelle-Ecosse. On donnoit à chaque soldat ou matelot cinquante acres de terre, qu'il devoit posséder libres & francs de toute imposition pendant dix ans, à l'expiration desquels il paieroit un schelling par an. Outre ces cinquante acres, on en accorderoit dix de plus par chaque individu qui formeroit une famille. Chaque officier d'un rang au-dessous du porte-enseigne,

devoit avoir quatre-vingt acres, les enseignes deux cents, les lieutenans trois cents, les capitaines quatre cents, & les officiers, au-dessus de ce rang, six cents. Ces offres séduisirent beaucoup de particuliers, qui tenterent la fortune & porterent leur industrie dans cette région lointaine. En peu de temps on y vit passer plus de quatre mille individus avec leurs familles. Une ville nommée Hallifax y fut bâtie; mais rien ne put réussir dans cette nouvelle colonie, malgré tous les soins du gouvernement.

1750. Le parlement britannique passa ensuite un bill pour encourager la pêche du hareng. On se flattoit de tirer de grands avantages de ce plan; on citoit l'exemple des Hollandois, possesseurs paisibles de ce commerce, qu'ils faisoient sans concurrens: la mer avoit été pour eux une mine inépuisable de richesses. Cependant l'expérience a démontré que les Anglois ne pouvoient tirer d'aussi grands profits de cette pêche que les Hollandois.

Traité avec l'électeur de Bavière & les Etats-généraux. Cette même année, le roi conclut deux traités, l'un avec l'électeur de Bavière & les Etats-Généraux des Pro-

vinces-Unies, l'autre avec le roi d'Es-
 pagne. Par le premier, l'électeur s'en-
 gageoit à tenir pendant six ans un corps
 de troupes de six mille hommes pour
 le service de l'Angleterre & des Pro-
 vinces-Unies, toujours prêt à marcher
 à la première réquisition, moyennant
 un subside annuel de quarante mille
 livres sterling, payable, les deux tiers
 par les Anglois, & l'autre tiers par les
 Hollandois. Il fut aussi stipulé que ce
 corps de troupes ne pourroit être em-
 ployé ni contre l'empereur, ni contre
 l'empire. Ainsi ce traité paroissoit di-
 rigé contre la Prusse, ou contre la
 France qui avoit sacrifié tant d'hommes
 & tant de trésors pour procurer des états
 & la couronne impériale à l'électeur de
 Bavière, pere de l'électeur contractant.
 Par le second traité, le roi d'Angleterre
 renonçoit à la jouissance de la traite des
 négres, & du vaisseau de permission
 dans les Indes Occidentales, qui lui
 avoit été accordé pour quatre années,
 par le traité d'Aix-la-Chapelle. De son
 côté, l'Espagne s'engageoit à payer à
 l'Angleterre cent mille livres sterling,
 & à lui accorder quelques facilités pour
 son commerce.

raux des Pro-
 vances-Unies.
 Autre
 traité avec
 l'Espagne.

Différends
entre les An-
glois & les
Français.

Quoique la guerre entre les Anglois & les François eût été suspendue en Europe par le dernier traité, elle continuoit toujours en Amérique & en Asie. Chaque parti avoit tort, & chaque parti prétendoit avoir raison. En Asie, sur les côtes du Malabar, les hostilités n'avoient pas cessé. En Amérique, on n'avoit pas encore précisément fixé les limites de la Nouvelle-Ecosse, habitée par les Anglois, & sur les frontieres de laquelle s'étoient établi les François. La même incertitude avoit subsisté sur les bornes de l'Acadie & du pays immense, limitrophe de la Virginie, appartenant aux derniers. On avoit négocié pendant long-temps pour terminer les différends que ces possessions lointaines avoient fait naître. Les titres sur lesquels l'Angleterre & la France fondoient leurs réclamations étoient aux yeux de la raison, fort problématiques. Ces deux puissances n'avoient d'autre droit que celui de l'usurpation; ce pays étoit à la convenance de chaque parti; voilà ce qu'il y avoit de certain.

Disputes
touchant la

Comme les contestations commençant par le nord de l'Amérique, por-

tons d'abord nos regards vers cette con-^{Nouvelle-}
 trée. Les François avoient été les pre-^{Ecoffe.}
 miers colons de la Nouvelle-Ecoffe,
 ensuite les Anglois en avoient été re-
 connus les seuls possesseurs légitimes
 par le traité d'Utrecht. On a vu que
 dans cette région ingrate, le gouver-
 nement britannique avoit favorisé une
 colonie, qui eut à lutter sans cesse con-
 tre les désavantages d'un climat affreux,
 & contre la stérilité du sol; mais un
 obstacle bien plus grand arrêtoit les
 progrès de cet établissement. Les Fran-
 çois, qui occupoient les parties recu-
 lées de ce pays, excitoient continuel-
 lement les Indiens à inquiéter & à ex-
 pulser les Anglois, qui se plainrent
 de ces infractions. Les plaintes produi-
 sirent des récriminations, en sorte que
 la France & l'Angleterre négocioient,
 s'accusoient, & se détruisoient récipro-
 quement.

Dans le même temps s'éleva une ^{Autre dis-}
 autre dispute, présentant autant de dif-^{pute.}
 ficultés que la précédente. Les François
 qui prétendoient avoir découvert les
 premiers l'embouchure du Mississipi,
 réclamoient tout le pays bordé à l'est
 par le nouveau Mexique, & à l'ouest

par les monts Apalaches. Ayant trouvé différens Anglois que l'avantage du commerce & la beauté naturelle du pays avoient engagés à s'établir au-delà de ces monts, ils les chasserent, & construisirent par-tout des forts pour dominer sur toute cette contrée. Après s'être plaint de ces procédés, sans avoir reçu aucune satisfaction de la France, le cabinet de Londres résolut de repousser la force par la force, & de couper court à des négociations qu'il étoit important de voir finir. Il expédia donc l'ordre aux gouverneurs des provinces américaines de s'unir pour la sûreté réciproque, & de s'attacher les Indiens, s'il étoit possible. Les Anglois avoient depuis long-temps la fausse politique de rechercher l'amitié de ces peuples, lorsque leurs colonies étoient exposées à des dangers, & de mépriser leur alliance dans les temps de tranquillité. Cette conduite aliéna les Indiens du gouvernement britannique. Leur haine fut encore augmentée par la mauvaise foi & l'intérêt sordide des marchands anglois & de la compagnie d'Ohio. L'Angleterre avoit donc à combattre & les François, & tout le

corps des nations indiennes. Cette confédération redoutable menaçoit les colonies angloises.

Le gouvernement prit donc des mesures vigoureuses afin de pourvoir à leur défense, & ordonna quatre opérations à la fois en Amérique. La première étoit commandée par Moncton, chargé de chasser les François de la Nouvelle-Ecosse: la seconde, plus au sud, étoit dirigée contre Crown-Point, sous les ordres du général Johnson; la troisieme, sous la conduite du général Shirley, étoit destinée contre Niagara, pour assurer les forts sur la riviere; & la quatrieme, encore plus au sud, étoit commandée par le général Braddock, qui devoit marcher contre le fort Duquesne. Dans ces différentes expéditions, Moncton réussit; Johnson fut aussi victorieux, quoiqu'il échouât dans son projet de prendre le fort contre lequel il étoit envoyé; Shirley laissa échapper, par des lenteurs, la saison favorable pour son entreprise; enfin Braddock montra beaucoup de vigueur & d'activité, mais il fut défait: les munitions, l'artillerie, les bagages de son armée tomberent au pouvoir des

1755.

Quatre
opérations
des Anglois
en Amérique.

François, qui firent environ sept cents prisonniers.

Ordres
donnés par
l'Angleterre
pour saisir
les vaisseaux
françois.

Tel fut le début malheureux des Anglois en Amérique. Ils résolurent donc de ne plus garder de mesures avec la France. Quoiqu'il n'y eût pas encore de déclaration formelle de guerre, l'Angleterre donna des ordres pour saisir les vaisseaux des François. Ceux-ci firent retentir l'Europe de leurs plaintes contre ce procédé; ils représentèrent que c'étoit une violation affreuse de cette bonne foi respective parmi toutes les nations, violation indigne même d'un peuple sauvage. Les Anglois répondirent à ces plaintes par quelques raisons spécieuses. Il faut avouer que de l'un ou de l'autre côté une déclaration de guerre eût été plus loyale, & qu'il eût été plus honorable d'employer cette formalité usitée dans les guerres, depuis long-temps établie en Europe.

1756. A la fin, reconnoissant la nécessité d'une déclaration formelle contre la France, le roi d'Angleterre ordonna de la publier solennellement; le roi de France en fit autant contre les Anglois. Les François étoient alors occupés d'une expédition contre Minorque, ile

Déclaration
de guerre en-
tre l'Angle-
terre & la
France.

de la Méditerranée, que les Anglois avoient prise à l'Espagne & qui leur avoit été assurée par différens traités. L'amiral Byng, envoyé au secours de cette île, arriva trop tard. En approchant de sa destination, il voit les drapeaux des François déployés, & leurs batteries qui tiroient contre le fort St.-Philippe, au sommet duquel flottoit encore le pavillon anglois. La flotte française qui paroît soudainement, détermine sa conduite, il range ses vaisseaux en bataille, & prend le parti de rester sur la défensive. Byng, exercé dès sa jeunesse dans la marine, mettoit beaucoup de prudence dans les opérations navales; mais jusqu'alors il n'avoit donné aucune preuve de bravoure. Les hommes, en général, aiment à faire briller les qualités particulières qui les distinguent, & leur sacrifient tout; tel étoit le caractère de cet amiral qui préféroit à la gloire que pouvoit lui donner une action courageuse l'espoir d'être applaudi pour sa conduite prudente. La flotte française avançoit; le combat étoit déjà engagé avec une partie de la flotte angloise; Byng se tient toujours au large, justifiant son inaction par des

raisons de prudence. Résolu d'agir avec sa précaution ordinaire, il assemble un conseil de guerre, & représente que, vu l'impossibilité de secourir Minorque, il vaut mieux se retirer à Gibraltar. Ce projet fut accueilli unanimement, & promptement exécuté.

Prise de
Minorque
par les Fran-
çois.

Le fort Saint-Philippe ne tarda pas à se rendre aux François qui devinrent maîtres de l'île de Minorque. La nouvelle de cet événement parvint bientôt en Angleterre, où elle excita une indignation qui tenoit, pour ainsi dire, de la frénésie. Byng qui étoit alors à Gibraltar, ne soupçonnoit point le danger qui menaçoit sa tête. Il parloit, il écrivoit comme un homme qui avoit des droits à la reconnoissance de son roi, ainsi qu'à l'approbation de ses compatriotes; mais il fut réveillé de ce songe flatteur par une lettre du gouvernement qui le rappeloit; d'autres lettres de ses amis lui manderent qu'en arrivant, il seroit arrêté. En effet, à peine eût-il débarqué en Angleterre, qu'il fut enfermé à l'hôpital de Greenwich. On employa tous les moyens pour animer contre lui la populace. Des lettres écrites de divers endroits,

L'amiral
Byng arrêté.

demandoient justice de cet amiral déclaré coupable dans l'opinion publique. Ses amis mirent beaucoup d'activité dans cette circonstance malheureuse, pour le justifier aux yeux de la multitude, & s'efforcèrent de détourner toute la fureur publique sur les ministres qui méritoient plutôt d'en être l'objet.

Byng ne tarda pas à être jugé. La cour martiale, assemblée à Portsmouth, déclara qu'il n'avoit pas rempli son devoir pour vaincre l'ennemi. Les juges opinèrent qu'il tomboit dans l'article XII du code militaire, qui condamnoit à mort toute personne qui, dans l'action, reculerait, se retirerait, ne s'exposeroit pas dans la mêlée, ou enfin qui ne feroit pas son devoir, soit par lâcheté, soit par négligence ou mauvaise intention. Tous ces mots vagues & abstraits peuvent aussi bien servir à faire condamner un innocent qu'un coupable. De pareilles lois sont dangereuses dans les mains des ministres. Les juges ordonnerent donc que Byng seroit fusillé à bord du vaisseau que les lords de l'amirauté désigneroient; mais en même temps ils invoquerent pour lui la clémence, en gardant le

1757.

Procès de
cet amiral
condamné à
mort.

silence sur les motifs de sa conduite, qu'ils ne pouvoient révéler. Ils espéroient avoir appaisé par ce jugement l'animosité nationale, & en avoir adouci la sévérité par leur recommandation. Mais les cris de la vengeance publique étoient trop violens pour être étouffés. Le roi renvoya l'examen de cette sentence à douze juges qui la déclarèrent légale : en conséquence, elle fut confirmée. Il y avoit encore un expédient pour le sauver, on le tenta. Un de ceux qui l'avoient jugé à Portsmouth, & qui étoit membre de la chambre des Communes, déclara à cette assemblée, que lui & tous ceux qui avoient assisté au jugement de l'amiral désiroient d'être relevés du secret imposé à tous les membres de la cour martiale ; qu'ils avoient à révéler des particularités qui pourroient faire changer la sentence. On eut peu d'égard à cette demande ; cependant le roi fit différer l'exécution jusqu'à ce que les juges de la cour martiale eussent plus clairement expliqué leurs scrupules. On passa donc un bill dans la chambre des Communes pour les relever du secret. Mais lorsqu'il vint à être discuté dans la chambre des

lords, & qu'on eut examiné les motifs de la condamnation, les pairs ne trouverent point de raison pour souscrire à ce bill; il fut donc rejeté.

Abandonné à sa malheureuse destinée, Byng résolut d'effacer, par son courage, les imputations de lâcheté dont on prétendoit ternir son honneur. Il conserva jusqu'au dernier moment son sang-froid ordinaire. Au jour fixé pour son exécution, il s'avança d'un pas ferme & d'un air intrépide sur le tillac, lieu destiné pour sa mort. Il lut alors un papier contenant ce qui suit :

Son courage.

« Dans un instant je ne serai plus ;
 » dans un instant je serai délivré de
 » la violente persécution de mes en-
 » nemis. Je ne leur disputerai point
 » une vie sur laquelle l'injustice a versé
 » le poison de l'amertume ; la mort
 » seule peut mettre un terme à mes
 » malheurs. Ce n'est qu'après mon tré-
 » pas que la justice me sera rendue,
 » & ma réputation rétablie. C'est alors
 » que seront dévoilées les manœuvres
 » secretes tramées par une cabale
 » odieuse, pour exciter contre moi les
 » clameurs du peuple. C'est alors qu'on
 » me plaindra, comme une victime

Discours
 qu'il prononça avant
 de mourir.

» qui fut destinée à affouvir l'indigna-
» tion & le ressentiment d'un peuple
» outragé, trahi, trompé, & à détour-
» ner la vengeance des têtes vraiment
» coupables. Mes ennemis eux-mêmes
» s'écrieront : *Il étoit innocent !* Heu-
» reux dans ce dernier moment de con-
» noître mon innocence ; heureux d'é-
» tre intimement persuadé que je n'ai
» point été l'artisan des malheurs de
» ma patrie, je vois la mort avec tran-
» quillité. Je désire de tout mon cœur
» que l'effusion de mon sang puisse
» contribuer au bonheur de mon pays.
» Cependant je persisterai toujours à
» soutenir que j'ai rempli mon devoir
» avec fidélité ; que j'ai employé mes
» talens & mes connoissances pour
» l'honneur de sa majesté, pour le ser-
» vice de ma patrie. J'ai pu être mal-
» heureux, mais je n'ai point été cou-
» pable. Je suis fâché que le succès
» n'ait pas répondu à mes efforts, &
» que l'armement qui m'étoit confié
» ait été trop foible pour réussir dans
» une expédition de cette importance.
» La vérité a étouffé la voix impure
» de la calomnie & de l'imposture ; la
» justice a effacé les taches ignomi-

» nieuses de lâcheté & d'infidélité,
 » dont on avoit terni mon honneur.
 » Ma conscience » m'absout de ces
 » crimes. Mon esprit peut s'égarer dans
 » son jugement, car quel homme est
 » exempt d'erreur? Mais si l'erreur
 » seule a dicté à mes juges la sentence
 » cruelle qu'ils ont prononcée contre
 » moi, que Dieu leur pardonne, com-
 » me je leur ai déjà pardonné. Puis-
 » sent les déchiremens de leurs cœurs,
 » les remords de leur conscience, dont
 » la voix a éclaté en ma faveur, se
 » calmer, s'évanouir comme mon res-
 » sentiment. Le juge suprême voit tous
 » les cœurs, pèse les raisons; c'est à
 » lui seul que je remets le soin de ma
 » réputation. »

Après avoir prononcé ce discours, Son exécution.
 il s'avance & veut mourir le visage dé-
 couvert. Mais ses amis lui ayant repré-
 senté que ses regards pourroient inti-
 mider les soldats, & les empêcher de
 bien ajuster leurs coups, il se fait ban-
 der les yeux avec un mouchoir, s'age-
 nouille sur le tillac, donne lui-même
 aux soldats le signal de faire feu, &
 tombe mort.

Il y eut de la sévérité, ou plutôt de

l'iniquité, dans la punition de Byng. Il n'étoit point coupable. Le condamner à mort étoit une injustice criante. En vain on a voulu justifier sa condamnation, par la nécessité où l'on étoit de faire un exemple sur un chef, pour contraindre les autres à servir leur patrie avec courage. Une fausse & cruelle politique peut seule justifier le sacrifice d'un innocent; mais c'est toujours un forfait horrible aux yeux de l'équité.

Guerre
dans l'Inde.

Prise de
Chanderna-
gor par les
Anglois.

Le contre-coup de la guerre entre la France & l'Angleterre se fit ressentir dans les climats les plus éloignés. En Asie, après avoir battu le souba du Bengale, les Anglois, commandés par le colonel Clive, marchent à Chandernagor, un des plus forts & des plus considérables établissemens que les François eussent dans l'Inde; rempli d'une prodigieuse quantité de marchandises & de richesses, & défendu par cent soixante pièces de canon, cinq cents soldats françois & sept cents noirs. Cette importante place fut prise par Clive, & tout ce qu'elle renfermoit tomba au pouvoir des Anglois. Mais la plus grande perte qu'éprouverent les François, fut la ruine de leur principal éta-

blissement sur le Gange, qui leur avoit fait jouer jusqu'alors un rôle important dans le commerce de cette partie du monde.

Tandis que l'Angleterre attaquoit la France en Asie, la France attaquoit l'électorat d'Hanover, pour lequel l'affection de Georges II étoit connue. Le but des François étoit ou de diviser les forces des Anglois, ou d'épuiser leurs finances par des subsides qu'ils seroient contraints de lever. Le roi de Prusse s'étoit engagé à protéger l'électorat d'Hanover, & l'Angleterre lui fournissoit des troupes & de l'argent pour concourir à ses opérations. D'un autre côté, l'Autriche vouloit reprendre la Silésie, dont Frédéric II, roi de Prusse, s'étoit emparé, & elle avoit attiré dans son parti l'électeur de Saxe; elle étoit aussi secondée dans ses desseins par la France, la Suede & la Russie, tandis que les autres états de l'Europe restoient spectateurs de cette querelle.

Guerre en
Allemagne.

On ne s'arrêtera point à récapituler les marches nombreuses, les victoires, les défaites, & toutes les actions du roi de Prusse. Il effaça, autant par son in-

Siège de
Prague, &
invasion de
la Bohême
par le roi de
Prusse.

trépidité que son habileté dans ses expéditions, les modeles les plus fameux que fournit l'histoire, & les faits les plus merveilleux imaginés par l'esprit le plus romanesque. Souverain d'un petit territoire, secouru foiblement par les Anglois, ses seuls alliés; combattu, environné par les puissances les plus formidables de l'Europe, il se montre & fait face à tout. Il envahit la Bohême; les Autrichiens se retirent dans la ville de Prague; il en fait le siège, qu'il pousse avec vigueur. Le maréchal Daun marche contre lui, à la tête de quarante mille hommes; le roi de Prusse l'attaque avec défavantage, & est forcé de lever le siège de Prague, & d'abandonner la Bohême.

Victoire des
Français sur
le duc de
Cumberland.

Ce malheur est accompagné d'un autre. Les Français, qui secondent l'Autriche, s'étant emparés des états prussiens en Westphalie, suivent pas à pas le duc de Cumberland, qui est à la tête des Anglois & des Hanovriens, l'atteignent dans les champs d'Hastembek, lui livrent bataille & remportent sur ce prince une victoire complète. Le duc de Cumberland, après cette défaite, est bientôt contraint d'aban-

donner aux François l'électorat d'Hannover ; ceux-ci le poursuivent jusque dans le duché de Verden, & l'obligent de se retirer auprès de Stade, où il auroit été forcé de se rendre prisonnier de guerre, avec toute son armée, s'il n'eût signé la mémorable convention de Closterseven, qui portoit « qu'il seroit tenu de congédier les troupes auxiliaires de Brunswick, de Saxe-Gotha, & du comté de la Lippe, auxquelles il seroit accordé des passeports pour retourner dans leur pays & y être dispersées ; qu'il seroit aussi accordé des passeports au reste des troupes du duc de Cumberland, pour se retirer au-delà de l'Elbe ; & que celles qu'il lui est permis de laisser à Stade, ne pourront être augmentées ni recrutées ; que non-seulement elles ne feront aucun acte d'hostilité, mais qu'elles ne pourront pas s'éloigner de la ville, ni passer les limites qui seront désignées sur des poteaux plantés autour de la ville ; enfin, que les troupes françoises resteront en possession des duchés de Bremen & de Verden jusqu'à la paix ».

Le duc de Cumberland, de retour Retour du
en Angleterre, donna la démission de duc de Cum-

berland en
Angleterre.

tous ses emplois, & déclara qu'il ne reprendroit les fonctions de capitaine-général des troupes britanniques, que dans le cas où l'Angleterre seroit menacée d'une invasion. Il se retira ensuite dans son château de Windsor.

Tentative
des Anglois
sur les côtes
de France.

Cependant l'Angleterre avoit espéré porter un coup funeste à la marine française, en détruisant tous les vaisseaux qui se trouvoient dans les chantiers ou dans le port de Rochefort. Une flotte angloise parut à la hauteur de cette ville; la France en fut alarmée. Les Anglois ne purent s'emparer que de la petite île d'Aix, conquête facile. Plusieurs obstacles s'opposèrent à leur projet; mauvais fonds dont la côte étoit défendue par la nature, dangers du débarquement, perte de temps, pendant lequel les habitans s'étoient préparés à une vigoureuse défense; enfin, impuissance de réussir par d'autre moyen qu'une attaque subite. Déconcertés par ces considérations, ils renoncèrent à leur dessein, & résolurent de retourner sans faire aucune tentative ultérieure. Les murmures éclatèrent de toutes parts en Angleterre, lorsqu'on y apprit le mauvais succès de cette onéreuse expédi-

tion. Les clameurs violentes du peuple se changerent bientôt en consternation; on ne voyoit dans l'avenir qu'une perspective effrayante de tous les côtés. Les armées détruites; les flottes sans activité; des expéditions ridicules; le roi de Prusse, le seul allié des Anglois, sur le point d'être écrasé par la supériorité & le nombre de ses ennemis; tels furent les commencemens de cette guerre; mais le sort des armes tourna bientôt à l'avantage de l'Angleterre.

En Amérique, le général Amherst fut chargé d'une opération contre le Cap-Breton. La prise de cette île & de sa forteresse, Louisbourg, étoit une conquête fortement désirée par les Anglois. Le récit des opérations de ce siège seroit trop long & fatigant; il suffit de dire que cette place se rendit aux Anglois, qui enleverent par-là aux François une branche de commerce très-lucrative, celle de la pêche.

Deux autres opérations furent tentées en même temps en Amérique, l'une contre Ticonderago, & l'autre contre le fort Duquesne. La première ne réussit point, mais la dernière fut heureuse. La prise du fort Duquesne délivra les

1758.

Prise de
Louisbourg
par les An-
glois.Prise du
fort Duques-
ne.

colonies angloises de la crainte des incursions des Indiens, & interrompit la communication établie par une longue chaîne de forts, dont les François avoient entouré les établissemens anglois dans l'Amérique.

Succès des
François dans
l'Inde.

La fortune fut plus favorable à la France dans l'Inde, où le général Lally prit aux Anglois plusieurs forts importants sur la côte du Coromandel. Mais l'Angleterre en fut dédommée par des avantages que sa flotte remporta en Afrique, sur les côtes du Sénégal. Les Anglois entrèrent dans la riviere de Gambie, & les forts n'étant pas en état de défense, les députés du conseil supérieur les rendirent, à condition que tous les Européens appartenant à la compagnie des Indes de France, y seroient conduits; article qui fut exécuté.

Descentes
sur les côtes
de France.

Cette même année, l'Angleterre tenta trois descentes en France; la première dans la baie de Cancale, près Saint-Malo. Quatorze à quinze mille Anglois débarqués s'avancerent vers cette ville, dans le dessein d'en faire le siège; mais à l'approche des secours qui arriverent de toutes parts, ils se

rembarquerent & rentrèrent dans les ports de la Grande-Bretagne. L'objet de la seconde descente étoit d'attaquer Cherbourg. Après avoir rangé les côtes de Normandie, les Anglois parurent devant cette ville, dont ils s'emparèrent aisément; ils en emporterent les cloches & les canons; & après avoir levé des contributions d'argent, ils se rembarquerent à l'approche des troupes françoises. De-là ils se montrèrent sur les côtes de Bretagne, où ils débarquerent à Saint-Brieux. Mais cette dernière expédition leur causa une perte considérable d'hommes, tant tués que noyés & prisonniers.

Entre les actions particulieres qui eurent lieu sur mer, on ne peut s'empêcher d'admirer le courage d'un capitaine françois, nommé Thurot, commandant le corsaire le *Duc de Belle-Isle*. Après avoir fait un grand nombre de prises angloises, ce brave marin, attaqué, sur les côtes d'Ecosse, par deux vaisseaux de guerre anglois, se retire après un combat de plusieurs heures, laissant les ennemis hors d'état de les poursuivre.

Bravoure
du capitaine
Thurot.

Les succès de la campagne suivante,

1759. Expéditions des Anglois en Amérique. en Amérique, furent plus brillans pour l'Angleterre. Le cabinet britannique, persuadé qu'une simple expédition dans les possessions étendues de cette partie du monde, n'ameneroit jamais son ennemi à une entière soumission, résolut de l'attaquer à la fois en différens endroits. Les préparatifs furent faits en conséquence, & trois expéditions furent tentées à la fois dans trois différentes parties du nord de l'Amérique. Le général Arnherst, commandant en chef avec douze mille hommes, devoit attaquer Crown-Point, qui avoit été jusques alors l'écueil des armes angloises. Au côté opposé, le général Wolf devoit pénétrer dans la riviere Saint-Laurent, & entreprendre le siège de Quebec, la capitale des possessions françoises dans cette partie du monde; tandis que le général Prideaux & Sir William Johnson devoient se diriger vers un fort françois, près des cataractes de Niagara.

Prise du fort de Niagara.

Cette dernière expédition fut la première qui réussit. Le fort de Niagara, place de grande importance, servoit à protéger toutes les communications entre les établissemens françois du nord &

de l'ouest. Le siège fut commencé avec vigueur par le général Prideaux, qui fut tué dans la tranchée, de sorte que le commandement tomba au général Johnson. Celui-ci n'omit rien pour pousser vigoureusement les opérations de son prédécesseur. Les François qui connoissoient l'importance de ce fort, essayèrent de le secourir. Mais Johnson les attaqua avec intrépidité & succès, de sorte qu'en peu de temps toute leur armée fut mise en déroute, & la garnison voyant leur défaite, se rendit prisonnière de guerre.

Le but de l'expédition du général Amherst fut rempli, sans la moindre difficulté. Il trouva les forts de Crown-Point & de Ticonderago abandonnés & détruits.

Il ne restoit plus qu'un coup décisif à porter pour mettre l'Amérique septentrionale au pouvoir des Anglois. C'étoit la prise de Quebec, ville superbement bâtie, bien peuplée & très-florissante. L'amiral Saunders commandoit l'armée navale, & celle de terre étoit sous les ordres du général Wolf, qui, quoique n'ayant pas encore trente-cinq ans, s'étoit déjà distingué en beau-

Prise de
Crown-Point
& de Ticon-
derago.

Prise de
Quebec.

coup d'occasions, sur-tout au siège de Louisbourg, dont on lui attribue avec raison une partie du succès. Il ne dut sa nomination ni à sa naissance, ni à l'intrigue, mais à son mérite. Jusqu'alors la guerre avoit été conduite en Amérique avec une extrême barbarie; Wolf, bien loin d'imiter l'exemple que donnoient à cet égard quelques officiers, montra dans celle-ci toute l'humanité d'un homme sensible & généreux. Il seroit trop long d'entrer dans les détails de ce siège; il suffit de dire que les commencemens parurent extrêmement défavantageux aux assiégeans, & que le courage des assiégés abattit plusieurs fois l'espérance du général Wolf. Après avoir représenté, dans une lettre au ministère, les dangers de l'entreprise, il ajoute: « Je fais que les affaires de la » Grande-Bretagne exigent les me- » sures les plus vigoureuses, mais le » courage même d'une poignée d'hom- » mes ne devoit être employé que » lorsqu'il y a espoir d'une issue favo- » rable. A présent, les difficultés sont » si variées, que je ne fais à quoi me » déterminer ». Cependant il résolut de faire une tentative hardie; à cet effet,

dans la nuit, une partie de ses troupes s'empara, avec beaucoup de peine & de péril, d'une hauteur voisine de la ville. Il s'en suivit une bataille à jamais mémorable par la mort des deux généraux opposés. Montcalm, qui commandoit les François, éprouva le même sort que Wolf. Dans le commencement de l'action, le général anglois fut blessé à la main; mais il cacha sa blessure en l'entourant de son mouchoir pour arrêter le sang. Il continuoit à donner ses ordres lorsqu'une seconde balle, plus funeste que la première, lui perça la poitrine. Alors, incapable de commander, il s'appuya sur l'épaule d'un soldat qui étoit près de lui; & comme il se débattoit contre l'agonie, il entendit une voix crier: *ils fuyent*. Aussitôt il paroît revivre un instant, & demandant qui fuyoit? il apprend que ce sont les François. Il exprime sa surprise d'une fuite si précipitée, retombe dans les bras du soldat, en disant: *je meurs heureux*. Peut-être la perte d'un pareil homme fut-elle plus grande pour la nation angloise, que la conquête du Canada ne lui fut avantageuse. Mais c'est le malheur des hommes de ne

Mort du
général
Wolf.

Mort de
Montcalm.

connoître l'étendue de leurs pertes, qu'au seul moment où ils les éprouvent. Montcalm ne survécut à cet illustre adverfaire que pour être le témoin de la déroute des fiens, qu'il ne put rallier. Mortellement blessé dans la retraite, il n'expira pas avec moins de gloire que Wolf: ses dernières paroles furent de retourner au champ de bataille; le conseil de guerre en décida autrement. La reddition de Quebec, & la cession totale du Canada furent la suite de cette victoire.

Conquête
de la Guade-
loupe.

D'un autre côté, l'île de la Guadeloupe, la Désirade, les Saintes, Saint-Barthelemy & Marie-Galante, petites îles dépendantes de la Guadeloupe, tomberent au pouvoir des Anglois.

Projets des
François con-
tre l'Angle-
terre.

Les succès de leurs armées dans l'Inde & en Amérique furent grands sans beaucoup d'efforts; au contraire, ceux qu'ils firent en Europe, & les opérations de leur allié le roi de Prusse, furent extraordinaires, & ne produisirent cependant aucun avantage signalé. En France, le maréchal de Belle-Isle préparoit une expédition contre l'Angleterre, dont la réussite ne pouvoit manquer de forcer les Anglois à faire la paix.

Des troupes étoient assemblées sur les côtes de Bretagne : une seconde armée étoit campée à Dunkerque. Un armement naval étoit prêt à sortir du port de Brest, sous les ordres du maréchal de Conflans. L'escadre de Toulon, commandée par M. de la Clue, avoit reçu ordre de se réunir à la flotte de Brest. Georges II prévint le parlement des desseins de la France, & obtint des subsides proportionnés à la défense qu'il étoit obligé de préparer. Les Anglois, menacés d'une invasion, arment les flottes les plus redoutables : celle de l'amiral Rodney sort de la rade Sainte-Hélène & tourne ses voiles du côté du Havre de Grace, où l'on avoit formé des magasins d'approvisionnement, & réuni des bateaux plats destinés à l'embarquement des troupes. La flotte angloise jette l'ancre; les galliotes à bombes se rangent en ligne dans le canal étroit qui porte les eaux à Harfleur, & bombardent la ville, sans obtenir le succès désiré. Le commodore Boys, stationné à la hauteur de Dunkerque, est chargé d'intercepter tout bâtiment qui sortiroit de ce port. L'amiral Boscawen, commande une escadre dans la Médi-

terranée. Enfin l'amiral Hawke se présente devant Brest avec une flotte supérieure à celle que le maréchal de Conflans pouvoit mettre en mer.

L'amiral
Boscawen at-
taque la flot-
te de Tou-
lon.

L'amiral Boscawen attaqua, dans le port de Toulon, l'escadre de M. de la Clue; mais battu par la tempête, il fut obligé de se réfugier dans le port de Gibraltar. M. de la Clue, au lieu de profiter de cette circonstance pour porter sur l'escadre anglaise, dont quelques vaisseaux désarmés par le coup de vent, ne pouvoient combattre qu'avec désavantage, perdit un temps précieux. Il quitte enfin les mers de Provence; l'amiral Boscawen lui prend trois vaisseaux, & lui en brûle deux près du détroit de Gibraltar. Cette défaite étoit de mauvais augure pour l'expédition projetée par les François.

Flotte de
Brest défaite
par l'amiral
Hawke.

L'escadre commandée par le maréchal de Conflans, étant sortie de Brest, fut rencontrée par l'amiral Hawke, qui la défit & la dispersa. Les Anglois victorieux dominèrent alors sur les mers.

1760.

Etat des
puissances
belligérantes.

Chaque hiver, les puissances belligérantes faisoient de nouveaux efforts pour obtenir la supériorité des armes. En France comme en Angleterre, les

clameurs du peuple & la misere commune augmentoient. Les deux nations, malgré l'étendue de leurs ressourcés, étoient épuisées. Les armateurs anglois avoient fait des prises immenses, mais insensiblement leurs profits diminoient depuis que les négocians françois avoient pris le parti de charger leurs marchandises sur des bâtimens neutres. Il arriva même quelquefois que les îles françoises de l'Amérique furent approvisionnées de vivres & autres objets de nécessité par des navires anglois, qui faisoient ce commerce par contrebande, au préjudice de leur nation ; tant il est vrai qu'en général, l'esprit mercantile ne connoit point de patrie. En Angleterre, le peuple écrasé sous le poids de la dette nationale, disoit hautement que l'état étoit sur le penchant de sa ruine, que le commerce tomboit chaque jour, que l'argent devenoit rare, & que, pour prévenir la perte du crédit, il falloit faire la paix. Les mêmes plaintes se faisoient entendre en France, où, d'une année à l'autre, la guerre devenoit plus onéreuse.

Le ministere françois avoit renoncé Descente
à tout projet d'invasion sur les côtes du capitaine

Thurot en
Irlande.

britanniques. Cependant, le capitaine Thurot qui s'étoit déjà signalé par plusieurs expéditions, ayant obtenu quelques frégates de son gouvernement, fit une descente à Carrickfergus, au nord de l'Irlande, & s'empara de cette ville qu'il mit à contribution. S'étant ensuite embarqué, il fut rencontré & attaqué par une escadre angloise, qui força les frégates françoises à se rendre, après une action où le capitaine Thurot fut tué. La France le regretta, & les Anglois honorant sa mémoire, le firent enterrer avec tous les honneurs de la guerre.

Tentative
inutile des
Français
pour repren-
dre Quebec.

Dans le Canada, les François rassemblés à Montréal, sous les ordres du marquis de Vaudreuil, s'étoient avancés vers Quebec pour en faire le siège; déjà la tranchée étoit ouverte, lorsque l'apparition d'une flotte angloise sur le fleuve Saint-Laurent, les obligea d'abandonner leur dessein & de se retirer à Montréal. Bientôt ils y furent investis par les Anglois, qui les forcerent de capituler. Ainsi le Canada, ce pays que les écrivains françois avoient représenté comme étant plus étendu que l'empire romain, tomba en peu de

temps au pouvoir des armes britanniques.

La guerre continuoit toujours en Allemagne où l'armée britannique montoit à environ trente mille hommes. Pendant aucun avantage important pour la nation ne résulta de ce formidable secours. La guerre étoit le commerce de quelques généraux, & on doit croire que c'étoit un commerce lucratif. Les Anglois, à la fin, commencèrent à ouvrir les yeux sur leurs intérêts; ils ne purent être aveuglés par l'éclat de la victoire au point de ne pas s'apercevoir qu'ils supporteroient tout le fardeau de cette lutte inégale, & qu'ils acheteroient par de nouvelles taxes des conquêtes qu'ils ne pourroient conserver. Tel étoit l'état des choses, lorsque Georges II, qui avoit occasionné cette guerre, mourut subitement. Sans être atteint d'aucune maladie particulière, il fut trouvé expirant dans sa chambre. Il s'étoit levé à son heure ordinaire; il avoit dit aux personnes de sa suite, que comme le temps étoit beau, il restoit pour faire un tour de promenade dans ses jardins de Kensington, où il résidoit. Quelques minutes après son

Mort de
Georges II.

retour on l'entendit tomber sur le plancher ; on l'avoit laissé seul. Le bruit de cette chute attira auprès de lui les gens de sa suite, qui le mirent au lit ; mais bientôt après il expira. On essaya de le saigner, mais en vain. Les chirurgiens ayant fait ensuite l'ouverture de son corps, découvrirent que le ventricule droit du cœur s'étoit rompu, & qu'une quantité de sang s'étoit déchargée par l'ouverture.

Son caractère.

Georges II mourut dans la soixante-dix-septieme année de son âge, & dans la trente-troisieme de son regne. On s'accorde à dire qu'il n'étoit pas doué d'un grand mérite. Pour juger, sans partialité, de ses qualités ou de ses défauts, il est bon de connoître ce qu'ont dit de ce monarque des écrivains d'opinion opposée : « De quelque côté, dit » un de ses panégyristes, que nous exa- » minions son caractère, nous trouve- » rons une ample matiere pour un élo- » ge juste & non suspect. Aucun de » ses prédécesseurs sur le trône d'An- » gleterre ne vécut jusqu'à un âge aussi » avancé, & goûta un bonheur de plus » longue durée. Sous son regne, ses » sujets firent des progrès dans le com-

» merce & les arts ; & sa propre éco-
 » nomie fut un exemple prudent pour
 » la nation , qui toutefois ne l'imita
 » point. Il étoit , par caractère , violent
 » & emporté ; ce qui , en influant sur
 » sa maniere d'être , ne changea rien
 » à sa conduite , qui fut toujours guidée
 » par la raison. Il étoit franc & sincere
 » dans ses intentions , fidele à sa pa-
 » role , constant dans la faveur & la
 » protection qu'il accordoit à ceux qui
 » étoient attachés à son service , ne
 » renvoyant ses ministres que lorsqu'il
 » y étoit forcé par la violence des fac-
 » tions. En un mot , dans tout le cours
 » de sa vie , il parut plutôt fait pour
 » cultiver les vertus utiles que celles
 » d'éclat ; & satisfait de faire le bien ,
 » il laissoit aux autres leurs talens sans
 » l'envier. » Tel est le portrait tracé par
 ses amis & ses partisans ; mais d'autres
 l'ont dépeint d'une maniere toute dif-
 férente , que voici : « Quant à l'étendue
 » de ses connoissances , dit un écrivain ,
 » ou l'éclat de ses vertus , nous dési-
 » rons plutôt d'avoir des sujets d'éloge
 » que d'entreprendre nous - mêmes
 » cette tâche. Son caractère public fut
 » marqué par une prédilection pour

» son pays natal, auquel il sacrifia tout
 » autre objet. Non-seulement il étoit
 » lui-même peu instruit, mais il mé-
 » prisoit le savoir dans les autres, &
 » quoique le génie fût florissant sous
 » son regne, il ne l'encouragea jamais
 » par son influence ou son exemple.
 » Son économie alloit jusqu'à l'ava-
 » rice, & il amassa, non pour ses sujets,
 » mais pour lui-même. Il ne se distin-
 » gua par aucune vertu éminente; au
 » contraire, on lui connut plusieurs des
 » vices les plus bas. » On voit, par ces
 deux portraits de Georges II, que si ce
 prince eut des panégyristes, il se trouva
 des écrivains qui le peignirent d'une
 maniere très-défavorable.

 GEORGES III.

1760. Avénement
de Georges
III au trône. Malgré ses conquêtes, la nation an-
 gloise étoit fatiguée de la guerre &
 murmuroit sous le fardeau des taxes;
 une partie du peuple acquéroit d'im-
 menses richesses par les hostilités, &
 l'autre étoit, pour ainsi dire, réduite à
 la misère. Le trône étoit entouré par

l'ignorance & les factions. Le royaume étoit divisé en deux partis, ou, pour parler avec plus de précision, les mêmes individus sembloient porter à-la-fois un visage gai & mécontent : ils sentoient toute la gloire de leurs succès, mais ils redoutoient les conséquences des frais excessifs qu'il falloit faire pour maintenir leurs conquêtes. Tel étoit l'état des choses, lorsque Georges III, petit-fils de Georges II, monta sur le trône de la Grande Bretagne.

Les premiers actes de son regne firent voir que la mort de son prédécesseur n'avoit ralenti en aucune maniere les opérations de la guerre, qui furent poussées avec activité contre les François, en Europe, en Asie & en Amérique.

1761.

Continuation de la guerre.

En Asie, l'importante place de Pondichéri, défendue par le comte de Lally, fut obligée, après un blocus de plusieurs mois, de se rendre aux Anglois, qui, sur les côtes de France, s'emparèrent de Belle-Isle.

Prise de Pondichéri par les Anglois.

Prise de Belle Isle.

Des négociations pacifiques ne tarderent pas à se mêler au bruit tumultueux des armes. Des plénipotentiaires furent chargés de travailler à une ré-

Négociations de paix.

conciliation entre la France & l'Angleterre. M. de Buffly se rendit à cet effet à Londres, de la part de la cour de Versailles, & M. Stanley à Paris, de la part du cabinet de Saint-James. On paroiffoit accorder, pour bafe fondamentale du traité de paix, que chaque pays respectif resteroit en possession de ses conquêtes, & que, s'il y en avoit de cédées d'un côté, ce seroit seulement en échange pour d'autres, abandonnées par la partie adverse. Il étoit clair que les Anglois devoient beaucoup gagner par ce traité, puisqu'ils avoient pris plusieurs places & possessions des François, & n'avoient perdu que Minorque. Les négociations de paix continuoient d'après ce principe, lorsque le plénipotentiaire françois fit naître plusieurs difficultés. Il représenta que les différens qui subsistoient entre les Espagnols & les Anglois, lui faisoient craindre que, s'ils n'étoient pas terminés incessamment à l'amiable, une nouvelle guerre ne troublât bientôt l'Europe; que le cabinet de Madrid avoit confié à la France les points de discussion qui subsistoient entre l'Espagne & l'Angleterre; savoir: 1^o. la restitution de quel-

ques prises faites par les Anglois, durant la guerre actuelle, sur le pavillon espagnol; 2^o. la pêche sur le banc de Terre-Neuve, dont l'Espagne réclamoit la liberté pour ses sujets, concurremment avec les François & les Anglois; 3^o. la destruction des établissemens britanniques, formés sur le territoire espagnol, dans la baie d'Honduras. Le célèbre Pitt, qui, sous le regne précédent, avoit conduit avec tant d'habileté, comme ministre, la guerre contre la France, étoit alors à la tête du cabinet de Saint-James; il observa que comme l'Espagne n'avoit eu aucune part à la guerre, il n'étoit pas juste que cette puissance intervînt dans un traité qui lui étoit étranger. Enfin, il considéra cette intervention dans son vrai jour, c'est-à-dire, comme une intelligence entre les cabinets de Madrid & de Versailles, pour soutenir mutuellement leurs intérêts. Ce ministre, persuadé que la France ne faisoit des propositions de paix que pour avoir le temps de se lier avec l'Espagne contre l'Angleterre, fut d'avis de les rejeter. Les négociations furent donc rompues, & les deux plénipotentiaires retourne-

rent respectivement dans leur pays. M. Pitt fut bientôt instruit du *paëte de famille*, alliance négociée secrettement entre l'Espagne & la France, & par laquelle la premiere de ces puissances s'engageoit à continuer les hostilités avec la seconde. Ce ministre proposa donc, dans le conseil privé, de prévenir les desseins des Espagnols par une déclaration de guerre contre eux. La vigueur, la promptitude & l'énergie caractérisoient tous les plans de M. Pitt; il trouva cependant dans le conseil privé des hommes qui vouloient agir avec plus de réflexion, & qui désiroient avoir une certitude de l'agression, avant d'en demander raison. « L'Espagne, » disoient-ils, ne nous a pas encore » donné des preuves de ses intentions » hostiles, & le ministre britannique » qui est à Madrid, continue de nous » assurer de ses dispositions pacifiques.» Le ministre répondit à ces objections, mais sans produire les preuves qu'on désiroit. Voyant que son influence déclinoit, il résolut de quitter une place où il avoit été appelé, disoit-il, par la voix du peuple, auquel il se regardoit comme responsable de sa conduite; en

conséquence , il donna sa démission , ne voulant pas rester dans un poste où il ne pouvoit diriger les affaires. Le conseil étoit alors divisé en deux partis, qui furent également satisfaits de sa retraite ; l'un , étoit composé de ceux qui avoient été à la tête de l'administration sous le regne précédent ; l'autre , de ceux que la faveur de Georges III y avoit appelés. L'un & l'autre se félicitoient de la démission d'un personnage dont la réputation & la popularité offusquoient ses collègues , & dont l'impétuosité contrarioit leur modération. Mais le changement de ministre ne rétablit pas l'union dans le conseil ; les partis que M. Pitt contenoit dans les bornes de la modération , se montrèrent ouvertement désunis. Cependant cette division n'influa pas sur le sort des opérations militaires.

Bientôt après on jugea indispensable d'adopter la mesure que M. Pitt avoit proposée , de rompre enfin avec l'Espagne. L'Angleterre déclara donc la guerre à cette puissance , qui ne tarda pas à s'apercevoir de la faute qu'elle avoit commise en restant neutre si longtemps.

1762.
Déclaration
de guerre
contre l'Es-
pagne.

Rupture de
la France et
de l'Espagne
avec le Por-
tugal.

Cette déclaration de guerre influa sur le Portugal, où les ministres de France & d'Espagne agirent de concert pour engager la cour de Lisbonne à faire cause commune contre l'Angleterre; mais le roi de Portugal ayant refusé de prendre part aux hostilités, les ambassadeurs françois & espagnols se retirèrent de Portugal, & la guerre fut bientôt déclarée entre le cabinet de Madrid & celui de Lisbonne. La France envoya des troupes en Espagne, pour coopérer à l'invasion du Portugal, où l'Angleterre fit aussi passer des forces pour défendre ce royaume.

Prise de la
Martinique,
& autres pos-
sessions espa-
gnoles.

Les succès des Anglois furent très-rapides en Amérique, où ils s'emparèrent de la Martinique, la principale île des Antilles françoises. Cette conquête fut bientôt suivie de celle de la Grenade, des Grenadilles, de Saint-Vincent & de Sainte-Lucie, tous établissemens appartenant aux Françoises.

Prise de la
Havane &
de Manille
sur les Espa-
gnols.

Un coup non moins terrible fut porté à l'Espagne par les Anglois, qui, après lui avoir enlevé la Havane, la plus importante & la plus forte place de toutes ses possessions dans l'Amérique méridionale.

dionale , lui prirent Manille , dans les Indes orientales.

Les ennemis de l'Angleterre étoient ^{Négociations} considérablement affoiblis par les pertes ^{de paix.} qu'ils éprouvoient. Le commerce des François étoit ruiné ; ils n'avoient plus de marine. La source de l'opulence des Espagnols étoit interrompue. Il ne restoit plus à ces deux nations que la ressource de la paix qu'elles demanderent. Le duc de Nivernois se rendit à cet effet à Londres , de la part de la France , & le duc de Bedford fut envoyé à Paris par l'Angleterre. Ces deux négociateurs parvinrent en peu de temps à rétablir la tranquillité entre les puissances de l'Europe. En effet , deux mois n'étoient pas encore écoulés , que les préliminaires de la paix entre la France , l'Espagne & l'Angleterre , furent arrêtés à Paris , par les ministres respectifs de chacune de ces puissances.

Enfin le traité définitif de la pacification si désirée fut signé dans la même ville , au mois de février 1763 ; le roi de Portugal y accéda par un acte particulier ; le mois suivant , la paix fut solennellement proclamée à Londres , après que les deux chambres du parle-

1763.

Traité de
paix entre
l'Angleterre ;
la France &
l'Espagne.
Le Portugal
y accede.

ment eurent approuvé le traité, dont voici le précis : 1°. La paix est rétablie entre les trois puissances contractantes & le Portugal. 2°. Les anciens traités sont confirmés. 3°. Les prisonniers rendus de part & d'autre, en soldant réciproquement les avances faites pour leur subsistance & entretien. 4°. La France renonce à ses prétentions sur l'Acadie, cede en toute propriété à l'Angleterre le Canada, l'île du Cap Breton, & les îles du golphe & du fleuve Saint Laurent. 5°. La pêche & la sécherie de la morue sont confirmées aux François sur une partie des côtes de Terre-Neuve & dans le golphe de Saint-Laurent, à trois lieues des côtes angloises. 6°. L'Angleterre cede à la France, en toute propriété, les îles de Saint-Pierre & de Miquelon, pour les pêcheurs françois. 7°. Une ligne tirée au milieu, au fleuve Mississipi, dans toute sa longueur, fera la limite des possessions angloises & françoises, la Nouvelle-Orléans restant à la France en son entier. 8°. Les îles de la Guadeloupe, de Marie-Galante & de la Désirade, de la Martinique & de Belle-Isle, sont rendues aux François. 9°. La France

cede à l'Angleterre les îles de la Grenade & des Grenadilles, & partage les îles neutres, enforte que Saint-Vincent, la Dominique & Tabago font à l'Angleterre, & Sainte-Lucie à la France. 10°. L'île de Gorée est rendue aux François, qui cedent aux Anglois la riviere de Sénégal & les comptoirs qui en dépendent. 11°. Les Anglois & les François se restituent réciproquement les comptoirs & places sur les côtes de Coromandel & d'Orixa. 12°. L'île de Minorque & le fort de Saint-Philippe sont rendus par la France à l'Angleterre. 13°. La ville & le port de Dunkerque seront mis dans l'état fixé par le dernier traité d'Aix-la-Chapelle. 14°. La France restitue les pays & places qu'elle occupe en Allemagne. 15°. Les places de Cleves, Wesel, Gueldres & autres lieux, appartenant au roi de Prusse, seront évacués par les François. 16°. Le sort des prises faites en temps de paix sera décidé par les cours de justice, selon le droit des gens & des traités. 17°. Dans la baie d'Honduras, appartenant à l'Espagne, les Anglois feront démolir les ouvrages & fortifications qu'ils y ont fait construire; & il sera

permis aux Anglois de couper & de transporter le bois de teinture & de Campêche, sans être troublés de la part des Espagnols. 18°. L'Espagne se défist de ses prétentions à la pêche de Terre-Neuve. 19°. Les Anglois restituent aux Espagnols l'île de Cuba & la Havane. 20°. Ces derniers cèdent aux premiers la Floride & la baie de Pensacola. 21°. Les places prises en Portugal, par les François & les Espagnols, seront restituées. 22°. Tous les papiers pris avec les places seront restitués de chaque côté. 23°. Tous les pays & territoires qui peuvent avoir été conquis de part ou d'autre, non compris dans le traité, seront rendus réciproquement. 24°. Les époques pour les différentes restitutions & évacuations sont déterminées. 25°. Tous les états du roi d'Angleterre, comme électeur de Hanover, sont compris & garantis. 26°. On promet d'observer respectivement les conventions du traité. 27°. Les ratifications en seront échangées au plus tard dans un mois.

Traité de
paix d'Hubertsbourg.

Les autres puissances belligérantes de l'Europe mirent aussi, à la même époque, un terme à la guerre qui ra-

vageoit l'Allemagne. Des négociations furent entamées à cet effet à Hubertsbourg, où la paix fut signée entre l'impératrice reine Marie-Thérese & le roi de Prusse, de même qu'entre le roi de Pologne, électeur de Saxe, & le roi de Prusse.

Dans cette partie du continent l'An- Etat de
 gletterre dépensa trente millions ster- l'Angleterre.
 ling, en six années, qui furent em-
 ployées en marches & contre-marches,
 à de nombreuses escarmouches & à des
 batailles sanglantes. Le temps que dura
 cette guerre fut l'époque la plus bril-
 lante des annales britanniques. Pour la
 tranquillité intérieure, il n'existoit alors
 aucune opposition. Le même esprit qui
 animoit le ministère, enflammoit les
 troupes de terre & de mer. La nation
 étoit parvenue à un degré de richesses
 qu'on n'avoit pas encore connu. Les ca-
 pitalistes, se reposant sur les talens du
 comte de Bute, qui étoit dans le mi-
 nistère, avoient ouvert volontiers leurs
 bourses. Les sommes incroyables de 18,
 19 & 22 millions sterling, prêtées par
 un petit nombre de maisons de Lon-
 dres, sur la moindre invitation, pour
 le service des années 1758, 1760 &

1761, n'avoient pas moins étonné l'Europe que les succès qui accompagnèrent les flottes & les armées britanniques, dans toutes les parties du monde.

Emprisonnement de Wilkes, membre du parlement

Quoique la paix eût reçu la sanction d'une majorité des deux chambres du parlement, la nation fut bien loin d'être généralement satisfaite. La manière dont les négociations en avoient été entamées, & la promptitude avec laquelle elle fut conclue, furent désapprouvées; les conditions en furent aussi censurées, comme ne répondant point à ce qu'on auroit pu attendre des victoires & des avantages sans nombre, obtenus sur les ennemis. Depuis cette époque, différentes causes concoururent à exciter un esprit de mécontentement dans la nation, sur-tout l'affaire de Wilkes, membre du parlement, qui fut arrêté en vertu d'un ordre du secrétaire d'état, portant de saisir les auteurs, imprimeurs & éditeurs d'un papier public, intitulé *North-Briton*, n°. 45. Cette feuille condamnoit la conduite du ministère, & représentoit le comte de Bute, comme le favori du roi & la personne de qui émanoient des mesures d'administration d'une conséquence très-per-

nicieuse. Wilkes étoit soupçonné d'être
 l'auteur de ces articles ; mais son nom
 ne fut point mentionné dans l'ordre,
 en vertu duquel il fut arrêté. En vain il
 réclama contre l'illégalité de cet acte ;
 il fut conduit de force en prison , &
 ses papiers furent saisis. Ses amis ayant
 fait valoir en sa faveur l'acte d'*habeas*
corpus , il comparut devant la cour des
plaid-communs , où il fut acquitté. Cette
 affaire avoit fait beaucoup de sensation.
 Les personnes de toutes les classes y
 avoient pris un vif intérêt ; & ce fut au
 milieu des acclamations qu'il fut mis en
 liberté. Cependant , à la demande de
 S. M. , il fut fait , à la cour du *banc du*
roi , une information contre lui , comme
 auteur du *North-Briton*. Le premier
 jour que le parlement s'assembla après
 cette affaire , Wilkes prononça un dis-
 cours , dans lequel il se plaignit qu'en
 sa personne les droits de toutes les
 Communes d'Angleterre , & les privi-
 lèges du parlement , avoient été violés
 par son emprisonnement , ainsi que par
 le pillage de sa maison & la saisie de ses
 papiers. Le même jour , un messager
 vint annoncer à la chambre des Com-
 munes que le roi avoit reçu l'informa-

tion que Wilkes étoit l'auteur d'un libelle très-séditieux & très-dangereux, & que des mesures avoient été prises en conséquence de ce délit. Les deux chambres du parlement concoururent bientôt à voter que le n^o. 45 du *North-Briton* étoit un libelle scandaleux & séditieux, & ordonnerent qu'il seroit brûlé publiquement par la main du bourreau. Cet ordre fut exécuté, non sans beaucoup d'opposition de la part de la populace, qui se porta à des excès de violence. Une autre procédure fut commencée contre Wilkes, comme ayant fait imprimer un poëme obscene, intitulé *Essai sur la femme**; il n'en avoit fait tirer pour lui que douze exemplaires, & ce n'étoit pas son intention de le publier. Voyant cependant qu'il seroit toujours poursuivi avec la plus grande rigueur, il prit la résolution de quitter le royaume. Bientôt après, il fut exclus de la chambre des Communes; on le décréta en outre d'accusation, tant pour le *North-Briton*, que pour son *Essai sur la femme*; enfin

* En anglais : *an Essay on Women*.

** En 1764.

il fut condamné par contumace *. Différens particuliers avoient été arrêtés comme ayant participé à l'impression & à la publication du *North-Briton*; mais quelques-uns d'entr'eux citerent en justice les messagers du roi pour leur injuste emprisonnement.

Sur ces entrefaites, le comte de Bute, qui avoit été fait lord de la trésorerie, se démit de cet office qui fut conféré à Georges Greenville.

Démission
du comte de
Bute.

Ce fut sous son administration que commencerent, au sein des colonies angloises de l'Amérique septentrionale, les troubles qui, croissant avec rapidité, produisirent enfin la révolution qui a placé les treize États-Unis de l'Amérique septentrionale au rang des puissances souveraines. L'Angleterre se trouvant chargée d'une dette énorme, voulut faire contribuer ces colonies à son acquittement. Il paroît qu'en leur demandant des impôts, le ministère prévoyoit des refus, & n'attendoit que ce prétexte pour y faire passer des troupes. La province de Massachusets-Bay, fut la première à manifester son

1764.

Commence-
ment des
troubles en
Amérique.

* En 1764.

mécontentement. Suivant sa charte elle avoit le privilège exclusif de se taxer elle-même dans son assemblée provinciale. De concert avec les autres colonies, elle réclama vivement contre le bill de taxation qu'elle regardoit comme un projet d'asservissement qu'on vouloit mettre à exécution contre elle.

1765.
Akte du
du timbre.

Le parlement & le roi ne firent aucun cas de ces réclamations. Bientôt parut le fameux acte du timbre, qui assujétissoit les colonies à se servir dans toutes les affaires d'un papier marqué vendu au profit du fisc.

Cette ressource pratiquée dans un pays où l'on avoit déjà épuisé tous les moyens d'extorquer de l'argent, souleva la ville de Boston, & peu s'en fallut que le distributeur de ce papier ne fut massacré dans une émeute populaire. Les mécontents démolirent sa maison & celles du lieutenant du roi, du contrôleur & du directeur de la douane; enfin, dans une assemblée générale de la province, il fut arrêté que, malgré l'acte du parlement britannique, il seroit légal, en Amérique, de contracter sur papier ordi-

naire; en conséquence, il fut envoyé des commissaires à Londres, pour y réclamer au nom des Américains. Le mécontentement fut si général dans les colonies, que les habitans établirent des comités pour correspondre les uns avec les autres, touchant l'état des affaires; on choisit dans ces comités des députés pour s'assembler en congrès à New-York, où ils se réunirent au mois d'Octobre 1765. Ce fut, proprement dit, le premier congrès qui eut lieu sur le continent de l'Amérique.

Premier
congrès en
Amérique.

Les commissaires des colonies angloises étoient arrivés à Londres; le gouvernement n'ayant pas daigné répondre aux représentations qu'ils étoient chargés de lui faire au sujet de l'acte du timbre, les Bostoniens résolurent de s'interdire, jusqu'à la révocation de cet acte, le commerce & l'achat des marchandises importées de la Grande-Bretagne. Cette résolution vigoureuse fut exécutée & soutenue généralement. Le parlement britannique étonné ou plutôt ébranlé, révoqua l'acte du timbre. Il en passa ensuite un autre pour assurer à la Grande-

1766.

Révocation
de l'acte du
timbre.

Bretagne la dépendance des colonies américaines, lequel enjoignoit aux assemblées provinciales de recevoir dans leurs villes les troupes britanniques, qui seroient envoyées par la métropole, & de leur fournir du bois, des logemens, de la bière; cet attentat contre la liberté des colons parut odieux aux Bostoniens. Dans quelques colonies plus foibles, l'abrogation de l'acte du timbre favorisa la réception de celui pour le logement des troupes angloises. Les autres se plaignirent; mais au lieu d'écouter leurs représentations, l'Angleterre les priva de tout pouvoir législatif. Plus prudente, elle eût ouvert les yeux sur les inconvéniens dangereux de vouloir exercer un pouvoir despotique sur des hommes libres, *ou qui se croyoient en droit de l'être*. L'Angleterre se flattoit de soumettre les colonies par la force; elle ne fit que les aigrir sans les réduire.

Droits sur
certains arti-
cles exportés
d'Angleterre
en Amérique.

Il n'est pas aisé de faire renoncer à des injustices lucratives un gouvernement avide d'argent. Ce que le ministre anglois n'avoit pu obtenir par l'acte du timbre, il espéra le regagner par d'autres droits mis sur le papier, le

verre, le thé & autres marchandises, exportées d'Angleterre en Amérique. Cette nouvelle mesure augmenta tellement la fermentation dans les colonies, que l'Angleterre fut encore obligée de révoquer ces taxes indirectes, à l'exception de celle du thé, qui continua de soulever les Américains.

Le gouvernement anglois persistant dans sa résolution de percevoir ce droit, autorisa la compagnie des Indes orientales à faire passer en Amérique plusieurs navires chargés de thé; à Boston, le peuple attroupé jeta les cargaisons à la mer. Les habitans de Philadelphie, de Charles-Town, de New-York, imiterent l'exemple des Bostoniens, & se portèrent en outre à d'autres voies de fait aussi inquiétantes pour l'Angleterre.

Le cabinet de Londres voyant que les troubles croissoient de plus en plus dans l'Amérique, se flatta de détruire l'accord qui régnoit entre les provinces, chercha à séparer leurs intérêts, & à prévenir la confédération, à laquelle plusieurs des colonies s'invitoient mutuellement; & usa des mesures les plus rigoureuses contre la

 1773.

Cargaisons
de thé détrui-
tes par les A-
méricains.

 1774.

Aête d'in-
terdiction du
port de Bos-
ton.

ville de Boston, qu'il regardoit comme le foyer de l'infurrection. Le parlement, dont la majorité des membres étoit dévouée à la cour, passa un acte qui interdit le port de Boston, jusqu'à ce que le roi fut pleinement convaincu, par les rapports qui lui seroient faits en son conseil privé, que les Bostoniens ne porteroient désormais aucune atteinte au commerce d'Angleterre, ni à la perception des droits imposés par le parlement, & qu'elles auroient convenablement indemnisé la compagnie des Indes orientales des dommages qu'elle avoit essuyés par la destruction de son thé. L'acte portoit que, comme il s'étoit élevé à Boston des troubles tendant à renverser le gouvernement & à détruire l'harmonie des colonies, que, dans sa situation présente, le commerce ne pouvoit s'y faire avec sûreté, ni les droits de douane s'y percevoir exactement, le parlement avoit jugé à propos de retirer la douane de cette ville: on y déclaroit infracteur des lois quiconque chargerait sur son navire, ou aideroit à décharger des marchandises dans la ville & le port de Boston. Tout

article de la chartre de cette ville, contraire à cet acte, fut annullé. L'exécution de cette loi plongeoit dans l'indigence cent mille familles vivant en Amérique du commerce des manufactures angloises, qui à la fois alimentoient ces mêmes manufactures; ces considérations politiques n'empêcherent point Georges III de sanctionner cette résolution désastreuse.

Le parlement passa ensuite un autre acte, *pour mieux régler le gouvernement dans la province de Massachusetts-Bay.* Autres actes relatifs aux colonies américaines.

Le but de cette mesure étoit d'altérer la constitution de cette province, de retirer tout le pouvoir exécutif des mains du peuple, & d'investir la couronne, & en certains cas, le gouverneur pour le roi, du droit de nommer les conseillers, les juges & les magistrats de toute espece, y compris les shérifs, & de rendre tout révoicable au gré du gouvernement. Un autre acte qui fut regardé comme aussi injuste qu'inconstitutionnel, donna au gouverneur de Massachusetts-Bay, le pouvoir d'envoyer en Angleterre les personnes accusées de certains crimes pour y être jugées. A ces actes, en succéda

un tendant à pourvoir d'une manière plus efficace au gouvernement de la province de Québec, ce qui excita beaucoup d'allarme en Angleterre & en Amérique. Cet acte établissoit un conseil législatif pour toutes les affaires de cette province, à l'exception des taxes, donnoit à la couronne la nomination de ce conseil & la faculté de le destituer à volonté, & accordoit aux Canadiens catholiques, sujets de sa majesté, le droit d'y siéger. Les lois françoises, & les jugemens sans jurés furent aussi établis dans les affaires civiles, & les angloises, avec le jugement par jurés, dans les affaires criminelles. Le clergé catholique étoit investi d'un droit légal à ses dîmes exigibles de tous ceux de sa croyance. Il ne fut question d'aucune assemblée du peuple, comme dans les autres colonies britanniques, la chose comme le portoit l'acte, n'étant point expédiente. Mais le roi pouvoit établir les cours de juridiction criminelle, civile & ecclésiastique, qu'il jugeroit à propos. L'acte étendoit considérablement les limites de la province de Québec derrière les autres colonies, ce qui

établiffoit, fuyant l'acte, un gouvernement un peu meilleur que le defpotique, dans une vafte étendue de pays.

Les mefures du gouvernement, relatives à l'Amérique, exaspérèrent tellement les colons, qu'il fe tint dans toutes les parties du continent des af-femblées provinciales ou municipales où l'on manifesta l'intention de s'op-pofer, de la maniere la plus vigou-reufe, à tous les projets de l'adminif-tration britannique. Dans les différentes colonies, on foufcrivit, avec les fermens les plus folennels, & en présence de l'Être fuprême, l'engagement de fuf-pendre toute relation commerciale avec la Grande-Bretagne, jufqu'à ce que l'acte de l'interdiction du port de Boston & les autres lois fuflent révoqués, & que la colonie de Maffachufets-Bay fût entièrement rétablie dans fes droits conftitutionnels. Le feu de l'infurrec-tion fit des progrès fi rapides, que douze des colonies, comprenant tout ce vafte pays qui s'étend depuis la Nouvelle-Ecoffe jufqu'à la Georgie, arrêterent d'envoyer des députés au *congrès général*, qui devoit fe tenir à Philadelphie.

Progrès de
l'infurrection
américaine.

Ouverture
du congrès.

Au jour indiqué, l'assemblée eut lieu, & le nombre des délégués montoit à cinquante-un, qui représentoient les colonies angloises de New-Hampshire, Massachusets-Bay, Rhode-Island & Providence, Connecticut, New-York, New-Jersey, Pensylvanie, les comtés inférieurs de la Delaware, le Maryland, la Virginie, la Caroline du nord & la Caroline du sud. La Géorgie accéda depuis à la confédération, & envoya des députés au congrès. On y dressa une pétition au roi, dans laquelle on exposoit les différens griefs des habitans, en le sollicitant d'accorder aux colonies, paix, liberté, sûreté. On publia aussi une adresse au peuple de la Grande-Bretagne, une autre aux colonies en général, & une troisième aux habitans de Quebec. Le congrès se sépara, le 26 octobre, après avoir résolu qu'une autre assemblée se tiendroit au même endroit, le 10 mai suivant, à moins que les griefs ne fussent redressés avant cette époque; & il invita, en même temps, toutes les colonies à nommer, à cet effet, leurs députés le plus promptement possible.

Sa pétition
au roi d'An-
gleterre.

Ces événemens firent proposer, dans le parlement britannique, des mesures pour arrêter les troubles qui agitoient l'Amérique. Le célèbre Pitt, alors comte de Chatham, parut dans la chambre des lords, & dans les termes les plus énergiques, exprima son improbation de tout le système politique adopté relativement aux affaires des colonies. Il fit aussi la motion de rappeler immédiatement de Boston les troupes qu'on y avoit fait passer; il observa qu'une heure perdue en tardant à éteindre la fermentation, pourroit produire des années de calamités. Il alléguait que cette mesure ouvreroit une voie à la réconciliation, seroit regardée comme une marque d'affection & de bonne volonté de la mère-patrie, écarteroit toute jalousie & toute alarme de la part des colonies, enfin produiroit les plus heureux effets pour les deux partis. Cette motion fut rejetée par une majorité de soixante-huit voix contre dix-huit. Un bill qu'il présenta bientôt après fut également rejeté par une majorité de soixante-une voix contre trente-deux. Les mesures proposées dans la chambre

Motion du
comte de
Chatham,
pour appaiser
les troubles
de l'Améri-
que.

des Communes, pour amener un accommodement, éprouverent le même sort. L'ordre, au contraire, fut donné d'augmenter les troupes, & un acte du parlement mit des entraves au commerce des colonies de la Nouvelle-Angleterre & leur interdit la pêche sur les bancs de Terre Neuve, quoique dans la chambre des Communes le lord North eut proposé de suspendre l'exercice du droit de taxe.

Pétition
du congrès
rejetée par
le parlement.

Cependant le roi ayant fait mettre sous les yeux du parlement la pétition du congrès, le docteur Franklin & les deux autres agens américains demandèrent à être entendus à la barre de la chambre des Communes pour l'appuyer; mais leur demande fut rejetée, par la raison que le congrès américain n'étant pas une assemblée légale, on ne pouvoit accueillir sa pétition.

Préparatifs
de guerre en
Amérique.

Pendant ce temps, les Américains n'étoient pas restés dans l'inaction; ils se préparoient à la guerre. Leurs milices se formoient, s'exerçoient avec beaucoup d'ardeur aux manœuvres militaires. Dès qu'ils eurent reçu la proclamation publiée en Angleterre, pour empêcher l'exportation des ar-

mes & munitions en Amérique, ils prirent sur-le-champ des mesures pour suppléer au défaut de ces articles. En conséquence, pour se rendre, autant qu'il étoit possible, indépendans de l'étranger pour ces objets, ils construisirent, tant à Philadelphie que dans la Virginie des moulins, & formerent des fabriques pour faire de la poudre à canon; on encouragea même dans toutes les colonies la fabrication d'armes de toute espece.

Ce fut à Lexington, le 19 avril 1775, que le sang coula pour la première fois. Les Américains ayant formé des magasins militaires à Concord, dans la Nouvelle-Angleterre, le général Gage, gouverneur de cette colonie, donna ordre de les détruire. Le corps de troupes qu'il envoya, étant arrivé à Lexington, il s'engagea une action où il y eut plusieurs Américains tués & blessés. Le détachement anglois s'avança ensuite vers Concord où il réussit dans son expédition; mais il fut harcelé & forcé à une prompte retraite par les Américains, qui tuèrent soixante-cinq hommes, en blessèrent cent soixante-dix, & firent environ vingt

 1775.

Première
action entre
les Améri-
cains & les
Anglois.

prisonniers: leur perte ne monta pas à plus de soixante, tant tués que blessés. Bientôt après cette action, de nombreux corps de milices américaines investirent Boston, où le général Gage s'étoit enfermé avec ses troupes. Dans toutes les colonies, on fit avec la plus grande célérité des préparatifs formidables de guerre; & par-tout on arrêta l'exportation des denrées.

Actes du
nouveau con-
grès.

Le congrès s'étant assemblé, le 10 mai, à Philadelphie, adopta des mesures qui confirmèrent le peuple dans la résolution d'opposer au gouvernement britannique la plus vigoureuse résistance. Ses premiers actes furent, entr'autres, la levée d'une armée & l'établissement d'un papier-monnaie pour la solder. Il prit la dénomination de *Colonies-Unies de l'Amérique*. Il prohiba très-sévèrement tout approvisionnement quelconque pour les îles & pêcheries britanniques; & afin de rendre cette défense plus efficace, il arrêta toute exportation pour les colonies, îles & places qui étoient encore soumises à l'Angleterre.

Prise de Ti-
conderago &

Vers le même temps, un corps d'insurgens d'environ deux cent qua-

rante hommes, surprit les garnisons de Ticonderago & de Crown-Point. Ces deux forteresses furent prises sans perte d'un seul homme de chaque côté. Les Américains y trouverent beaucoup de canons, outre des mortiers, & toutes sortes de munitions de guerre.

de Crown-Point par les Américains.

Cependant, les forces angloises en Amérique étoient augmentées par l'arrivée à Boston des généraux Howe, Burgoyne & Clinton, avec des renforts considérables. Mais loin d'en être intimidé, le congrès décréta que le pacte entre la couronne & le peuple de Massachusets-Bay étoit rompu par la violation de la charte de Guillaume & de Marie; en conséquence, il recommanda aux habitans de cette province de s'occuper de l'organisation d'un nouveau gouvernement, en nommant un gouverneur, des officiers, & une chambre d'assemblée, conformément aux pouvoirs contenus dans leur charte primitive.

Arrivée à Boston de renforts anglois.

Les bornes que je me suis prescrites ne me permettant pas d'entrer dans le détail de toutes les actions de cette funeste guerre, je me contenterai d'indiquer les plus importantes. A Bun-

Combat de Bunker s-Hill

ker's-Hill, près de Boston, il se livra un combat sanglant, où les Anglois eurent l'avantage, mais avec une perte de deux cent vingt-six hommes, & plus de huit cents blessés parmi lesquels se trouvoient un grand nombre d'officiers.

Washington nommé général & commandant en chef des forces de l'Amérique.

Le congrès prend le titre de *Représentans des Colonies-Unies.*

Tel étoit l'état des choses, lorsque le congrès nomma Georges Washington, riche particulier de Virginie, distingué par ses talens militaires, & l'expérience qu'il avoit acquise dans la guerre précédente, pour être général & commandant en chef de toutes les forces américaines. Cette assemblée publia aussi une proclamation où elle prenoit le titre de *Représentans des Colonies-Unies de l'Amérique septentrionale*, & motivoit les raisons qui lui avoient fait prendre les armes. Cette piece énergique contenoit le passage suivant: » C'est dans notre terre na-
 » tale, c'est pour la défense de la li-
 » berté, qui est notre droit de nais-
 » sance, & dont nous avons toujours
 » joui jusqu'à ce qu'il ait été dernie-
 » rement violé; c'est pour la protec-
 » tion de nos propriétés, acquises par
 » l'honnête industrie de nos ancêtres,

» & par la nôtre ; c'est contre la vio-
 » lence qu'on nous fait, que nous avons
 » pris les armes. Nous les déposerons,
 » lorsque les hostilités cesseront de la
 » part des agresseurs, & que le danger
 » de les voir se renouveler sera passé,
 » & non auparavant ». Le congrès vota
 aussi une nouvelle pétition à Geor-
 ges III, pour le solliciter de mettre un
 terme à la malheureuse querelle qui
 divisoit la Grande-Bretagne & les co-
 lonies. Le refus du roi de répondre à
 cette pétition irrita considérablement
 les esprits.

Il vota une
 nouvelle pé-
 tition à Geor-
 ges III.

Les insurgens continuerent donc les
 hostilités & firent contre le Canada une
 expédition, occasionnée par une com-
 mission extraordinaire donnée au gé-
 néral anglois Carleton, gouverneur
 de cette province, qui étoit autorisé
 à solder & armer les Canadiens, à les
 faire sortir du pays pour subjuguier les
 autres colonies, & à procéder même
 à des peines capitales contre tous
 ceux qu'il croiroit rebelles & con-
 traire aux lois. Cette expédition étoit
 commandée par Richard Montgomery,
 irlandois. Après s'être rendu maître de
 Chamblée, petit fort où il trouva cent

Expédition
 des Améri-
 cains contre
 le Canada.

vingt barils de poudre & autres munitions de guerre, ils s'empara du fort de St. John, où étoit une garnison d'environ cinq cens hommes de troupes de ligne avec quelques volontaires Canadiens. Il prit ensuite possession de la ville de Montréal, qui se rendit. Delà il assiégea Quebec, qu'il tenta inutilement de prendre par assaut; il y périt avec un grand nombre de siens. Les Américains, sans se laisser abattre par ces revers, convertirent le siège en blocus; mais ils furent obligés de le lever l'année suivante, à l'arrivée des renforts venus d'Angleterre, & de reprendre la route de New-York, après avoir évacué tous les postes qu'ils avoient pris.

Les villes de Norfolk & de Falmouth réduites en cendres.

Les Anglois ne s'étoient pas attendus à tant de résistance de la part des colonies; leur orgueil en fut blessé. Ils exécuterent le projet qu'ils avoient formé de bombarder toutes les villes maritimes du continent de l'Amérique. Norfolk & Falmouth, petites villes situées dans le New-Hampshire & dans la Virginie, écrasées par leurs bombes, furent réduites en cendres. Cette maniere de se venger des

colonies, qui ne fut que trop suivie dans le cours de cette guerre, contribua peut-être plus que tous les actes du parlement à aigrir leur haine contre la métropole.

Non content de ces moyens de rigueur & de destruction, le ministère britannique fit porter par le parlement un acte pour interdire, à compter du premier janvier 1776, tout commerce avec les colonies, autoriser le roi & les commissaires à accorder des pardons à tous ceux qui resteroient dans l'obéissance, & adjuger au profit des officiers & des équipages les prises qu'ils feroient sur les Américains.

Le congrès, usant de représailles, fit déclarer de bonne prise tous les navires qui seroient enlevés aux Anglois, & appropria aux frais de la guerre une partie de leur valeur, les biens des propriétaires fugitifs, & les fonds dont les colonies étoient débitrices à la Grande-Bretagne; ce qui s'élevoit à plus de deux millions sterling.

Cependant l'armée angloise, étroitement resserrée dans Boston, étoit réduite à la dernière extrémité. Les

Acte du parlement qui interdit tout commerce avec les colonies.

1776.
Représailles du congrès.

Les Anglois évacuent Boston.

Américains bombardoient cette ville, & le général Howe, qui avoit succédé dans le commandement au général Gage que le gouvernement avoit rap- pelé, fut obligé d'évacuer Boston & de s'embarquer pour Hallifax, abandonnant une quantité considérable d'artillerie & de munitions. Le gé- néral Washington en prit sur-le- champ possession.

La Grande-
Bretagne
prend vingt
mille Alle-
mands à sa
solde.

Jusqu'alors le cabinet de Londres s'étoit flatté que les divers actes du parlement contre Massachusets-Bay, feroient rentrer cette province dans l'obéissance, & contiendroient les autres dans le devoir. L'adhésion de toutes les colonies aux résolutions du congrès, la réunion de toutes les milices américaines en différens corps d'armée, démontrèrent au ministère britannique la nécessité de faire de plus grands efforts pour réduire les colonies. Vingt mille Allemands que la Grande-Bretagne prit à sa solde à des conditions très-onéreuses, por- terent le nombre des troupes qu'elle employa cette année sur le continent de l'Amérique, à quarante-cinq mille hommes effectifs.

Des forces aussi formidables ne dé-
 concerterent point le congrès, qui, Déclaration
 de l'indépen-
 dance de l'A-
 mérique.
 tirant du sein même du danger une
 nouvelle vigueur & un nouveau cou-
 rage, déchira le pacte social qui unif-
 soit les colonies à la Grande-Bretagne,
 abjura la souveraineté de cette puis-
 sance, & prononça l'indépendance de
 l'Amérique, par une déclaration so-
 lennelle du 4 juillet 1776. Cette pièce
 à jamais mémorable, est le premier
 monument qu'une nation ait élevé à
 la liberté, sans tumulte, sans extra-
 vagance : voici cet acte fondé sur le
 droit de la nature & celui des gens,
 dicté par l'équité, & devant servir de
 modèle aux peuples qui auroient le
 malheur de se trouver sous un pareil
 gouvernement.

« Lorsque, dans le cours des évé-
 nemens humains, il devient nécessaire
 pour un peuple de dissoudre les liens
 politiques qui l'ont attaché jusqu'alors
 à un autre, & de prendre, parmi les
 puissances de la terre, l'état séparé &
 égal auquel la loi de la nature & le
 maître suprême qui la gouverne lui
 donnent droit, alors un respect con-
 venable pour l'opinion des hommes,

exige qu'il expose les raisons qui le portent à cette séparation. Nous regardons comme des vérités évidentes par elles-mêmes, que tous les hommes ont été créés égaux, qu'ils ont reçu de leur créateur certains droits inaliénables; qu'au nombre de ces droits sont la vie, la liberté, la recherche du bonheur; que c'est pour assurer ces droits que les gouvernemens ont été institués parmi les hommes, & qu'ils ne tirent leur juste pouvoir que du consentement de ceux qui sont gouvernés; que toutes les fois qu'une forme de gouvernement devient destructive de ces fins, le peuple est en droit de l'attérer ou de l'abolir, & d'instituer un nouveau gouvernement, en établissant ses fondemens sur les principes, & en organisant ses pouvoirs dans la forme qui lui paroîtra la plus propre à effectuer sa sûreté & son bonheur. La prudence veut, il est vrai, que des gouvernemens, établis depuis long-temps, ne soient point changés pour des causes légères & passagères; & par cette raison, l'expérience de tous les siècles a aussi prouvé que le genre humain est plus

disposé à souffrir, aussi long-temps que les maux sont supportables, qu'à se faire droit à lui-même, en abolissant des formes auxquelles il est accoutumé. Mais lorsqu'une longue suite d'abus & d'usurpations, ayant invariablement le même objet pour but, prouve évidemment un dessein de soumettre le peuple à un despotisme absolu, il est en droit, c'est même son devoir, de secouer le joug d'un pareil gouvernement, & de se pourvoir de nouveaux gardiens pour sa sûreté future. Telle a été la patiente longanimité de ces colonies, & telle est à présent la nécessité qui les force à altérer le système de leurs précédens gouvernemens. L'histoire du gouvernement de la Grande-Bretagne est une histoire d'injustices & d'usurpations réitérées, toutes ayant directement pour objet l'établissement d'une tyrannie absolue sur ce pays. Pour le prouver, soumettons les faits au jugement du monde impartial.

» Il a refusé de donner son consentement aux lois les plus salutaires & les plus nécessaires pour le bien public.

» Il a défendu à ses gouverneurs de passer des lois d'une importance immédiate & pressante, à moins qu'elles ne fussent suspendues dans leur effet, jusqu'à ce qu'on eût obtenu son consentement; & lorsqu'elles ont été ainsi suspendues, il a finalement négligé de les confirmer.

» Il a refusé de passer d'autres lois pour assigner de grandes étendues de terrain à des habitans, à moins qu'ils ne renonçassent à leur droit de représentation dans le corps législatif, droit inestimable pour eux & uniquement à craindre pour des tyrans.

» Il a convoqué nos corps législatifs en des lieux inusités, incommodés & éloignés du dépôt des archives publiques, uniquement dans le dessein de les fatiguer au point de se soumettre à ses volontés.

» Il a plusieurs fois dissous les chambres des représentans pour s'être opposées avec une fermeté mâle aux atteintes qu'il portoit aux droits du peuple.

» Il a refusé pendant long-temps, après les avoir ainsi dissous, d'en convoquer d'autres; au moyen de quoi

le pouvoir législatif ne pouvant être absolument anéanti, est retombé au peuple en corps, qui a dû l'exercer, l'état restant, en attendant, exposé à tous les dangers d'une invasion au-dehors, & des convulsions au-dedans.

» Il s'est efforcé d'arrêter la population de ces états, en faisant naître des obstacles dans l'exécution des lois pour naturaliser des étrangers, en refusant d'en passer d'autres pour les encourager à se transporter ici, & en haussant les conditions des nouvelles distributions de terrain.

» Il a mis des entraves à l'administration de la justice, en refusant son consentement aux lois qui établissoient les pouvoirs judiciaires.

» Il a rendu les juges dépendans de sa volonté, tant à l'égard de la conservation de leurs places, que du montant & paiement de leurs salaires.

» Il a créé une multitude d'officiers nouveaux, & envoyé ici des essaims d'employés pour harasser le peuple, pour ronger & dévorer sa substance.

» Il a entretenu en temps de paix, au milieu de nous, des armées perma-

nelles sans le consentement de nos assemblées législatives.

» Il a tâché de rendre l'état militaire indépendant du pouvoir civil, & même supérieur.

» Il s'est concerté avec d'autres, pour nous assujettir à une juridiction étrangère à notre constitution, & inconnue à nos lois, en donnant son consentement à leurs prétendus actes de législation; pour mettre de gros corps de gens armés en quartier parmi nous; pour les garantir au moyen d'un fantôme de jugement, de toute punition pour les meurtres qu'ils pourroient commettre contre les habitans de ces états; pour détruire notre commerce dans toutes les parties du monde; pour nous imposer des taxes sans notre consentement; pour nous priver en plusieurs cas, de l'avantage d'être jugés par nos jurés; pour nous transporter au-delà des mers, afin d'y être jugés pour de prétendus délits; pour abolir le système libre des lois angloises dans une province voisine, en y établissant un gouvernement militaire, & en reculant les limites, afin d'en faire à-la-fois un

exemple & un instrument propre à introduire la même forme absolue dans ces colonies; pour nous ravir nos chartes, abroger nos loix les plus précieuses, & altérer fondamentalement la forme de nos gouvernemens; pour interdire nos propres corps législatifs, & se déclarer eux-mêmes revêtus du pouvoir de faire des lois obligatoires pour nous, dans tous les cas quelconques.

» Il a abdiqué le gouvernement de ce pays, en nous déclarant déchus de sa protection, & en nous faisant la guerre.

» Il a fait exercer la piraterie sur nos mers, ravager nos côtes, brûler nos villes & ôter la vie à nos habitans.

» En ce moment même, il s'occupe à faire transporter ici de considérables armées de mercenaires étrangers, pour compléter les œuvres de la mort, de la désolation & de la tyrannie, déjà commandées avec des circonstances de cruauté & de perfidie, dont à peine on trouveroit des exemples dans les siècles les plus barbares, & qui sont entièrement indignes du chef d'une nation civilisée.

» Il a forcé nos concitoyens, faits prisonniers en pleine mer, à porter les armes contre leur patrie, à devenir les bourreaux de leurs amis & de leurs freres, ou à tomber eux-mêmes entre leurs mains.

» Il a excité parmi nous des séditions intestines.

» Il s'est efforcé de soulever contre les habitans de nos frontieres les impitoyables Indiens sauvages, dont la maniere connue de guerroyer est une destruction générale, sans distinction d'âge, de sexe, de condition.

» A chacun de ces degrés d'oppression, nous avons, dans les termes les plus humbles, opposé des représentations. Nos requêtes réitérées n'ont eu pour réponses que des injustices répétées. Un prince dont le caractere est ainsi marqué par toutes les actions qui peuvent entrer dans celui d'un tyran, est incapable d'être gouverneur d'un peuple libre.

» Eh, ce n'est point que nous ayons manqué d'attention à l'égard de nos freres britanniques! Nous les avons avertis de temps en temps des tentatives faites par leur pouvoir législatif,

pour étendre sur nous une juridiction illégitime. Nous leur avons rapellé les circonstances de notre émigration & de notre établissement en ce pays. Nous en avons appelé à leur justice, à leur magnanimité naturelle, & nous les avons conjurés par les liens de notre tendresse naturelle de défavouer ces usurpations, qui interromproient inévitablement notre liaison & notre correspondance réciproques. Mais, eux aussi, ils ont été sourds à la voix de la justice & de la parenté ! Il ne nous reste donc qu'à nous soumettre tranquillement à la nécessité qui ordonne notre séparation, & à les regarder, de même que nous regardons le genre humain, comme nos ennemis en temps de guerre, & nos amis durant la paix.

» A ces causes, nous, les représentans des Etats - Unis de l'Amérique, assemblés en congrès général, attestons le juge suprême des hommes, de la droiture de nos intentions; au nom & de l'autorité du bon peuple de ces colonies, publions solennellement & déclarons que ces Colonies-Unies sont & doivent être de droit des *Etats libres & indépendans*, qu'elles sont affran-

chies & exemptes de toute obéissance à la couronne britannique; que toute liaison politique entre elles & l'état de la Grande-Bretagne, est, & doit être entièrement dissoute; & qu'à titre d'*Etats libres & indépendans*, elles sont pleinement autorisées à faire la guerre, conclure la paix, former des alliances, établir des réglemens de commerce, faire tous autres actes, & régler tous autres objets qu'il appartient à des *états indépendans*. Et, nous reposant fermement sur la protection de la Providence divine, nous engageons mutuellement, l'un envers l'autre, pour le maintien de la présente déclaration, nos vies, nos biens & notre honneur sacré. »

Enthousiasme des Américains.

Cet acte d'indépendance, lu à la tête de chaque brigade américaine, auprès de New-York, fut accueilli de toutes les troupes avec les plus grandes acclamations. Dans l'ardeur de l'enthousiasme, le peuple courut à la place publique, renversa la statue équestre du roi d'Angleterre, qu'on y avoit érigée en 1770, la brisa en morceaux & les convertit en balles de mousquet.

Voies de

Plusieurs membres du parlement bri-

tannique vouloient faire adopter des moyens de conciliation; mais le gouvernement les rejeta. Des négociations furent entamées pour prendre des troupes étrangères à la solde de la Grande-Bretagne, & la guerre fut poussée avec beaucoup d'ardeur contre les Américains.

conciliation
inutilement
proposées.

Cependant le commodore Sir Peter Parker, & le lieutenant-général Clinton, tenterent de réduire Charles-Town dans la Caroline méridionale. Mais cette place fut si bien défendue par les Américains, sous les ordres du général Lée, que le commodore & le général anglois, furent obligés de se retirer avec une perte considérable, entr'autre celle d'un vaisseau de vingt-huit canons, qui ayant échoué, fut brûlé par les matelots.

Les Anglois
repoussés par
les Améri-
cains.

D'un autre côté, une attaque beaucoup plus importante & plus heureuse, eut lieu sous le commandement du général Howe, qui venoit d'être renforcé par un nombre considérable de Hessois & de montagnards Ecoffois. La flotte étoit commandée par son frere, le vice-amiral Howe, tous deux ils étoient investis du titre de commissaires-paci-

Le général
Howe se rend
maître de
New-York.

ficateurs des colonies, & du pouvoir de faire grace à ceux qui déposeroient les armes. Mais leurs offres furent rejetées avec mépris. Les Américains, qui s'attendoient à une attaque sur New - York, avoient fortifié de leur mieux cette place. Ils avoient aussi un corps de troupes considérable à Long-Island, près de New-York. Le général Howe, après s'être rendu maître de Staten-Island & de Long-Island, prit possession de New-York; mais ce ne fut pas sans avoir éprouvé beaucoup de résistance dans l'attaque des retranchemens qui défendoient Long-Island. Les Anglois s'emparèrent ensuite des forts Washington & Lée. Le général Clinton & sir Peter Parker prirent aussi possession de Rhode-Island, & les troupes britanniques couvrirent les Jerseys. Ce fut le moment de crise pour les Américains. Tous leurs forts étoient au pouvoir des Anglois. Le temps du service militaire de la plus grande partie de leur armée étoit expiré, & le peu qui en restoit encore étoit, ainsi que les officiers, dans un état de dénuement absolu, & se voyoit aux prises avec des troupes bien habillées & bien dis-

Rhode-Island au pouvoir des Anglois.

ciplinées. Si le général Howe se fut alors hâté de poursuivre Washington jusqu'à Philadelphie, la querelle étoit infailliblement terminée. Celui-ci, profitant de la faute du général anglois, traversa la Delaware & vint surprendre à Trenton une brigade de Hessois, fit plus de neuf cents prisonniers, prit trois drapeaux, six pieces de canon & autres effets, avec lesquels il repassa la riviere. Immédiatement après avoir mis ces prisonniers en lieu de sûreté, il traverse de nouveau la Delaware pour reprendre sa premiere position à Trenton. Les Anglois réunirent leurs forces pour l'attaquer, & n'attendoient que le matin; mais un coup hardi fit échouer leur plan. Pour déguiser sa retraite, Washington fit allumer de nuit une ligne de feux au front de son camp, comme un indice du moment du repos, & pour cacher ce qui se passoit derriere. Alors décampant avec ses bagages & son artillerie, il atteignit Prince-Town, s'empara du poste anglois dans cette place, & revint à la Delaware avec trois cens prisonniers, au moment même où les Anglois de Trenton, le

Avantages
de Washing-
ton.

croyant dans sa première position , étoient sous les armes & se dispofoient à l'attaquer : la rigueur du froid , qui fut extraordinaire , suspendit alors de part & d'autre le cours des hoftilités , dont la reprise n'eut lieu que très-tard l'année fuivante.

1777. Au mois de feptembre 1777, deux actions affez importantes eurent lieu entre les armées de Howe & de Washington ; le premier eut l'avantage , & bientôt après Philadelphie fe rendit aux troupes britanniques. Mais une expédition projetée depuis long-temps , l'invasion des colonies du Nord par le Canada , fut extrêmement malheureufe pour les Anglois : le commandement en avoit été donné au lieutenant-général Burgoyne. Il partit de Quebec à la tête d'une armée nombreufe , avec un train confidérable d'artillerie. Pendant quelque temps il pouffa les Américains devant lui , & fe rendit maître de Ticonderago. Mais à la fin il éprouva de telles difficultés , & fut fi vigoureufement attaqué par les Américains , fous les ordres de Gates & d'Arnold , qu'après deux actions fan-

Les Anglois
s'emparent de
Philadelphie.

Burgoyne
& fon armée
mettent bas
les armes.

glantes, Burgoyne & son armée de cinq mille six cents hommes furent obligés de mettre bas les armes.

Vers le même temps, sir Henri Clinton & le général Vaughan firent une expédition plus heureuse contre les Américains, & se rendirent maîtres de plusieurs forts. Mais les Américains se plaignirent que, dans cette expédition & dans quelques autres, les troupes britanniques avoient eu la barbarie d'incendier les maisons & les villes, particulièrement Esopus, & avoient fait la guerre avec une férocité non usitée parmi les nations civilisées. Ces dévastations ne firent qu'accroître l'aversion des insurgés contre le gouvernement britannique, aversion qui avoit déjà jeté de profondes racines.

Barbarie
des Anglois.

Le général Howe retourna bientôt après en Angleterre, & le commandement des forces angloises en Amérique, passa au général Clinton, qui, croyant nécessaire d'évacuer Philadelphie, fit sa retraite avec l'armée à New-York, au mois de juin 1778. Les troupes britanniques furent attaquées dans leur marche par les Américains; mais la retraite fut si habilement conduite, ou plutôt le général Lée, amé-

Le général
Howe rem-
placé par le
général Clin-
ton qui éva-
cua Philadel-
phie.

1778.

ricain, se conduisit avec si peu d'habileté, que leur perte ne monta pas à plus de trois cents hommes, tués ou blessés.

Le roi de France reconnoît l'indépendance des Américains.

Cette guerre ayant paru une occasion favorable à la France, pour affoiblir la puissance de la Grande-Bretagne, le cabinet de Versailles fit passer des armes & des munitions aux Américains; des officiers françois entrèrent aussi à leur service; enfin, par un traité conclu à Paris, le 6 février 1778, entre Louis XVI & les treize Colonies-Unies, ce monarque s'engagea directement à maintenir la liberté, la souveraineté & l'indépendance absolue & illimitée des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, sous les rapports politiques & commerciaux.

Tentatives infructueuses des commissaires anglois en Amérique.

Le parlement & le peuple de la Grande-Bretagne commençoient à s'alarmer sur l'issue fatale que pouvoit avoir cette guerre. Ces craintes engagèrent Georges III à envoyer en Amérique des commissaires pour terminer les différens entre la mere-patrie & les colonies. Ils étoient munis à cet effet de certains pouvoirs par un acte du parlement. Ils arriverent à Philadel-

phie, mais il étoit trop tard. Les conditions, qui dans le commencement de la querelle auroient été acceptées, furent rejetées avec dédain. Le congrès refusa de traiter avec les commissaires anglois, à moins que l'indépendance des Etats-Unis ne fût préalablement reconnue, ou que les flottes & les armées britanniques ne se retirassent de l'Amérique. Aucune de ces demandes n'ayant été accordée, la guerre continua de part & d'autre avec une nouvelle animosité.

La conduite de la France envers la Grande-Bretagne, en prenant le parti des colonies insurgées, donna lieu à une rupture & fit commencer les hostilités entre les deux nations, quoique sans aucune déclaration de guerre, d'un côté ou d'autre. Le 17 Juin, la *Licorne* & la *Belle-Poule*, deux frégates françoises, ayant été prises par l'amiral Keppel, la cour de France donna ordre d'user de représailles sur les vaisseaux de la Grande-Bretagne.

Hostilités
entrel'Angle-
terre & la
France.

Le 27 Juillet, s'engagea le combat d'Ouessant, entre la flotte angloise commandée par le même amiral Keppel, & la flotte françoise, sous les

Combat
d'Ouessant.

ordres du comte d'Orvilliers. Les Anglois avoient trente vaisseaux de ligne, & les François trente-deux, outre des frégates. L'action dura environ trois heures, sans être décisive. Aucun vaisseau ne fut pris de part ni d'autre, & la flotte françoise se retira dans le port de Brest. Les Anglois compterent cent trente-trois morts, & trois cent soixante-treize blessés. Après l'engagement, il y eut beaucoup de murmures sur la flotte britannique, parce qu'on n'avoit point obtenu une victoire décisive sur les François; enfin le blâme fut jeté sur Sir Hugh Palliser, vice-amiral de la *Bleue*, que la voix publique accusa de s'être mal conduit, & n'avoir pas suivi les ordres. Quoiqu'on n'intentât aucune accusation régulière contre lui, il requit publiquement l'amiral Keppel de le justifier contre les bruits défavorables répandus sur sa conduite. L'amiral évitant de lui donner cette satisfaction, il s'en suivit une altercation entre eux. Palliser jugea ensuite à propos de porter à l'amirauté, dont il étoit membre, plusieurs chefs d'accusation contre l'amiral Keppel, quoique plusieurs mois après l'action, il eût continué de

servir sous lui. Un procédé aussi extraordinaire fut généralement censuré avec sévérité. Néanmoins les lords de l'amirauté ordonnerent une cour martiale pour le procès de l'amiral Keppel. Bientôt après le duc de Bolton présenta au roi un mémoire signé de douze amiraux qui réclamoient contre l'injustice de convoquer une cour martiale pour juger un amiral sur l'accusation d'un officier inférieur. *On représentoit* » que Keppel avoit quarante » ans de service méritoire, & avoit » montré dans diverses occasions une » bravoure & une conduite éminentes, » par lesquelles l'honneur & la puissance de la nation, & la gloire du pavillon britannique avoient été non-seulement maintenus, mais encore étendus dans les différentes parties du monde ». Lorsque la cour martiale fut assemblée, l'amiral Keppel fut acquitté de la manière la plus honorable, & l'accusation de sir Hugh Palliser fut déclarée mal-intentionnée & mal fondée. Ce dernier ayant été ensuite jugé par une cour martiale, composée en partie de quelques officiers de sa propre division, fut

Procès de
l'amiral Keppel.

pareillement acquitté, & sa désobéissance aux ordres de l'amiral Keppel fut attribuée au mauvais état où se trouvoit son vaisseau.

Prise de
Pondichéri &
de Sainte-Lu-
cie par les
Anglois & de
la Domini-
que par les
François.

Dans les Indes orientales, le sort des armes fut entièrement favorable aux Anglois qui, après quarante jours de tranchée ouverte, prirent Pondichéri aux François. Dans les Indes occidentales, ils se rendirent aussi maîtres de l'île de Sainte-Lucie, mais ils perdirent celle de la Dominique dont les François s'emparèrent.

1779.
Prises de
St.-Vincent
& de la Gre-
nade par les
François.

Ceux-ci enleverent en outre aux Anglois les îles de S. Vincent & de la Grenade. Le comte d'Estaing se rendit ensuite à l'embouchure de la riviere de Savanah, avec une flotte considérable, & un corps nombreux de troupes françoises, dans l'intention de secourir les Américains. Ceux-ci réunis aux François, formerent une attaque combinée contre les troupes britanniques, qui firent une défense si vigoureuse, que les assaillans furent repoussés avec une grande perte, & que le comte d'Estaing abandonna bientôt les côtes d'Amérique, où la flotte angloise, commandée par sir Hyde Par-

ker, prit aux François plusieurs vaisseaux de guerre & navires marchands.

La guerre entre la France & la Grande-Bretagne ne fut publiquement déclarée que cette année par les manifestes des puissances belligérantes.

Déclaration de guerre entre la France & l'Angleterre.

D'après les suggestions de la cour de Versailles, le cabinet de Madrid prit part à cette guerre contre l'Angleterre, & assembla des forces pour assiéger Gibraltar, dont la garnison se défendit vigoureusement. La marine d'Espagne se joignit à celle de France, alors devenue formidable, & leurs flottes combinées parurent quelque temps triomphantes dans la Manche britannique. De plus les armemens de ces puissances étoient si considérables, que l'Angleterre fut vivement alarmée par la crainte d'une invasion; mais les flottes ennemies ne hasardèrent pas une pareille tentative. Après avoir tenu la mer pendant quelque temps, elles se retirèrent dans leurs ports respectifs.

Les grandes dépenses que causoit à l'Angleterre la guerre en Amérique, & les charges pesantes qui accabloient le peuple, occasionnerent naturellement beaucoup de mécontentement,

Mécontentement en Angleterre.

& parurent convaincre les personnes de tous les rangs, de la nécessité de rétablir l'économie dans l'emploi des fonds publics. En conséquence, vers la fin de 1779, & au commencement de l'année suivante, il se tint des assemblées dans presque tous les comtés, & des pétitions furent adressées à la chambre des Communes pour demander la réforme des abus relatifs aux dépenses de l'état. Quelques tentatives furent faites dans le parlement pour remédier aux griefs exposés dans ces pétitions; mais ce fut sans succès. Le ministère prévalut par son influence; une diversité d'opinions divisa les chefs du parti populaire, & différentes causes concoururent à faire acquiescer patiemment la plus grande partie de la nation aux mesures du gouvernement.

1780. A peine le cabinet de Madrid avoit-il déclaré la guerre à l'Angleterre, que l'amiral Rodney prit sept vaisseaux de guerre espagnols, appartenant à la compagnie royale de Carraccas, outre un nombre de navires marchands qu'ils convoyoient. Peu de jours après, le même amiral ayant eu, près le cap Saint Vincent, un engagement avec

Prise de
vaisseaux es-
pagnols par
Rodney.

une flotte espagnole , commandée par don Juan de Langara, prit quatre des plus forts vaisseaux , qu'il conduisit à Gibraltar.

Il y eut aussi dans les Indes occidentales quelques actions entre la flotte françoise, commandée par le comte de Guichen, & celle du même amiral Rodney, alors arrivé dans cette partie du monde , après avoir ravitaillé Gibraltar. Dans ces différentes actions il n'y eut aucun vaisseau pris de part ni d'autre.

Actions entre le même amiral & le comte de Guichen.

L'amiral anglois Geary s'empara de douze navires marchands françois, venant du Port-au-Prince; mais les flottes combinées d'Espagne & de France prirent à l'Angleterre cinq vaisseaux des Indes orientales & cinquante bâtimens marchands, destinés pour les Indes occidentales. Cette prise, une des plus considérable qui eût jamais été faite, porta un coup terrible au commerce britannique.

Prises maritimes.

D'un autre côté, le général Clinton s'empara de Charles-Town, dans la Caroline méridionale; & le comte Cornwallis gagna, dans cette province, sur le général américain Gates,

Victoire du général Clinton sur les Américains.

une victoire signalée, où il fit environ mille prisonniers, outre sept pieces de canon de cuivre, un nombre de drapeaux & des chariots de munitions.

Secours envoyés par la France aux Américains.

La France s'étant déterminée à faire passer cette année des secours aux insurgés de l'Amérique, M. de Ternay, avec une flotte de sept vaisseaux de ligne, outre des frégates & un corps nombreux de troupes commandées par le comte de Rochambeau, débarqua à Rhode-Island. Les Américains féliciterent le général françois sur son arrivée, & il leur protesta que le roi son maître l'avoit envoyé pour assister ses bons & fideles alliés, les Etats-Unis de l'Amérique, & que les troupes françoises devoient agir sous les ordres du général Washington, & vivoient avec les Américains comme leurs freres.

Désertion du général-major Arnold.

Bientôt après, le général-major Arnold, désertant l'armée du congrès, se rendit à New-York, & fut nommé brigadier-général au service des Anglois. Sa conduite dans le gouvernement de Philadelphie avoit été désapprouvée par les Américains: il fut réprimandé par une cour martiale; mais ensuite il occupa un rang distingué dans

la principale armée où il servit. Ses sentimens toutefois étoient opposés à la cause des Américains. En conséquence, le poste important de West-Point, avec ses dépendances, & une aîle ou division considérable de l'armée, lui ayant été confiés, il s'ouvrit entre lui & le général Clinton, une négociation secrète qui fut découverte, & dont l'objet étoit de livrer aux Anglois le poste qu'il commandoit: ce qui leur auroit procuré le moyen de surprendre d'autres postes fortifiés, & facilité la défaite complète des Américains. Le major André, adjudant-général dans l'armée britannique, fut employé dans cette négociation clandestine. Après avoir eu une entrevue avec Arnold, & être resté un jour & une nuit dans sa tente, comme il retournoit déguisé à New-York, il fut pris dans les lignes Américaines. On lui trouva dans ses bottes des papiers écrits de la main d'Arnold, contenant, entr'autres détails, l'état exact des forces, des canons & des ouvrages de West-Point & de ses dépendances. Cette saisie de papiers fit condamner André comme espion à la peine de

Le major André, anglois, puni de mort comme espion, par les Américains.

mort qu'il subit à Tapan, dans la province de New-York.

L'ordre des événemens nous force de quitter les pays lointains & nous ramene à Londres.

Troubles
féditieux cau-
fés par un
acte du par-
lement passé
en faveur des
catholiques.

Cette année y fut caractérisée par les plus grands excès de fanatisme religieux, dont la Grande-Bretagne eût jamais été le théâtre, sur-tout si l'on observe que cet événement eut lieu dans un temps où les principes de la tolérance étoient généralement reconnus & pratiqués. Le parlement avoit passé en faveur des catholiques-romains un acte qui les affranchissoit de ces entraves auxquelles ils avoient été soumis dans les onzieme & douzieme années du regne de Guillaume III. Cet acte eut l'approbation des personnes sensées, qui regardoient comme trop sévères les lois portées contre eux; mais en Ecoffe, il causa beaucoup de fermentation, quoiqu'il ne s'étendit pas à ce royaume. On y prit des résolutions pour s'opposer à toute loi qui adouciroit le sort des catholiques. Une chapelle fut brûlée, & les maisons de plusieurs partisans de la religion romaine, furent démolies dans la ville

d'Edimbourg. La contagion du fanatisme gagna bientôt l'Angleterre; beaucoup de personnes s'assemblerent dans le dessein d'adresser une pétition au parlement pour révoquer cet acte, & prirent le titre d'*association protestante*: c'étoient des méthodistes & des calvinistes de la dernière classe du peuple, la plupart bien intentionnés & ayant en aversion la religion romaine, mais non assez éclairés pour songer que l'esprit de persécution est le plus dangereux caractère du fanatisme, & qu'il est aussi intolérable dans les protestans que dans les catholiques. Ils tinrent de fréquentes assemblées. Le lord Georges Gordon, mécontent de n'être point promu du rang de lieutenant à celui de capitaine de marine, devint leur président. Dans un moment où la nation étoit environnée de dangers, les chefs de ces hommes égarés croyoient avoir tout à craindre de la part des catholiques, & ils paroissoient même croire combattre pour la liberté religieuse, tandis qu'ils travailloient à exciter la législature, à empêcher quelques-uns de leurs concitoyens d'adorer Dieu suivant la voix

de leur conscience. L'association protestante dressa enfin une pétition qui fut, dit-on, signée par plus de cent mille personnes. On résolut, pour y donner plus de poids, qu'elle seroit présentée par un grand nombre de signataires. Environ cinquante mille individus, décorés de cocardes au chapeau, se rendirent à la chambre des Communes, où cette pétition fut présentée par Gordon. Dans le cours de la journée, plusieurs membres des deux chambres du parlement furent grossièrement insultés & maltraités par la populace; dans la soirée, la chapelle de Sardaigne & une autre furent entièrement démolies. Un détachement militaire fut envoyé pour arrêter les progrès ultérieurs de ces violences; treize des séditieux furent arrêtés. Le dimanche qui suivit cette émeute, il y eut un autre attroupement qui détruisit une chapelle des catholiques. Le lendemain, une école & trois maisons appartenant à des prêtres catholiques, furent détruites, ainsi qu'une précieuse bibliothèque. On brisa aussi tous les meubles de Sir Georges Laville, un des hommes les plus respectables, parce

parce qu'il avoit proposé le bill en faveur des catholiques. Le mardi, toute la populace se rassembla près du lieu des séances du parlement, elle se porta à de si grands excès, que les deux chambres furent obligées de s'ajourner. Le soir, les séditieux tenterent de forcer les portes de la prison, pour mettre en liberté leurs compagnons qu'on y avoit enfermés. Le geolier ayant refusé de leur ouvrir, la prison, bientôt incendiée, fut en grande partie consumée, & il s'évada plus de trois cents prisonniers, dont la plupart allerent se joindre aux séditieux. L'association protestante, (c'étoit le nom que prenoit cette populace effrénée,) avoit été dirigée par l'ignorance & le fanatisme; les nouveaux associés furent animés par l'esprit de malveillance & l'appas du pillage. Deux autres prisons, les hôtels du lord Mansfield & de Sir John Fiel- ding, ainsi que plusieurs autres maisons particulieres, furent détruites dans la même soirée. Le lendemain, la prison de *King's-Bench*, (banc du roi), celle du *New Bridewel*, quelques chapelles catholiques, plusieurs maisons de par-

ticuliers de la religion romaine, & autres bâtimens furent tant incendiés que démolis de fond en comble. En un mot, chaque quartier de Londres étoit un théâtre de violence & d'excès, de tumulte & d'horreur.

Tandis que ces scènes affreuses se passoient, le lord-maire, & la plupart des autres magistrats, tant de la capitale que des environs, resterent dans une inactivité blâmable. Les ministres même parurent être frappés d'une terreur panique, & ne songer qu'à préserver du dégât leurs propres maisons & le palais du roi. Les magistrats, au commencement de l'émeute, refusèrent de donner ordre aux militaires de faire feu sur les séditieux: mais à la fin, comme toutes les propriétés paroïsoient menacées, les citoyens de toutes les classes commencerent à sentir la nécessité de s'opposer vigoureusement aux mutins. De forts détachemens de troupes s'étant rendus à Londres, le roi leur donna ordre d'agir sans attendre d'instructions des magistrats civils, & d'employer la force pour dissiper les attroupemens illégaux & tumultueux. Les troupes ne tarderent pas à réprimer

ces excès alarmans ; beaucoup d'entre les mutins furent tués ; on en arrêta plusieurs qui furent jugés & exécutés comme coupables de félonie *. Enfin l'ordre & le calme furent rétablis dans la ville.

Tandis que la tranquillité intérieure de la Grande-Bretagne étoit troublée par ces mouvemens , un nouvel ennemi avoit pris part à la guerre. Des différends s'étoient élevés entre les Anglois & les Hollandois , qui se plaignoient de ce que leurs vaisseaux avoient été saisis sans raison. D'un autre côté , le cabinet de Londres avoit fait de vives remontrances aux États-Généraux des Provinces-Unies sur ce que les Hollandois faisoient un commerce clandestin avec les Américains , à qui ils fournissoient des munitions navales. Les États - Généraux alléguoient que ces munitions n'étoient point de contrebande, suivant la teneur expresse des traités entre les deux nations , & que les Anglois insultant le

Rupture
entre la Hol-
lande & l'An-
gleterre.

* Le lord Georges Gordon fut mis en prison , & jugé pour crime de haute-trahison ; mais il fut acquitté.

pavillon hollandois avoient violé ces traités. A la fin, il résulta de la part de l'Angleterre une déclaration de guerre contre la Hollande.

1781.

Prise de
S. Eustache
sur les Hol-
landois.

La république des Provinces-Unies ne tarda pas à essuyer un échec violent, par la perte de l'île de S. Eustache qui se rendit sans résistance à l'amiral Rodney & au général Vaughan. La prise de cette île fut accompagnée de circonstances atroces. Les Anglois saisirent tous les biens des habitans, les effets, les papiers, les caisses & même les livres de compte des négocians. Ils firent conduire à bord de leurs vaisseaux un grand nombre de negres de cette colonie & démolir une partie de leurs cabanes dont ils transporterent les matériaux à Ste.-Luvie & à St.-Christophe. Ils exercerent sur les juifs une cruauté inouïe. Après avoir notifié à ces malheureux qu'ils eussent à quitter l'île, ils les firent fouiller très-rigoureusement, & s'emparerent de leurs effets, ainsi que de tout leur argent; ensuite, le plus grand nombre fut embarqué pour St.-Christophe. Ils saisirent dans la rade plus de deux cents bâtimens, outre un vaisseau de soi-

xante canons & une frégate de trente-fix. Les îles de Saint-Martin & de Saba se rendirent pareillement aux Anglois, qui ne jouirent pas long-temps de leurs rapines. Trente-deux navires chargés des dépouilles des infortunés habitans de Saint-Eustache, ayant mis à la voile sous l'escorte de quatre vaisseaux de ligne, vingt-fix furent pris par une escadre françoise, sous les ordres de M. Lamotte-Piquet.

Vingt-fix
vaisseaux pris
aux Anglois
par les Fran-
çois.

Un combat très-sanglant eut bientôt lieu sur le Dogger-Bank, entre une escadre angloise, revenant de la mer Baltique, sous le commandement de l'amiral Hyde Parker, & une escadre hollandoise, commandée par l'amiral Zoutman. De part & d'autre on combattit avec beaucoup de bravoure, & les deux escadres s'attribuerent l'avantage. Elles furent également maltraitées, & se retirèrent dans leurs ports respectifs. Les Anglois eurent environ cent hommes tués & cent quarante blessés. La perte des Hollandois fut pour le moins aussi considérable.

Combat du
Dogger-Bank

Cependant la guerre continuoit avec des succès variés : les François s'emparèrent de l'île de Tabago, & les Es-

Prise de Ta-
bago par les
François, &
de Penfacola,

ainsi que de la Caroline méridionale par les Espagnols.

Retraite du comte Cornwallis.

pagnols de Pensacola, ainsi que de toute la Floride occidentale. A Guilford, dans la Caroline septentrionale, le comte de Cornwallis remporta une victoire sur les Américains, commandés par le général Green; le combat fut opiniâtre, & la perte considérable des deux côtés. Néanmoins cet avantage eut toutes les suites d'une défaite. Trois jours après, le lord Cornwallis fut obligé d'abandonner une partie de ses malades & de ses blessés aux soins officieux des insurgens; de faire, par de longs détours, une retraite de deux cent milles, jusqu'à Wilmington, & de laisser la Caroline méridionale entièrement exposée à l'invasion des Américains. Les généraux Philips & Arnold commirent quelques ravages en Virginie, & détruisirent beaucoup de tabac. La situation de Cornwallis à Wilmington étoit très-critique; ses forces se trouvoient tellement diminuées, qu'il ne pouvoit songer à se rendre par terre à Charles-Town. Il jugea donc à propos de se mettre en marche pour opérer une jonction en Virginie, avec Philips & Arnold. Au moyen de divers renforts, il parvint à

réunir plus de sept mille hommes d'excellentes troupes. Sir Henri Clinton, qui commandoit en chef, craignant pour New-York, menacé par Washington, ne put envoyer de secours à Cornwallis. Mais le général américain tendit aux Anglois un piège très-adroit. Ses lettres ayant été interceptées & insérées dans les gazettes de New-York, dans le dessein d'exagérer la détresse, la foiblesse & la désunion des Américains, il fit tourner cette ruse des ennemis contre eux-mêmes. Il écrivit aux officiers du Sud qu'il étoit dans l'impossibilité de secourir la Virginie, à moins qu'ils n'entreprissent, de concert avec les François, d'attaquer New-York. Ces dépêches furent interceptées avec d'autres de la même teneur, écrites par les officiers françois. Clinton, ainsi trompé, étoit très-loin de soupçonner les vues réelles de Washington : celui-ci, après avoir tenu New-York & ses dépendances dans un état continuel d'alarmes durant six semaines, traversa le Jersey & la Pensylvanie, & joignit ses forces aux troupes commandées par le marquis de la Fayette, qui, quoique sujet du roi de

France, avoit quitté son pays pour aller combattre en faveur de l'indépendance des Américains. Clinton, informé que le comte de Grasse étoit attendu à tout moment dans la Chesapeak, avec une flotte françoise, pour agir de concert avec Washington, songea sérieusement à porter du secours au lord Cornwallis; il ne put réussir dans son dessein. Après un engagement partiel de quelques heures entre la flotte françoise, sous les ordres du comte, & l'angloise commandée par l'amiral Graves, celui-ci regagna New-York pour se réparer, & laissa les François maîtres de la navigation de la Chesapeak. Aussitôt Washington prit les mesures les plus efficaces pour envelopper l'armée de Cornwallis, qui fut investie à York-Town & à Gloucester, sur le bord opposé de la riviere, par un corps considérable de troupes d'un côté; & de l'autre, par une force navale non moins importante. La tranchée fut ouverte avec une artillerie formidable. Les ouvrages élevés par les Anglois s'éroulerent sous le feu des batteries. Tout espoir de secours étant ôté, Cornwallis se rendit, par capitulation, prisonnier de

Il se rend
prisonnier
avec son ar-
mée.

guerre avec toute son armée.* Quinze cents matelots subirent le sort de la garnison; mais par reconnoissance pour la protection de la marine françoise, ils furent assignés au comte de Grasse, avec une frégate de vingt-quatre canons & un nombre de vaisseaux de transport. Telle fut l'issue de la campagne en Virginie.

Cet événement jeta le cabinet de Londres dans la consternation, & renversa toutes les espérances de ceux qui s'étoient flattés de réduire les colonies par la force des armes. Les dépenses excessives qu'avoit entraînées le transport des troupes en Amérique; l'effusion considérable du sang humain que cette expédition lointaine avoit occasionnée; la diminution du commerce & l'augmentation des taxes; tous ces maux étoient trop graves pour ne pas frapper les êtres même les plus insensibles. En conséquence, le premier de mars 1782, après de violens débats, la chambre des Communes fit

 1782.

Mécontentement général, & changemens dans le ministère, causés par les revers essuyés en Amérique.

* Suivant les Américains, le nombre des prisonniers fut de sept mille deux cent quarante-sept hommes, tant de l'armée de terre que de la marine.

une adresse au roi, pour le requérir de mettre un terme à cette guerre ruineuse avec l'Amérique. Cette démarche nécessita un changement dans le ministère, & répandit une joie universelle dans tout le royaume. Ceux qui avoient voté avec le ministère, ouvrirent enfin les yeux sur les périls auxquels la nation étoit exposée dans une guerre dispendieuse avec la France, l'Espagne & les Provinces Unies des Pays-Bas : enfin, sentant le fardeau des charges publiques, ils abandonnerent la cause du gouvernement. Une révolution complète s'effectua dans le cabinet, sous les auspices du marquis de Buckingham, qui fut nommé premier lord de la trésorerie.

Vues pacifiques du cabinet de Londres.

La paix fut le principal objet qui fixa l'attention du nouveau ministère. M. Grenville fut envoyé à Paris, muni de pleins-pouvoirs pour traiter avec toutes les parties belligérantes, & autorisé à proposer l'indépendance des treize Etats-Unis de l'Amérique, comme base des premières négociations, & non comme une condition de la paix générale. Les commandans en chef des forces angloises en Amérique, eurent aussi ordre d'informer le

congrès des vues pacifiques du cabinet de Londres, & d'offrir de reconnoître l'indépendance des Etats-Unis.

Les nouveaux ministres s'occupèrent en même-temps de diminuer les dépenses publiques, & de réformer quelques-uns des différens abus qui s'étoient introduits dans le gouvernement, & qui, avec les revers de la guerre, agitoient extrêmement les esprits de la nation. Les François avoient pris Nevis & l'île de Saint Christophe; celle de Minorque s'étoit rendue aux Espagnols. La Jamaïque auroit probablement subi le même sort, si la flotte angloise, commandée par l'amiral Rodney, n'eût pas rencontré celle des François sous les ordres du comte de Grasse, qui alloit joindre la flotte espagnole à Saint-Domingue. Les Anglois remporterent une victoire signalée sur les François. Le vaisseau la *Ville-de-Paris*, de cent dix canons (présent que les Parisiens avoient fait au roi de France), fut pris avec deux autres vaisseaux de soixante-quatorze canons, & un de soixante-quatre. L'amiral françois, le comte de Grasse, fut même fait prisonnier. Cet avan-

Opérations militaires.

Victoire remportée par l'amiral Rodney sur le comte de Grasse.

tage sauva la Jamaïque , & couvrit de gloire Rodney , qui fut élevé à la dignité de pair.

Suite des
opérations
militaires,

D'un autre côté , tandis que les îles Bahama se rendoient aux Espagnols , le général Elliot défendoit glorieusement Gibraltar ; il détruisit ces formidables batteries composées de deux cents onze bouches à feu , bombardant la forteresse qui fut ensuite ravitaillée par le lord Howe. Les opérations militaires qui suivirent furent en petit nombre & de peu d'importance. Negapatnam , dans les Indes orientales , & Trinquemale dans l'île de Ceylan , furent pris par les Anglois sur les Hollandois ; mais les François ne tardèrent pas à reprendre le dernier de ces établissemens.

1783. Pacification générale.

A la fin on vit se terminer cette guerre qui avoit été si fatale à l'Angleterre , même durant ses progrès , & qui plus d'une fois avoit ébranlé sa puissance. Les négociations entamées à Paris produisirent une pacification générale , dont les conditions ne furent ni honteuses ni désavantageuses pour les Anglois , eu égard à l'affoiblissement de leurs finances.

Par le traité de paix entre la Grande-Bretagne & la France, dont les articles préliminaires furent arrêtés le 20 janvier 1763, la Grande-Bretagne rendit à la France l'île de Tabago, dans les Indes occidentales, & la rivière de Sénégal en Afrique, avec ses dépendances & forts; elle céda en outre quelques districts dans les Indes orientales, comme dépendances de Pondichéry & de Karichal; elle restitua les îles de Sainte-Lucie, de Saint-Pierre, de Miquelon, de Gorée, avec Pondichéry, Karichal, Mahé, Chandernagore & le comptoir de Surate. Pour prévenir toute dispute sur les limites de la pêche de Terre-Neuve, il fut convenu que la ligne françoise partiroit du cap Saint-Jean sur la côte orientale, & passant par le nord, auroit pour limites le cap Ray, sur la côte occidentale. Enfin, la Grande-Bretagne renonça à tout droit concernant la démolition de Dunkerque. De son côté, la France rendit à la Grande-Bretagne les îles de Grenade, des Grenadines, de Saint-Christophe, de Saint-Vincent, la Dominique, Nevis & Mont-Ferrat. Le fort James & la

Traité de
paix avec la
France.

riviere Gambie furent garantis aux Anglois, le commerce de la gomme restant sur le même état qu'avant la guerre de 1755. Les alliés de chaque puissance dans les Indes orientales devoient être invités à accéder à la pacification; mais s'ils s'y refusoient, on devoit ne leur donner aucune assistance de part ni d'autre.

Traité de
paix avec
l'Espagne.

Par le traité avec l'Espagne, la Grande-Bretagne céda à cette puissance les deux Florides & Minorque. Pour prévenir tout sujet de plainte & de mésintelligence à l'avenir, il fut convenu que les Anglois auroient le droit de couper du bois de Campêche dans le district situé entre les rivières Wallis ou Bellize & Rio-Hondo, en prenant le cours de ces rivières pour limites invariables. L'Espagne convint de restituer à la Grande-Bretagne les îles de la Providence & de Bahama; mais elles avoient été reprises avant la signature de la paix.

Traité de
paix avec les
Etats-Unis de
l'Amérique.

Par le traité avec les Etats-Unis de l'Amérique, le roi d'Angleterre reconnut le New-Hampshire, Massachusetts-Bay, Rhode-Island & Providence, le Connecticut, New-York, le

New-Jersey, la Pensylvanie, Delaware, le Maryland, la Virginie, la Caroline septentrionale, la Caroline méridionale & la Géorgie, pour *Etats libres, souverains & indépendans*; & renonça, pour lui, ses héritiers & successeurs, à toutes les prétentions de gouvernement, propriété & droit sur lesdits Etats. Les limites furent rétablies: enfin, la navigation du Mississipi fut ouverte aux deux partis, ainsi que la pêche de Terre-Neuve.

Le traité de paix avec les Hollandois éprouva de grandes difficultés; Traité de paix avec la Hollande. il y fut stipulé que la Grande-Bretagne leur restitueroit Trinquemale; (mais les François l'avoient déjà repris) & que les Hollandois céderoient aux Anglois la ville de Negapatnam avec ses dépendances dans les Indes orientales. C'est ainsi que les Hollandois, qui étoient sortis de leur système pacifique, furent obligés d'expier par des concessions, la faute qu'ils avoient commise de se départir de leurs anciennes maximes de politique.

L'indépendance des Américains, Indépendance de l'Amérique reconnue par consacrée par la paix de 1783, fut successivement reconnue dans la même

quelques
puissances.

année par la Suede, le Danemarck, l'Espagne & la Russie; il faut avouer, qu'en perdant ses colonies, l'Angleterre a fait une perte immense, mais elle a su la réparer bien amplement par l'astucieuse politique de son administration, qui a remédié à tous les maux que son ambition & son despotisme lui avoient causés.

L'époque où se termine cet Ouvrage est à jamais mémorable dans l'histoire des dangers produits par l'orgueil de la grandeur & par l'abus du pouvoir. En voulant régner despotiquement sur les Américains, la Grande-Bretagne a perdu sans retour une ressource abondante, qu'elle auroit su se ménager & conserver, si elle eût écouté la saine politique & ses propres intérêts. Mais, ainsi que toutes les choses humaines, les états ont leur terme de puissance & de prospérité; il est donc de la sagesse humaine de savoir s'y maintenir.

F I N.

 TABLE DES MATIERES.

 SOMMAIRES

 DU TROISIEME VOLUME.

CHARLES I. page 1.

PREMIERES hostilités : siège de Gloucester par le roi ; les Communes intraitables , elles envoient au secours de Gloucester ; bataille de Newbury : mort de Falkland : les Ecossois pour le parlement : covenant commun : trêve du roi avec les Irlandois : parlement d'Oxford opposé à celui de Westminster : nouvelles hostilités : autres batailles : politique du parlement : secte des Indépendans : caractere de Cromwel : projet de réformer l'armée : artifice singulier des Indépendans : ordonnance du renoncement à soi-même : Fairfax général : Cromwel sous lui : négociations inutiles : conditions honteuses que le parlement proposoit : fanatisme des parlementaires : Laud exécuté injustement : différence des deux armées : bataille de Naseby décisive contre la couronne : on publie les lettres du roi à la reine : les affaires empirent : négociation en Irlande , qui irrite encore les rebelles : le parlement change le gouvernement ecclésiastique : presbytériens : système de tolérance ; rejeté par les Britains : le roi se livre aux Ecos-

sois : comment ils le reçoivent : insolence des ministres : les Ecossois vendent le roi au parlement ; on le traite indignement : révolte de l'armée contre le parlement : parlement militaire : l'armée enleve le roi , le parlement devenu odieux : l'armée exerce à son tour le despotisme : elle domine à Londres : le roi se sauve dans l'île de Whits : faction des Levellers : leurs principes extravagans : Cromwel les réprime ; articles qu'on veut faire souscrire au roi : on perd tout respect pour lui : seconde guerre civile : négociations entre le roi et le parlement : on ne peut s'accorder sur des points de religion : entêtement insensé des sectaires : progrès de l'armée , exécutions , traits de courage : l'armée veut se défaire du roi : le parlement réduit aux indépendans : bill qui renverse la constitution : discours hypocrite de Cromwel : le roi devant ses juges : réponse du roi : il est condamné à mort : quatre seigneurs s'offrent à mourir pour lui ; le roi se prépare au supplice : Fairfax trompé par les régicides : douleur de la nation : lettre de Charles I à son fils : l'Icon de Charles I : arts , littérature : Ben-Johnson dans la misere.

REPUBLIQUE, p. 47.

La monarchie abolie ; plusieurs partis dans la nation ; fanatiques ; Charles II proclamé en Ecosse ; son parti en Irlande ; révolte des Levellers ; gouvernement tyrannique ; Cromwel subjugué l'Irlande ;

exécution du brave Montrose; paroles de ce héros; Charles II en Ecosse; il est forcé de prendre le langage du fanatisme; zele des Ecossois contre les sorciers; Cromwel est général, et marche en Ecosse; le clergé Ecossois affoiblit l'armée par bigoterie; bataille de Denbar; Cromwel réfute les rêveries des Ecossois presbytériens; Charles à l'armée; il passe en Angleterre; Cromwel vainqueur.

Worcester; fuite du roi à travers les plus grands périls; puissance de la République; soumission de l'Irlande et de l'Ecosse; rupture avec la Hollande; la comtesse de Derby; actes de navigation; hostilités; progrès étonnans de la Hollande; projet de Cromwel contre le parlement; il le casse avec outrage; ce trait donne l'idée la plus juste de Cromwel; parlement fanatique de Barbonne; harangue singulière de Cromwel; actes dignes d'une telle assemblée; dissolution de ce parlement; Cromwel protecteur; son autorité, suite de la guerre avec la Hollande: le protecteur fait la paix; parlement bientôt dissous; affaire de Pantaléon-Sa; alliance avec la Suede; guerre de France avec l'Espagne; Mazarin brigue l'alliance de Cromwel; Cromwel préfère la France à l'Espagne; le zele de religion y contribue; expéditions maritimes contre l'Espagne; conquête de la Jamaïque; mort de Blake; gouvernement intérieur de Cromwel; il dompte les Puritains; il se garantit de l'assassinat; parlement voué à Cromwel; on lui offre la couronne; il la refuse; pour-

quoy; on regle son autorité; il casse le parlement dès qu'on l'inquiete; Dunkerque remis à Cromwel; Mazarin le courtise; Cromwel dévoré de chagrins; sa dernière maladie; il se rassure contre les remords; il prédit sa guérison; il meurt; portrait d'Olivier Cromwel; les circonstances l'entraînent; Richard Cromwel protecteur; cabales dans l'armée; Richard se démet; il vécut heureux dans la retraite; le Rump, parlement ridicule; conspiration en faveur de la maison royale; Lambert sauve le parlement et le casse; Charles II sans ressource à la paix des Pyrennées; Monk se déclare pour le parlement; sa prudence; le parti de l'armée abattu; Fleetwood sans vigueur; Lambert prisonnier; Monk dans la capitale; parlement libre convoqué; restauration de la monarchie; proclamation de Charles.

Mœurs, fanatisme; les républicains austères; les royalistes gens de plaisir; mœurs et opinions des Quakers; leur premier fanatisme; déistes; littérature; Hobbes; Harvey, Milton; finances, troupes, leur paye; commerce; noblesse commerçante; réduction de l'intérêt, l'argent devenu le ressort des gouvernemens.

CHARLES II, page 101.

Bonnes qualités du roi: conseil bien composé: Hyde, comte de Clarendon: acte d'annistie; revenu de la couronne plus fort qu'autrefois: procès des régicides: leur

fanatisme jusqu'à la mort : l'armée congédiée : le parlement dissous : offre étonnante au roi : l'épiscopat rétabli avec modération : soulèvement de fanatiques : les Presbytériens trop difficiles à soumettre : parlement : acte en faveur de la couronne : bill d'uniformité : cet acte propre à aigrir les sectaires : subside extraordinaire : procès de Vane & de Lambert : défenses du premier : Dunkerque vendu à la France, faute d'économie : les Presbytériens vexés : le roi favorable à la religion catholique : déclaration de tolérance désapprouvée par le parlement : guerre avec la Hollande : batailles navales : Louis XIV pour les Hollandois : combat de quatre jours : Ruyter battu : peste & incendie de Londres : on accuse les catholiques de cet incendie : négociation de Breda : entreprise hardie des Hollandois : traité de Breda : disgrâce du comte de Clarendon : il est accusé & banni : sa retraite en France : alarme qu'inspire l'ambition de Louis XIV : triple alliance négociée à la Haie : de Wit n'attend pas le consentement des villes : modestie du chevalier Temple : paix d'Aix-la-Chapelle : commencement des troubles : acte contre les conventicules : le roi mécontent : nouveau ministère , ou la cabale : système du roi pour se passer du parlement : il se ligue secrètement avec Louis XIV : il trompe le parlement : deux fautes du roi : outrage fait à un gentilhomme : scélérat en faveur ; autres imprudences : guerre avec la Hollande sous de frivoles prétextes : deux factions en Hollande : le prince d'Orange ; combat na-

val de Solebay : Louis XIV en Hollande :
 le prince d'Orange Stathouder ; massacre
 de Wit : Guillaume anime les Hollandois :
 parlement rassemblé ; Shaftesbury chance-
 lier : on attaque la déclaration d'indulgen-
 ce : le roi cede : serment du test : infidé-
 lité de Shaftesbury : la Hollande délivrée :
 paix avec la Hollande : conseils du cheva-
 lier Temple au roi : Louis continue la guerre
 avec succès : disputes parlementaires : ser-
 ment qu'on veut exiger : contestation des
 Communes avec les pairs : les cafés fer-
 més & rouverts : puissance de Louis XIV :
 conduite de Charles à son égard : paix de
 Nimegue : l'Ecosse tyrannisée : trait d'op-
 pression : le roi n'y remédie point : cons-
 piration absurde attribuée aux catholiques :
 Oates accusateur : ses dépositions contre
 les jésuites : lettres de Coleman au pere de
 la Chaise : la conspiration jugée certaine :
 on dénonce la conjuration au parlement ;
 Oates récompensé : autre délateur suscité
 par l'exemple : mesure violente du parle-
 ment : Danby accusé de trahison pour une
 faute du roi : le parlement est prorogé &
 cassé : procès de Coleman, du P. Irlande,
 &c. le complot papiste est une chimere :
 nouveau parlement : on en veut au duc
 d'York : le roi l'oblige de se retirer : on
 poursuit l'affaire de Danby : nouveau con-
 seil : Shaftesbury président : le duc d'York
 exclus de la couronne : bill d'exclusion :
 autres actes des Communes : bill d'*Habeas corpus*,
 pour les emprisonnemens : le parlement cassé :
 exécution de cinq jésuites innocens : révolte des presbytériens

en Ecosse : Whigs & Torys : parlement : exhortation du roi : violences des Communes : résistance de Stowel : procès de Stafford pour le complot papiste : il meurt avec courage : Charles casse le parlement : parlement d'Oxford : mutinerie : le roi plus ferme : imposteur protégé par les Communes : le parlement cassé : le roi devient absolu : espionnage & délations : le duc d'Ormond en Irlande : Shaftesbury l'accuse ; le comte d'Ossory le défend : l'Irlande paisible sous son gouvernement ; affaire d'Ecosse : Argile contre le duc d'York : excès du gouvernement : le duc d'York redouté & haï : Londres dépouillé de ses privilèges : conspiration de Shaftesbury : fin de ce conspirateur : la conspiration découverte : comment la trahison doit être prouvée selon les lois : procès & mort de Russel : procès de Sidney : ses écrits servent de témoin : sort d'Essèx & de Montmouth : le roi absolu : propositions condamnées à Oxford : autorité du duc d'York : mort de Charles II : son caractere : méprise des Stuarts : ils se régloient imprudemment par des exemples étrangers : le duc d'York successeur de son frere.

JACQUES II, p. 191.

Discours de Jacques au conseil : adresse des Quakers au roi, les Quakers en Pensilvanie : conduite du roi peu conforme à son discours : son zele blâmé à Rome : mort de l'ambassadeur d'Espagne : parle-

ment dévoué au roi; discours imprudent de Jacques : Oates puni : révolte de Montmouth : il est pris & exécuté : exécutions barbares : Jefferies, magistrat inhumain : affaires d'Ecosse : tout s'y fait au gré de la cour : parlement : dispense du test : haine pour les catholiques : examen du pouvoir de dispenser des lois : les catholiques en faveur : le P. Péters : zele imprudent du roi pour sa religion : Innocent XI en prévoit les suites : procès de six évêques : mauvais effet qui en résulte : soupçons sur la naissance du prince de Galles : politique du prince d'Orange : ligue contre Louis XIV : Guillaume désapprouve la conduite de Jacques : préparatifs secrets de ce prince : Jacques rejette les offres de Louis XIV : il est surpris & tremblant : manifeste de Guillaume : Jacques abandonné : il perd la couronne sans combat : jugement de Hume sur ce roi : parlement : on déclare le trône vacant : première source des révolutions : le prince d'Orange déclare ses intentions : établissement de la couronne : les droits de la nation : nouveaux sermens : pourquoi on ne resserra pas davantage la prérogative.

Marine, commerce sous les derniers rois : mœurs, irréligion : philosophie, littérature : Butler, Dryden, Otway : presque plus de duels ; pourquoi ; préjugé contre les financiers.

SIXIEME PARTIE.

Depuis la révolution de 1688.

GUILLAUME III & MARIE, p. 224.

Pouvoir de la couronne après la révolution : Burnet évêque ; la convention changée en parlement : parti contre Guillaume : subsides avec précaution : le roi veut établir la tolérance : le clergé y met obstacle : revenu de la couronne soumis à l'examen des Communes : Guillaume reconnu en Ecosse : acte contre le roi Jacques : griefs des Ecossois : lords des articles : l'Ecosse entièrement soumise ; conduite de Jacques protégé par Louis XIV : sa dévotion mal entendue : préparatifs de guerre : Jacques en Irlande : siège mémorable de Londondery : nouvelles fautes de Jacques : les protestans vexés : fausse monnoie, &c. : Guillaume envoie des troupes en Irlande : il plie son caractere : le clergé anglican contraire à Guillaume : le parlement l'inquiete aussi : débat d'un nouveau parlement : Guillaume passe en Irlande : fausse nouvelle de sa mort : bataille de la Boyne : mort de Schomberg : retraite de Jacques : suite des succès en Irlande : guerre contre Louis XIV : Irlande soumise : conditions accordées aux Irlandois : plusieurs s'expatrient : parlement : plaintes contre le roi : fermentation en Ecosse : massacre de Glencoe :

C c

nouvelle tentative en faveur de Jacques :
 déclaration qu'il publie : la reine Marie
 s'oppose à son pere : combat de la Hogue :
 campagne de Flandre : prise de Namur
 par Louis XIV : bataille de Steinkerque :
 conspiration contre Guillaume : méconten-
 tement des Anglois : corruption dans le
 royaume : débats dans le parlement : sub-
 sides prodigieux : vains projets du parle-
 ment : Guillaume battu à Nerwinde : autres
 avantages stériles de la France : pertes des
 alliés sur mer : machine infernale : le roi
 obtient tout du parlement : manéges de
 cour : affaires du parlement : bill pour la
 naturalisation des protestans : le parlement
 triennal : mort de la reine : prise de
 Namur par Guillaume : bombardemens :
 nouveau parlement : acte concernant les
 procès de haute-trahison : réforme des mon-
 noies : conspiration en faveur de Jacques :
 découverte du complot : mesures pour le
 dissiper : association en faveur du roi : dis-
 pute sur le titre du roi : supplice des con-
 jurés : procès de Fewick : si le témoi-
 gnage d'un absent peut être admis : suite
 de la guerre : traité de Riswick : la France
 reconnoît Guillaume : Louis avoit besoin
 de la paix : Guillaume veut une armée
 subsistante : raison pour lesquelles on s'y
 oppose : seconde compagnie des Indes : on
 demande la réformation des mœurs : so-
 ciété pour la réformation : le roi obligé de
 renvoyer sa garde hollandoise : le parle-
 ment chagrine le roi : affaires de la com-
 pagnie des Indes : traité de partage pour
 la monarchie espagnole : nouveau traité de
 partage : testament du roi d'Espagne : Louis

XIV accepte le testament : acte de limitation pour la succession à la couronne : droits de la maison de Hanover à la couronne : le parlement blâme le traité de partage : dispositions à la guerre : ministres accusés ; troubles civils : libelle contre le parlement : mouvemens contre la France : ligue de l'Angleterre & de la Hollande avec l'empereur : Louis reconnoît le fils de Jacques II pour roi d'Angleterre : harangue de Guillaume : le parlement entre dans les mesures du roi : mort de Guillaume III : ses grandes entreprises : taches de sa réputation.

A N N E , p. 157.

Anne digne de la couronne : la guerre déclarée à la France : Marlborough tout puissant : état de la France : campagne de Flandre : expéditions maritimes : trait de courage : la reine gagne la confiance du parlement : la mémoire de Guillaume outragée : actes parlementaires : pension de Marlborough : traitement du prince de Danemark : les Torys dominant & persécutent : conformité occasionnelle : raisons pour & contre : disputes des partis : troubles en Ecosse : Ecossois opposés à l'union des deux royaumes : discours hardi dans leur parlement : affaires d'Irlande : campagne malheureuse des alliés : défection du duc de Savoie & du roi de Portugal : efforts de l'Angleterre : querelles des deux chambres : actes de sûreté en Ecosse : danger de l'empereur : bataille de Hochstet ou de

Blenheim : suite de la victoire des alliés : récompenses de Marlborough : affaires d'Espagne : siège de Gibraltar , &c. : subside énorme : prise de Barcelone : Péterborough : l'Angleterre & l'Ecosse réunis en un seul royaume : condition du traité : les Ecossois opposés à l'union : discours contre le traité d'union confirmé en Ecosse : disputes en Angleterre sur l'union : les difficultés étoient peu solides : bataille de Ramillies : siège de Turin : expéditions d'Espagne : bataille d'Almanza , siège de Toulon : Marlborough perd son crédit à la cour : Louis XIV entreprend une invasion en Ecosse : les ducs de Bourgogne & de Vendôme échouent en Flandre : siège de Lille : pertes du roi d'Espagne : mort du mari de la reine : acte de naturalisation en faveur des protestans : l'ambassadeur de Russie mis en prison : Louis XIV demande la paix : zele des François : bataille de Malplaquet : procès du docteur Sacheverel : disputes sur l'obéissance passive : réflexions sages d'un évêque : le docteur condamné : insolence des alliés à l'égard de Louis XIV : Vendôme en Espagne : bataille de Villaviciosa : révolution dans le ministere anglois : nouveau parlement : triomphe de Sacheverel : Marlborough insulté : partialité du parlement : quel doit être le revenu des membres des Communes : Harvey , comte d'Oxford : attentat de l'abbé de la Bourlie : compagnie du Sud : la cour disposée à la paix : on rend odieux l'ancien ministere : Marlborough commande encore l'armée : Charles VI empereur : préliminaires de la paix : opposition des alliés , & Wights : Marlbo-

roug privé du commandement : le prince Eugene en Angleterre : actes du parlement : les presbytériens peu ménagés : on mortifie les Hollandois : on se plaint des dépenses de la guerre : conférence d'Utrecht : les Anglois abandonnent les alliés : paix d'Utrecht : traité de Rastadt : Anne blâmée en Angleterre : les Ecossois mécontents mouvemens des Wights : excès contre le prétendant : la sagesse de la reine n'obtient rien : brouillerie d'Oxford & de Bolingbroke : Oxford disgracié : mort de la reine.

 GEORGES I, p. 215.
 

L'électeur de Hanover reconnu roi : Georges se déclare pour les Wights : révolution de cour : déclaration du roi : démolition de Dunkerque & de Mardick : mutinerie dans le royaume : manifeste du prétendant : convocation d'un parlement : harangue du roi : revenu de la couronne : patriotes réprimés : accusation contre les anciens ministres : Robert Walpole : procès du comte d'Oxford : Ormon & Bolingbroke proscrits : on craint une invasion : mort de Louis XIV : révolte en Ecosse & en Angleterre : punition sans clémence : générosité & courage d'une femme : la cour veut prolonger la durée du parlement : raison pour : raison contre : le parlement fixé à sept ans : Charles XII veut détrôner Georges : le roi engage l'Angleterre dans les affaires du continent : Oxford déchargé de l'accusation : mort de Charles XII : entre-

prise de la cour d'Espagne : quadruple alliance : la loi martiale rétablie : l'amiral Byng bat les Espagnols : la guerre déclarée à l'Espagne : projets du cardinal Albéroni : les Espagnols échouent par-tout : système fatal de la compagnie du Sud : fureur de l'agiotage : le prestige s'évanouit : affaires ecclésiastiques : bill contre le blasphème & l'impicité : débats à ce sujet : le bill rejeté : liberté mal entendue : bill en faveur des Quakers : conspiration plus que doutense : procès d'Atterbury : discours d'un pair en faveur de l'accusé : procès du chancelier Macclesfield : subsides pour les affaires étrangères : traité de l'empereur avec l'Espagne : alliances du roi : Georges fait approuver ses mesures : la guerre résolue : oppositions dans la chambre haute : remontrance du ministre de l'empereur : le parlement laisse à Georges l'emploi des subsides : siège de Gibraltar : préliminaires de paix : mort de Georges I.

Observations : pouvoir de la couronne : corruption : le parlement soumis à la cour : discours contre la loi des sept ans : le parti des patriotes plus foible : sentimens de Montesquieu sur le gouvernement anglois : liberté de parler et d'écrire : licence du théâtre : discours sur cet objet : amour des lois : caractere du peuple : peu de politesse : les seigneurs imitent souvent le peuple : changement de mœurs : humeur capricieuse : puissance et richesse du royaume : science : philosophie : théologie : goût des expériences : inoculation : belles-lettres : histoire.

GEORGES II, page 428.

Ministere de Georges II : caractere de Robert Walpole : deux partis dans la chambre des Communes : traité entre la Grande-Bretagne & l'Espagne : établissement appelé corporation charitable : le parlement chasse de son sein plusieurs de ses membres : l'exemple de Walpole dangereux pour la nation : bill de l'excise : proposition de révoquer l'acte du parlement septennaire : débats violens dans le parlement : triomphe du ministere sur le parti de l'opposition : Walpole ridiculisé dans les écrits et sur les théâtres : bill concernant les théâtres : contestation entre les Espagnols et les Anglois : convention entre l'Espagne et l'Angleterre : guerre avec l'Espagne : expédition de l'amiral Vernon : expédition du commodore Anson : opérations contre les possessions espagnoles : murmures et plaintes contre Walpole : Walpole donne sa démission : opérations du nouveau ministere : état de l'Europe : guerre de 1741 : opérations militaires en Allemagne : bataille de Dettingen : invasion en Angleterre projetée par la France : affaires navales entre les flottes combinées de France et d'Espagne et celle d'Angleterre : bataille de Fontenoi : mort de l'empereur Charles VII, grand duc de Toscane, époux de Marie-Thérèse, nommé empereur : avantage des Anglois sur mer : descente du prince Edouard en Ecosse : prise de Perth par Edouard : prise d'Edimbourg par le même :

sa tête mise à prix : il marche aux Anglois qu'il rencontre à Preston-Pans : défaite des Anglois : faute commise par Edouard : dérouté des Anglois à Falkirck : défaite du prince Edouard à Culloden : barbarie des vainqueurs : fuite d'Edouard qui repasse en France : exécution des partisans du prince Edouard : succès des François dans les Pays-Bas : prise de Madras par les François : ils enlèvent des places fortes aux Hollandois : revers des François sur mer : Traité d'Aix-la-Chapelle : colonies dans la nouvelle Ecosse : bill pour l'encouragement de la pêche du hareng : traité avec l'électeur de Bavière et les états-généraux des Provinces-Unies : autre traité avec l'Espagne : différends entre les Anglois et les François : disputes touchant la nouvelle Ecosse : autre dispute : quatre opérations des Anglois en Amérique : ordres donnés par l'Angleterre pour saisir les vaisseaux François : déclaration de guerre entre l'Angleterre et la France : prise de Minorque par les François : l'amiral Bing arrêté : procès de cet amiral condamné à mort : son courage : discours qu'il prononce avant de mourir : son exécution : guerre dans l'Inde : prise de Chandernagor par les Anglois : guerre en Allemagne : siège de Prague et invasion de la Bohême par le roi de Prusse : victoire des François sur le duc de Cumberland : retour du duc de Cumberland en Angleterre : tentative des Anglois sur les côtes de France : prise de Louisbourg par les Anglois : prise du fort Duquesne : succès des François dans l'Inde : avantages des

Anglois en Afrique : descentes sur les côtes de France : bravoure du capitaine Thurot : expédition des Anglois en Amérique : prise du fort Niagara : prise de Crown-Point & de Ticonderago : prise de Quebec : mort du général Wolf : mort de Montcalm : conquête de la Guadeloupe : projet des François contre l'Angleterre : l'amiral Boscawen attaque la flotte de Toulon : flotte de Brest défaite par l'amiral Hawke : état des puissances belligérantes : descente du capitaine Thurot en Irlande : tentatives inutiles des François pour reprendre Quebec : mort de Georges II. Son caractere.

GEORGES III, page 514.

Avènement de Georges III au trône : continuation de la guerre : prise de Pondichéry par les Anglois : prise de Belle-Isle : négociations de paix : déclaration de guerre contre l'Espagne : rupture de la France et de l'Espagne avec le Portugal : prises de la Martinique et autres possessions Espagnoles : prise de la Havane et de Manille sur les Espagnols : négociations de paix : Traité de paix entre l'Angleterre, la France & l'Espagne : le Portugal y accede : traité de paix d'Huberstbourg : état de l'Angleterre : emprisonnement de Wilkes, membre du parlement : démission du comte de Bute : commencement des troubles en Amérique : acte du timbre : premier congrès en Amérique : révocation de l'acte du timbre : droits sur certains articles exportés d'Angleterre en Amérique : car-

gaison de thé détruite par les Américains : acte d'interdiction du port de Boston : autres actes relatifs aux colonies américaines : progrès de l'insurrection américaine : ouverture du congrès : sa pétition au roi d'Angleterre : motion du comte de Chatham pour appaiser les troubles de l'Amérique : pétition du congrès rejetée par le parlement : préparatifs de guerre en Amérique : première action entre les Américains et les Anglois : acte du nouveau congrès : prise de Ticonderago & de Crown-Point par les Américains : arrivée à Boston de renforts anglois : combat de Budker'shill : Washington nommé général et commandant en chef des forces de l'Amérique : le congrès prend le titre de représentans des Colonies-Unies : il vote une nouvelle pétition à Georges III : expédition des Américains contre le Canada : les villes de Norfolk & de Falmouth réduites en cendres : acte du parlement qui interdit tout commerce avec les colonies : représailles du congrès : les Anglois évacuent Boston : la Grande-Bretagne prend vingt mille Allemands à sa solde : déclaration de l'indépendance de l'Amérique : enthousiasme des Américains : voies de conciliation inutilement proposées : les Anglois repoussés par les Américains : le général Howe se rend maître de New-York : Rhode-Island au pouvoir des Anglois : avantages de Washington : les Anglois s'emparent de Philadelphie : Burgoyne & son armée mettent bas les armes : barbarie des Anglois : le général Howe remplacé par le général Clinton qui évacue Philadelphie : le roi de

France reconnoît l'indépendance des Américains : tentatives infructueuses des Commissaires anglois en Amérique : hostilités entre l'Angleterre & la France : combat d'Ouessant : procès de l'amiral Keppel : prise de Pondichéry et de Sainte-Lucie par les Anglois, et de la Dominique par les François : prises de S.-Vincent et de la Grenade par les François : déclaration de guerre entre la France & l'Angleterre : mécontentement en Angleterre : prise de vaisseaux espagnols par Rodney : actions entre le même amiral et le comte de Guichen : prises maritimes : victoires du général Clinton sur les Américains : secours envoyés par la France aux Américains : désertion du général major Arnold : le major André, anglois, puni de mort comme espion par les Américains : troubles séditieux causés par un acte du parlement passé en faveur des catholiques : rupture entre la Hollande et l'Angleterre : prise de S.-Eustache sur les Hollandois : vingt-six vaisseaux pris aux Anglois par les François : combat de Dogger-Bank : prise de Tabago par les François, et de Pensacola, ainsi que de la Caroline méridionale par les Espagnols : retraite du comte Cornwallis : il se rend prisonnier avec son armée : mécontentement général, et changement dans le ministère, causés par les revers essayés en Amérique : vues pacifiques du cabinet de Londres : opérations militaires : victoire remportée par l'amiral Rodney sur le comte de Grasse : suite des opérations militaires :

612 TABLE DES MATIERES.

pacification générale : traité de paix avec la France : traité de paix avec l'Espagne : traité de paix avec les Etats-Unis de l'Amérique : traité de paix avec la Hollande : indépendance de l'Amérique reconnue par quelques puissances.

Fin du troisieme & dernier volume.



